

CAHIER DES MÉMOIRES

CONGRÈS D'ORIENTATION 2013

18, 19 et 20 mai à l'université Concordia

Association pour une solidarité
syndicale étudiante (ASSÉ)

2065 Parthenais, Montréal
Québec H2K 3T1
514.390.0110

orientation.asse-solidarite.qc.ca



ASSÉ



TABLE DES MATIÈRES

4. Nous ne sommes pas le nombril du monde: déconstruire notre héritage colonial
6. Revoir nos mécanismes décisionnels
11. Les négociations, piège à cons?
14. Ensemble, bloquons le montréalocentrisme!
18. Lettre de démission du comité aux luttes sociales: Problématiques, réflexions et recommandations
26. Pour une meilleure redistribution des richesses
27. De la recherche à l'ASSÉ
29. Élargissons notre lutte - selon le manifeste?
32. Quel avenir pour l'Ultimatum, pamphlet politique ou journal syndical?
34. Bilan du comité légal de de la CLASSE: un comité méconnu sous la loupe
40. Le savoir: un lieu de combat
43. Mémoire sur les rapports sociaux de sexes et le féminisme à l'ASSÉ
56. Les rapports de domination en et hors instance
58. On avance vers l'arrière
66. De la nature de l'ASSÉ et de sa respectabilité
70. Mobilisation, objectifs et pratiques
74. Limites de la démocratie directe et hiérarchisation des luttes
83. Pourquoi travailler avec les syndicats?
87. Inclusions ou exclusions... à travers la structure organisationnelle de l'ASSÉ?
90. Considérations sur l'expansion
92. Les logiciels libres: Pour une organisation syndicale libre de l'ingérence du privé
97. À propos des rapports de domination dans les instances de l'ASSÉ
106. Les critiques féministes des syndicats étudiants
129. L'ASSÉ, la démocratie directe et la gauche radicale
140. Pour une garde du senti inclusive, efficace et répandue
145. Rassembler, motiver, faire rêver
150. Les véritables leçons de la grève étudiante
152. Pour une éducation vraiment de qualité
155. Forcer la noce
159. Addenda en réponse au texte L'ASSÉ, la démocratie directe et la gauche radicale
161. Le logement étudiant, une cause oubliée
165. Des bourses pour les exécutantes et exécutants?

NOUS NE SOMMES PAS LE NOMBRIIL DU MONDE: DÉCONSTRUIRE NOTRE HÉRITAGE COLONIAL

Philippe Saint-Hilaire-Gravel, étudiant en histoire à l'UQAM

Isabelle Monast-Landriault, étudiante en Animation et recherche culturelles à l'UQAM

L'institution scolaire québécoise nous inculque un mode de pensée, conçu comme idéal universel auquel tous les peuples essaieraient d'accéder. Il est très difficile de le contester, dû à son omniprésence. Nier cette fondation de notre éducation fait vaciller l'édifice. Il faut pourtant considérer que d'autres cultures ont une vision complète et cohérente, holistique, pour répondre aux problèmes sociaux auxquels nous nous adressons. Par exemple, le rôle de la démocratie, le partage des richesses, la résolution de conflit, etc. En ce sens, une approche anticolonialiste remet radicalement en question nos perspectives, notre ethnocentrisme, notre nombriil.

Il existe, autant au sein du mouvement étudiant en général qu'au sein de l'ASSÉ, plusieurs traces fortes et tangibles de l'idéologie dominante, qui se déclinent dans la palette du républicanisme, du libéralisme, du nationalisme, etc., jusqu'au colonialisme. Malheureusement, la pratique du syndicalisme de combat ne nous prémunit pas contre l'idéologie de domination inscrite dans la société canadienne depuis plusieurs siècles. Nous sommes à la fois les produits et les véhicules d'une violence qui n'en finit pas de superposer ses couches. AucunE d'entre nous ne possède de solution facile pour résoudre ces contradictions.

Les mois de grève ont révélé à la fois que l'idéologie coloniale était intégrée au sein du mouvement étudiant, tout comme la volonté de la combattre était présente. Ce, à plusieurs niveaux. Les plus évidents ont déjà été pointés du doigt, notamment par un texte du pamphlet de la mitrailleuse « Sabotons le Plan Nord »¹. S'insurgeant contre les demandes d'utiliser les redevances du Plan Nord pour financer l'éducation supérieure, ce texte a reçu une réponse pratique et claire lors des manifestations du 20 avril et lors des assemblées générales qui précédèrent. Plusieurs assemblées adoptèrent une posture qui les dissociait de la poursuite active du génocide culturel des Innu, Cree, Naskapis, Anishnawbe, Atikamekw et Inuit. Pourtant, le Congrès de la CLASSE n'alla jamais jusqu'à adopter lui-même une position semblable, qui se retrouva finalement dans le manifeste « Nous sommes avenir ». On y retrouve une opposition clairement articulée, à l'intersection avec les luttes féministes, pour mettre fin à la complicité avec le régime colonial qu'est le Québec moderne.

Pourtant, plusieurs problématiques demeurent entières. Par exemple, ce même manifeste déclare qu'« Ensemble, nous voulons une école égalitaire qui brise les hiérarchies et qui menace ceux et celles qui croient pouvoir nous diriger » et que l'éducation est « racine de tous les savoirs [elle] permet de paver la voie à l'émancipation de toute une société, une éducation libératrice qui jette les bases de l'autodétermination ». À prime abord, il ne semble pas que ce soit des déclarations qui relèvent d'une pensée coloniale. Pourtant, si l'on veut aller au fond des choses, nous devons les questionner. En effet, le désir d'une école égalitaire et universelle, qui pave la voie à l'autodétermination reste un moteur de colonialisme. Partout où les régimes coloniaux européens posèrent les pieds, ils y emmenèrent l'école républicaine, qui vise en premier lieu à bâtir un citoyen (patriarcal et démocrate) pour paver sa voie vers la liberté républicaine. Elle servit à assimiler les populations locales en brisant le lien des jeunes et des enfants aux savoirs traditionnels, tous acquis hors de l'école, dans des réseaux de sociabilité familiaux

¹ « Colonialiste, le mouvement étudiant », <http://anarchieverte.ch40s.net/2012/04/recueil-de-textes-sabotons-le-plan-nord/>

ou autres. La poser comme base de l'autodétermination contribue à perpétuer le mythe libéral de l'école comme fondatrice de la liberté humaine individuelle, via une ascension de l'individu par le savoir standardisé de la minorité savante. C'est un concept élitiste, qui s'oppose au fonctionnement familial et non contraignant des savoirs autochtones.

De la même façon, le processus de prise de décision et l'idéologie immanente de l'ASSÉ posent parfois problèmes. Il faut souligner que le mode de décision propre à la démocratie directe, ancré dans le temps court et la domination de la majorité de l'assemblée, peut être en conflit avec des modes de prise de décision ou de résolution de conflits qui relèvent de conceptions du monde précoloniales. En effet, dans beaucoup de cultures autochtones en Amérique, le consensus et les processus de guérison collectifs, tout comme les actions « guerrières », priment sur notre conception de la démocratie. Il ne faudrait donc pas présupposer que la démocratie directe est la panacée de l'action collective. Elle demeure une fonction politique de la culture étudiante, occidentale, bien qu'elle nous ouvre des portes pour élargir nos luttes.

Entre solidarité radicale, permise par l'expression en assemblée générale, et réformisme des institutions, les revendications de l'ASSÉ comportent encore bien des ambiguïtés colonialistes, qu'il est impossible d'énumérer en deux pages. L'association de groupes étudiants sur une base décentralisée et non coercitive (par rapport à l'instance commune, le congrès) reste un outil d'anticolonialisme dont l'ASSÉ peut être fière par rapport aux fédérations étudiantes. Cette démocratie directe permet, justement, une émancipation par rapport au legs de l'école coloniale. Son ancrage dans la culture syndicale, incontestablement blanche, patriarcale et coloniale (qui peut nier que les syndicats ne contribuèrent pas à pacifier la gouvernance de l'industrie nord-américaine, grande coupable dans le génocide actuel?) constitue une tendance dominatrice, qu'il faut combattre.

Il existe plusieurs pistes de solidarité qui peuvent être activement explorées et développées par l'ASSÉ, au sein même de sa mission et de ses revendications.

Notamment, la mission de l'ASSÉ contre la marchandisation de l'éducation l'oppose à la marche actuelle de l'État colonial. Elle constitue un outil de solidarité important quand vient le temps de bâtir des liens de solidarité avec des cultures traditionnelles en adaptation/assimilation au sein de la société marchande. Le positionnement du syndicat contre la rationalisation des cours et l'appauvrissement du cursus est aussi un atout, puisque une compréhension active des cultures autochtones, en plines mutations et en résistance au capitalisme, passe par l'élargissement de nos perspectives critiques et de l'éventail des cours offerts. Par exemple, l'ASSÉ pourrait inclure dans ses revendications une présence minimale de cours de linguistique autochtone, d'histoire populaire et d'anthropologie critique du mode de transmission occidental du savoir. Aussi, elle pourrait enclencher un réel processus de questionnement des privilèges propres au syndicalisme étudiant, le sien et celui des fédérations, par rapport à ses liens privilégiés avec les instances syndicales et partisans, qui véhiculent activement le discours de domination des élites qu'elle prétend combattre.

REVOIR NOS MÉCANISMES DÉCISIONNELS

Alex Desrochers, militant à l'ASSÉ depuis 2005

Au courant de la grève de 2012, la CLASSE c'est souvent fait critiquer dans la sphère médiatique sur sa vision de la démocratie. Le texte qui suite ne vise pas à revenir sur le principe de démocratie direct, bien au contraire. Cette démocratie qualifiée par certain de directe et par d'autres de participative est l'un des piliers de la grève de 2012. La chose est tellement vraie que la CLASSE a réussi à imposer son mode de fonctionnement et que le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que d'attendre une consultation des assemblées générales pour soumettre son offre. Sans l'organisation d'assemblée générale, jamais le mouvement de grève du printemps 2012 n'aurait eu cet ampleur. L'appropriation du mouvement par la base est sans aucun doute la cause de la longévité de la grève et la volonté de reconduire la grève pendant plusieurs mois. La CLASSE a aussi été critiquée pour son mode de décision trop lent. Les médias critiquaient qu'il fallait toujours attendre la fin de semaine suivante pour connaître la position officielle de la CLASSE sur les enjeux d'actualité, notamment la question de la violence au courant de la grève de 2012. Fort heureusement, il y avait des congrès toutes les fins de semaine et de nombreuses assemblées générales toutes les semaines permettant ainsi à l'organisation de s'ajuster régulièrement. Les étudiantes et les étudiants étaient mobilisés, il n'y avait pas d'impératif scolaire pour la vaste majorité des gens, il était donc possible de fonctionner ainsi. Mais avec la grève qui n'est plus, il est impossible pour l'ASSÉ de tenir des consultations toutes les semaines en congrès. Le rythme de décision ralentit et il faut parfois attendre plus de deux mois avant le prochain congrès. Il faut trouver des mécanismes décisionnels pour améliorer la prise de décisions entre les congrès et ainsi éviter de laisser les élu-e-s de l'exécutif ou des comités de l'ASSÉ dans le néant. Plus l'exécutif de l'ASSÉ et les comités sont laissés sans mandat, plus ces derniers et ces dernières ont

du pouvoir. Bien qu'il soit souhaitable d'avoir confiance envers notre équipe nationale, dans les faits on se rend compte que ce n'est pas toujours le cas et que les élu-e-s s'exposent à des critiques parfois virulentes. Avec la place importante des réseaux sociaux et de la liste de courriel ASSÉ-support, ces critiques prennent souvent des proportions beaucoup trop importante et s'avère parfois blessantes ou difamatoires. Le texte vise davantage à voir comment il serait possible d'améliorer le bon déroulement des congrès et d'impliquer davantage les associations dans le processus décisionnel de l'instance intermédiaire. La formule choisie est de présenter certains constats sur la démocratie à l'ASSÉ et ensuite d'examiner de quelles façons on pourrait régler ces problèmes.

RÔLE DES INSTANCES: LES CONSTATS

CONGRÈS

Les congrès sont longs, pénibles et lourds. C'est souvent le sentiment de plusieurs délégations à la sortie des congrès. Après deux jours de débats, de procédures, de bilans et de plénières sur tous les sujets, les délégations ont souvent l'impression d'être dépassées et certaines délégations moins expérimenté ont l'impression d'être laissé à elle-même durant cette instance. Pourtant, les congrès sont des moments qui devraient être privilégiés dans une organisation comme l'ASSÉ. Bien que pour certaines personnes, les congrès ont l'air de s'organiser tout seul, il n'est pas évident d'organiser de telle instance nationale. La situation locale n'étant pas égale sur l'ensemble de campus d'associations membres, l'organisation d'assemblées pour discuter des enjeux du congrès n'est pas la même pour toutes. Ainsi, on remarque sur certaines décisions, un décalage important entre certaines associations membres de l'ASSÉ, ce qui explique bien le nombre important d'abstentions sur certaines propositions « moins centrales » dans les plans d'action de l'ASSÉ.

Les statuts et règlements de l'ASSÉ prévoient trois congrès sur une base annuelle. L'un de ces congrès est le congrès dit annuelle. Ce dernier vise généralement à faire le point sur l'année qui vient de passer

ainsi que de voter les grandes orientations pour l'année qui s'en vient. C'est lors de ce congrès en particulier que les différentes délégations doivent être prêtes au maximum et avoir des positions d'assemblée générale claires sur la campagne que l'ASSÉ fera l'année prochaine. C'est aussi au cours de ce congrès que l'on procède aux élections générales et qu'on vote les prévisions budgétaires.

Les deux autres congrès prévu par les statuts visent normalement à faire le point sur l'état du plan d'action. Il permet de faire des bilans, de réviser certaines décisions et d'adopter des positions politiques ou appuyer certaines campagnes politiques. Dans les faits, mon expérience à l'ASSÉ m'a appris que chaque congrès est crucial malgré le fait que les mêmes débats y sont souvent refaits. On remarque aussi que dans la plupart des points à l'ordre du jour des congrès, il y a des bilans interminables et ce, sans compter le tour de table des délégations du début de congrès qui ont comme effet que le congrès ne commence jamais avant l'heure du midi le samedi. Dans l'idéal, l'ensemble des associations membres de l'ASSÉ produiraient un bilan de leur activité, les comités et conseils de l'ASSÉ feraient la même chose et les propositions dans le cahier de congrès serait accompagné d'un texte de réflexion et seraient soumis à l'avance pour consulter en vue des assemblées. Cela permettrait de réduire le nombre de mise en dépôt et aussi d'arrêter de toujours référer des questions aux assemblées locales. Je ne serais pas surpris d'apprendre que la majorité de position adoptée en congrès ne servent uniquement qu'à référer des questions aux assemblées générales locales. Il faut donc trouver une façon de faire en sorte que les congrès soient réellement de moment crucial pour l'organisation en se concentrant sur les décisions plus centrales dans le plan d'action.

CONSEILS RÉGIONAUX

Les quoi? Dans ces statuts l'ASSÉ possède une structure qui est à mes yeux très importante et qui possède un potentiel d'organisation incroyable. Les Conseils régionaux permettent, entre autres, une meilleure solidarité entre les associations géographiquement près l'une de l'autre. Ils permettent

aussi de se réapproprier l'exécution de certains éléments du plan d'action nationale pour organiser des actions sur une base régionale. Ces derniers permettent aussi l'intégration d'association non membre de l'ASSÉ ou de toutes autres organisations dans le but de faire des campagnes régionales qui leur sont propres. Les Conseils régionaux sont des organes flexibles qui n'existent pas si les membres d'une région ne désirent pas s'organiser sur une base régionale. Il est donc particulier de leur faire une place dans une instance décisionnelle de l'ASSÉ considérant que leur existence fluctue énormément. Même si les Conseils régionaux ont un rôle très pertinent au niveau organisationnel, leur rôle dans le Conseil de coordination est tout autre.

Mon impression est que ces conseils régionaux ne représentent personne et quand ils sont présents au Conseil de coordination, leur présence ne sert qu'à donner un « faux » appui de la base. Surtout que d'un point de vue démocratique, il existe une grande disparité entre les régions. La majorité des associations membres de l'ASSÉ sont situées dans la grande région de Montréal. Il est donc plus facile de s'organiser dans de tel conseil. Dans les régions comme le centre du Québec, les Laurentides, le Saguenay Lac-St-Jean ou encore l'est du Québec, se réunir nécessite plusieurs heures de transport, ce qui rend l'idée des conseils régionaux beaucoup moins attrayant. L'impact direct de cette disparité régionale, est que plus souvent qu'autrement, seulement la région de Montréal est présente dans le Conseil de coordination. Malgré les bonnes intentions présumées des délégué-e-s des différents Conseils régionaux, il est très rare que ces derniers aient des mandats clairs sur les propositions. Bref, la place des Conseils régionaux dans le processus décisionnel n'est qu'illusion pour s'assurer d'une réelle réappropriation des associations membres de l'exécution de plan d'action national.

CONSEIL DE COORDINATION

Le Conseil de Coordination (Coco) est sans aucun doute l'instance de l'ASSÉ la moins légitime d'exister, lorsqu'il est question de prendre des positions politiques. Elle réunit l'ensemble des membres des comités et des Conseils de l'ASSÉ ainsi que les

délégué-e-s des Conseils régionaux. Cette instance devait servir au moment de sa création à faire un dispatch des tâches pour réaliser le plan d'action du congrès. Par contre, le Coco se retrouve souvent à jouer un rôle politique sur certaines décisions qui doivent être pris entre les congrès. Bien que les gens sur les comités sont élu-e-s par le congrès et qu'ils y sont redevables, cela ne justifie pas leur rôle décisionnel politique. Les délégué-e-s des Conseils régionaux sont sensé-e-s jouer le rôle de « représentation » de la volonté des associations membres. Par contre, ces Conseils existent trop peu souvent et leur présence au Coco fluctue énormément. On ne peut donc pas compter sur eux pour apporter la volonté des associations membres pour évaluer les besoins réels et compenser les manquements par des textes bien ciblés dans l'ultimatum ou encore pour l'élaboration de formation pour les camps de formation.

D'ailleurs, le Conseil de coordination n'a pas toujours existé sous cette formule. Avant 2006, l'instance intermédiaire de l'ASSÉ s'appelait le Conseil interrégional (CIR). Les Conseils régionaux avait une place prédominante dans cette instance. Chacun de ces Conseils possédaient trois votes, ce qui faisait que ces Conseils pouvaient facilement se réapproprier cette instance. La transformation entre le CIR et le Coco visait principalement à s'adapter à la réalité. Les Conseils régionaux n'était pas présent dans toutes les régions du Québec où se trouve des associations membres et ne fonctionnait pas adéquatement pour répondre aux impératifs bureaucratiques de l'instance intermédiaire. Le CIR était principalement une instance d'attribution de tâches liées au plan d'action, alors la réforme du CIR en Coco visait s'adapter et à donner plus de pouvoir au comité. Considérant que l'instance ne sert qu'à attribuer des mandats, ce n'était pas bien grave de donner plus de place aux comités, qui dans les faits se voyaient accordées la quasi totalité des dites tâches.

Le CIR ne fonctionnait pas, alors on a tenté de le changer pour mieux. Maintenant que le Coco déficient, il faut, à mon avis, le changer radicalement. Ce ne sont pas de simples petites modifications qui permettront d'avoir une instance intermédiaire qui

répondra non seulement aux besoins des associations membres, mais qui rendra aussi notre structure beaucoup plus efficace.

COMITÉS

Sur le fond, il n'y a pas de problème avec les comités. La structure par comité fonctionne bien à l'ASSÉ et permet à un plus large éventail de personnes de s'impliquer. Il s'agit aussi d'un bon tremplin pour les personnes qui désirent potentiellement s'impliquer sur l'exécutif national. L'ajout du comité légal permet aussi d'élargir le champ d'action de l'organisation et d'être mieux outiller pour défendre les militantes et militants en cas d'arrestation, mais aussi face à des situations de répression sur les campus locaux.

Il manque à mon avis un comité qui permettrait de s'améliorer en tant qu'organisation. Un comité « écoles secondaires » permettrait à des militantes et militants des écoles secondaires de s'organiser sur leur campus. Il s'agit non seulement d'une initiative qui permettra d'élargir notre champ d'action, mais il mettrait aussi de mettre des ressources pour favoriser dès l'école secondaire des pratiques combatives. Ce comité pourrait viser à élargir les campagnes de l'ASSÉ dans d'autres institutions, mais aussi de les aider à s'organiser au local contre leur administration.

Il y a quelques années l'ASSÉ produisait un Ultimatum spécial pour les écoles secondaires. Ce dernier était diffusé au mois de mai et juin, à la fin des classes du cégep et de l'Université pour informer les jeunes sur l'ASSÉ et nos revendications. L'objectif était de cibler les jeunes de secondaire 4-5, qui fréquenteront sous peu le cégep, pour leur donner un avant goût de la lutte étudiante. Un comité écoles secondaires pourrait entre autre permettent un journal plus adapté à leur besoin en plus d'assurer une diffusion plus large dans les écoles.

Durant le mouvement de grève au printemps 2012 et pendant la grève de 2005 aussi, les étudiantes et étudiants des écoles secondaires sont sortis dans la rue pour nous appuyer. Je crois qu'il serait bénéfique

et avantageux d'être en mesure de les aider davantage dans leur démarche en mettant un peu de notre potentiel organisationnel dans leur projet.

LA CRÉATION DU CONSEIL CENTRAL: UNE SOLUTION À ENVISAGER

La création d'un Conseil Central (CC) pour remplacer le Conseil de Coordination (Coco) peut être une solution pour régler quelques-uns des constats énumérés dans la première section de cette réflexion, un CC basé sur la participation des associations membres de l'ASSÉ. Ce serait donc les associations de l'ASSÉ qui auraient un droit de vote dans cette instance. Les comités et conseil de l'ASSÉ perdre donc le pouvoir décisionnel qui leur était donné lors des réunions du Conseil de coordination.

L'objectif n'est pas de créer un second type de congrès dans les statuts et règlements. C'est pourquoi il est nécessaire de faire une répartition des pouvoirs adéquats pour éviter la redondance. Comme mentionné précédemment, le congrès est un moment privilégié qui nécessite une plus grande préparation à mon avis. Le congrès doit être, comme il est déjà mentionné dans les statuts de l'ASSÉ, le lieu des grandes décisions. Fixer les grandes orientations du regroupement, faire des modifications aux statuts, voter les campagnes annuelles ainsi que les grandes lignes du plan d'action. Il est important de conserver et de renforcer la culture d'assemblée générale dans les associations locales avant ces congrès.

Par contre, on passe un temps important dans les congrès à faire des bilans et des tours de table qui réduisent grandement le temps en congrès pour prendre les décisions importantes de l'organisation. Les associations étudiantes ont tendance à profiter des congrès pour tenter de tout définir dans le moindre détail le plan d'action. Il est tout à fait normal que les associations entrent dans les précisions lors des congrès, car sinon c'est le Coco qui tranche ces débats et les associations perdent donc leur pouvoir sur la finalité du plan d'action. La création d'un CC où c'est les associations membres qui ont le pouvoir permettrait, du moins je l'espère, de réduire

le temps de congrès sur les points mineurs et de laisser toute la place au débat de fond. L'objectif est donc de débureaucratiser le congrès.

Le CC aurait donc grosso modo les pouvoirs actuels du Coco. Il définirait les maquettes de l'ultimatum, les ateliers au camps de formation, définirait les priorités de recherche, ferait des élections intérimaires, etc. Une des différences avec les Coco actuels, c'est que le CC recevrait les bilans de l'exécutif sur leur travail en général, le suivi du travail dans les coalitions, le travail fait dans les médias, etc. Cela permet donc de favoriser un meilleur suivi au jour le jour des tâches nationales et d'éviter des bilans en congrès de plusieurs heures pour mettre tout le monde sur la même longueur d'onde.

Renforcer le rôle des associations membres autour d'une table d'un CC permettrait d'impliquer les associations étudiantes dans l'ensemble des décisions. Cela permettrait aussi aux militantes et militants des associations locales de bien comprendre l'ensemble des tâches à accomplir au national. Cela permet donc d'impliquer plus de militantes et militants des associations locales autant dans le processus décisionnel que dans l'attribution des tâches. Ce nouveau lieu de décision permettra aussi aux militants et militantes locaux d'apprendre le travail au national et ainsi permettre, je l'espère, que des militantes et militants des associations collégiales prennent des places sur le Conseil exécutif et sur les comités. Souvent les militantes et militants des cégeps ne se sentent pas prêt à faire le saut au national, soit par manque de temps ou par peur de ne pas être à la hauteur par manque d'expérience dans l'organisation. Le CC vise à pallier ce manque d'expérience en donnant un plus grand pouvoir et une plus grande connaissance de la structure et du travail à accomplir au national dès le début de notre implication. Cette instance vise aussi un plus grande participation que le Coco et ainsi une meilleure mise en charge collective du d'action de l'ASSÉ.

Maintenant, il est parfois difficile d'organiser des congrès. Trouver un lieu physique pour accueillir deux jours d'instance, prévoir la nourriture, le dodo et faire déplacer les délégations vers la même ville peut-être compliquer. Ainsi, le CC se voudrait une

instance un peu plus flexible. Les associations étudiantes à l'extérieur de la région où se tient la réunion formelle pourrait, suite à une demande formelle, participer au CC à distance soit par téléphone ou Internet. L'objectif est de favoriser la participation de tous et toutes dans ces instances. Par contre, le quorum fixé pour cette réunion doit en tout temps être présent dans la salle principale de l'instance. Autrement dit, même si des associations peuvent participer à distance, le quorum doit être constaté physiquement. L'objectif n'est pas de créer une instance téléphonique de toute pièce comme c'est le cas à la FECQ. Le but est simplement de permettre à des gens dans l'impossibilité de se déplacer de pouvoir participer.

Lorsqu'il se réunit, le CC fonctionnerait suivant le principe: un campus, un vote, et ce, même pour l'UQAM. Cela favoriserait de plus les associations universitaires à se coordonner entre elles et se donner un fonctionnement commun, qui pourrait les aider à participer d'avantage, et selon leur moyens, aux structures nationales.

Par contre, chaque association peut conserver un droit de proposition distinct dans l'instance en cas de positions contraires entre les associations. Les comités pourraient conserver un droit de proposition, mais perdraient leur droit d'appui et de vote. Il pourrait donc suggérer des débats à l'assemblée sans toutefois pouvoir forcer la tenue d'un débat. Les Conseils régionaux verraient leur pouvoir retirer dans cette instance pour les raisons énumérées dans les constats au début du texte. Par contre, ces derniers peuvent continuer d'exister pour s'emparer d'éléments du plan d'action et s'organiser sur une base régionale. Cela dit, les associations pourraient maintenant se présenter elles-mêmes dans l'instance intermédiaire.

Aussi, le quorum pour ces rencontres pourrait être plus bas que 50%. Considérant qu'il serait impossible lors de cette instance de revenir sur des positions de congrès, ne pourrait pas changer les statuts et règlements, la présence de l'ensemble des membres n'est pas nécessaire. Le quorum pourrait donc être fixé à 33% ou 40% par exemple. Il pourrait tout

de même être de 50%, mais il faudrait trouver une solution pour fusionner les associations modulaires ou départementales dans le compte du quorum.

Ces réunions pourraient se dérouler chaque mois ou mois et demi et durer un après-midi. La réunion pourrait avoir lieu chaque premier samedi du mois et commencer à 12h. Tout le monde espère que cette dernière termine vers de 18h, mais elle pourrait se prolonger en soirée si besoin est.

Le rôle du Secrétaire général du Coco serait aussi transformé. Le Secrétaire générale du CC aurait un rôle beaucoup plus important dans la structure. Plus d'instance, plus de délégations autour de la table. Le SG aurait un rôle de coordination important à faire et s'assurer de la présence des associations membres à l'instance. Il s'agit donc essentiellement d'une tâche de bureaucrate. Il pourra être épaulé dans sa tâche par le secrétaire à la coordination. On pourrait aussi envisager la possibilité que le SG rajouter au Conseil exécutif.

CONCLUSION

Lors de mon passage de militant à l'ASSÉ, j'ai découvert une association forte ayant un rôle social d'une importance capitale dans l'organisation et dans la consolidation de la gauche et de l'extrême gauche dans les cégeps et les universités. Notre organisation est en mesure de mener des luttes de masse sur des principes et des revendications critiquant parfois les fondements même de l'économie capitaliste. Peu d'organisations de masse peuvent prétendre réussir cet objectif. Ce texte et les recommandations qui suivent constituent selon moi des façons d'améliorer notre organisation. C'est pourquoi, j'aimerais participer à la réalisation des propositions que je mets de l'avant si le congrès est à l'aise avec le principe.

PROPOSITION EN VUE DU CONGRÈS D'ORIENTATION

1. Que l'ASSÉ mandate Alex Desrochers et... pour écrire une refonte des statuts et règlements ayant comme objectif de remplacer le Conseil de Coordination (Coco) par un Conseil Central (CC).

Que cette refonte vise essentiellement:

- Une meilleure division des pouvoirs entre le congrès et le CC.
- À donner une place importante aux associations membres en réduisant le pouvoir des comités et conseils.
- À trouver une solution pour éviter une trop grande concentration des votes de certaines universités en favorisant une plus grande cohésion entre ces dernières.
- À favoriser une meilleure intégration des associations à l'extérieur des grandes centres urbains.

Qu'une ou plusieurs ébauches de modification aux statuts et règlements soient présentée-s dans un congrès subséquent.

2. Que l'ASSÉ élabore un plan d'action pour intégrer les écoles secondaires à la structure ainsi que trouver des façons pour réseauter les militantes et militants des écoles secondaires. Ces actions peuvent se matérialisé comme suit:

- La création d'une plate forme Internet
- Facebook
- Journal secondaire
- La création d'un comité au sein du CC...

Que Alex Desrochers et ... soumettent un plan d'action lors d'un Conseil de Coordination subséquent.

LES NÉGOCIATIONS, PIÈGE À CONS?

Shanie Morasse, étudiante en histoire à l'UQÀM

Durant la grève étudiante printemps-été 2012, les négociations ont été un sujet très trendy. Tout le monde avait un mot à dire sur les négociations. «Oh le méchant gouvernement ne veut pas négocier», «Oh la CLASSE veut pas faire des efforts», «Oh une personne sur le Comité de négociation de la CLASSE ne veut pas négocier», «Oh il y a des gens de la CLASSE qui veulent négocier dans notre dos», etc. Alors pour rajouter à ce qui a été dit sur les négociations, eh bien je fais un texte de réflexion/bilan sur les négociations.

Lorsque j'ai décidé de me présenter sur le Comité de négociation c'était un geste de non-confiance envers la plus part des gens qui auraient voulu être sur ce Comité. Je crois que j'ai eu raison de me présenter et de ne pas faire confiance aux gens. Aller négocier avec le gouvernement, c'est entrer dans le territoire de l'ennemi et de jouer avec leurs armes. Ces armes là, nous ne les maîtrisons pas. Et heureusement que nous ne les maîtrisons pas parce qu'elles sont dégueulasses. La négociation, c'est tout sauf de l'honnêteté. Être honnête dans ce milieu, c'est se faire regarder avec des gros yeux par les « alliés » et se faire regarder comme une proie facile par l'adversaire. Il faut donc faire comme si on connaît tout, comme si on était plus fort que tout le monde, bref ne montrer aucune faiblesse. C'est ça la game des négociations.

Ce jeu du plus fort, lorsque tu es en haut de la tour de la Banque Nationale, à Québec, loin de tout, il est simple de s'y prendre trop au sérieux. L'adversaire tente de te déstabiliser de t'amener là où tu n'es pas à l'aise. L'adversaire t'endort avec de fonctionnaires qui disents des chiffres et ensuite il affirme que le temps presse, il y a un conseil des ministres demain! Vite sinon illes ne pourront pas traiter de la suggestion. Alors nous devons répondre que nous attendons le Congrès. Mais là vite, le gouvernement

à leaké des infos à un journaliste random qui spinne ça sur twitter, il faudrait réagir! (Voir ici une tentative de vous faire entrer dans l'atmosphère des négociations)

Dans le feu de l'action tout semble important et jamais du temps est offert pour réfléchir à ce qui se passe. Parce que si tu as besoin de temps pour réfléchir, c'est que tu ne dois pas être si certainE que ça de tes idées et de tes mandats, peut-être même que tu es faible finalement. Alors tout le monde bouge vite vite vite pour montrer qu'il est en contrôle. Alors que nous, n'étions pas pressés. Le terrain de jeu des négociations gouvernementales est en complète opposition avec le mode de fonctionnement de l'ASSÉ dans lequel il est conseillé de prendre des pauses, des caucus, bref de réfléchir.

Prenons l'exemple du fameux 24 heures de négociations qui a mené à la signature d'un truc qui disait qu'on avait parlé de tel et tel sujet qui portait le nom d'entente de principe. Pour ceux et celles qui étaient au Congrès où nous en avons parlé et celle et ceux qui étaient à l'Assemblée Générale de l'AFESH où j'ai présenté le truc ont pu voir mon malaise. Pour les autres, je peux tenter de l'expliquer.

Dans les deux cas, j'ai pleuré. J'avais honte devant le Congrès, alors je n'ai pas fait la présentation, j'étais au fond de la salle. Dans mon assemblée générale, j'ai dit que je ne voulais plus jamais qu'on y aille. Tout au long de ce round de négociation, j'étais la seule qui se battais contre le sujet de la discussion, la gestion de coupure. Les autres du Comité étaient contre la gestion de coupure comme solution, mais le sujet restait là en se disant qu'on pourrait peut-être baisser les frais de scolarité avec ce plan de gestion de coupure. Vous voyez, je vous disais plus haut que dans les négociations, nous n'avons pas le temps de penser, eh bien voilà la preuve. Nous nous sommes touTEs sentiEs mal de ce qui s'est passé. Je vous disais aussi que je ne faisais confiance à personne, cette histoire là en est aussi la preuve. Les gens se laissent emporter par le moment présent et cessent de penser à nos anciens mandats.

La première rencontre avec Line Beauchamp, nous étions préparés avec tous nos mandats, spécialement Philippe Lapointe qui connaissait vraiment mieux que moi ces dossiers là. Moi je n'avais qu'une idée en tête et c'était d'écrire les bilans détaillés de ce qui se passait à l'intérieur. De toute manière c'est désagréable comme ambiance, en écrivant les bilans, je pouvais m'éloigner de tout ce stress. Durant le 24 heures de négos, j'ai suggéré aux gens qui négociaient de prendre une pause pour faire dodo, parce que nous aurions pu quitter pour la nuit et recommencer le lendemain (pendant les autres négociations, nous avons le temps de dormir). J'étais en colère que personne ne m'écoute et le résultat encore fut que ce papier soit signé. Avec du recul, c'était facile dans ma position de dire ça, puisque je n'étais pas dans l'ambiance de stress. Bref, l'ambiance des négociations n'est pas favorable pour penser.

Deuxième chose, les médias. Je sais que j'ai comme biais de ne pas aimer les médias, mais les médias ont joué un rôle ô combien néfaste dans les négociations. Nous avons promis au Congrès d'avertir les associations étudiantes avant les médias. Cette promesse fut tellement dure à tenir. Les médias étaient partout, les gens veulent toujours parler aux médias. Ho la la. Je ne sais même pas comment aborder ce sujet sans être remplie d'un profond dégoût, entre autre envers certains élus de la CLASSE. Je devais toujours rappeler que nous devons envoyer le bilan (plein de fautes parce que je n'avais clairement pas le temps de corriger) Nous avons genre 10 minutes après la fin d'un round de négo pour envoyer le bilan tant attendu. Par la suite, les tournées d'appels permettaient de faire un bon résumé et parler avec les associations. Les tournées d'appels étaient la meilleure partie des négociations. Je pensais toujours aux associations étudiantes, j'avais envie de leur parler tout le temps. Quand les membres des négociations donnaient des informations à leurs amiEs avant qu'on ait envoyé les bilans aux associations, ça me mettait tellement en colère. Pour revenir aux médias, ils disaient tout et n'importe quoi, nous suivaient quand nous attendions en file pour acheter notre café et nos déjeuner en bas de la bâtisse de négociation. C'était harcelant de les voir là, en

bas, assis sur leur chaise de camping, attendant un scoop, en disant n'importe quoi espérant qu'on rectifie ce qu'ils venaient de dire. Et les gens du Comité médias et surtout Renaud Poirier St-Pierre² ne pouvait s'empêcher de jaser aux médias et de « juste leur donner du mangé mou pour qu'ils patientent » Alors que le Comité médias n'avaient pas le droit de parler aux médias des négociations tant qu'on ne leur avait pas donné notre OK. Renaud lui, les Ok, ce n'est pas si important, les médias semblaient plus important que des collègues ou les mandats ou toute. Si j'ai un conseil à donner pour d'éventuelles négociations, c'est de garder le Comité médias, ou n'importe quel porte-parole, loin des négociations. Les médias et ceux et celles qui font affaires avec eux empirent l'atmosphère.

Je sais que c'est très décousu ce que j'écris, je m'en excuse. C'est encore un sujet sensible et tellement de trucs sont liés dans cette histoire. Bref, pour faire quelques pistes de solutions, si jamais il y a un besoin de retourné négocié.

- N'y allez pas
- S'il faut vraiment y aller, trouvez un comité de négociation qui pense toujours au Congrès
- Faites en sorte que les négociations soient à Montréal. Toujours aller à Québec, c'est aussi l'isolement, le temps de déplacement, des mauvaises nuits de sommeil sur un sofa... Sauf si le Comité vient de Québec, mais pensez stratégiquement pour être surE que les gens ne soient pas isolés
- Les portes paroles ne sont pas en dedans, illes auront droit à un résumé et un bilan avant d'aller parler aux médias
- Ayez des rencontres avec les « alliés » avant d'aller en négociation pour au moins savoir ce qui se trame chez eux, et si un « allié » est prêt à tout laissé tombé il faut s'organiser pour ne pas le laissé seul avec le camp adverse, ni

le laissé maraudé entre alliés. Je parle ici de l'exemple de Léo Bureau-Blouin qui a même tenté avec son équipe d'environ 5 personnes de convaincre une personne de la FEUQ qu'un an de gel c'était ben en masse alors que ce dernier fumait une cigarette seul dehors. Heureusement que nous avons discuté avec ce membre de la FEUQ de la stratégie à avoir face à la FECQ.

- Nos ennemis historiques restent ennemis, mais je crois qu'on peut tenter, s'illes sont de bonne foi, de s'allier
- Mais, vous savez, négocier ça sert pas à grand-chose, mis à part de jouer à l'espionNE et de tout dire ce qui a été dit.

² J'ai hésité longtemps avant de nommer ton nom, mais maudit que quand tu as appelé un média, dans ma face, juste après que je t'aie dit non ça m'a fâché. De plus j'ai envie que les gens sachent ce que tu as fait, juste par transparence

ENSEMBLE, BLOQUONS LE MONTRÉALOCENTRISME!

Annabelle Berthiaume, étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal et ancienne exécutante à l'Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) de l'Université de Sherbrooke

Valérie Lépine, étudiante au baccalauréat en travail social à l'Université de Sherbrooke et ancienne militante du cégep de Drummondville.

Camille Toffoli, étudiante au baccalauréat en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal et ancienne exécutante à l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS)

Ayant toutes trois milité dans ce qui est communément appelé, au sein de l'ASSÉ, « les campus de régions », il nous semblait important d'adresser le sujet du montréalocentrisme en vue du congrès d'orientation. Notre texte se veut une piste de réflexion sur le sujet, mais tente également d'exposer notre vision des particularités du militantisme hors métropole et, dans cette optique, propose des pistes d'action. À titre indicatif les associations qui se retrouvent sur l'île de Montréal représentent 47% des membres de l'ASSÉ contre 53% pour les associations hors-Montréal³.

MONTRÉALOCENTRISME?

Le montréalocentrisme n'est pas un concept clairement défini. On y fait en général référence pour désigner une vision centrée sur la réalité montréalaise.

³ Les données sur le site Internet n'étaient pas à jour au moment de l'écriture du texte, la liste utilisée comportait 32 associations dont 15 associations sur l'île de Montréal et 17 associations hors-Montréal.

Ce phénomène a pour effet direct de créer une opposition avec le « non-Montréal », c'est-à-dire le reste du Québec communément appelé « les régions ». Au sein de cette dichotomie, on constate une grande méconnaissance des réalités non-montréalaises et des difficultés à inclure celles-ci au sein de l'ASSÉ.

Il est à noter que l'emploi de l'expression « les régions » pour désigner le « hors-métropole » ou, tel qu'utilisé couramment, « les régions éloignées », devient bien relatif dans son utilisation. En ce sens, nous avons fait le choix de ne pas utiliser, dans le cadre de ce texte de réflexion, cette expression qui paraît porteuse d'un sens plutôt péjoratif et ce, au-delà de sa définition plus formelle. Après tout, Montréal aussi est une région!

Concrètement, le montréalocentrisme peut se manifester de différentes manières, notamment par des discours réducteurs sur le « hors-Montréal » et les personnes qui y vivent, des couvertures médiatiques essentiellement centrées sur la réalité montréalaise, ou encore l'oubli des réalités dites rurales dans les politiques gouvernementales. L'ASSÉ n'échappe pas à ces dynamiques. Il n'est pas rare d'y voir des réticences à participer aux instances ou aux événements organisés à l'extérieur de Montréal, d'y voir des propositions qui oublient d'inclure l'ensemble des campus ou qui ne sont tout simplement pas inclusives pour les militants et militantes impliqués à l'extérieur du mouvement étudiant montréalais. Par exemple, une proposition d'utilisation du « Code Véronneau » dans le cadre d'une instance nationale ne fait que peu de sens pour les délégations provenant de l'extérieur de Montréal. Dans le contexte national, il est aussi constaté que le temps de parole de chaque groupe n'est pas réellement représentatif de la composition de l'ASSÉ; toujours à l'avantage des associations de Montréal.

De plus, une vision presque bucolique du reste du Québec persiste chez certaines militantes et certains militants, réduisant à des éléments très stéréotypés les différentes villes. Pourtant, les communautés des Drummondvilloises et Drummondvillois, des Saguenéennes et Saguenéens, ou encore des Campivalensiennes et Campivalensiens, constituent

des milieux de vie et des lieux d'enseignement porteurs d'une culture et d'enjeux politiques qui leurs sont propres.

Bien sûr, on ne peut nier que les contextes sont différents. La militance hors-Montréal a ses spécificités, ses défis, ses avantages et désavantages. Et malgré tout, force est de constater que la frontière entre les préoccupations logistiques et le montréalocentrisme peut être mince, parfois difficile à cerner. C'est pourquoi il faut considérer avec nuances les propos tenus dans ce texte. Or, un mouvement étudiant combatif et rassembleur ne peut se passer de ces militantes et militants et surtout, ne peut ignorer leurs réalités. Nous espérons donc que ce texte engendrera une réflexion sur nos pratiques et qu'il permettra d'outrepasser la perception partagée par plusieurs voulant qu'au-delà de l'Île, se trouvent seulement de vastes étendues sauvages et des communautés barbares et non-civilisées.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS

Dans cette perspective, il importe de commencer par dresser un portrait des réalités du militantisme étudiant hors Montréal, ne serait-ce qu'afin de déconstruire certains préjugés trop souvent véhiculés. Plus précisément, nous présenterons les trois principaux aspects qui sont ressortis du partage de nos expériences individuelles. Ceux-ci ne sont évidemment pas exhaustifs quant aux multiples réalités vécues, mais peuvent servir à une meilleure compréhension globale.

D'abord, force est de considérer que la taille du bassin de militantes et militants sur les campus est souvent plus réduite. Les personnes qui s'y impliquent se voient donc souvent attribuer des tâches diverses pour maintenir le mouvement en vie: de la distribution de tracts à l'organisation d'une assemblée générale ou d'une manifestation. Ainsi, elles sont forcées à la polyvalence, mais contraintes dans leurs volontés de « spécialisation ». Évidemment, cette réalité est généralement une bonne nouvelle, puisque les militantes et militants parviennent à accomplir des séries de tâches impressionnantes et

diversifiées. Cependant, elle ne permet pas de se perfectionner dans certains domaines qui pourraient être profitables, notamment en graphisme ou en mise à jour de site web. Surtout dans un contexte de post-grève, où l'ensemble des militantes et militants vivent de l'épuisement et où les associations étudiantes sont désertées par leurs membres. Alors, le « fardeau organisationnel » repose sur bien peu d'épaules. Et voilà une conjoncture peu propice à une campagne massive d'information sur les enjeux du Sommet sur l'éducation...

Cette flexibilité se traduit aussi dans la composition des groupes militants. Hors de Montréal, la création de groupes « affinitaires », à tendance libertaire ou féministe, par exemple, demeure souvent difficile. Ou encore, elle se fait au dépend de certaines instances, comme les conseils exécutifs. Ainsi, les étudiantes et étudiants relevant de différentes idéologies politiques et conceptions d'un mouvement de grève doivent travailler ensemble, avec les échanges riches et les conflits que l'on peut imaginer. Cet élément se reflète nécessairement sur le choix des actions et des revendications adoptées. La radicalisation de la lutte et des moyens de pression devient un défi dans ces conditions. Or, cette problématique n'est pas systématiquement prise en compte lors de nos concertations nationales. Plus encore, certains discours « montréalocentristes » se revendiquent de l'ensemble de la radicalité du mouvement étudiant, occultant les différentes tentatives locales. Par exemple, pendant la grève générale débutée au printemps dernier, un groupe de femmes de l'UQÀM s'est nommé Comité Femmes GGI, en oubliant sans doute que d'autres initiatives féministes prenaient forme hors de Montréal.

Enfin, l'éloignement relatif des associations tend à centraliser les informations qui circulent au niveau national autour des exécutants et exécutantes responsables des affaires externes. Par le fait même, l'association devient personnalisée par celle-ci lors des congrès et autres regroupements inter-associations. Cette réalité peut aussi se présenter à Montréal, mais les réseaux militants montréalais, se côtoyant plus souvent, souffrent probablement

moins de cette centralisation de l'information. Évidemment, cela témoigne également d'une culture affinitaire très forte à l'ASSÉ.

DES PISTES DE SOLUTION

Bien que la distance physique qui sépare la communauté montréalaise des campus situés dans le reste du Québec ne puisse pas être abolie et que celle-ci présentera toujours et inévitablement son lot de contraintes, nombreuses sont les nouvelles mesures qui pourraient être mises en place afin de minimiser les impacts négatifs de la géographie sur notre culture organisationnelle. Des mesures qui, ajoutées à celles qui prévalent déjà au sein de l'ASSÉ, donneront tout son sens à l'aspect national de notre organisation.

Depuis sa fondation, l'une des forces de l'ASSÉ fut indéniablement sa capacité à offrir à ses membres des formations variées et pertinentes, autant théoriques que pratiques. Selon nous, c'est aussi à travers cette voie que l'écart entre les cultures militantes montréalaises et « régionales » pourra être réduit. Au moins deux fois par année, l'ASSÉ organise des camps de formation d'une durée d'une fin de semaine qui représentent, pour les nouvelles militantes et nouveaux militants, une excellente occasion de développer leur argumentaire et d'enrichir leurs pratiques. Le seul bémol avec ce camp de formation: il n'est pas accessible pour un nombre important d'étudiantes et d'étudiants qui travaillent pendant les fins de semaines. Cela n'est pas si grave si l'évènement a lieu dans notre ville: nous pouvons tout de même assister à quelques ateliers. Pour les personnes résidant à Montréal, une fois sur deux, le camp de formation se déroule à proximité. De plus, ces personnes ont la possibilité d'assister à plusieurs formations organisées dans leur région tout au long de l'année. Pour celles résidant à l'extérieur de Montréal, elles n'ont la chance de voir leur ville, ou leur région, recevoir un camp de formation qu'une fois tous les deux ou trois ans. Suite à ce constat, sans nier la pertinence des camps de formation actuels, nous posons la question suivante: dans un désir d'accessibilité de la formation, ne serait-il pas plus profitable d'organiser, en début de chaque année,

des tournées de formation directement sur les campus locaux? Même si cela demande plus de moyens et d'organisation, est-ce que davantage de militantes et militants ne pourraient pas ainsi assister à des formations qui les aideraient à développer la culture militante au sein de leur association et dans leur région?

En outre, nous abordions précédemment la difficulté de développer une culture de lutte radicale dans les régions situées à l'extérieur de Montréal. Alors qu'à Montréal, l'organisation de perturbations économiques et d'autres actions directes s'apprend souvent par les paires, la situation des associations étudiantes régionales exige souvent des formations spécifiques pour que de telles pratiques se perpétuent de cohorte en cohorte et ce, même en dehors de moments forts de mobilisation comme un grève générale illimitée.

Évidemment, ce type de connaissances s'acquiert surtout par la pratique concrète. Il ne pourrait donc qu'être bénéfique d'organiser davantage de manifestations nationales à l'extérieur de Montréal et surtout, d'impliquer les militantes locales et militants locaux dans la planification et la logistique des évènements (sécurité, discours, etc.). Même si cela peut sembler plus compliqué que de laisser uniquement les personnes expérimentées dans l'organisation de manifestations s'en charger seules, une telle façon de fonctionner permet aux militants locaux et militantes locales d'acquérir de l'expérience dans l'organisation de manifestations et manifestations d'envergure. Ainsi, elles et ils deviendront plus autonomes et efficaces dans la coordination d'évènements, locaux, régionaux ou nationaux.

Par ailleurs, bien qu'il soit, pour des motifs logistiques évidents, difficile d'inclure pleinement des personnes vivant à l'extérieur de Montréal au sein de l'équipe nationale, plusieurs gestes d'ouverture pourraient être posés afin de favoriser leur implication ponctuelle dans les évènements, publications et autres tâches relevant du national. Les discours et la rédaction d'articles constituent les exemples les plus évidents. Bien souvent, la rédaction d'articles pour l'Ultimatum et la présentation de discours lors de manifestations nationales sont confiées à des

personnes connues, souvent proches, de l'équipe nationale. Pourtant, plusieurs militantes et militants impliqués sur des campus locaux, notamment sur ceux situés à l'extérieur de Montréal, pourraient s'acquitter efficacement de telles responsabilités. Pour cela, toutefois, il faudrait faire des appels larges (lancés sur ASSÉ-SUPPORT ou directement aux associations locales) afin d'élargir notre bassin de personnes désirant s'impliquer ponctuellement au national. La méfiance souvent éprouvée par rapport à ceux et celles dont nous ne connaissons pas la totalité du parcours militant est tout à fait normale, mais nous pourrions souvent être agréablement surprises et surpris par les compétences d'étudiantes et d'étudiants que nous ne côtoyons que très peu.

Nous avons tout juste mentionné l'utilisation d'ASSÉ-SUPPORT; c'est d'ailleurs par une utilisation plus répandue de cette liste de diffusion que la situation nationale pourrait être plus facilement connue des personnes militant à l'extérieur du milieu étudiant montréalais. Actuellement, toute personne voulant figurer sur cette liste de diffusion doit en faire la demande individuellement à la permanence de l'ASSÉ. Les délais et les inconvénients liés à cette méthode peuvent sans doute nuire à l'adhésion de nouvelles personnes sur cette liste de diffusion. La preuve, un faible taux de militantes et militants des campus locaux y sont abonnés, ce qui fait que les responsables aux affaires externes sont parfois les seules personnes au courant de la situation nationale. Ne serait-ce pas une bonne chose si, au début de chaque nouvelle session, nos exécutifs, nos comités mobilisation, le comité exécutif ou la permanence de l'ASSÉ se donnait pour tâche de demander à chaque association membre la liste des adresses courriel de l'ensemble de membres des exécutifs locaux ainsi que des militantes et militants désirant recevoir les messages envoyés sur ASSÉ-SUPPORT? Cela favoriserait sans doute l'accès à l'information pour les personnes impliquées à l'extérieur de Montréal et n'ayant que peu de liens avec l'équipe nationale.

Bref, il nous semble que le mouvement étudiant, et plus particulièrement l'ASSÉ, a tout à gagner en réfléchissant à différentes stratégies pour contrer sa culture montréalocentriste. Or, cette réflexion devra

d'abord s'accompagner d'une réelle conviction que les réalités hors-Montréal sont importantes, voire incontournables, et que les négliger entraînerait une perte importante de potentiel au sein de l'ASSÉ. Car la construction d'un réel rapport de force ne sera jamais possible sans une forte mobilisation à l'extérieur de Montréal. Face à ce constat, il est essentiel de non seulement changer notre vision des choses, mais également de la transposer en mesures concrètes. Car les lendemains qui chantent ne se feront pas sans l'ensemble des militants et militantes!

LETTRE DE DÉMISSION DU COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES: PROBLÉMATIQUES, RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

Myriam Tardif, Rushdia Mehreen et Beatriz Munoz

Aux étudiantes et aux étudiants membres de l'ASSÉ, à tous ceux et celles avec qui nous avons partagé des moments intenses dans les derniers mois...

Ça fait déjà un moment que nous fréquentons le mouvement étudiant québécois, tout particulièrement celui qui gravite autour de l'ASSÉ. Nous avons été agréablement surprises et fières de ce que nous avons pu réaliser ensemble. La grève, oui; mais aussi tout le travail accompli à travers des principes de démocratie directe afin de faire vivre ces principes et ces revendications que nous avons adoptés ensemble.

Comme plusieurs, nous sommes habitées par le désir profond d'incarner un changement social radical, pour un monde plus juste et égalitaire; et ce tant dans le monde de l'éducation que dans la société en général, et à travers les années, ensemble, nous avons réussi à rassembler un grand nombre de personnes autour de ces pratiques et valeurs progressistes.

C'est ce qui nous a donné envie, chacune à des moments et pour des raisons différentes, de s'impliquer dans l'équipe nationale de l'ASSÉ, question de mettre de l'eau au moulin de cette belle machine contestataire.

Cependant, bien que ces principes soient toujours aussi importants pour nous et que nous croyons que l'ASSÉ et les militantes et militants qui la forment ont le potentiel d'accomplir de grandes choses, pour nous, la lune de miel est terminée.

Malgré les valeurs de justice sociale qui sont mises de l'avant par l'ASSÉ, il y a une difficulté à l'intérieur de ces structures d'incarner ces mêmes valeurs. Nous sommes des personnes engagées dans des luttes aux facettes diverses qui s'ancrent dans des valeurs anti-oppression... et malheureusement il semble que pour nous il est présentement impossible de faire ce travail à l'intérieur de l'ASSÉ.

Nous avons énormément de respect et d'admiration pour les militantes et les militants de l'ASSÉ et nous pensons que cette organisation saura se transformer. Si nous écrivons cette lettre.zine, c'est dans le but de partager avec vous nos expériences et les problématiques que nous avons vécues au cours des derniers mois afin de susciter des réflexions. Peut-être que cela pourra aussi aider à jeter un nouvel éclairage sur les diverses démissions qui ont eu lieu au cours des derniers mois (et à travers les années).

Bref, ami.e.s, collègues, camarades, nous démissionons du comité aux luttes sociales.

Rappelez-vous en lisant notre lettre que ce n'est pas le fait de nommer un problème qui le fait exister, au contraire, c'est en ouvrant la communication sur des enjeux parfois complexes et tortueux que nous pouvons trouver des solutions. Bref, bien que des sujets épineux et difficiles seront abordés, notre objectif n'est en aucun cas d'attaquer, d'insulter ou d'humilier qui que ce soit.

Ce processus vise plutôt à rendre compte d'événements qui sont arrivés et d'oppressions qui ont été vécues afin que l'on puisse les nommer et les analyser dans le but de trouver des solutions collectivement. Loin de nous l'idée de jeter un voile de honte sur le travail de nos camarades, ce que nous voulons, c'est ouvrir un dialogue pour permettre une transformation de nos pratiques. Nous avons mis beaucoup d'énergie à écrire ce texte afin que notre message soit reçu sans se heurter à des levées de bouclier et que l'on puisse ouvrir le débat. C'est pourquoi à la fin de cette lettre, nous proposerons des pistes de réflexion pour dépasser ces problématiques et nous amènerons des débuts de recommandations.

Malgré l'adage qui dit qu'on ne doit pas tenter de changer ceux et celles qu'on aime, nous croyons qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour que l'ASSÉ se transforme en un espace réellement inclusif, solidaire, émancipateur et où la militance serait vraiment agréable. C'est pour cette raison que notre démission prend la forme d'une lettre.zine de réflexion pour le congrès d'orientation: nous croyons que cela pourrait apporter des éléments importants dans le but de repenser le travail qui se fait à l'ASSÉ.

P. S.: Nous avons choisi le format lettre.zine pour que cela traverse le temps et l'espace, et pour que cette réflexion puisse servir à plusieurs personnes. (et aussi peut-être parce que c'est plus accessible et agréable à lire)

LE COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES

Pour ceux et celles qui ne nous connaissent pas, sachez que le comité aux luttes sociales était composé depuis juin dernier de deux élues et de quelques collaboratrice et collaborateurs.

Notre petit comité était composé majoritairement de femmes étudiant au 1er et au 2e cycle, provenant de l'UQAM, Concordia et de l'Université de Montréal, en linguistique, en géographie/urbanisme et en anthropologie. Nous sommes des personnes de langues et d'origines diverses.

IL ÉTAIT UNE FOIS

Le Comité aux luttes sociales (CLS) tentait d'apporter à l'intérieur de l'ASSÉ des analyses anti-oppression, anti-racistes, anti-coloniales, anti-impérialistes et bien d'autres, afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture sociale québécoise et le contexte mondial. Par notre travail, nous avons tenté de créer des liens entre les enjeux qui touchent l'éducation et les nombreuses luttes qui traversent nos vies. Par le fait même, le comité a parfois apporté des critiques sur le fonctionnement interne de l'association, ce qui est selon nous essentiel pour une organisation progressiste afin de s'assurer que nos pratiques correspondent à nos idéaux.

Cependant, nous avons déjà entendu des commentaires décrivant ce comité comme un groupe affinitaire. Notre hypothèse est qu'il s'agissait d'un des seuls comités à l'ASSÉ qui travaillait sur des projets en dehors des lignes directrices de la campagne nationale. Non, nous ne produisions pas les affiches des manifestations et nous ne faisons pas que "créer des relations internationales pour l'ASSÉ", mais ce travail de vigilance et d'élargissement social de la lutte était tout aussi important selon nous.

Cette situation nous a laissé l'étrange impression d'être considérées comme des outsiders. Pourquoi? Nous ne le savons pas exactement... Parce que nous n'étions pas des gens fréquentant les mêmes cercles d'amis? Parce que nous venions d'autres milieux? Ce que nous savons, c'est que lorsque venait le temps de présenter ou de faire approuver nos projets, il fallait beaucoup plus d'énergie et de préparation que pour d'autres comités... sauf si les propositions étaient amenées par des personnes charismatiques ou disposant déjà de beaucoup de capital social dans l'organisation.

Nous avons l'impression que certains mandats de l'ASSÉ ont été et sont encore folklorisés, dans le sens qu'ils servent surtout de décorations. On les dépoussière une fois de temps en temps, quand c'est gagnant, et sinon, on reste sur la ligne directrice; la gratuité scolaire. Bien sûr, il est normal que la majorité de l'énergie soit mise sur cette lutte, après tout il s'agit de notre campagne nationale. Cependant, si nous voulons vivre en cohérence avec nos valeurs et principes, nous devons concevoir la gratuité scolaire comme projet dans une perspective féministe, anti-raciste, anti-oppression, anti-impériale, anti-coloniale...etc etc etc. **Il ne s'agit pas de luttes secondaires, ce sont des analyses que nous devons faire vivre dans tous nos projets.** Parfois, lorsque nous amenions ces critiques, nous avons eu l'impression de n'être pas entendues. On s'est aussi déjà fait reprocher de ne simplement pas comprendre la stratégie. Rappelons que ces critiques ne sont pas des attaques; ces critiques viennent du désir d'améliorer l'organisation. Elles cherchent à être constructives plutôt que destructives.

On s'est fait aussi quelque fois reprocher de ne rien faire ou de n'être pas assez actives. Souvent le mythe historique voulant que le comité luttes sociales n'ait jamais rien fait de significatif était évoqué dans les discussions informelles. Est-ce vrai, ou serait-ce plutôt le résultat d'une très mauvaise communication entre ses membres et ceux et celles des autres comités?

Peut-être est-ce qu'il serait intéressant ici d'intégrer la définition et les mandats du comité aux luttes sociales:

« Il voit au développement d'un réseau de communication et d'action avec les autres organisations syndicales et communautaires pertinentes du Québec et d'ailleurs, de même qu'avec les organisations étudiantes au niveau international. Pour ce faire, le Comité assure la présence de l'ASSÉ aux diverses réunions d'organisation et effectue le suivi avec les instances concernées (Congrès, Conseil de Coordination, Conseil exécutif).

Il effectue aussi des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture sociale québécoise et le contexte mondial. Le Comité travaille en étroite collaboration avec le ou la Secrétaire aux relations externes et le ou la Secrétaire aux communications en ce qui a trait au suivi de l'actualité sociale. »

(Statuts et règlements de l'ASSÉ p.18)

Nous croyons avoir travaillé avec ardeur à la réalisation de ces mandats, vous pourrez le constater en vous référant aux deux bilans que nous avons produits entre juillet et décembre 2012. Dans un monde idéal, nous aurions préféré pouvoir travailler davantage à faire de la recherche, mais les effectifs réduits du comité nous ont empêché de mettre ce projet à l'avant plan.

De plus, nous avons perçu un certain mépris envers les étudiant-e-s racisé-e-s, allophones ou anglophones; comme si leur capacité à bien comprendre les enjeux et les débats était mis en doute, entre

autre lors des conseils de coordination. Certain.e.s ont eu l'impression d'être considéré-e-s comme moins intelligent.e.s, du fait de la différence de langue ou de la façon de s'exprimer. Peut-être que ces personnes n'ont pas la même expérience que d'autres dans les milieux militants francophones, mais leur vécu et expériences d'implication sociale sont tout aussi valables. Et surtout, ça ne veut pas dire qu'ils et elles n'ont pas les mêmes idées ou les mêmes capacités de réflexions que d'autres.

Nous avons eu l'impression qu'on s'adressait toujours prioritairement aux personnes blanches du comité... serait-ce parce que la communication semblait facile avec eux et elles? Comment peut-on diversifier les élues de l'équipe nationale et les exécutant-e-s des associations étudiantes? Pourquoi ne voit-on pas d'étudiant-e-s racisé-e-s au congrès et dans les autres instances et activités de l'ASSÉ, alors qu'ils et elles sont nombreux et nombreuses dans nos collèges et universités membres? Quelle place ouvre-t-on pour eux et elles? L'expérience des personnes racisé.e.s/non-francophones du comité aux luttes sociales et d'autres étudiantes et étudiants que nous connaissons nous laisse croire qu'il n'y aurait pas beaucoup d'ouverture pour eux et elles.

Les membres racisé-e-s du Comité aux luttes sociales hésitaient systématiquement à aller au Conseil de Coordination. Y aller était comme une punition (beaucoup plus que pour les autres élu.e.s non-racisé-e-s). L'ambiance et les rapports de domination vécus lors de cette instance sont clairement des éléments sur lesquels réfléchir pour les améliorer. Un.e gardien.ne du senti pourrait certainement contribuer à aider certains de ces éléments. Dans un monde idéal, bien sûr, nous devrions toutes et tous être conscient-e-s de ce qu'on dit et de comment ça peut heurter des gens, mais bon, si on trouve que c'est nécessaire d'avoir des gardien.ne.s du senti lors des congrès, il devrait absolument y en avoir un.e au conseil de coordination.

Dans d'autres communications entre les militant-e-s, en personne ou sur la liste de diffusion de l'ASSÉ, on soulève la question de la prise de décisions au conseil de coordination. Si nous nous penchons

sur cet aspect, il faut absolument se pencher sur les rapports de pouvoir et de dominations perçues et vécues; des ancien-ne-s versus les nouveaux et nouvelles, des francophones versus les non-francophones, des comités et conseils ayant un capital social prédominant versus d'autres, etc.

Aussi, simplement l'existence d'un « comité aux luttes sociales » nous sonne une cloche. Un peu comme l'existence du comité femmes (Vous pourrez voir leurs réflexions similaires dans leurs différentes lettres de démission ces dernières années). Le fait que ces comités existent, implique que, soit l'analyse n'a pas été assez intériorisée par les membres de l'association pour qu'ils et elles y aient recours systématiquement sans la présence d'un comité qui s'y penche, ou peut aussi nuire à cette intériorisation en donnant l'impression que ce comité se chargera de faire le travail.

Nous devons réfléchir à savoir comment collectivement nous voulons incarner ces valeurs, féministes, anti-oppression, anti-raciste? Il faudra bien sûr de la pédagogie et une bonne diffusion d'informations. C'est ce que nous avons essayé de faire, et nous espérons avoir réussi un tant soit peu. Cependant, nous ne voulons pas faire des listes d'épicerie de solidarités disant que nous sommes solidaires avec telle ou telle lutte. Nous voulons réfléchir à nos structures, à nos relations, et aussi à la place que nous faisons aux réflexions qui sortent du cadre de la lutte étudiante. **Nous ne pouvons pas lutter contre tout, et ça n'est pas l'objectif, l'objectif est de changer la manière même dont nous luttons, car le plus grand changement commence là.** C'est sûr que ce n'est pas facile, parce que nous vivons dans ce système, mais dans l'idéal, on devrait chercher à éviter de reproduire les mécanismes d'oppression et de violences invisibles. C'est pourquoi un argumentaire anti-oppression, anti-raciste, anti-coloniale doit être développé et vécu à l'ASSÉ de l'intérieur. Pour cela, bon, soit nous pouvons tenter d'incorporer cette analyse à tous les comités, ou accorder plus d'autonomie au comité luttes sociales.

LES PROBLÉMATIQUES EN GÉNÉRAL, RAPPORTS DE POUVOIR & CIE

(Les points suivants ne sont pas en ordre hiérarchique d'importance. On n'aime pas ça nous autres, la hiérarchie! Vous non plus, nous savons...)

Chère ASSÉ, nous en avons assez de ta **HIÉRARCHIE**. Oui oui, c'est triste je sais, mais celle-ci est sournoise, elle se glisse partout. Évidemment c'est normal, la hiérarchie fait partie inhérente du monde moderne capitaliste (ou peut-être, devrions-nous dire néo-libéral puisqu'il est mal vu de parler de capitalisme à l'ASSÉ), comme nous. Ainsi, la hiérarchie se faufile souvent au cœur même d'où nous avons tenté de la repousser.

Nous trouvons que l'exécutif a trop de poids et de pouvoir. Est-ce une problématique structurelle? Peut-être. Trop souvent à notre goût nous avons entendu des « votre rôle est de prendre des décisions! Interpréter vos mandats! » lors de congrès, ou des « Vous n'avez pas de mandats pour prendre ces décisions », dépendamment de ce que les têtes pensantes veulent faire adopter comme ligne directrice de l'organisation. Quelques événements nous sont restés en travers de la gorge.

Le manifeste de l'été 2012. En y repensant bien, n'y avait-il pas de grosses relations de pouvoir entre l'exécutif et les délégations, quand ces dernières demandaient de participer davantage au processus de rédaction et que le premier leur répondait qu'ils et elles ne leur faisaient pas assez confiance, que ce serait trop long, qu'il fallait les « laisser-faire »?

Et la participation au sommet. Nous nous excusons de revenir là-dessus, nous savons qu'on ne veut plus en parler, mais nous en avons entendu des vertes et des pas mûres. Lors du congrès où allait être décidé la participation de l'ASSÉ aux Sommets de l'éducation supérieure du PQ, certain-e-s membres de l'exécutif national ont pris beaucoup de place au micro pour expliquer aux délégations des associations membres comment celles-ci devraient voter. « Pas besoin de mandats, votre job c'est de prendre des décisions. Je vais vous montrer comment voter.

Dépêchez-vous. » L'exécutif, ou n'importe quel exécutif évidemment, a en soi, un grand pouvoir symbolique et culturel. Il exerce beaucoup d'influence. Évidemment, c'est une relation à deux, nous ne pensons pas que les délégations ont obéi les yeux fermés, mais dans le doute, nous émettons certaines réserves...

De plus, les relations entre les comités, entre les membres des comités et l'exécutif, que ce soit dans les conseils de coordination ou ailleurs, dépendent beaucoup des personnalités de chacun et de chacune. Ce n'est pas tout le monde qui peut bien s'entendre, nous en sommes conscientes. Par contre, nous croyons que tout le monde devrait pouvoir se sentir à l'aise de militer ensemble, même s'il ne s'agit pas de grands ami-e-s, et ainsi, il faudrait peut-être penser à des structures permettant de nuancer les relations de pouvoir basées sur l'amitié ou le manque d'affinités.

Il s'agit des mêmes relations que nous avons pu observer dans les **conseils de coordinations (CO-COs)**. De plus, dans une petite salle avec moins de monde, où les gens se connaissent, les relations de pouvoir sont peut-être plus aptes à se produire, certaines d'entre nous en ont fait l'expérience.

Encore une fois, nous n'insinuons pas que les militant.e.s ou des élu.e.s obéissent à l'exécutif, ou que l'exécutif est une bête méchante qui tente de subordonner tout le monde à ses désirs. Mais non, sinon nous ne prendrions pas la peine de vous écrire. C'est bien là le concept de Bourdieu non? La violence symbolique, celle qui s'exerce de manière invisible, sans être voulue, ni perçue...peut-être que nous reléguons trop de poids (ce qui peut d'ailleurs être lourd à porter, j'imagine qu'ils et elles se reconnaîtront) à ce comité exécutif, et que finalement, on se dit qu'ils et elles sont les mieux placés pour savoir quoi faire étant donné que ce sont eux et elles qui détiennent le plus d'informations.

Parlons pour nous-même, il est difficile d'organiser des événements internationaux quand l'exécutif hésite à partager avec nous leurs contacts et réseaux à l'international, par exemple. Et combien savent qu'il existe des « wikis » pour

chaque association étudiante, contenant plusieurs informations sur celles-ci? C'est une bonne idée, mais ceux-ci devraient être publics et disponibles à tous et toutes, non?

Nous croyons que cette hiérarchie des responsabilités, des droits de veto informels et des informations est néfaste à long terme, pour tout le monde. Nous ne croyons pas que des relations patronales devraient se mettre en place dans une organisation où tout le monde veut s'engager à fond et le fait de manière bénévole.

ACCUEIL ET INCLUSION

Il y a aussi une **problématique organisationnelle**, selon nous. En ce moment, **il n'y a pas de structures d'inclusion** pour les militant.e.s nouveaux et nouvelles, ou simplement pour les militant.e.s différent.e.s (pour quelque raison que ce soit), qui ne correspondent pas à l'homogénéité habituelle propre à l'ASSÉ. Ce qui fait que le pouvoir reste souvent dans les mains des mêmes, ceux et celles qui ont les bons ami.e.s, des gens près des élu.e-s de l'ASSÉ. Le phénomène de clique UQAM comme on l'a appelé jadis. Nous ne croyons pas que le problème, c'est l'UQAM (on l'aime bien l'UQAM!). C'est plutôt le manque de mécanismes d'inclusion. Cela fait que ceux et celles qui ont le plus d'ami.e.s ou du moins, le meilleur charisme, les meilleures relations, gagnent un capital culturel énorme et voient leurs aspirations se réaliser très rapidement.

Évidemment, les cliques, les gangs, les amitiés, c'est normal, souhaitable, génial! Sauf que le cercle est plutôt fermé, et pour que des personnes d'autres cercles veuillent et puissent s'impliquer dans l'ASSÉ, pour que celle-ci devienne ouverte, diversifiée et hétérogène, il y a besoin d'espaces et de structures pour cela. Pour ceux et celles qui n'étaient pas au "party de la veille", c'est très difficile de faire accepter une idée nouvelle, un nouveau projet qui diverge un peu de la ligne directrice, qui n'a pas déjà été discuté au préalable autour d'une bière.

Nous constatons aussi, que l'ASSÉ n'existe pas en vase clos. Nous voulons dire par là que ses militantes et militants sont tout aussi socialisé-e-s

dans le monde actuel que n'importe quelle autre personne. Oui, sensibilisé, avec une belle réflexion critique, mais il est normal que les analyses féministes, anti-oppression ne soient pas complètement intégrées par tout le monde, de la même manière et à différents niveaux. **C'est pourquoi nous pensons que des organes de vigilance et de critique envers les pratiques dans le mouvement étudiant, au national et au local, sont essentiels, pour l'instant.** Cela n'empêche pas que nous devons collectivement travailler à une réflexion profonde sur ces relations pour les changer, pour faire advenir le changement que nous voulons voir advenir dans le monde.

PRODUCTION CAPITALISTE

Il en va de même de la **performance capitaliste et du désir de production.** Ce n'est pas tout le monde qui peut accomplir du travail bénévole comme 10 chevaux sans dormir et sans manger (bon on exagère), est-ce que ça veut dire pour autant qu'on veut que ces personnes qui ne peuvent pas accomplir autant ne s'impliquent pas au national? Combien de fois dans les lettres de démission avons-nous lu « je n'ai plus le temps, je suis épuisé ». Pourquoi n'acceptons-nous pas les personnes qui produisent en-dessous d'un certain seuil ou pourquoi ces personnes ne se sentent-elles pas acceptées? Et en parlant de productivité, performativité, il serait grand temps de réfléchir sur **la fréquence des instances, leur nombre, leur longueur, les conditions dans lesquelles est sont faites etc.**

La réflexion a déjà été amorcée par les élu-e-s allant dans les conseils de coordination et nous pensons que c'est une bonne voie de réflexion. Plus de réunions de 8 heures qui se terminent à 1h30 du matin les mercredis aux 2 semaines! C'est clair qu'avec un tel rythme on exclue toutes les personnes (les parents-étudiant.e.s, les étudiant.e.s à temps plein, qui travaillent, etc.) qui ne peuvent pas consacrer tant de temps à l'implication militante. Or, cela devient un cercle vicieux où seul les gens qui sont disponibles peuvent être élus et où ceux-ci s'épuisent à travailler pour 10!

De plus, nous croyons qu'une relation de « sous-traitance » peut se créer en raison d'un **manque d'autonomie des comités, ainsi que d'un certain contrôle de l'exécutif, notamment lié à leur droit de veto informel.** Prenons l'exemple du message écrit en solidarité envers le peuple palestinien à Gaza. Il s'agissait d'une initiative du comité aux luttes sociales, qui un vendredi soir, en quelques heures a rédigé une lettre de solidarité qui visait, entre autres, à appeler à la manifestation de soutien du dimanche suivant. Et bien, avant de passer par tous les stades de vérification et d'approbation, la lettre et l'appui à la manifestation n'ont été envoyés que le dimanche matin, quelques heures avant la manifestation. Donc, le message de solidarité est devenu une sorte « d'outil » qui a plus servi l'image de l'ASSÉ que comme outil mobilisateur pour rallier des militant.e.s, et montrer l'appui dans la rue.

Nous devons nous poser la question sérieusement, **est-ce que l'exécutif sait mieux qu'un autre comité quels sont les rôles et mandats de l'ASSÉ, ou quelle est la meilleure stratégie à adopter? Qui est l'ASSÉ au final? L'exécutif? L'équipe nationale? Les étudiants et les étudiantes?** Il ne s'agit pas d'une affirmation, mais d'une réflexion... Souhaitons-nous vraiment autant de relations inégales dans une organisation militante bénévole?

Nous ne voulons pas de patrons, ni de patronnes, nous voulons militer ensemble sur un même pied d'égalité.

Puisque nous nous opposons à la marchandisation du savoir, nous accordons une grande importance à la fluidité des idées et à la démocratisation des connaissances. Loin de nous l'idée de réclamer la propriété intellectuelle du travail qui a été fait par les membres du comité aux luttes sociales, mais nous voulons nommer que nous avons parfois ressenti un flagrant manque de reconnaissance de notre travail.

À titre d'exemple, lorsque nous avons amené l'idée de participer activement à la grève mondiale, nous avons été reçu.e.s plutôt froidement par le reste du conseil de coordination et nous avons eu l'impression que nos idées étaient ridiculisées par nos pairs. Malgré tout, nous avons amorcé la

mobilisation (production de textes de réflexion et de tracts, présentations lors des congrès, ateliers sur l'anti-impérialisme, etc. ...), ce qui a participé à créer un certain enthousiasme sur le terrain pour la grève mondiale. Suite à l'intérêt démontré par les associations locales, le congrès de l'ASSÉ a adopté une journée de grève, ainsi que l'organisation d'une manifestation nationale le 22 novembre, qui fut un succès flamboyant.

Nous aurions apprécié avoir plus de support dès le départ pour ce projet... et à défaut d'avoir senti du soutien, il aurait été agréable que notre travail soit reconnu. Cette expérience nous laisse l'impression que lorsqu'une personne ou un petit groupe d'individu a une idée novatrice et inattendue, elle doit « faire ses preuves » dans l'adversité. Par contre, si les dites idées connaissent un certain succès, c'est l'ensemble de l'organisation qui profite du crédit politique de ces initiatives.

S'il est bien de se questionner sur des projets qui peuvent sembler marginaux, il faudrait faire plus attention à ne pas marginaliser les gens qui apportent ces idées sur la table. Sans avoir besoin de se faire flatter dans le dos éternellement, il aurait été agréable que soit reconnu explicitement le travail qui a été accompli, mais aussi les difficultés qui ont dû être surmontés.

PISTES DE RÉFLEXION

- Quelles réflexions avons-nous sur l'inclusion, la discrimination, les privilèges et les oppressions au sein des gens de l'équipe nationale? (un exemple rapide étant; que faire si nous voulons affilier des associations étudiantes anglophones sans avoir pensé au préalable à des stratégies d'inclusion, comme le bilinguisme et la traduction instantanée?)
- Comment éviter le phénomène de "sentiment d'être au-dessus de tout" qu'on peut avoir à force d'être sur un exécutif national?
- Comment ramener le doute et l'ouverture d'esprit aux réflexions, comment favoriser le regard critique interne sur notre organisation?

- Comment éviter le corporatisme autour de l'organisation au détriment de l'implication de militant-es d'origines et de conditions de vie diversifiées?
- Il faudrait aussi réfléchir aux implications du fait qu'un groupe de personnes ait un droit de veto sur le travail des autres, qui offrent tout de même tous et toutes une militance gratuite et qui devraient avoir les mêmes statuts que les exécutant-e-s. Nous devons réfléchir sur les relations d'autorité que nous entretenons au sein de l'ASSÉ afin de ne pas reproduire des relations de patronage entre nous.
- Que sacrifions-nous au nom de l'institutionnalisation de l'ASSÉ, de sa légitimation auprès des médias et de la population? Quelles énergies seraient peut-être mieux consacrées si elles se penchaient aux relations internes plutôt que sur l'image et la crédibilité de l'ASSÉ?

LES RECOMMANDATIONS

- Transformer l'exécutif national en comité « organisation, coordination, instances » ou autre, selon les tâches principales à effectuer, en vue d'une plus grande horizontalité et égalité. (Par exemple, si le comité information fonctionne bien et de manière inclusive et égalitaire (nous ne voulons pas insinuer qu'en ce moment ce ne soit pas le cas, nous ne le savons pas), il n'y aurait peut-être pas besoin d'un-e secrétaire à l'information sur l'exécutif pour coordonner le travail).
- S'assurer d'une rotation des personnes au sein de l'équipe nationale. Favoriser la participation et l'inclusion de personnes différentes et provenant de milieux variés, tout en minimisant la présence « d'éminences grises ».
- Offrir des formations sur les oppressions/ les rapports de domination et sur l'inclusion, les privilèges et les luttes sociales aux associations étudiantes, et surtout, aux élu.e.s de l'équipe nationale.

- Ajouter une notion de structure d'accueil pour les nouveaux et nouvelles dans l'équipe nationale incluant des rencontres, formations etc. Développer des structures/processus dans lesquels une attention particulière sera portée à ne pas reproduire des rapports de domination basés sur la classe, le sexe et la race.
- Adopter un avis de motion pour la création d'un comité permanent sur les luttes sociales.
- Favoriser la création des safe space et pour ce faire, pourquoi ne pas instaurer des gardien-ne-s du senti dans les cocos? Choisir de meilleurs moments pour les réunions, établir des stratégies pour que celles-ci soient moins longues. Au début des réunions; créer des espaces pour préciser comment on aime que les problèmes nous soient adressés, ou quels sont nos besoins spéciaux etc, afin de pouvoir se montrer plus sensible, plus inclusif et à l'écoute des critiques.
- Ne pas avoir peur d'organiser de la mobilisation sur des sujets plus complexes et/ou divergents un peu de la campagne nationale. La lutte pour le bien commun que nous menons ne saura pas se réaliser si nous n'avons pas mené en parallèle un long travail pédagogique de réflexion sur les différentes oppressions et systèmes de pouvoir qui existent dans le monde. L'ASSÉ doit, selon nous, mettre autant d'énergie à promouvoir la gratuité scolaire, qu'à défendre le fait que nous ne voudrions pas de la gratuité scolaire si elle n'est pas accompagnée par un changement radical de la vision et du contenu de l'éducation, mais aussi de la société.

Merci à ceux et celles qui nous auront lu jusqu'au bout. C'est à cause de toutes ces réflexions que nous avons prises la décision de démissionner. Nous ne claquons pas la porte, nous la laissons entrouverte. Nous avons beaucoup hésité à partir, car nous avons eu peur qu'en ce faisant, les critiques que nous soulevions retournent sous le tapis, bien que nous espérons nous tromper. Cependant, en ce moment, ces réflexions et pratiques font que nous ne nous sentons pas à notre place et que nous ne

voulons plus militer dans cet espace. Nous sommes toutefois toujours ouvertes à la collaboration et nous serions prêtes à reconsidérer notre implication à l'ASSÉ dans le futur, car nous croyons encore que ce pourrait être un bel outil d'organisation, de coordination et de partage d'idées, d'expériences et de débat.

Nous vous disons, à la prochaine fois, parce que ce n'est que le début de la lutte. Celle-ci ne s'est jamais arrêtée et elle continuera...

Solidarité, with Love and Rage,

Merci à nos collaboratrices et collaborateurs, nos re-lecteurs et re-lectrices notamment les femmes de l'ancien comité femme

POUR UNE MEILLEURE REDISTRIBUTION DES RICHESSES

Louis-Philippe Véronneau

Mis à part une façon de fonctionner légèrement différente, la plus grande différence entre les associations étudiantes membres de l'ASSÉ sont les revenus disponibles. En effet, une association de petite taille ne dispose souvent pas de l'argent nécessaire pour louer une imprimante, engager une permanence ou bien tout simplement louer des autobus.

Le présent texte de réflexion propose donc un moyen de diminuer ces disparités et d'effectuer une meilleure redistribution des richesses entre les associations membres de l'ASSÉ.

LE TRANSPORT ET LES INSTANCES, SOURCES DE PAUPÉRISATION

On pourrait dire que les associations de petite taille vivent, au niveau financier, une certaine discrimination. En effet, ces dernières tendent à avoir moins de revenus que celles des grands centres urbains. Ainsi, même si l'AGEFXG doit dépenser plus en transport que la SOGÉÉCOM de par sa situation géographique, cette dernière a clairement les moyens de payer le transport pour les diverses instances à ses délégué-e-s.

La chose se complique cependant pour les associations de régions: en plus de devoir souvent se déplacer sur de grandes distances, ce qui coûte plus cher, ces associations ont souvent peu de membres et disposent donc de peu de moyens financiers. Elles sont donc victimes d'une double discrimination.

Comme les coûts d'instances et de transport sont soit identiques ou plus élevés pour ces associations, cela leur coûte plus cher proportionnellement à leur budget qu'à une association ayant beaucoup de membres. Le tableau ci-dessous, basé sur une situation fictive, démontre bien la chose⁴.

⁴ Coûts basés sur un transport Montréal-Québec pour 3

	SOGÉÉCOM	AESPEP
Nombre de membres	6300	40
Coût d'instance et de transport	336,79 \$	336,79 \$
Budget total	157 500,00 \$	1 000 \$
Coût du transport et d'instance proportionnellement au budget total	0,21 %	33,7 %

POUR UNE CENTRALISATION DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'INSTANCES AU NATIONAL

Pour palier à ces inégalités, un modèle existe déjà à l'ASSÉ: les cotisations. Les cotisations font en sorte que se sont les grosses associations qui fondent la majeure partie du budget de l'ASSÉ.

À l'instar du matériel d'information, nous pourrions inclure dans le prix des cotisations l'ensemble des dépenses de transport pour les événements de l'ASSÉ (manifs, congrès, camps de formation) ainsi que le coût des instances. Ainsi, alors que les cotisations à l'ASSÉ d'une association de 40 membres ne passeraient que de 60\$ à 100\$⁵, celle d'une association de 6 000 membres passerait de 9 450\$ à 15 750\$.

Une délégation qui descend en voiture pourrait ainsi se faire rembourser ses dépenses d'essence et d'entretien de la même manière que ceux et celles qui font des tournées de mobilisation, en respectant la politique de dépenses.

LE FONDS D'ENTRAIDE

Le fonds d'entraide me direz-vous. Soit, le fonds d'entraide est une merveilleuse ressource pour les associations à faible revenu, mais il doit selon moi rester un fonds béquille, pour des problèmes ponctuels. La question du transport et des instances à

personnes en autobus voyageur et un coût de congrès de 35\$ par personne. Budget basé sur une cotisation fictive de 25 \$ par membre.

⁵ L'augmentation de 1,50\$ à 2,50\$ est ici purement aléatoire. Elle n'est fait que pour donner un exemple concret

l'ASSÉ est bien plus qu'une question ponctuelle: elle est un problème récurrent. En ce sens, nous devons nous doter de solutions structurelles.

On peut ainsi voir le fonds d'entraide comme un fonds commun dans une commune de logement. Si un-e locataire ne peut payer son loyer un mois pour diverses raisons, il ou elle peut demander de l'aide du fonds. Mais si il ou elle doit à tous les mois demander de l'aide, c'est peut-être parce que son loyer lui coûte trop cher.

Il faut aussi comprendre que l'accès au fonds d'entraide demande de suivre une procédure un tantinet bureaucratique – c'est d'ailleurs une bonne chose. Faire de constantes demandes d'aide peut cependant devenir assez chiant pour de petites assos avec un exécutif réduit. Cela peut également être vu par certain-e-s comme humiliant, le geste de demander de l'argent au congrès pouvant être assimilé à de la charité (même si c'est en fait de la solidarité).

Pour toutes ces raisons, le fonds d'entraide actuel, qui fonctionne pour offrir de l'aide temporaire, ne peut pas régler la question de la redistribution des richesses à long terme à l'ASSÉ.

MISE EN APPLICATION

Le présent texte ne règle pas la question du montant de l'augmentation des cotisations. En effet, il faudrait pour ce faire regarder l'ensemble des coûts de transport en 2010-2011 (2011-2012 n'étant pas très représentative...) dans les associations membres de l'ASSÉ, calculer le revenu des instances pour une année normale et augmenter les cotisations de ce montant divisé par le nombre de membres.

Bref, il serait bien ironique que l'ASSÉ soit pour un modèle de redistribution des richesses accru pour financer des programmes sociaux forts, mais soit contre ce modèle à l'intérieur même de ses structures...

« Que la rigueur budgétaire soit! » Et la rigueur budgétaire fût.

DE LA RECHERCHE À L'ASSÉ

Louis-Philippe Véronneau

Ce texte de réflexion prend une forme assez inhabituelle. En effet, plutôt que d'écrire un texte en faveur de quelque chose, j'écris en réaction à un débat que j'ai eu récemment sur l'avenir de la recherche à l'ASSÉ. En fait, un texte devrait sortir bientôt pour répondre à celui-ci.

DE LA RECHERCHE, MAIS POURQUOI?

Le débat tourne essentiellement sur le fait d'engager une permanence pour faire de la recherche à l'ASSÉ. Les arguments en faveur qui étaient avancés étaient essentiellement le fait que l'embauche d'une personne payée pour faire de la recherche augmenterait la qualité et le volume de la recherche produite. Il y a selon moi plusieurs problèmes à ces affirmations, le "volume" de la recherche en étant un. En effet, en soutenant qu'il faut augmenter le volume de la recherche, on insinue que nous n'en faisons pas assez et je ne suis pas d'accord avec ce constat. On se fait souvent répéter que nous devrions faire autant de recherche que les Fédérations étudiantes. Le problème est que ces dernières ont besoin d'une très grande documentation sur de nombreux aspects économiques car le lobbying est leur seule tactique. À l'ASSÉ, nous avons quelque chose que les Fédérations n'ont pas: des principes forts qui guident nos actions.

Ce n'est pas en produisant des tonnes de papiers sur des sujets extrêmement pointus que l'ASSÉ lutte et gagne. C'est en mobilisant, en vulgarisant, en créant des espaces d'auto-organisation au local et en convainquant nos camarades de faire grève que nous réussissons. Nous avons pour ce faire besoin de matériel pertinent pour défendre nos positions, mais sans plus. Le plus souvent quand nous menons une campagne et que nous n'avons pas de matériel sur une question, nous avons les ressources internes pour les produire!

Bref, en rentrant dans la logique des Fédérations et en se mettant en compétition avec ces dernières (j'ai plus de recherche que toi, nanananana), nous entrons à pied joints dans la logique de performance que le capital nous impose. Il faut faire de la recherche et de la recherche économique, soit, mais à quel prix?

POUR TOI MON PETE, C'EST QUOI LA QUALITÉ?

Bonne question n'est-ce pas? Sur le deuxième argument, l'augmentation de la qualité, je crois qu'il faut mettre quelque chose au clair. L'ASSÉ n'est pas l'IRIS et ne dispose pas des mêmes ressources que l'IRIS. Nous ne sommes pas en mesure de faire des recherches de type économique comme celle produite sur l'assurance-qualité. Et c'est une bonne chose.

L'ASSÉ est formée d'étudiant-e-s qui font en majeure partie le travail politique d'une manière bénévole. Nous ne sommes ni économistes, ni sociologues, ni philosophes - du moins pas encore. Il est normal que nous ne puissions pas être en mesure de faire de telles recherches et c'est pourquoi des organismes comme l'IRIS existent. Ils sont composés de personnes compétentes qui travaillent à temps plein pour produire du matériel pointu qui nous sert par la suite pour étayer nos thèses.

Il faut également se demander quel type de personne nous souhaitons engager à un poste de permanent-e à la recherche. D'après moi, il y aurait bien des chances que cette personne soit, tout comme nous, un-e étudiant-e et ne dispose pas de la formation ni de l'expérience pour produire des documents pointus sur des sujets diversifiés. Et si ce n'est pas le cas et que nous trouvons un-e sociologue prêt-e à travailler à 13 000\$ par année, comment cela aidera-t-il les militant-e-s de l'ASSÉ à s'introduire à la production de recherches? Il est fort à parier que pour une telle personne, un-e étudiant-e de cégep serait bien plus un boulet qu'une aide potentielle...

VERS LA CRÉATION D'UNE ÉLITE

Une des choses auxquelles je tiens est la manière dont est produite la recherche à l'ASSÉ. Il y a certes certains problèmes dans le système actuellement en place, mais une chose est sûre, nous tentons de démocratiser et d'inclure le plus de personnes possibles dans le processus. C'est d'ailleurs grâce au fait que les argumentaires étaient en partie produits au local par le permanent socio-politique de la SOGÉÉCOM et que ce dernier faisait de grands efforts pour inclure les militant-e-s dans la confection de celle-ci que j'ai commencé à m'intéresser au processus réflexif à l'ASSÉ et que j'ai fini par me présenter sur le CRAA. Il faut ainsi porter attention autant au processus par lequel nous faisons de la recherche qu'au résultat final.

On me présentait la permanence à la recherche au national comme quelqu'un-e présent-e pour former les gens à la recherche. Selon moi, on ne forme pas quelqu'un-e à la recherche, on l'inclut dans un projet et c'est ainsi que cette personne se forme.

En relayant la recherche au national à une permanence payée pour le faire, c'est l'élitisation de la recherche que nous allons faire. Cette personne ne sera pas en contact direct et fréquent avec les militant-e-s de la base et ne pourra pas les intéresser à s'intéresser à ces questions. Comment voulez-vous qu'elle forme des militant-e-s si elle ne les voit jamais? Qui s'est spontanément dit en commençant à s'impliquer dans son association étudiante: « Tiens, je vais faire de la recherche sur l'assurance-qualité »?

MIEUX UTILISER LES RESSOURCES AU LOCAL

La vraie manière de rendre la recherche accessible et démocratique à l'ASSÉ est de passer par les associations locales. Certaines associations cégépiennes comme la SOGÉÉCOM, Bois-de-Boulogne, Édouard-Monpetit, Garneau⁶, Marie-Victorin et j'en oublie sûrement, ont des permanent-e-s socio-politiques qui ont du temps libre. Un des rêves de Gabriel

⁶ Anciennement FX-Garneau

Dumas, l'ancien permanent à la SOGÉÉCOM, était de mettre en relation toutes ces personnes compétentes dans le but de faire de la recherche pour l'ASSÉ.

Mais quelle est la différence avec un-e permanent-e au national me direz-vous. Ces personnes sont payées pour faire un travail, non? Oui, elles sont payées. La grande différence repose cependant dans le fait qu'une permanent-e au local est une personne directement en contact avec les militant-e-s, qui les forme, qui aide l'exécutif à réaliser certaines tâches, etc. Quand un-e permanent-e socio-politique fait de la recherche, il ou elle a le devoir d'impliquer les gens autour d'elle ou de lui dans le processus. C'est de cette manière que l'on peut réellement démocratiser la recherche à l'ASSÉ et intéresser les militant-e-s à faire du travail de réflexion.

Si l'ASSÉ a réellement l'argent pour engager quelqu'un-e pour faire de la recherche au national, elle serait bien mieux de donner cet argent à une association cégépienne de petite taille ou disposant de peu de ressources pour qu'elle puisse engager un-e permanent-e socio-politique. En plus de faire de la recherche, cette personne permettrait également de renforcer l'association. Laissons la question de la permanence à la recherche au local et évitons de renforcer la notion d'élite militante déjà bien trop présente au national.

ÉLARGISSONS NOTRE LUTTE - SELON LE MANIFESTE?

Rushdia Mehreen, membre du comité aux luttes sociales (janvier 2012 à janvier 2013)

Petite histoire personnelle. Un camarade de l'UQAM m'a mentionné il y a quelques temps que pendant les congrès de l'ASSÉ (et la CLASSE) les gens ne m'écoutaient pas quand je parlais au micro⁷: «chaque fois que Rushdia parlait au micro, c'était une "pause-congrès"». Et pourquoi donc? Bien que ce soit le cas pour plusieurs femmes comme moi, j'imagine, j'ai une particularité, je suis d'origine indienne donc le français n'est pas ma langue première. J'espère que ce texte de réflexion aura plus de résonances (sera plus "écouté") que mes interventions en congrès.

Dans les années 60, quand il y a eu la première grève étudiante au Québec, on revendiquait l'accessibilité à l'éducation pour tout le monde, francophones comme anglophones. Une quarantaine d'années plus tard, nous en sommes pratiquement au même point. Le contexte a certes changé, mais nos revendications de base restent les mêmes: l'accessibilité économique aux études supérieures.

Pourquoi n'élargissons-nous pas notre lutte, tout comme nous l'avons décrit dans notre, très lyrique, Manifeste: Nous Sommes Avenir?

La gratuité n'est pas seulement une absence de prix, c'est l'abolition des barrières économiques pour l'accès à ce qui nous est le plus précieux collectivement. C'est l'abolition des entraves à la pleine réalisation de notre humanité. La gratuité, c'est payer ensemble ce que l'on possède ensemble. [...]

⁷ Comme membre du comité aux luttes sociales, ou encore comme déléguée d'une des associations de Concordia, membre de la CLASSE (Geograds - Geography, Planning and Environment Graduate Students Association, ou GSA - Graduate Students Association).

Nous sommes des locataires, nous sommes des travailleuses et des travailleurs. Nous sommes des étudiantes internationales et étudiants internationaux laissé-e-s pour compte par des services publics discriminants. Nous sommes de toutes les origines et tant que la couleur de la peau ne sera pas aussi banale que la couleur des yeux, nous subissons nous aussi le racisme ordinaire, le mépris et l'ignorance. Nous sommes des femmes, et si nous sommes féministes, c'est parce que nous vivons le sexisme au quotidien ainsi que les revers du système patriarcal, et que nous combattons les préjugés les plus tenaces. Nous sommes gays, straight, bisexuelles, et nous le revendiquons. Nous n'avons jamais été une couche séparée de la société.

Alors dans notre présent contexte,

a) Il s'agit de regarder comment on peut élargir la portée de notre lutte de manière à lui donner davantage de force et développer une réelle solidarité;

Donc, comment le mouvement étudiant peut-il inclure d'autres enjeux de justice sociale dans nos revendications? En intégrant les enjeux actuels importants et futurs, pas seulement pour les étudiant.e.s mais aussi pour la population en générale. Comment peut-on bâtir la solidarité et devenir une force formidable afin d'arriver à la réussite. Peut-on faire plus comme organisation qu'un message de solidarité aux autres mouvements en lutte? Faire plus que ne voter en congrès qu'une autre motion d'appui pour la lutte autochtones, qui rejoint des questions de justice environnementale ou pour encore d'autres projets de loi qui menacent la justice sociales?

Je comprends bien qu'il y a une certaine peur dans les échelons de notre organisation, qu'il y a une fatigue générale au sein de l'ensemble des étudiant.e.s (militant.e.s) alors le croyance qu'il faut pas les pousser dans plusieurs directions, alors qu'ils sont déjà acculé à un épuisement. Je me suis déjà

prononcer sur le sujet du bien-être collectif comme une stratégie pour la durabilité de notre lutte sur la liste de l'ASSÉ, alors je n'en dis pas plus.

Bref, n'oublions pas qu'on mène une lutte de classe où la solidarité est très importante.

b) Il s'agit d'approfondir la lutte afin de mieux l'ancrer, disons développer la radicalité.

Comment peut-on approfondir notre analyse de l'accessibilité à l'éducation? N'y a-t-il pas d'autres problèmes dans notre société que les problèmes économiques qui touchent les frais de scolarité, qui nous disent en bout de ligne que l'éducation n'est pas accessible à tout le monde?

Il y a plusieurs exemples de personnes freiner dans leur scolarité par les multiples barrières à l'accessibilité à l'éducation telles les personnes immigrées, celles sans statuts⁸ etc et ce, de la garderie à l'université. On s'entend que même s'il n'y a pas de frais de scolarité, les frais afférents peuvent être trop lourds à assumer pour certain.e.s, entre autres, parce que les personnes racisées sont systématiquement discriminées, surtout dans le milieu du travail⁹. Donc pourquoi ne pas mettre l'accent aussi sur ces aspects dans nos discours et nos revendications?

Récemment, cette proposition du comité aux luttes sociales a été adoptée au Conseil de Coordination (CoCo, le 23 janvier 2013), alors on compte sur vous pour approfondir les démarches pour la gratuité scolaire en y considérant les étudiant.e.s moins privilégié.e.s:

Considérant les mandats historiques et récents de l'ASSÉ, soit les mandats pour une analyse féministe, anti-raciste, anti-coloniale et anti-impérialiste, et pour une éducation sans discriminations,

⁸ ASSÉ a endossé le déclaration Éducation pour toutes et tous <http://www.solidarityacrossborders.org/fr/education-across-borders-collective>

⁹ Illes sont pays un tier moins que les autres personnes. voir <http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Pages/default.aspx> document: http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Documents/Profiling_final_EN.pdf

Considérant que certains de ces mandats n'ont jamais été appliqués (voir plus bas),

Considérant que plusieurs analyses en ce sens ont déjà été produites par d'autres collectifs (Collectif éducation sans frontière, Institut Simone de Beauvoir, Groupe People [Student] of colour Montreal),

Considérant que la gratuité scolaire doit s'intégrer dans une analyse plus large et dans une vision de l'éducation différente, car la gratuité scolaire seule ne saurait être un moyen suffisant en vue d'un réel changement social,

Que soient présentes dans le matériel d'informations et de mobilisation sur la gratuité scolaire, ainsi que dans l'argumentaire général et les communications à l'égard de la gratuité scolaire, des analyses féministes, anti-racistes et anti-coloniales, dans une perspective de luttes pour l'amélioration des conditions d'existence, vers une éducation de qualité, émancipatrice et sans discriminations.

Que [l'association étudiante] travaille à l'élimination de ces inquiétudes structurelles.

Ces propositions et ce texte ne se veulent donc que le point de départ pour une plus vaste réflexion dans l'optique d'élargir et de diversifier le mouvement... Cela dans le but de faire tomber à la fois les barrières à l'accès à l'éducation tout autant que celles nuisant à implication diversifiée au sein du mouvement étudiant et à la solidarité avec les autres luttes sociales.

D'ailleurs, on souhaite que la partie que l'exécutif a proposé de biffer (et qui fût adopté à majorité) (ainsi que la proposition votée au CoCo ci-haut) soit prise en considération dans vos associations, donc dans les assemblées générales:

Qu'une prise en compte des différentes oppressions sur la base du sexe, de la classe, de la race et de l'exclusion sociale soient inclus dans les analyses des problématiques d'accès à l'éducation au même titre que le projet de gratuité scolaire.

Une autre proposition, qui devait aller au cahier de RNE 2012 de part de Geograds et GSA, que vous pouvez considérer:

Que le système d'éducation actuel en tant que tel est une institution qui renforce des disparités basées sur l'appartenance ethnique, culturelle, économique et genrée.

QUEL AVENIR POUR L'ULTIMATUM, PAMPHLET POLITIQUE OU JOURNAL SYNDICAL?

Julien Royal

L'ASSÉ publie depuis sa fondation le journal Ultimatum. Publié à intervalles plus ou moins régulières en dimensions grand format, voulant offrir une expérience proche du journal étudiant traditionnel, l'Ultimatum existe aussi au format express, ressemblant souvent à un immense tract. Ce dernier est produit dans le but de réagir rapidement à des événements marquants dans l'actualité, ou pour offrir des textes éditoriaux en lien avec un sujet bien précis. À ces deux méthodes de publications traditionnelles est venue s'ajouter en 2005 une revue, censée aborder plus en détail des enjeux particuliers.

L'état de l'Ultimatum suite à la grève de 2012 est celui d'un journal qui se trouve sur une corde raide entre deux styles, celui du journal syndical et celui du pamphlet politique. Un bref survol des titres d'articles et de leur contenu laisse entrevoir un durcissement du ton et la rédaction d'articles plus éditoriaux qu'informatifs depuis l'automne 2011. Cette situation n'est pas nouvelle. Une lecture rapide de divers numéros du journal publiés depuis 2001 permet de voir continuellement cette recherche de sens, entre un pamphlet politique et un journal syndical. C'est en se penchant sur la description du comité journal dans les statuts et règlements de l'ASSÉ qu'il est possible de trouver une piste de réflexion sur les finalités de l'Ultimatum.

Selon les actuels statuts et règlements, les tâches du comité journal sont les suivantes:

1. trouver le financement pour le journal;
2. produire et distribuer le journal;
3. promouvoir l'ASSÉ à travers le journal;
4. trouver et former les journalistes;

5. couvrir les événements liés au mouvement étudiant et aux buts et principes de l'ASSÉ;
6. s'assurer, autant que possible, d'une régularité dans la production du journal;
7. développer et promouvoir une vraie presse étudiante au sein du mouvement étudiant;
8. transmettre le point de vue des instances de l'ASSÉ;
9. informer la population sur les activités de l'ASSÉ;
10. informer dans le but de mobiliser les étudiantes et les étudiants sur les enjeux en éducation;
11. siéger au Conseil de Coordination, où il a le droit de parole, de proposition et de vote;
12. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

À partir de ces tâches, on peut noter qu'avec l'étirement de la grève durant l'été, l'influence sur le journal a été de délaisser certains éléments qui étaient au centre de sa vocation. La suite de ce texte sera donc un effort de conservation de la mission du journal au sein de l'ASSÉ, approché à partir de 4 problématiques.

Première problématique: le journal à cessé de faire un travail de journalisme étudiant visant à relayer des nouvelles et exposer des situations pour se concentrer sur la recherche d'auteurs capables de produire du contenu éditorial (voir points #4 - #5 des statuts et règlements). Un des éléments qui distingue le plus selon moi le journal syndical du pamphlet politique est probablement sa capacité de médiatiser l'action politique au sein de l'organisation, de rendre publique l'activité humaine sur les campus. Depuis la grève, peu de nouvelles d'actualités locales ont été produites. Cette situation est directement causée par le fait que durant une grande période, l'Ultimatum relayait les faits d'un

mouvement social... et non d'associations étudiantes en luttes. Peut-être serait-il temps de remettre les pendules à l'heure et d'accorder un intérêt tout particulier aux actualités locales. Non seulement ces textes sont-ils informatifs pour les étudiants et étudiantes, mais ils peuvent aussi favoriser l'action militante. Je m'explique. Lire un article sur la campagne locale d'autogestion du café étudiant des étudiants et étudiantes du campus X peut donner bien des idées aux étudiants et étudiantes du campus Y. En ce sens, il serait pertinent que soit mandaté le conseil de coordination et le comité journal de veiller à ce que les maquettes du journal Ultimatum présentent toujours une section actualité locale pour assurer une visibilité des luttes et activités organisées par les diverses associations étudiantes au Québec.

Deuxième problématique: la régularité du journal a été bousculée par les horaires chaotiques des sessions (voir point #6 des statuts et règlements). Probablement le problème le plus mineur du journal est celui de la régularité des publications. L'irrégularité dans les publications rend plus difficile la planification de la diffusion du journal par les associations membres. En effet, publier un calendrier de publications en début d'année et s'y tenir aiderait ces dernières. Dans une perspective où l'ASSÉ produit un journal syndical, un des objectifs de l'Ultimatum serait de développer un lectorat régulier en dehors des militants impliqués de près ou de loin dans les structures de l'ASSÉ où sur les exécutifs des associations membres. Bien entendu, personne ne pourra jamais prétendre respecter parfaitement un tel calendrier, la réalité des dépassements de délais et du travail colossal qui est demandé au comité journal ne doit pas être ignoré. Néanmoins, un engagement clair vers un échéancier de publications fixe de deux ou trois journaux par session serait un pas dans la bonne direction. En ce sens, il serait pertinent que l'Ultimatum suive un cycle de publication fixe et que les Ultimatum express viennent combler les lacunes de ce cycle de publications.

Troisième problématique: les coûts importants du journal et son incapacité chronique d'accumuler du financement (voir point #1 des statuts et règlements). L'Ultimatum est présentement financé en quasi-totalité par les fonds de l'ASSÉ. Soutenir la

publication d'un journal coûte cher. Il n'est pas rare de voir le journal engloutir plus de 10% des finances de l'ASSÉ. Peu d'organisations accepteraient un tel bilan pour leur journal. L'augmentation grandissante des coûts de production d'un journal papier ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre au comité pour réduire les coûts. Les seules options qui s'offrent à lui sont de réduire le nombre de pages, la qualité du papier, le respect des normes environnementales et l'utilisation de couleurs. Ces quatre éléments sont malheureusement essentiels à la publication d'un journal qui représenterait bien l'ASSÉ. Néanmoins, les revenus du journal sont quasi-inexistants. Présentement l'Ultimatum compte peu d'abonnés payants pour recevoir leur journal à la maison. De plus, presque aucune publicité n'est faite dans l'Ultimatum malgré l'existence d'une politique à cet effet. En ce sens, il serait pertinent que soit enclenché un processus de recherche de financement pour l'Ultimatum.

Quatrième problématique: l'Ultimatum n'est pas prêt pour les nouvelles dynamiques de diffusion et les habitudes de lectures des étudiants (voir point #1 des statuts et règlements). Cette situation ne s'est jamais posée par le passé, mais la réalité est, selon les chiffres les plus récents, qu'internet se présente comme la première source d'information de 30% des Québécois et des Québécoises, une proportion qui augmente à 53% chez les 18-24 ans (voir l'étude du CEFRIO Internet comme source d'information des Québécois, 2011). Si l'Ultimatum souhaite suivre cette réalité, il incombe que soient consacrés des efforts à la publication web du journal. Je fais référence ici à quelque chose de plus important qu'une simple diffusion du fichier pdf sur le web. Une réelle transposition du journal sur le web, un peu comme certains quotidiens le font, avec une page web par article. Plus encore, il serait permis de penser à une diffusion web d'articles « en exclusivité », avant leur publication dans la version papier... où encore à l'existence d'article uniquement disponible sur internet pour réagir à des événements importants (ex: déclaration surprise du gouvernement). Un univers des possibles existe, reste à savoir si l'ASSÉ souhaite consacrer l'effort pour amener son journal dans le 21e siècle. Si certains campus ont

des journaux étudiants diffusés sur le web... pourquoi pas l'ASSÉ? En ce sens, il serait pertinent que soit développée une stratégie de diffusion web de l'Ultimatum.

Pour conclure, il semble clair que de nombreuses décisions importantes doivent être prises face au journal. Pour une publication qui devrait tendre à être un journal syndical, les questions du contenu, de l'organisation de la publication, de son financement et de sa diffusion sont essentielles. Il ne faudrait pas essayer de jeter le blâme sur des individus pour les lacunes relevées dans ce texte. Trois des quatre problématiques analysées ci-haut sont propres à tous les journaux étudiants au Québec. Certaines propositions ont été émises à la fin de chaque paragraphe, libre aux délégué-e-s d'imaginer d'autres avenues qui empêcheraient de reléguer le journal à n'être uniquement qu'un pamphlet politique, un tract version grand format distribué dans les corridors.

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

- Que soit mandaté le conseil de coordination et le comité journal de veiller à ce que les maquettes du journal Ultimatum présentent toujours une section actualité locale pour assurer une visibilité des luttes et activités organisées par les diverses associations étudiantes au Québec.
- Que l'Ultimatum suive un cycle de publication fixe et que les Ultimatum express viennent combler les lacunes de ce cycle de publications.
- Que soit enclenché un processus de recherche de financement pour l'Ultimatum.
- Que soit développée une stratégie de diffusion web de l'Ultimatum.

BILAN DU COMITÉ LÉGAL DE DE LA CLASSE: UN COMITÉ MÉCONNU SOUS LA LOUPE

Andrée Bourbeau, Richard-Alexandre Laniel, Julien Lamalice, Laurence Côté, Émilie Charette, Émilie Joly, Émilie Breton-Côté, Natacha Labrèche, Patrick Véronneau

Membres actuels et anciens du comité légal entre 2011 et 2013

En préparation à la grève étudiante de 2012, un comité juridique est créé pour la première fois au sein des structures de l'ASSÉ. De concert entre les premiers membres du comité et les membres actuels, le texte vise à faire un bilan général sur la formation et le fonctionnement du comité et d'élaborer sur les préoccupations face à l'activisme juridique. Nous concluons avec quelques recommandations.

1. BILAN GÉNÉRAL

1.1 ORIGINE DU COMITÉ

L'intérêt de fonder un comité en soutien aux arrêté-e-s provient de la judiciarisation grandissante de la contestation politique au cours des années 2010 et 2011. D'abord, un nombre d'arrestations jamais atteint au Canada¹⁰ lors du sommet du G20 à Toronto en juin 2010 a poussé à la création d'un Fonds de défense légale des accusé-e-s du G20 par la CLAC¹¹. Ensuite, l'utilisation pour la première fois de l'article 500.1 du Code de sécurité routière¹², afin de forcer la fin de la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars 2011, a mené à la contestation de sa constitutionnalité. Puis, une quinzaine d'arrestations différées opérées par l'escouade

¹⁰ Aux alentours de 1050 arrestations avec détention.

¹¹ Convergence des luttes anti-capitalistes

¹² Cet article empêche la tenue d'actions visant à bloquer la voie publique, cependant l'effet de toute manifestation est nécessairement d'entraver la circulation sur la route.

GAMMA¹³ du SPVM¹⁴, ciblant les élu-e-s de l'ASSÉ en lien avec deux actions directes de mars 2011, a fait présager la dure répression que connaîtrait la grève étudiante à venir. Ces inquiétudes n'avaient rien d'exagérées, puisque jamais le mouvement étudiant n'aura connu une réponse policière et judiciaire aussi importante que lors de la grève de 2012¹⁵. Mais encore, les principes du syndicalisme de combat demandent de multiplier les actions dérangeantes pour la constitution d'un rapport de force. La peur de ne pouvoir bénéficier d'une défense assurée par des avocat-e-s, faute d'argent, devait donc être éradiquée chez les militant-e-s. Les préoccupations à la base d'un comité légal étaient, d'une part, de se parer contre une répression étatique grandissante et, d'autre part, de favoriser les actions de désobéissance civile renforçant le mouvement étudiant en s'outillant pour supporter ceux et celles qui prenaient le risque de la répression étatique. Un comité légal ad hoc de cinq membres¹⁶, ajouté à la structure de l'ASSÉ, pour devenir ensuite permanent à la CLASSE, s'est alors constitué en septembre 2011.

Quatre missions fondamentales animaient le comité: d'abord, amasser des fonds permettant le paiement des cautions, des frais judiciaires et des tarifs d'avocat-e; ensuite contacter différent-e-s avocat-e-s militant-e-s désirant collaborer avec le comité légal dans la défense des arrêté-e-s à des montants préférentiels, produire de l'information critique sur des enjeux relatifs au droit et enfin, apporter un soutien juridique, humain et logistique aux arrêté-e-s du mouvement étudiant sans égard à leur affiliation ou à leur statut d'étudiant-e. Ce dernier critère était essentiel afin d'éviter le corporatisme

¹³ Guet des activités et des mouvements marginaux et anarchistes

¹⁴ Service de police de la Ville de Montréal

¹⁵ Notons le recours massif à 500.1 CSR, l'adoption de la première loi spéciale utilisée contre une grève étudiante et visant l'ordre public, l'encouragement gouvernemental et le dépôt de demandes d'injonctions par dizaines, l'intervention politique du juge de la Cour supérieure centralisant le traitement de ces injonctions, les amendements et adoptions de règlements municipaux pour restreindre le droit de manifester, etc.

¹⁶ Quatre collaborateurs-trices se sont ajouté-e-s au fil des mois

et de répondre aux objectifs de solidarité motivant l'existence du comité légal. Davantage, nous souhaitons apporter une aide financière et juridique aux arrêté-e-s sans considération pour leurs accusations et la probabilité qu'ils et elles aient ou non commis les actes allégués, ce qui corrobore non seulement la perspective legaliste de la présomption d'innocence, mais aussi nos principes de base.

1.2 FONCTIONNEMENT

Le Fonds des arrêté-e-s de l'ASSÉ

Au cours de l'année 2011-2012, nous avons effectué des demandes de subventions pour le Fonds des arrêté-e-s de l'ASSÉ ayant permis d'amasser un peu plus de 50 000\$ provenant essentiellement des associations étudiantes québécoises et de quelques syndicats canadiens et internationaux. Ce fonds était confondu aux avoirs de l'ASSÉ, et c'est une gestion honnête de la permanence et de l'exécutif qui a permis sa préservation. Il nous semble cependant opportun qu'un tel montant puisse être conservé séparément. En outre, que l'ASSÉ ait eu l'initiative de gérer ce fonds était fort louable, mais des initiatives comme le Fonds de défense légale 2012 qui amassait de l'argent pour soutenir non seulement les arrêté-e-s, mais aussi défrayer les coûts de la défense des injonctions, des contestations des lois et règlements, et venaient en aide aux personnes souhaitant poursuivre une municipalité pour dommages dus à la brutalité policière, avait une mission plus large et jouissait également d'une indépendance intéressante d'un point de vue légal. De même, Je donne à nous s'est donné les ressources pour organiser des activités de financement en support au mouvement étudiant. Il s'est avéré que le comité légal a été sollicité pour soutenir des projets de financement, ce que nous n'avons pu faire, allant au-delà de nos capacités. En regard de notre expérience, il semble préférable que le comité légal s'occupe du soutien logistique et juridique des arrêté-e-s et que le financement de leur défense soit assuré par d'autres entités, avec lesquelles l'organisation aurait une collaboration étroite. Cette collaboration rapprochée est nécessaire afin de bénéficier d'un accès rapide au fonds pour les paiements urgents.

Les avocat-e-s militant-e-s

Après avoir contacté six ou sept avocat-e-s criminalistes ayant de l'expérience dans la défense des manifestant-e-s, c'est finalement avec quatre avocat-e-s de Montréal, et un de Québec que nous avons travaillé. Leur numéro de téléphone était diffusé dans les manifestations et nous nous engageons à aider financièrement les arrêté-e-s représenté-e-s par ces avocat-e-s. Leur travail a été incommensurable, ayant à cœur la bonne défense des arrêté-e-s et, pour quelques un-e-s, se préoccupant peu d'être payé-e-s rapidement. Elles et ils se montraient de même bien disposé-e-s à répondre à nos questionnements d'ordre juridique en tout temps.

Bien préparé-e-s du côté pénal, nous avons été pris-es de court lorsque l'ASSÉ a été signifiée d'une requête en injonction, la première d'une soixantaine attaquant le droit de grève étudiante. Nous avons agi rapidement pour trouver un bureau d'avocat-e-s à même de défendre les associations membres à moindre frais contre les coups des injonctions. Ce bureau spécialisé en droit du travail syndical a représenté plusieurs dizaines de ces associations étudiantes et la CLASSE s'engageait à payer les factures des associations moins nanties. C'est ce même bureau qui s'est attelé à la contestation constitutionnelle de la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent, ou loi 12, au nom de l'ASSÉ. Il s'est révélé important de compter sur des avocat-e-s, autant en droit syndical que criminel, qui partageaient nos valeurs de base. La plaidoirie juridique rejoint souvent l'argumentaire politique et la cohérence d'une organisation doit également s'étendre dans ses combats judiciaires, si elle décide d'emprunter cette voie.

Un mandat informatif

Répondant à la demande d'associations étudiantes ou de la CLASSE, le comité légal a produit différents documents d'information juridique, notamment sur le droit encadrant l'arrestation, la légalité de la grève, les tenants et aboutissants de la loi 12, les exigences de la Loi électorale du Québec, mais aussi des textes critiquant la criminalisation de la dissidence et

la brutalité policière. Nous avons ainsi effectué une trentaine d'interventions publiques abordant ces sujets, principalement dans des assemblées générales et quelques conférences. Autant nous jugions que chacun-e devait connaître les conséquences de ses gestes avant de les poser, autant nous ne souhaitions pas diriger les initiatives des membres du mouvement étudiant. Nous prenions néanmoins le risque de démobiliser certaines personnes qui seraient freinées par la présentation de l'ampleur des outils que détenait l'État pour mater nos actions.

Tout en rappelant que nous ne pouvions donner des conseils juridiques, n'étant pas membres du Barreau, nous répondions au meilleur de nos connaissances, ou à l'aide d'avocat-e-s, aux multiples questions quotidiennes qu'on nous transmettait par courriel ou par téléphone cellulaire, un outil qui s'est révélé essentiel et que se relayait les membres du comité. Alors qu'au départ, l'exécutif de la CLASSE se questionnait de la pertinence de payer un cellulaire au comité, son utilité s'est révélée indéniable, alors qu'une douzaine d'appels par jour pouvaient être reçus, tant pour nous avertir d'une arrestation imminente que pour obtenir des informations sur les procédures légales, pour réclamer l'aide d'un-e avocat-e, dénoncer les abus policiers vécus et connaître les recours possibles, obtenir de l'assistance dans la rédaction d'une plainte en déontologie policière ou s'enquérir de la détention d'un-e proche. Le comité était composé de cinq membres élu-e-s et s'est adjoint au fil des mois de quatre collaborateurs et collaboratrices. Nous aurions cependant eu à gagner d'une clarification sur l'accès des élu-e-s aux données jugées confidentielles (courriel, téléphone).

Au plus fort de la grève, Nous avons également commencé à avoir une présence dans les manifestations en distribuant du matériel d'information concernant les droits fondamentaux en cas d'arrestation de même que les numéros de téléphone des avocat-e-s collaborant avec nous et en s'assurant du suivi des arrestations. Notre volonté d'assister à chaque action pour prendre connaissance des arrestations afin de ne pas laisser échapper des personnes qui ne connaîtraient pas notre existence et qui se trouveraient ainsi privées de notre aide a vite été découragée par le nombre non quantifiable

d'actions et de manifestations ayant cours à travers le Québec à chaque jour dès les premières semaines de grève. Les cinq membres élus du comité ne pouvaient exécuter cette tâche, d'autant plus que ce désir d'ubiquité louable ne se révélait pas nécessaire. Le comité était de plus en plus connu, d'autant plus que les avocat-e-s collaborant le plus activement avec le comité légal jouissaient de bonne notoriété parmi les manifestant-e-s, travaillant depuis plusieurs années à leur défense.

En soutien aux arrêté-e-s

Notre action principale en soutien aux personnes aux prises avec la justice était de les référer aux avocat-e-s collaborant avec la CLASSE et de leur afficher notre support financier, conditionnel à un refus de l'obtention du mandat d'aide juridique. Nous expliquions la démarche pour se procurer un tel mandat et nous tentions de démystifier le parcours judiciaire les attendant.

Nous avons aussi accueilli, occasionnellement, les détenu-e-s à la sortie des centres opérationnels policiers. Nous nous présentions également au palais de justice pour accompagner les arrêté-e-s ou participer à des vigiles, nous payions les cautions des accusé-e-s sans ressources ou nous cherchions des proches pouvant s'engager sur un capital ou payer une caution conditionnels à leur libération. Le principe guidant notre action était que dans aucune situation nous ne laisserions quiconque en prison par manque de ressources.

L'exigence de solidarité avec les personnes judiciairisées a imposé un changement de nos mandats et de nos priorités d'action. En effet, s'est imposé à nous que l'écrasante majorité des interpellations s'opéraient non sur la base d'accusations criminelles, mais plutôt par la remise de constats d'infraction en vertu de différents règlements municipaux ou lois provinciales qui permettaient la détention temporaire et l'octroi d'amendes faramineuses, mais qui évitaient les sentences de prison et les casiers judiciaires. En conséquences, ces interpellations purement pénales ne permettaient pas d'obtenir un mandat d'aide juridique pour leur contestation. Par cette technique, plus de 2 500 personnes ont été

détenues de nombreuses heures, dans de mauvaises conditions, dans l'objectif de mettre fin aux manifestations et démobiliser les actions de contestation. Figurant parmi les interventions policières les plus politiques, nous devions nous attaquer à ces moyens de répression en encourageant la contestation des contraventions émises. Puisque les fonds devaient être prioritairement destinés aux accusé-e-s selon le Code criminel, le congrès de la CLASSE a modifié notre mandat pour s'ajuster aux stratégies policières.

La CLASSE s'est aussi jointe à un projet commun avec l'Association des juristes progressistes et la Ligue des droits et libertés visant à recueillir des témoignages de personnes ayant subi de la brutalité policière et du profilage politique. Ce projet visait à se donner les moyens de dénoncer les abus policiers et la discrimination basée sur les convictions politiques qui sont devenues monnaie courante tout au long de la grève.

Nous devions en outre assurer le soutien humain des arrêté-e-s, malheureusement, faute d'effectifs et de temps, nous n'avons pas été aptes à remplir complètement ce mandat. Pourtant, c'est un enjeu au cœur de la lutte que de pouvoir offrir un réseau de solidarité en réponse aux difficultés émotionnelles provenant de la violence policière subie, d'être aux mains de l'appareil judiciaire et de la peur de l'issue d'un procès. Un groupe de soutien psychosocial aux arrêté-e-s trouverait toute sa pertinence, cette initiative se met d'ailleurs actuellement sur pied à l'extérieur des structures de l'ASSÉ.

2. DES PRÉOCCUPATIONS QUANT À L'ACTIVISME JURIDIQUE

2.1 RISQUES DE LA CONTESTATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Il était d'abord question d'exercer des recours civils, par exemple, de poursuite contre le SPVM. L'idée a toutefois été abandonnée étant donné les coûts faramineux pouvant être engendrés et en ayant l'état d'esprit de ne pas embarquer dans l'activisme juridique. En contrepartie, la supposée pertinence

de contester la loi 12 venait du danger de son application, imposant des amendes élevées aux personnes et associations étudiantes qui continueraient de mettre en oeuvre leurs mandats de grève. La meilleure manière d'assurer la contestation de ces constats d'infraction était nécessairement de la faire invalider, ce qui semblait probable en regard de la critique incendiaire qu'en a fait la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec¹⁷. Le front de l'activisme juridique a aussi été suivi dans le soutien à la contestation des amendements apportés au règlement municipal de Montréal P-6¹⁸ qui imposaient la remise d'un itinéraire avant la tenue d'une manifestation et l'interdiction d'y participer masqué-e. Ces deux appuis logistiques et financiers ont été rendus possibles, à tort ou à raison, par la présence du comité légal, ses contacts réguliers avec des avocat-e-s et son intégration de préoccupations juridiques dans une organisation attribuant une préséance au combat politique et entretenant une méfiance légitime pour la judiciarisation de la lutte. La contestation de la loi 12 et la défense des associations étudiantes contre les injonctions ont imposé un fardeau financier de 100 000\$ à la CLASSE, des dépenses en droit civil qu'on peut considérer inacceptables pour une organisation se relevant du syndicalisme de combat. Prenons en considération que ces recours prennent rarement fin en première instance, alors que les appels prolongent sur plusieurs années les procédures et demandent un apport financier mirobolant, la Cour suprême aurait probablement été saisie de ces questions si le gouvernement subséquent n'avait abrogé la loi 12. Avec l'activisme juridique, nous ne nous contentons plus de nous défendre face à la machine judiciaire, mais nous la saisissons et l'utilisons pour défendre nos intérêts. Bien qu'ils puissent être justifiés par un souci d'exempter les militant-e-s de conséquences démobilisantes, les risques que comportent les batailles judiciaires sont réels, tant

dans l'adoption inévitable d'un discours libéralisant que dans la dilapidation des ressources. Devons-nous mener notre combat à la fois sur le plan juridique et politique ou devons-nous seulement mener la lutte dans la rue? Lorsqu'il y est question des arrêté-e-s et des injonctions il s'agissait de se défendre face au système tandis qu'avec la contestation de lois, il y a le danger d'aller à l'encontre de nos valeurs de méfiance et combativité envers les institutions dominantes. Ainsi, il aurait pu être pertinent d'attendre que des accusations soient portées en vertu de cette loi avant de nous lancer dans une coûteuse contestation. Comme cette loi spéciale n'était effective que pour une année, elle aurait pris fin bien avant l'issue de la contestation. Il y avait aussi la possibilité qui s'est concrétisée que l'État n'utilise jamais cette loi.

2.2 LES DANGERS DE LA REPRODUCTION DE L'ÉLITISME JURIDIQUE

Bien que le comité légal se voulait au service d'un mouvement étudiant combatif, devant joindre le travail d'information juridique à la critique constante du droit et de la loi, et qu'il importait de ne jamais nous donner une attitude directive, tendant à la conformité avec la légalité, il reste que nous n'avons pas su nous prémunir entièrement contre les risques de reproduire l'élitisme juridique. Sans le vouloir, nous avons préservé la séparation entre la connaissance juridique, vue d'emblée comme une expertise, du travail militant. Le comité légal était ainsi le seul comité formé exclusivement d'étudiant-e-s en droit¹⁹, faisant de notre travail une sphère seulement accessible aux juristes en formation. Nous entretenions malgré nous l'idée qu'il était nécessaire de jouir d'une connaissance juridique préalable pour s'acquitter de nos tâches, donnant au comité légal une figure d'autorité technocratique et une inquiétante immunité à la critique. Alors que le travail des comités était scruté à la loupe, appréhendé comme beaucoup plus politique et engageant de l'organisation que le nôtre, nous agissions largement en vase clos, le congrès s'intéressant

¹⁷ CDPDJ, « Commentaires sur la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent, LQ 2012 chapitre 12 », juillet 2012.

¹⁸ Règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre public, et sur l'utilisation du domaine public, RRRVM c P-6.

¹⁹ Nous provenions toutes et tous du département de sciences juridiques de l'UQAM, l'ouverture à d'autres institutions d'enseignement est également à privilégier.

peu à notre fonctionnement et à l'accomplissement de nos mandats. Cela relève de l'évidence que le comité journal ne soit pas composé exclusivement de futur-e-s journalistes, que le comité femmes d'étudiantes en études féministes, pourquoi alors perpétuer la séparation entre le juridique comme ressort exclusif de l'étudiant en droit, si ce n'est une conception exempte de critique de la fonction élitiste du juriste dans la société? Une manière très simple d'éviter de perpétuer l'idéologie dominante pourrait être de renommer le comité, afin qu'il soit plus représentatif du travail effectué et qu'il s'arrime moins à l'idée de l'« expertise » juridique.

Nous reconnaissons cependant l'utilité qu'un comité se penchant sur l'enjeu de la criminalisation de la contestation soit partie prenante des structures d'une organisation comme la CLASSE, et nous appelons de même à ce que celui-ci puisse jouir d'un caractère permanent en son sein. En effet, le péril de la judiciarisation est constant et nous devons nous en prémunir, d'autant plus que les dédales judiciaires s'étendent sur plusieurs années pour les accusé-e-s. Également, nous devons continuer à accumuler les apprentissages de ce pan de la lutte qui s'est révélé très apprécié par l'organisation et les personnes en proie à l'appareil judiciaire. Il importe néanmoins de rester vigilant-e à la nature conservatrice du droit et à ce que l'apport d'un comité légal n'amoindrisse la radicalité des moyens d'action de l'organisation.

3. CONCLUSION

En clair, le comité légal s'est avéré pertinent dans la mesure où il a permis d'amasser des fonds et d'établir des liens avec des avocat-e-s militant-e-s pour la défense des arrêté-e-s, d'apporter du soutien lorsque nécessaire par courriel et téléphone le tout en développant des réflexions juridiques et critiques sur certains enjeux. Il n'était pas attendu que le comité légal prendrait autant d'ampleur puisque ce fut une première présence pour un tel comité au sein des structures de l'ASSÉ. Ses membres ont donc eu à s'adapter à l'évolution rapide de la grève sur le plan de la judiciarisation du mouvement. La croissance de la présence du juridique dans la grève a parfois mis de côté les principes de l'organisation

prônant le syndicalisme de combat delà le danger de tomber dans l'activisme juridique. Enfin, un futur comité ne saurait être composé que d'étudiant-e-s en droit et ainsi, peut-être, freiner l'envie d'utiliser la machine judiciaire en conservant une distance face aux appareils de l'idéologie dominante.

4. RECOMMANDATIONS FORMELLES SPÉCIFIQUES:

- Que le financement de la défense des arrêté-e-s soit assuré par d'autres entités, avec lesquelles l'ASSÉ aurait une collaboration étroite.
- Que l'ASSÉ forme un comité de soutien psychosocial des arrêté-e-s et/ou appuie tous groupes de soutien se formant à l'extérieur de ses structures.
- Que les membres du comité ne soient pas exclusivement des juristes afin de ne pas sombrer dans l'élitisme juridique.
- Que le comité légal devienne un comité permanent de l'ASSÉ.

LE SAVOIR: UN LIEU DE COMBAT

Alexandre Duchesne Blondin

L'ASSÉ a construit un discours fort sur la marchandisation de l'éducation et du mal financement. Néanmoins, je crois qu'il est temps que l'on s'attaque à la racine du problème: la propriété intellectuelle pour dépasser la critique de la mauvaise gestion des universités. La propriété intellectuelle est destructrice par sa nature et devrait être combattue. Dans le même ton, nous devrions combattre tous les cartels qui se sont construits autour de la recherche scientifique et des logiciels payants pour tenter de mettre en place une recherche d'État libre. Je crois finalement que l'ASSÉ, en t'en qu'organisation combative au sein du réseau d'enseignement, devrait jouer un rôle important dans ce combat.

Bonjour camarades,

L'ASSÉ a su construire un discours critique sur les différents enjeux de l'éducation et de la société en général. Un des thèmes abordé par notre organisation est la production et la distribution du savoir. La première position que j'ai trouvée sur le sujet est celle-ci:

« Considérant l'importance de l'accessibilité au savoir, que l'ensemble de la documentation gouvernementale et des institutions de recherche universitaire tels les documents, rapports, recherches, statistiques, soit disponible gratuitement. »

(Adoptée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006)

Par la suite, dans les dernières années, l'ASSÉ a planché plus amplement sur la question du mal financement et de la marchandisation de la recherche notamment avec le mémoire *L'éducation post-secondaire dans l'économie du savoir* (janvier 2011).

LA MARCHANDISATION ET LE MAL FINANCEMENT

Qu'entendons-nous par marchandisation de la recherche? C'est-à-dire que l'université modifie sa mission axée sur la recherche fondamentale et la découverte à long terme vers une recherche axée vers les découvertes à court terme basées sur les besoins du secteur privé. L'objectif de ce tournant est de transformer l'université en une forme de sous-traitant du privé. En effet, le secteur privé se tournerait de plus en plus vers le public pour obtenir des connaissances à bas prix dans une logique: socialisation des pertes, privatisations des profits. Grâce à la nouvelle mission de l'université, le secteur privé engrangerait tous les profits sans avoir à déboursier les frais de la recherche qui est maintenant assuré par le trésor public. Ce détournement de fond aurait des conséquences directes sur la gestion du financement des universités.

En effet, les fonds alloués aux universités par les différents gouvernements sont retirés de l'éducation et de la recherche fondamentale pour cette recherche de sous-traitant créant ainsi un sous-financement artificielle. On parle alors d'un mal financement. Ce phénomène créerait donc les problèmes de l'appauvrissement de la qualité de l'éducation ainsi que le sous-financement global des autres secteurs de l'éducation. Cette orientation rend également les chercheuses et chercheurs esclaves des diktats du privé.

LE MAL FINANCEMENT, UN CONCEPT A DÉPASSÉ

Sans vouloir remettre en question tout le travail empirique du mémoire de janvier 2011 qui retrace bien les transformations de la recherche universitaire, je crois que nous devons aller au-delà de la portée politique de l'exercice. Les 11 recommandations du mémoire ont pour objectif de redéfinir le financement et la gestion des universités vers un modèle de recherche et d'enseignement non soumis aux

dictats du privé. Il serait plus judicieux, selon moi, de prendre le problème par sa racine: la propriété intellectuelle.

Sur ce sujet, le mémoire de janvier 2011 définit très bien la propriété intellectuelle:

« La « protection » de cette propriété à deux fonctions. D'abord, protéger les « droits moraux » sur une oeuvre (paternité - ou maternité - et intégrité de l'oeuvre) et ensuite les droits patrimoniaux (reproduction et diffusion). Si la première fonction ne fait que reconnaître l'origine et la nature d'une invention, c'est la seconde qui l'isole du bien commun dans une logique marchande en empêchant sa récupération par l'ensemble de la société. »

(p. 14 du mémoire)

Selon mon opinion, le but des entreprises n'est pas d'avoir une meilleure capacité absolue de production grâce aux nouvelles technologies, mais plutôt une production relativement meilleure que ces concurrents. Cela implique que l'entreprise ayant l'exclusivité sur une invention reçoit un avantage. Par contre, tous les autres concurrents sont forcés par la loi ou par le secret industriel à produire moins efficacement. Il doit également investir davantage d'argent simplement pour redécouvrir une connaissance ou pour créer une connaissance équivalente. Le meilleur exemple que je peux proposer est la compétition entre les géants des téléphones intelligents (Apple, Android, Blackberry). Ainsi, l'impact écologique du droit de propriété avec le coût de la recherche et de la compétition peut s'avérer immense tout simplement pour avoir octroyé des avantages relatifs dans le marché.

Même si le domaine de la téléphonie est de moindre importance, la propriété privée peut s'avérer être une arme coloniale de grande efficacité. En effet, étant donné la division internationale du travail, la production scientifique est reléguée aux anciens pays coloniaux qui ont su maintenant leurs privilèges après l'accession à l'indépendance des colonies en Afrique, Amérique et Asie. Ainsi l'utilisation des

connaissances scientifiques cruciales pour le développement économique et social sont toujours accompagnés d'un droit sur le brevet qui peut devenir onéreux pour ces régions. La question des brevets sur la pharmaceutique est l'exemple typique. Exiger des coûts exorbitants pour payer des médicaments revient à exploiter une dépendance aux connaissances des anciens pays colonialistes et ainsi, reconstruire les schémas coloniaux. La libéralisation des connaissances seraient donc émancipatrices.

LA MAL FINANCEMENT: ARGUMENT DE LA GAUCHE, ARME DE LA DROITE

Même si l'argument du détournement de fonds vers la recherche aux profits du privé est très intéressant, elle comporte un revers majeur. En effet, la droite a récupéré cette idée pour vendre la conception d'un investissement dans l'éducation à coût nul. C'est-à-dire, que l'on peut financer le système d'éducation en coupant dans les secteurs de la recherche. Évidemment, la droite n'a pas les mêmes visions que l'ASSÉ sur ce qu'est une « bonne » recherche et une « mauvaise » recherche. La droite ressort alors un peu l'expression: « L'État doit faire le ménage dans ces poches avant de faire dans les miennes ».

L'INFORMATIQUE, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE LOGICIEL LIBRE

Ensuite, avec le développement de l'informatique, le coût de la diffusion d'une recherche s'est radicalement diminué pour être quasiment gratuite. Comme mentionné dans le mémoire de janvier 2011, la connaissance a toujours eu deux volets: sa construction sociale et sa diffusion. L'époque actuelle a connu une augmentation des coûts de construction sociale tout en voyant drastiquement réduire ces coûts de diffusion. Ainsi, la question de la diffusion de la connaissance ne s'avère plus être une question technique, mais politique. L'exemple le plus frappant est celui du suicide d'Aaron Swartz. Jeune militant en faveur du copyleft s'est fait accuser d'avoir mis à la disposition des millions de pages du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et préféra se

suicider que de faire face à la justice. Cette affaire mis la lumière sur l'immense cartel du savoir qui s'est construit autour des revues scientifiques.

« Les chercheurs en sciences exactes doivent publier leurs résultats sous forme d'articles de revues spécialisées afin de les faire connaître à leurs collègues. (...) Les articles passent devant un comité éditorial, aidé d'experts extérieurs, qui évaluent le sérieux, l'originalité, etc. des résultats, puis, s'ils sont acceptés, sont publiés. Ni les auteurs, ni le comité éditorial, ni les experts ne sont rémunérés par les éditeurs; souvent même, les auteurs, ou plutôt leurs employeurs (universités, instituts de recherche), doivent payer les revues pour «participer aux frais d'impression». Or, on imprime de moins en moins. (...) Ces organismes doivent aussi payer leurs abonnements, souvent très coûteux: il n'est pas rare qu'une revue coûte plus de 4 000 euros par an »

- David Monniaux, Libération (journal français)

Si la question de la recherche scientifique fait l'objet de cartels, la question des logiciels informatiques est encore plus ancrés dans cet dynamique. Avec l'augmentation de l'utilisation de l'informatique dans toutes les sphères de nos vies, des fortunes colossales se sont bâtis sur la propriété des logiciels privés. Par contre, il existe plusieurs logiciels libres misent à la disposition gratuite. Évidemment, ne bénéficiant pas des mêmes investissements, certains ne peuvent pas être aussi efficaces. Par contre, c'est en l'intégrant dans notre consommation informatique que nous réussirons à l'imposer comme le modèle de référence et ainsi, forcer les institutions à investir dans les logiciels libres.

LE RÔLE DE L'ASSÉ

Le rôle que l'ASSÉ, comme organisation syndicale étudiante de combat, a toujours été de défendre les conditions matérielles du droit à l'éducation tout en dénonçant les tendances néolibérales de dernière et de la société en général. Dans le dossier de la production scientifique et des nouvelles

technologies, elle pourrait jouer un rôle majeur non seulement dans la sensibilisation, mais aussi pour briser les cartels du savoir qui se sont formés. L'utilisation des logiciels payants versus les logiciels libres n'est due que seulement parce que nous avons appris à fonctionner par les logiciels payants. Si nous serions capables d'imposer les logiciels libres comme référence particulièrement dans le réseau de l'éducation (principale lieu de formation), les cartels seraient combattus. De même, en faisant pression sur le gouvernement, nous réussirons peut être rapatrié toutes les recherches produites. Évidemment, même si cela se réalise, il restera toujours un combat autour de la question du savoir: le combat de classe. Le développement scientifique est lié à la société dans lequel elle évolue et la recherche publique ou privé répond aux besoins des capitalistes plus que celui des travailleurEs. En construisant une recherche d'État, nous serons plus en mesure de faire pression pour que les découvertes soient faites aux profits des travailleurEs.

PROPOSITIONS

- Que l'ASSÉ dénonce le cartel des propriétaires de revues scientifiques sur le savoir et la recherche.
- Que l'ASSÉ exige l'utilisation des logiciels libres au sein du réseau de l'enseignement et dans la fonction publique.
- Que l'ASSÉ se positionne pour que toutes les recherches produites par la société soient financées par l'État.
- Que l'ASSÉ réitère sa position:
- Considérant l'importance de l'accessibilité au savoir, que l'ensemble de la documentation gouvernementale et des institutions de recherche universitaire tels les documents, rapports, recherches, statistiques, soit disponible gratuitement.
- Que l'ASSÉ s'oppose à la propriété intellectuelle dans le domaine scientifique.

Merci à toutes les personnes qui m'ont aidé.

MÉMOIRE SUR LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXES ET LE FÉMINISME À L'ASSÉ

Jean-François Filitrault

INTRODUCTION

« Nous aurions aimé avoir le temps de dépouiller les archives de fond en comble et de les revisiter avec un regard féministe. Nous aurions aimé faire ressortir des statistiques sur la participation des femmes à l'ASSÉ et tenter de les expliquer. Nous aurions aussi aimé faire ressortir des noms et des bons coups puisque, trop souvent les femmes restent dans l'ombre et sont oubliées. Nous avons toutefois manqué de temps [...] »²⁰

C'est dans ces mots que le comité-femmes de l'ASSÉ avait introduit son mémoire pour le Congrès d'orientation en 2005. Le présent mémoire est divisé en trois parties et vise surtout à soutenir des propositions et constats effectués par des militantes féministes de l'ASSÉ au cours des dernières années. Il avait aussi comme objectif d'actualiser et de répondre à certains éléments du Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ sur lesquels des réflexions ont eu lieu depuis, mais le temps nous a manqué. La première partie (plus académique) porte sur les « rapports sociaux de sexes »²¹ au Québec et a comme objectif d'expliquer les revendications de l'ASSÉ, la deuxième consiste en un court historique du féminisme en mouvement étudiant au Québec et vise à enrichir les débats sur le féminisme à l'ASSÉ tandis que la troisième partie porte sur des recommandations faites à l'ASSÉ.

²⁰ Introduction du Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ, 2005.

²¹ « Les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique mais sont d'abord des construits sociaux. Hommes et femmes sont bien autre chose qu'une collection – ou que deux collections – d'individus biologiquement distincts. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique: les rapports sociaux de sexe. » Dictionnaire critique du féminisme.

Le fait que ce mémoire traite de questions touchant les femmes ne vise pas à soutenir une hiérarchisation des luttes sociales que doit appuyer et mener l'ASSÉ. Il est indéniable que de nombreux constats effectués dans ce mémoire pourraient trouver leur équivalent dans d'autres rapports de pouvoir (de l'âgisme au racisme en passant par la discrimination faite à l'égard des personnes en situation de handicap).

Si vous voulez en lire plus sur les enjeux autour du féminisme (dans le mouvement étudiant), il y a les textes suivants :

Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ : En 2005, à l'occasion du premier Congrès d'orientation de l'ASSÉ, un mémoire a été écrit sur la place des femmes à l'ASSÉ dont est issu certains des fonctionnements de l'ASSÉ et qui exposait la place qu'occupaient les femmes à l'ASSÉ à cette période.

Le féminisme dans l'ASSÉ — Problématiques et stratégies d'intégration : En 2010 une militante féministe de l'Université Concordia a fait une recherche sur le féminisme à l'ASSÉ.

Document de réflexion sur le féminisme : En 2004, un document a été rédigé pour aider à organiser des Assemblées générales portant spécifiquement sur des enjeux féministes.

LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXES AU QUÉBEC

Le féminisme est dépassé et l'égalité est désormais atteinte si l'on en croit certains médias et individus. Pourtant, si on peut parler d'une certaine égalité de droit, peut-on dire qu'il y ait égalité de fait; de substance? S'il est vrai que de nombreuses avancées ont été faites au niveau de l'égalité entre les sexes (notamment dans le domaine juridique), les femmes continuent à gagner, en moyenne, 88 % du salaire horaire des hommes²², elles restent minoritaires dans les postes de pouvoir, sont moins nombreuses

²² Les femmes gagnent en moyenne 17,62 \$ de l'heure contre 19,97 \$ pour les hommes en dollars constants de 2002. Une amélioration de seulement 4 % en 14 ans. Institut de la Statistique du Québec.

que les hommes à être diplômées universitaires²³, s'occupent d'une majorité des tâches ménagères, etc.

FEMMES ET ÉDUCATION

Avant que l'État ne soit de type providentiel; qu'il prenne en charge des services sociaux, il était fortement ancré dans une idéologie ecclésiastique dont les séminaires et l'université servaient à maintenir l'idéologie et son élite traditionnelle. Cette élite traditionnelle et cléricale, fortement sexiste, a favorisé la mise en place et le maintien d'un système d'éducation parallèle pour les jeunes filles, système qui était inférieur en qualité au système scolaire masculin. Plus tard, alors que le développement du capitalisme amena de nouveaux besoins en matière de main-d'œuvre de plus grande qualité, le rapport Parent recommanda la démocratisation de l'université, notamment par l'instauration de la gratuité scolaire (facilitant l'accès des femmes aux universités en retirant en grande partie la barrière économique), mais aussi la mixité scolaire. Ce changement aura comme conséquence d'abolir les distinctions faites entre la valeur des diplômes décernés aux femmes de ceux accordés aux hommes pour un même objet d'étude, par contre la différence entre les divers domaines d'études persiste de son côté.

Depuis, au Canada,

« [...] la proportion de femmes diplômées universitaires a augmenté de telle sorte qu'en 2007, elles représentaient plus de 50 % des [nouveaux et nouvelles diplômé-e-s] dans tous les domaines d'études, sauf les trois suivants : l'architecture et le génie; les mathématiques et l'informatique; et les services personnels, de protection et de transport »²⁴.

²³ Bien que les femmes soient désormais majoritaires à l'université, il ne faut pas oublier que de nombreuses générations d'universitaires n'ont pas vécues cette réalité.

²⁴ <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2009005/article/11050-fra.htm#b> consultée le 23 décembre 2012.

Cette situation s'explique notamment par le fait que le marché du travail a tendance à sous-payer les emplois typiquement féminins pour un niveau d'étude ou de tâches égales (par exemple, soins infirmiers versus technique policière) rendant les études universitaires nécessaires à l'obtention d'un salaire « égal » (bien que ce calcul ne se fasse pas nécessairement consciemment).

De plus, le choix du domaine d'études est aussi conditionné par les rapports sociaux de sexe dans la société. Pour Marie Duru-Bellat, l'orientation des choix d'études s'explique notamment par le rapport maître-élève et donc comme produit du système d'éducation²⁵. Selon cette approche, les enseignantes et enseignants communiquent leurs attentes en matière de réussite académique par rapport au sexe depuis le primaire et tout au long du parcours scolaire influençant ainsi les choix sexués au niveau du cheminement scolaire. Cette communication sexiste n'est pas explicite et se déroule dans les gestes quotidiens les plus subtils et imperceptibles. Parlant des personnes enseignantes face à leurs élèves, Lise Dunnigan explique de son côté que

« [L]eur perception de l'élève et de son rendement, leurs attentes, leurs exigences et leurs réactions à son comportement sont influencées par des idées reçues au sujet des différences entre les sexes qu'ils transmettent, souvent bien inconsciemment, en classe. »²⁶

De plus les universités (et sans doute les Cégeps) continuent de représenter les domaines d'études de manière stéréotypée durant leurs campagnes de recrutement (des hommes ingénieurs, des femmes infirmières) ce qui concourt à orienter le domaine d'études des nouvelles personnes étudiantes²⁷.

²⁵ L'école est-elle sexiste? www.cafepedagogique.net (consultée le 4 janvier 2012).

²⁶ Enseignement scolaire : sexualisation des rôles et orientation, Feuillet du CSF publié en 1975.

²⁷ Analyse de la représentation des femmes dans le discours et dans les images de documents de recrutement étudiant des principales universités canadiennes incluant l'Université Laval de Marie-Denise LeBlanc.

Ainsi, même si elles sont, depuis peu, rendues majoritaires dans une majorité de domaines d'études au Canada, les femmes ne représentent que 30 % de la population étudiante des départements de sciences, génies et philosophie alors qu'elles comptent pour 75 % des personnes qui étudient en sciences infirmières et en éducation²⁸.

Une critique féministe du système d'éducation est qu'il invisibilise la réalité des femmes en la noyant dans un universel masculin (alors que les réalités matérielles masculines et féminines ne sont pas les mêmes), il véhicule des savoirs androcentristes (centrés sur les hommes) et, en histoire, il invisibilise les apports des femmes²⁹ aux avancées scientifiques. De plus, par les manuels, mais aussi le personnel enseignant, il contribue à véhiculer des préjugés sexistes de la société et à assigner un rôle social à chaque sexe.

Les revendications de l'ASSÉ sur ces enjeux

Qu'une analyse ainsi que du matériel féministe soient intégrés aux cours, au même titre que d'autres analyses et que des cours spécifiques soient offerts (exemple : Histoire des femmes) - Adoptée au Congrès annuel des 24 et 25 avril 2004

L'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes. - Adoptée au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006

FAMILLE ET COUPLE

La famille et le mariage sont souvent perçus comme des piliers de l'oppression des femmes. Même si de nombreuses réformes légales ont eu lieu (comme le fait de rendre les époux « égaux » devant la loi) et que cette forme d'union est en baisse au Québec,

²⁸ Un parcours inachevé! Les femmes à l'Université de Hélène Charron dans *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*

²⁹ Comme le fait de reconnaître à Maisonneuve la fondation de Ville-Marie sans soulever le rôle déterminant que Jeanne-Mance y eut – Nouvelle chronologie Francine Descarries.

les femmes continuent à être plus nombreuses que les hommes à renoncer à un emploi pour s'occuper de leur famille, de leur conjoint ou encore d'une personne en tant qu'aidantes naturelles. Ainsi, en 1998, les femmes assumaient en moyenne 63 % du temps nécessaire aux soins d'un membre du ménage (principalement des enfants) lorsqu'elles étaient en couple. C'est la même logique (la division sexuelle du travail³⁰) qui fait que les femmes s'occupent des enfants dans le couple que celle qui conduit à ce que 80 % des familles monoparentales soient dirigées par des femmes³¹ (et non un quelconque complot des tribunaux). C'est parce que les femmes se retrouvent autant responsables de leur progéniture que les CPE et les systèmes de garde ont été aussi importants dans les luttes féministes blanches³².

Aussi, les femmes continuent à faire plus de travail ménager que les hommes dans les couples. Bien que les données datent de 1998, l'Institut de la Statistique du Québec fait ressortir que les femmes et les hommes accordent un temps très différent aux tâches domestiques.

Tâches	Temps moyen passé par les femmes / jour (en minutes)	Temps moyen passé par les hommes / jour (en minutes)
Faire à manger	60	22
Faire la vaisselle	26	9
Entretien intérieur du domicile	72	18
Entretien extérieur du domicile	17	52

³⁰ Dans nos sociétés, certaines tâches sont considérées comme naturellement plus féminines ou masculines et comme plus importantes que d'autres (généralement, les tâches dites « masculines » sont plus valorisées socialement tandis que les tâches « féminines » sont moins considérées). Ainsi s'occuper des malades (que ce soit en tant que parent ou infirmière) est une tâche féminine et exercer une contrainte physique (comme parent ou policier) est une tâche masculine.

³¹ Institut de la Statistique du Québec.

³² Certaines féministes antiracistes ont fait remarquer que c'était généralement à d'autres femmes – souvent racisées – que les tâches relatives aux enfants étaient refilées, assurant ainsi une reproduction de la division sexuelle du travail.

Et il en est de même pour les parents-étudiants. De plus, pour ces derniers, principalement les femmes, le cumul des obligations restreint la possibilité d'approfondir la matière vue en classe, de s'impliquer politiquement, de participer à la vie étudiante, etc. Une étude de l'IREF³³ publiée en 2011 et portant sur les parents-étudiants de l'UQAM permet de faire ressortir les éléments de revendications suivants : 1) la bonification des bourses en intégrant les étudiants à temps partiel dans le programme, 2) le retrait du revenu du conjoint dans le calcul des prêts et bourses puisqu'il place les bénéficiaires en position de dépendance envers leur conjoint, 3) la possibilité d'obtenir de l'aide financière d'urgence, et 4) la mise en place de haltes-garderies. De plus, dans une recherche publiée en 2007³⁴, le comité-femmes de l'ASSÉ soulève la question à savoir si l'ASSÉ devrait revendiquer des horaires de garderie adaptés aux cours ou alors des horaires de cours adaptés à la réalité des parents-étudiants.

Les revendications de l'ASSÉ sur ces enjeux

L'ASSÉ se positionne pour des horaires de garderies adaptées aux horaires de cours - Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002

L'ASSÉ se positionne contre la considération du couple comme une entité, dans le calcul des prêts et bourses ou de toute autre forme d'aide financière - Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002

Que l'ASSÉ, en collaboration avec les groupes qu'elle jugera pertinents, travaille à la mise sur pied d'une politique de conciliation étude-famille - Adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006

Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés

aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille - Adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006

Mettre de l'avant l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire aux chefs de famille monoparentale dans le calcul des montants de l'Aide financière aux études

(Adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006)

HYPERSEXUALISATION

Depuis plusieurs années, on observe une montée de l'hypersexualisation des femmes – et des hommes, mais différemment – dans la musique, les films, la publicité omniprésente; l'espace public et commercial quoi. Facilement, les médias établissent des liens qui sous-tendent des rapports entre l'aspect corporel, la popularité et le bonheur. Tandis que le modèle masculin véhiculé en est un de dominateur sans émotion, celui féminin est celui de la femme passive qui est dépendante de son corps, qui se doit de séduire, de plaire et de satisfaire les hommes, le tout contribuant à valider le pouvoir social des hommes. Dans un même mouvement, la taille des femmes dans les médias s'est grandement amincie. Pour ce qui est de la sexualité et des rapports sexuels représentés dans l'espace public, ils sont axés sur le plaisir des hommes et rabaissent les femmes à l'identité d'objet sexuel. Avec la fin des cours d'éducation sexuelle au secondaire, il y a de quoi s'inquiéter. Il est important de comprendre que l'on intériorise et reproduit, même inconsciemment et partiellement, les modèles qui nous sont présentés et auxquels nous sommes exposés.³⁵

Les revendications de l'ASSÉ sur ces enjeux

L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal - Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002, modifiée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

³³ Parents-étudiants de l'UQAM — Réalités, besoins et ressources, Institut de Recherche et d'Études Féministes (IREF).

³⁴ La situation socio-économique des parents aux études, Comité femmes de l'ASSÉ

³⁵ Le sexe dans les médias, Avis du Conseil du Statut de la femme (CSF).

L'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autres à la marchandisation du corps des femmes

(Adoptée au Congrès du 27 au 29 septembre 2002, modifiée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006)

L'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes - Adoptée au Congrès des 10, 11 et 12 février 2006

Que l'ASSÉ se positionne contre l'homophobie

(Adoptée au Congrès des 24 au 26 avril 2009)

HÉTÉROSEXISME

Un des enjeux féministes contemporains est la lutte à l'hétérosexisme³⁶. Cette idéologie entraîne une discrimination sociale des personnes ayant une sexualité autre qu'hétérosexuelle ou présumée autre en raison d'une apparence non conforme aux stéréotypes de genre et bien qu'elle touche tous et toutes, les femmes en subissent un effet ajouté. Car l'hétérosexisme ne fait pas que « [] sanctionner les personnes homosexuelles, mais plus généralement [il participe] à maintenir la hiérarchie des sexes »³⁷. Ainsi, contrairement à l'homophobie qui réfère à un mode de pensée, l'hétérosexisme fait référence à un système social (de ségrégation) participant à la domination masculine. En effet, l'hétérosexualité (ou plutôt la contrainte sociale à l'hétérosexualité) est profitable principalement à un groupe social : les hommes qui, par ce détour, ont pu obtenir la force de travail de femmes par le passé et maintenant encore, comme le témoigne la forte différence qu'il y a entre la participation au travail domestique selon le sexe.

Les revendications de l'ASSÉ sur ces enjeux

L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal - Adoptée au Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005

SANTÉ REPRODUCTIVE

La santé reproductive est un enjeu important des luttes féministes qui comprend plusieurs questions. Une d'entre elles est celle de la planification des naissances qui comporte les interruptions de grossesse. Au Canada, selon une note socio-économique de l'IRIS, seuls 15,9 % des hôpitaux offraient la procédure d'avortement en 2007. Par ailleurs, l'Île-du-Prince-Édouard ne dispose d'aucun service d'avortement et au Nouveau-Brunswick il est nécessaire d'avoir l'autorisation de deux médecins pour pouvoir obtenir l'opération. Quant au Québec, l'offre publique insuffisante (forçant plusieurs femmes à se tourner vers le privé) et la faible couverture de services en région ne permettent pas d'affirmer que l'avortement est accessible. Cette situation menace la santé des femmes et les empêche d'avoir un plein contrôle de leur corps³⁸. Un autre enjeu actuel tournant autour de la santé reproductive est celui de l'accès à une maison de naissance. Alors que de nombreuses professionnelles sont formées et que plusieurs femmes désirent y recourir, l'État tarde toujours à créer des maisons de naissance. Ainsi, l'UQTR forme chaque année plusieurs sages femmes (la formation dure quatre ans) dont certaines se retrouvent sur le chômage ou travaillent à temps partiel tandis que des femmes enceintes sont privées de la possibilité de vivre leur grossesses comme elles le désirent.

³⁶ L'hétérosexisme est le fait de voir comme supérieure la sexualité hétérosexuelle et d'en faire une norme sociale.

³⁷ *Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique*, Line Chamberland et Christelle Lebreton (Nouvelles questions féministes).

³⁸ *Les Québécoises ont-elles accès à l'avortement? Note socio-économique de l'IRIS.*

Les revendications de l'ASSÉ sur ces enjeux

L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre, gratuit et accessible - Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002, modifiée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes ; L'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles telles que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton - Adoptée au Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005

L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception - Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002, modifiée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

Que l'ASSÉ prenne position contre le projet de loi C-484 et tout autre projet de loi qui pourraient nuire au droit à l'avortement; Que l'ASSÉ participe dans la mesure de ces moyens à diffuser de l'information sur ce projet de loi et sur les mobilisations qui pourraient être organisées dans le but de contrer son adoption

(Adoptée au Congrès des 26 et 27 avril 2008)

utilisation de couches lavables, récupération des eaux grises à d'autres fins, achat de produits biologiques, etc. »³⁹

Or, que ce soit le passage aux couches lavables ou l'utilisation de produits ménagers écolos et moins abrasifs, c'est une charge de travail de plus pour les femmes puisque le travail ménager est avant tout pris en charge par elles.

Dans l'hémisphère sud, les changements climatiques ont entraîné une augmentation des catastrophes naturelles dont les femmes sont les principales victimes.

« En 2004, plus de 70 % des personnes décédées suite au tsunami en Asie étaient des femmes. En 2005, l'ouragan Katrina frappait La Nouvelle-Orléans aux États-Unis. Les principales victimes de cet ouragan étaient les Afro-Américaines, la communauté la plus pauvre de la région. En 2008, lorsque le cyclone Nargis a dévasté le Myanmar, 87 % des femmes célibataires et 100 % des femmes mariées ont perdu leur principale source de revenus. »⁴⁰

Ces exemples démontrent bien que les femmes sont particulièrement touchées par les enjeux environnementaux. Cependant, l'ASSÉ ne peut pas omettre cela puisqu'elle ne fait rien dans le dossier de la lutte écologique.

L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE

Le désastre écologique qui s'annonce est un enjeu de plus en plus important et qui pèse grandement sur les femmes. En Occident, une des raisons qui explique que cet enjeu a un plus grand impact sur les femmes que sur les hommes se voit dans l'écoresponsabilité qui

« [...] consiste en un type d'engagement au quotidien qui se traduit par l'adoption de comportements individuels devant réduire l'empreinte écologique des personnes sur l'environnement: compostage, jardinage,

FEMMES ET MÉDIAS

Un des milieux les plus hermétiques aux femmes est celui des médias et il a été démontré qu'ils ne font que peu appel à des « expertes » contrairement à leur équivalent masculin, préfèrent une entrevue avec un homme politique qu'une femme et font une couverture différenciée selon le sexe (dépeindront différemment une action dépendamment si c'est une femme ou un homme qui la pose), etc. C'est sans doute ce qui explique le billet paru sur

³⁹ L'écoresponsabilité a-t-elle un genre? Cause Commune no. 31 printemps 2011 (Union Communiste Libertaire).

⁴⁰ Les conséquences du changement climatique sur les femmes et le processus migratoire (Recherche & Plaidoyer).

un blog de Elle-Québec le 31 mai 2012 portant sur Martine Desjardins, présidente de la Fédération Étudiante Universitaire du Québec (FEUQ). Dans cette entrevue, Desjardins explique avoir eu de la difficulté à être prise au sérieux, puisqu'elle estime être victime de préjugés, alors que si les portes-paroles [hommes] des autres organisations « [...] semblent fatigués, c'est qu'ils travaillent fort [...] »⁴¹, s'il en est de même pour elle, c'est qu'elle serait épuisée selon les médias. Elle complète en disant qu'« [u]n jour, je n'avais pas eu le temps de me maquiller; le lendemain, un article est sorti qui disait que j'étais complètement dépassée. Ça ne pardonne pas, alors j'ai appris à mettre du cache-ernes ! ». Ce billet ressemble étrangement à un article paru dans La presse canadienne le 8 mars 2010 où Pauline Marois, alors cheffe de l'opposition, affirmait avoir dû changer son apparence et son langage pour être prise au sérieux⁴². Bien que ces deux femmes ne soient peut-être pas des modèles de militantes radicales, rien n'indique qu'elles aient tort.

LA MULTIPLICITÉ DES OPPRESSIONS

Depuis quelque temps, la tendance est à l'analyse féministe intersectionnelle. Cette approche centre son analyse sur les différences entre les femmes, ces dernières ne pouvant être réduites à une identité générique de « femmes » (automatiquement blanche, bourgeoise et hétérocentriste). Une des conséquences de ce discours est que l'accent mis sur l'identité de chaque individu empêche de voir leur appartenance commune à un groupe; une catégorie; une classe sociale. Il est toutefois nécessaire de ne pas se centrer uniquement sur l'analyse intersectionnelle des identités pour se concentrer sur l'étude de l'articulation des rapports sociaux (de sexe, de race et de classe), car s'il est vrai que les femmes ne partagent pas les mêmes conditions matérielles de vie, toutes subissent l'oppression d'un système idéologique (le patriarcat) où les femmes sont rabaissées face aux hommes et qu'elles sont appropriées physiquement (ex. : la femme de

ménage) et psychologiquement (ex. : la mère médiatrice dans la famille). C'est en luttant contre cette appropriation que les femmes deviennent, même ponctuellement, un groupe social homogène (et hétérogène puisque composées de personnes aux réalités différentes).⁴³

C'est parce qu'elles se sont reconnues une commune lutte que les féministes dans le mouvement étudiant se sont organisées et ont enrichi le mouvement étudiant de leurs expériences comme la section suivante le présente.

HISTOIRE DU FÉMINISME EN MOUVEMENT ÉTUDIANT

Le mouvement étudiant a une riche histoire féministe et d'implications de femmes. Cette section, que nous n'avons pas eu le temps de compléter, est un court historique du féminisme et des pratiques féministes dans le mouvement étudiant combatif au Québec depuis le début des années soixante. Il vise à faire ressortir certains éléments des pratiques étudiantes féministes pour permettre d'enrichir la réflexion concernant le comité-femmes de l'ASSÉ et le féminisme à l'ASSÉ.

L'UGEQ

Durant les années 60, le mouvement étudiant connaît deux profondes transformations avec, premièrement, la métamorphose du système d'éducation et, deuxièmement, la création de l'Union Générale des Étudiants du Québec (UGEQ) qui porte les fondements du syndicalisme de combat étudiant. Pour la première fois, les étudiantes et étudiants se dotent au Québec de structures similaires à celles des syndicats professionnels. C'est durant cette décennie que les femmes commencent à investir plus massivement le système d'éducation, mais leur présence reste cependant discrète dans les associations étudiantes. Pour Louise Harel, qui fut vice-présidente de l'UGEQ durant l'année scolaire 1967-1968, « [...] c'était des années où finalement tout le monde convenait qu'il fallait une femme puis il y en avait une

41 *Nous sommes les filles: Martine Desjardins, Sarianne Cormier et Julie Artacho.*

42 *À hauteur de femmes — Pauline Marois a modifié son image pour accéder au pouvoir, La presse canadienne.*

43 « *Nous* » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie de Danielle Juteau.

par équipe. Avant moi il y avait eu Lise Denis [qui] a été vice-présidente aussi [...]. C'était un peu, je dis pas des femmes alibi, mais c'était comme si on ne pouvait pas s'en passer, mais une c'était assez. »⁴⁴. En mars 1969, l'UGEQ se saborde au bout de cinq années d'existence et le mouvement étudiant se retrouve atomisé dans divers partis et groupes politiques (Parti Québécois, En Lutte, Parti Communiste Ouvrier, etc.).⁴⁵

C'est cependant durant cette période « morte » au niveau de l'organisation étudiante que les théories et enjeux féministes ont commencé à être connus au Québec. Connaissant les théories du Mouvement de libération des femmes (M.L.F.) américain, une femme et un homme étudiant à l'Université McGill écrivent, en octobre 68, *The Birth Control Handbook* qui « obtint en 1971 le record des ventes annuelles de toutes les publications canadiennes »⁴⁶. Cette brochure, qui sera traduite par le Front de Libération des Femmes (FLF), influencera grandement les perceptions des femmes sur l'avortement⁴⁷.

L'ANEEQ

Il faudra attendre 1975 pour que les associations étudiantes de campus se réorganisent au sein d'une organisation nationale, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ). Contrairement à l'UGEQ, l'ANEQ adoptera une analyse féministe dès ses premières années en publiant couramment dans son journal des articles et textes d'analyse sur le féminisme et les conditions de vie et d'études des femmes. Alors que les centrales syndicales se dotent de comités sur la condition féminine durant le début des années 70⁴⁸, l'ANEQ suivra le pas légèrement en retard en faisant des appels à l'organisation de comité-femmes dans les associations étudiantes à

partir du printemps 1978⁴⁹ et en se dotant de son propre comité-femmes. En 1981, cependant, ce sera le mouvement étudiant qui devancera le monde syndical avec la féminisation du nom de l'ANEEQ, qui deviendra l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ)⁵⁰, et fera boule de neige dans les associations étudiantes locales.

S'inspirant du mouvement féministe, les étudiantes demanderont rapidement plus d'autonomie face à la centrale syndicale étudiante et organiseront un forum réservé pour les femmes étudiantes avec comme objectif les éléments suivants :

« [...] entamer des débats entre les femmes de l'ANE[E]Q sur leur condition, élaborer un mode de fonctionnement pour que les femmes se fassent entendre, rassembler les femmes militantes pour qu'elles suscitent à leur tour la participation des femmes et créer des liens avec les comités femmes locaux. »⁵¹

Il en découlera la création, en 1983, de l'Organisation Des Femmes dans l'ANEEQ (ODFA). Véritable organisation féministe autonome et non-mixte au sein de l'ANEEQ, l'ODFA se dote de ses propres Statuts et Règlements, participe à la préparation des congrès de l'ANEEQ (en tenant son propre congrès trois semaines avant ceux de l'ANEEQ et en créant des caucus non-mixtes durant ces derniers), élit son exécutif qui remplace le comité-femmes, siège sur le Conseil Central de l'ANEEQ et réalise ses propres plans d'action. Alors que le Congrès est composé des déléguées des associations et comités femmes locaux (pour un maximum de six déléguées par campus) avec un quorum de 35 % et entièrement souverain des questions féministes à l'ANEEQ, l'exécutif est composé de sept femmes (ne pouvant provenir toutes de Montréal) ayant des postes similaires à ceux de l'exécutif de l'ANEEQ.

44 Entrevue.

45 Bélanger, Pierre, 1984, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes*, ANEEQ, 208 p.

46 *Le mouvement des femmes au Québec* (Collectif).

47 *Le mouvement des femmes au Québec : étude des groupes montréalais et nationaux* (Centre de formation populaire).

48 *Portrait des luttes féministes dans les organisations mixtes*, *Nouveaux Cahiers du socialisme*, no 4.

49 *Sur les comités-femmes*, le Québec-ÉTUDIANT, Vol 2, no 5.

50 *Histoire du mouvement étudiant* (AGEBdeB).

51 *Ibid.*

Durant les années 80, en plus de s'organiser au sein du mouvement étudiant et de défendre leurs acquis (féminisation des interventions et écrits, alternance des interventions en Assemblée générale et Congrès, maintien de l'autonomie de l'ODFA et de sa non-mixité, etc.), les féministes organisées au sein du mouvement étudiant travailleront sur plusieurs dossiers touchant les femmes comme le caractère sexiste de l'école (l'ODFA écrira plusieurs articles sur le sujet de la reproduction des ghettos d'études et d'emploi), le chômage, la représentation des femmes dans la sphère publique et dans les arts, etc.⁵²

À partir de la moitié de la décennie toutefois, deux dossiers d'ampleur retiennent l'attention de l'ODFA : le droit à l'avortement ainsi que la lutte contre le harcèlement et les agressions sexuelles. Sur la question de l'avortement, c'est notamment au sein de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit (CQDALG) que l'ODFA mènera cette bataille⁵³. Elle publiera aussi dans le Québec-ÉTUDIANT de nombreux articles rappelant les enjeux entourant l'avortement à partir de 1985 (dont quatre pour la seule année 1986-1987). C'est cependant à partir de cette année-là que l'ODFA délaissera un peu la critique des manuels et du système scolaire comme ghetto d'études⁵⁴ pour se pencher plus sur le harcèlement sexuel dont sont victimes les femmes dans les institutions d'enseignement supérieur. Suite à la parution d'une recherche en 1985 de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) sur le sujet, l'ODFA crée un feuillet démystifiant le harcèlement sexuel et les agressions dont sont victimes les étudiantes par leurs confrères et leurs enseignants⁵⁵. Durant la même année, des comité-femmes d'associations étudiantes membres de l'ODFA organisent

des actions de sensibilisation et confrontent publiquement certains professeurs sur leurs comportements⁵⁶.

C'est durant cette décennie que la presse féministe s'intéressera le plus au féminisme étudiant. En effet, la Gazette des femmes se penchera non seulement sur les actions féministes posées en milieu étudiant au niveau du harcèlement sexuel⁵⁷, mais aussi aux enjeux relatifs à l'organisation des femmes dans le mouvement étudiant⁵⁸. De son côté, La Vie en rose publiera un numéro portant principalement sur les luttes étudiantes en France et au Québec⁵⁹.

La fin des années 80 marque un tournant pour l'ANEEQ qui entame sa longue mort qui se conclut par sa dissolution en 1994. L'ODFA continuera à survivre jusqu'à la fin, mais le contexte l'empêche de maintenir ses activités aussi intensément que durant les années 80. Premièrement, le féminisme étudiant est touché, comme le mouvement féministe, par un backlash suite à la tuerie de Polytechnique et les comités-femmes disparaissent progressivement à partir de la fin des années 80⁶⁰. Aussi, le journal de l'ANEEQ est moins publié à partir de 1988, retirant ainsi une tribune importante à l'ODFA. Cette dernière réussit tout de même à se revitaliser le temps d'une année en 1992, à refaire une nouvelle brochure sur le harcèlement à l'école (en plus de la traduire en anglais) et à produire un mémoire portant sur les conditions d'études et de vie des étudiantes qu'elle déposera à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial⁶¹.

Durant la même année, une première organisation étudiante membre d'un autre regroupement que l'ANEEQ créera un comité-femmes qui sera mixte, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), mais en

52 C'est du moins principalement sur ces sujets que l'ODFA écrira dans le journal de l'ANEEQ.

53 *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006* (Benoit Lacoursière).

54 *Femmes, crises et éducation, le Québec-ÉTUDIANT*, Vol 5, no 5.

55 *Le harcèlement sexuel Organisation des femmes dans l'ANEEQ (ODFA)*.

56 *Reportage: Dénoncer le harcèlement au cégep, à l'université, Gazette des femmes, Vol 6, no 5.*

57 *Ibid.*

58 *La relève des féministes : Les comités-femmes dans les cégeps, Gazette des femmes, Vol 4, no 1*

59 *Touche pas à mon avenir, La Vie en rose, No 43.*

60 *Lacoursière, p. 81.*

61 *Les conditions d'études et de vie des étudiantes (ODFA)*

1993, il ne restera « plus que deux comités-femmes [actifs] dans les associations étudiantes collégiales, soit un à Maisonneuve et un à Rosemont »⁶².

LE MDE

En mars 1995, une nouvelle organisation étudiante nationale voit le jour : le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE). Cette dernière rejette le modèle concertationniste qui est valorisé par les autres organisations étudiantes nationales existantes et adopte des principes féministes en se référant à l'ANEEQ. En 1998, le MDE crée un comité-femmes et adopte rapidement des revendications sur la féminisation de la langue à l'oral et à l'écrit, sur les horaires de garde adaptés pour les parents-étudiants.⁶³ Il adopte aussi une analyse féministe radicale claire et créera un poste de responsable aux affaires féministes sur son conseil exécutif. Cependant, le MDE ne réussit pas à prendre l'ampleur de l'ANEEQ et se retrouve confronté aux mêmes problématiques que cette dernière durant les années 90 : manque de fonds et de personnes militantes pour assurer les tâches courantes, difficultés à assurer la publication régulière de L'Étincelle (son journal), impossibilité d'être présent sur les campus pour diffuser le discours, etc. Ainsi, très peu de comités-femmes se mettent en place durant son existence, mais aussi peu de traces ont perduré afin de rendre compte des actions féministes qui ont été posées. Criblé de dettes et critiqué pour avoir laissé trop de place aux membres individuels, le MDE cesse ses activités en 2000 avec un bilan mitigé⁶⁴. De plus, contrairement à l'ANEEQ, très peu d'articles féministes seront publiés et la féminisation des textes est peu respectée dans le journal.

Sa grande originalité au niveau organisationnel, le fait d'avoir un poste entièrement dévolu aux questions féministes sur le conseil exécutif, ne sera pas reprise par les autres organisations étudiantes. Plusieurs personnes jugeaient que ce poste était équivalent à l'élection d'une « féministe de service » (la confinant aux mandats féministes), ce qui déresponsabilisait

l'exécutif face aux luttes féministes étudiantes et laissait finalement à la femme élue peu de libertés pour prendre part aux autres luttes⁶⁵.

L'ASSÉ

En 2001, des associations étudiantes se réunissent pour discuter de la création d'une nouvelle organisation étudiante afin de contrer les deux organisations étudiantes nationales en place qui symbolisent le syndicalisme de concertation. C'est de cette rencontre qu'émergera l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). Cette organisation, la nôtre, qui se revendique héritière de l'ANEEQ et du MDE, se dote dès sa fondation d'un comité-femmes non-mixte relevant du Congrès⁶⁶, de processus d'atteintes à l'égalité (alternance hommes-femmes des interventions, féminisation des interventions orales et des textes, parité des délégations et du Conseil exécutif, obligation d'offrir des sections au comité-femmes dans l'ensemble des médias comme le journal et le site Internet, possibilité de tenir des caucus non-mixtes en Congrès et obligation d'inclure un point « Femmes » à l'ordre du jour des instances, etc.) et inscrit l'égalité des sexes dans ses positions de principes fondateurs⁶⁷. Fondée dans la foulée du Sommet des Amériques, l'ASSÉ tente d'incarner les idéaux altermondialistes d'égalité et de non-hiérarchisation des luttes.

Dès sa première année d'existence, l'ASSÉ publie des articles d'analyses féministes dans son journal L'Ultimatum où l'analyse féministe radicale domine. C'est le comité-femmes qui se charge principalement de la rédaction de ces articles, mais de nombreuses militantes d'associations locales se prêtent elles aussi à l'exercice. Du féminisme de façade aux théories féministes en passant par des sujets comme les menstruations et la nécessité de s'organiser dans des comités-femmes locaux non-mixtes, les

⁶⁵ Entrevue.

⁶⁶ Certains comités jugés plus politiques (femmes, journal, etc.) ne relèvent techniquement que du Congrès alors que les autres comités (information, recherche, etc.) relèvent du Conseil exécutif et de l'instance intermédiaire de l'ASSÉ.

⁶⁷ Statuts et Règlements de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, 2002.

⁶² Lacoursière, p. 81.

⁶³ Ibid., p. 119.

⁶⁴ Ibid., p. 120.

sujets traités dans les sections féministes du journal sont diversifiés, à l'image des préoccupations qui touchent les militantes de l'ASSÉ⁶⁸.

La grève de 2005

À l'hiver 2005, l'ASSÉ se coalise pour la première fois avec des associations non affiliées pour déclencher une grève générale illimitée qui marquera grandement sa pratique du féminisme. Après plusieurs mois d'une grève mouvementée marquée par des actions et manifestations régulières, la grève se termine sur un bilan mitigé. Du côté des féministes impliquées dans le mouvement, le bilan est similaire. Alors que certaines saluent le fait que des milliers de personnes ont été familiarisées avec le féminisme et certaines de ses pratiques (dont l'alternance hommes-femmes qui a été pratiquée dans plusieurs assemblées générales), d'autres constatent plutôt le fait que les femmes ont souvent occupé des rôles d'entretien, de support et d'arrière-scène durant la grève, comme elles le font dans la vie en général. Aussi, le sexisme et la brutalité des forces policières à l'égard des femmes militantes sont aussi décriés⁶⁹.

À l'automne 2005, La Vie en rose publie un numéro hors série dans lequel paraît une entrevue avec de jeunes féministes dont certaines ont participé à la grève étudiante de 2005. Julie Bouchard, présidente de la (si féministe..) FECQ⁷⁰ et une des interlocutrices privilégiées du gouvernement durant la grève, y déplore notamment « la faible représentativité des femmes aux postes électifs des associations étudiantes et " l'image qui perdure d'un mouvement

68 Nous n'avons pu mettre à jour le registre des articles féministes écrits à l'ASSÉ par manque de temps. Pour la dernière mise à jour, faite par le Comité-femmes en 2007 : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article932&lang=fr>

69 La brutalité policière contre les militantEs, contre les femmes, Ève-Marie Lampron

70 Bien que la FECQ n'ait pas de position officielle concernant le féminisme, de nombreuses représentantes et représentants de cette organisation ont soit affirmé que les luttes féministes sont dépassées puisque la pleine égalité est atteinte, soit soutenu que la FECQ était plus féministe que l'ASSÉ puisqu'elle avait eu plus de femmes comme présidente que l'ASSÉ, discours libéral par excellence qui préfère accorder de l'importance à quelques rares femmes de pouvoir que de centrer son analyse sur les conditions d'une majorité de militantes.

largement occupé par les gars " »⁷¹. Un constat qui n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'avec l'exclusion de la coalition de l'ASSÉ des rencontres, elle était la seule femme autour de la table de négociation. Dans le même article, une critique plus substantielle se fait entendre d'une membre du comité-femmes de l'ASSÉ qui soulève que

« [d]urant l'occupation du cégep du Vieux-Montréal, au printemps 2005, beaucoup de personnes, pas juste les femmes d'ailleurs, ont constaté que les rôles se recréaient spontanément. Les filles faisaient le ménage, s'occupaient de la logistique, alors que les gars dirigeaient les réunions »⁷².

Même son de cloche dans un autre article scientifique qui soulève que non seulement les féministes organisées en non-mixité ont dû défendre constamment et sans relâche le fait de disposer d'un local non-mixte ainsi que de tenter de mettre le féminisme à l'avant-plan, mais aussi qu'elles ont subi plusieurs attaques passant de l'écriture d'obscénités phalliques sur les murs du local à l'accusation de « comploter contre les hommes »⁷³. Cependant, comme cela est affirmé à d'autres endroits, l'auteure soulève que de nombreux comités-femmes ont vu le jour durant la grève de 2005.

Après la grève de 2005, l'ASSÉ a fait un Congrès d'orientation (original hein) et pour l'occasion, le comité-femmes national a produit un mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ⁷⁴. Dans ce mémoire, le comité-femmes note que malgré le fait que les femmes composent près de 60 % de la population étudiante, leur participation aux instances est très faible (les deux tiers des délégués sont des hommes)⁷⁵. Aussi, elles remarquent que ce sont

71 Rebelles avec causes, La Vie en rose, Anne-Marie Brunelle

72 Ibid.

73 Le Comité femmes en grève : entrevue avec Isabelle, Françoise et Anne, Revue Nouvelles Pratiques Sociales, Vol 18, no 1

74 Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ, Cahier des mémoires de Congrès d'orientation.

75 Le « Tableau reflétant la participation quantitative des femmes aux Congrès de l'ASSÉ » a été mis à jour et se trouve

systématiquement les membres du comité-femmes qui organisent les points « Femmes » des instances et mettent de l'avant les enjeux féministes, transformant le comité en quelque chose d'apparent à une féministe de service, situation qui s'est perpétuée depuis du point de vue de plusieurs militantes. De plus, plusieurs délégués hommes adoptent une attitude paternaliste à l'égard des femmes (par exemple, répéter et reformuler les interventions des déléguées femmes comme si c'était les leurs).

Afin de lutter contre ces problématiques, l'ASSÉ s'est dotée de moyens pour assurer la mise en pratique de ses idéaux féministes. Premièrement, un poste de « gardienne et gardien du senti » est créé au sein du praesidium des Congrès afin de soulever les attitudes paternalistes, assurer des débats respectueux ainsi que la féminisation des interventions et une ambiance permettant l'expression de toutes et tous. Deuxièmement, l'ASSÉ adopte des positions en faveur de la tenue de contingents féministes dans ses manifestations, de l'appui logistique à la création de comités-femmes locaux, de la création d'une liste courriel de diffusion féministe non-mixte (ASSÉ-femmes) ainsi que de l'intégration d'une analyse féministe à l'ensemble des documents et publications. Finalement, l'ASSÉ lancera pour la première fois en 2005-2006 une campagne de sensibilisation féministe qui portera sur la marchandisation du corps des femmes. Cette campagne, organisée conjointement avec le Centre des femmes de l'UQAM (CDF) et qui sera un grand succès, permettra à la fois d'augmenter la visibilité du féminisme dans le mouvement étudiant par l'organisation d'actions, d'expositions sur la publicité sexiste et la diffusion d'un collant « sale pub sexiste » (qui a été réimprimé plusieurs fois pour un total de plus de 150 000 unités sans doute⁷⁶). Ces actions permirent aussi d'augmenter la visibilité de l'ASSÉ et du mouvement étudiant dans le mouvement féministe, plusieurs groupes de femmes du Canada se joignant à la campagne alors que les documents portants

en annexe 1.

⁷⁶ Malheureusement, les chiffres exacts ne peuvent être trouvés.

sur le publisexisme produit par le CDF et le comité-femmes seront distribués et repris dans de nombreux campus collégiaux et universitaires⁷⁷.

Dans les années qui suivront, l'ASSÉ ajoutera trois autres éléments importants à ses actions féministes. La première est la publication annuelle (ou presque) d'un Ultimatum spécial femmes (souvent à l'occasion du 8 mars) et la deuxième est la création d'un camp de formation (parfois mixte, d'autres fois non-mixte) portant spécifiquement sur le féminisme. Bien qu'au moins un atelier féministe soit inclus à l'horaire de chacun des deux camps de formation statutaires de l'ASSÉ, la création d'un événement spécifiquement féministe permet le rassemblement des étudiantes et étudiants dans un lieu qui n'est pas dédié avant tout à « la lutte » étudiante et de rejoindre de nouvelles personnes⁷⁸. Le troisième élément dont se dotera l'ASSÉ est un mandat l'obligeant à fournir un service de garde pour l'ensemble de ses activités (manifestations, réunions, instances, actions, etc.) afin de libérer les parents-étudiants (plus souvent qu'autrement des femmes) pour qu'elles et ils puissent participer à ces activités.

Depuis, tout en investissant plusieurs énergies sur le dossier de la lutte à la marchandisation du corps des femmes, l'ASSÉ en a aussi mis beaucoup sur le dossier de l'articulation études-famille. C'est donc encore des luttes partagées avec le mouvement syndical qui sont portées par les féministes étudiantes (depuis le début des années 2000, on parle de plus en plus de la marchandisation du corps des femmes et de l'articulation travail-famille⁷⁹).

En 2010, le comité-femmes de l'ASSÉ dépose un avis de motion (voir l'annexe 2) qui modifie le chapitre portant sur le comité-femmes⁸⁰. Parmi les modifications proposées, figure l'obtention d'un budget géré

⁷⁷ Le collant a notamment fait la page couverture d'une revue européenne (Belge) et de journaux syndicaux, a été distribué au Yukon, dans les maritimes et en Europe.

⁷⁸ Bilan du Comité femmes, Cahier de Congrès annuel 2011.

⁷⁹ Portrait des luttes féministes dans les organisations mixtes, Nouveaux Cahiers du socialisme, No 4.

⁸⁰ Les raisons sont exposées dans un texte d'une militante disponible en Annexe 3.

par le comité-femmes (selon les mêmes modalités que le Conseil exécutif) afin de pouvoir financer les campagnes féministes de l'ASSÉ (comme les camps de formation, les collants « sales pub sexistes » etc.). Finalement, l'avis de motion ne sera jamais adopté et le débat l'entourant sera raccourci.

Durant toutes ces années et jusqu'à maintenant, notamment durant la dernière grève qui n'est pas traitée faute de temps, de nombreuses initiatives féministes ont eu lieu, à la fois au sein ainsi qu'en dehors de l'ASSÉ. Ce serait un travail riche d'enseignement que de les documenter selon nous.

RECOMMANDATIONS

CONTRE TOUTE FORME D'OPPRESSION

Avant tout, le Congrès de l'ASSÉ devrait intégrer à ses principes de base un septième spécifiant que l'ASSÉ s'oppose à toute forme d'oppression (patriarcale, raciale, économique, etc.) et est solidaire des luttes sociales progressistes mettant de l'avant un projet de société égalitaire. Que l'ASSÉ s'oppose aux effets de la mondialisation et se positionne en faveur d'une solidarité internationale des luttes progressistes, mais ne questionne pas les rapports de pouvoirs qui existent au Québec est pour le moins paradoxal.

AUTONOMIE DU COMITÉ-FEMMES

Reconnaître et soutenir l'autonomie des luttes féministes et du comité-femmes de l'ASSÉ (à ne pas confondre avec l'indépendance) ce n'est pas remettre argent et pouvoir à un collectif affinitaire sorti de nulle part comme le démontre l'expérience de l'Organisation des Femmes dans l'ANEEQ (ODFA). En effet, aucune trace historique ne laisse entendre que l'existence de l'ODFA ait été problématique pour l'ANEEQ, que l'argent ait été moins bien utilisé que par le Conseil exécutif ou qu'une inquisition ait eu lieu⁸¹. L'avis de motion déposé par

⁸¹ Quoique si l'on accepte la thèse du complot, il est possible de croire que les féministes se soient transformées en sorcières et aient ensorcelé les hommes en faisant à manger pour un Congrès. Toutefois, on peut aussi rétorquer que si les hommes faisaient à manger plus souvent, ça ne serait pas survenu...

le comité-femmes de l'ASSÉ en 2010 peut paraître comme une proposition offrant un compromis entre la situation actuelle qui est problématique (Annexe 3) et l'exemple de l'ODFA dont la structure semble lourde à porter. De plus, en conservant le comité-femmes comme redevable au Congrès, la question de ce qu'implique l'autonomie d'un comité en est clarifiée.

Il est important de soulever que des groupes étudiants féministes comme le centre des femmes de l'UQAM, campus féministes de l'UdeM, le collectif femmes GGI, etc. n'attendent pas après l'ASSÉ pour s'organiser de manière autonome et pour mettre de l'avant des enjeux qui leurs semblent importants. Si l'ASSÉ désire réellement être un pôle combatif des luttes féministes et changer les rapports sociaux de sexe, il est important qu'elle considère les critiques que les militantes féministes ont formulées à son égard et offre des outils aux militantes pour lutter, y compris à l'intérieur de l'ASSÉ.

PORTE-PAROLE

Bien que l'ASSÉ applique généralement la parité à ses porte-paroles, la sélection de l'interlocuteur par les médias détruit une partie de la portée de cette initiative. Il serait important de réfléchir à mettre systématiquement plus de l'avant des femmes comme porte-parole afin de contrebalancer l'effet sexiste des médias. Cependant, il serait encore plus important que le Congrès fasse une réflexion critique à savoir si sa présence constante et généralisée dans les médias mérite de mettre à mal certains de ses principes (par exemple en acceptant l'invitation d'une émission, genre « Tout le monde en parle », à condition que ce soit tel porte-parole, genre Gabriel Nadeau-Dubois). Selon nous, l'ASSÉ ne doit pas justifier la mise de côté de positions aussi fondamentales que le féminisme ou le syndicalisme de combat au bénéfice de participer au cirque médiatique.

ENVIRONNEMENT

Il serait quelque peu étrange de recommander que l'ASSÉ se dote d'une analyse féministe des enjeux écologiques actuels vu qu'elle ne met aucune énergie sur cette lutte pourtant déterminante de notre

avenir collectif. L'adoption d'une analyse écologiste radicale et son intégration au discours de l'ASSÉ sont nécessaires et pressantes vu le rythme auquel se dégrade l'environnement. Une telle analyse, si elle était adoptée, ne saurait toutefois se passer de l'apport théorique du féminisme.

LE COMITÉ QUEER DE L'ASSÉ

L'ASSÉ a créé un comité ad hoc Queer en 2005 et ne l'a jamais fermé, le comité étant tombé dans l'oubli. Les associations membres de l'ASSÉ devraient consulter leurs Assemblées générales afin de déterminer quelle place elles désirent faire aux luttes liées aux identités sexuelles. Il est important de considérer, toutefois, qu'il est toujours possible de se présenter sur le Comité luttes sociales avec comme objectif de travailler sur cette question.

LES PARENTS-ÉTUDIANTS

Bien qu'elle se soit dotée d'une position d'offrir une garderie militante lors de ses événements, l'ASSÉ ne la diffuse que peu. Les instances de l'ASSÉ devraient être tenues de diffuser largement cette « offre » et la mention devrait être ajoutée beaucoup plus souvent au matériel d'information (notamment les affiches).

Note: Afin d'alléger ce cahier, les annexes de ce mémoire n'y sont pas reproduites. Pour les consulter, veuillez visiter le site web.

LES RAPPORTS DE DOMINATION EN ET HORS INSTANCE

Marie-Pier Beudet Guillemette et Anne-Claire Riznar, déléguées ASSÉ pour l'AE-MUM

Au moment de l'affiliation de notre association l'AE-MUM (Association des Étudiant-e-s en Musique de l'Université de Montréal) à la CLASSE, nous nous en sommes réjouies et avons pu participer à nos premiers congrès au début du mois de mars, en tant que déléguée/observatrice. Passée l'euphorie de l'affiliation, est venu le temps d'apprendre mieux le fonctionnement du congrès, mais surtout d'observer tous les rapports de domination présents en son sein.

Souvent, nous nous sommes senties pris-e-s à partie de débats qui ne nous concernaient pas, et qui souvent, concernait un groupe plus restreint de militant-e-s, qui se connaissaient bien. Rien d'évident à ouvrir ses structures, on en convient. Le texte qui suit n'est pas un moyen de laver notre linge sale en public. Cela va juste être un moyen de pointer ce que nos yeux ont vu comme déplacé, malaisant, awkward, nommez-les. Si nous écrivons ce texte, c'est justement parce que nous aimons cette association et espérons que mettre ça sur la table pourra nous aider tous et toutes à continuer de créer une organisation qui nous ressemble.

L'ASSÉ revendique un mode de fonctionnement de type démocratie directe, et tente d'éliminer au maximum les rapports de domination à travers des structures de type horizontale. Or il nous est apparu que dans la pratique, des rapports de domination existent bel et bien, que ce soit en congrès ou ailleurs, parmi les externes, les délégué-e-s ou l'exécutif même de l'ASSÉ.

Différents problèmes rencontrés lors d'interactions au sein de l'ASSÉ:

Lors de Congrès, on a remarqué que quelques militant-e-s usaient d'un pouvoir symbolique (cela peut s'appliquer également à quelques membres de l'exécutif):

- Souvent on a noté que cela pouvait venir de l'historique de l'association représentée. En effet, lorsque l'association est historiquement engagée, très militante, alors certain-e-s délégué-e-s se sentent investi-e-s de cette histoire et peuvent s'en servir pour asseoir un rapport de domination.
- Parfois, le statut même de la personne au sein du milieu militant entretient ce rapport: souvent considéré comme super-militant-e, et respecté-e pour cela, le ou la super-militant-e va, consciemment ou non, calquer ce que devrait être le comportement de ses camarades sur le sien. Et dès lors, où se trouve la diversité et l'acceptation de celle-ci des associations et des militant-e-s?
- On a aussi constaté que certains moyens employés peuvent favoriser ce genre de situation tel qu'un temps de parole long, souvent mené par des hommes, cherchant à influencer le vote d'autres associations. Alors que nous votons en fonction de mandats et nous nous abstenons en leur absence.

Notre sentiment vis-à-vis de l'organisation de certaines réunions informelles, et à plus large échelle, celle du sommet peut se lire ainsi: dans cette course effrénée au prochain combat, les bonnes relations entre l'exécutif et les associations membres ne sont pas entretenues. Sous le poids des échéances, rien n'a encore été fait pour penser/panser l'après grève 2012. Et nous le savons, l'automne 2012 a été extrêmement compliqué pour toutes les associations en termes de mobilisation, en partie inexistante. Prendre soin de soi et de nos associations, voilà une étape que nous aurions dû prioriser.

La gestion d'une association nationale est compliquée à gérer, et nous avons relevé quelques problèmes qui peuvent y contribuer:

- Géré par un petit réseau de personnes

- Élévation sociale pas décidée par critères structurels mais par critères de compétences performatives en tant que super-militant-e/ position social/réputation vis-à-vis du réseau déjà constitué, ensuite réutilisés par certain-e-s militant-e-s au pouvoir symbolique en Congrès pour influencer le vote des associations membres
- Organisation d'une réunion destinée à un regroupement d'association au lieu de profiter du CRAM pour informer toutes les associations membres de la région de Montréal → conduit de manière insidieuse à hiérarchiser les associations étudiantes réputées militantes ou, au contraire, nouvellement militantes et de les confiner entre elles au lieu de créer des liens durables entre militant-e-s de tout horizon.

Bien sûr, nous avons réfléchi à quelques moyens pour enrayer certaines de ces situations. Voici quelques recommandations formelles générales et informelles:

Lors des congrès:

- (Re)mise en place d'un comité critique formé de personnes différentes à chaque congrès afin d'éviter une possible personnalisation des débats et d'encourager le développement de l'esprit critique chez les militant-e-s
- Intervention plus active du senti: féminisation des interventions, dénoncer les rapports de domination

Pour les autres activités:

- Élargissement du réseau actif autour de l'ASSÉ par multiplication des comités, entraînant une plus grande participation d'une diversité de membre. Cela pourrait ainsi soulager l'exécutif de certaines tâches
- Accepter en tant qu'exécutif que la position demeure sujette aux remontrances, et définitivement sortir de la position défensive, ce qui peut

être amené par le respect des membres même lorsque l'on considère qu'elles n'utilisent pas le langage/codes appropriés

- Construire des liens durables et s'inquiéter de l'état des associations avant de mener des campagnes de mobilisation: le bon fonctionnement des associations est primordial à la lutte, et ne doit pas se faire au détriment des membres, notamment en faisant des tours de table senti, et en organisant des journées de care, surtout au lendemain de telles mobilisations (indispensable pour les membres et pour l'exécutif)

Ce texte n'est pas définitif, notre souhait est d'en parler avec vous tous et toutes lors du congrès d'orientation afin de mettre tout ça à plat et trouver des solutions ensemble.

ON AVANCE VERS L'ARRIÈRE

Étienne Simard

Les tergiversations de l'ASSÉ quant au sommet sur l'enseignement supérieur sont étourdissantes et donnent la nausée. Le pôle prétendument combatif du mouvement étudiant se fait prendre au jeu de la concertation tout en maintenant le mirage d'une posture critique, sous forme de communiqués et de rapports internes. Participera, participera pas... Le sommet, bof, les rencontres préparatoires, OK! On présente le processus comme une mascarade grotesque, mais on s'efforce de convaincre le gouvernement qu'il peut offrir la gratuité scolaire en coupant dans l'aide financière. Chaque personne qui y participe sait pertinemment qu'il ne s'agit que d'une banale représentation du débat public, un outil de contrôle servant à légitimer des politiques ancrées dans la reproduction des rapports sociaux de domination.

Mais on choisit de maintenir en vie le rituel, on prend le parti de faire semblant, un peu à l'image de la parade nuptiale des fous de Bassan, qui croisent le fer avant de copuler pour reproduire la colonie. On en fera une histoire de mauvaise foi et de sourde oreille, dans la continuité de la trame narrative aliénée développée pendant la grève, même après que les rats qui l'ont porté ont quitté le navire. La comparaison au rituel est juste puisque la stratégie suppose la prééminence des croyances, dans ce cas-ci aux principes les plus élémentaires de l'idéologie libérale, comme la représentation délibérative. Au lieu de combattre l'aliénation ambiante par l'éducation, l'échange d'information et la critique, on concentre les ressources militantes sur la production de rapports et de présentations PowerPoint destinées aux rencontres préparatoires et à se coordonner avec la campagne de relations publiques qui va avec. Il ne faudrait surtout pas confronter nos collègues de classe quant à leurs illusions de la démocratie. L'histoire n'intéresse personne de toute manière, ou si peu. Come on! Comme disait l'autre, flatter le peuple c'est commettre un crime.

On sort d'une grève longue et populeuse et on retrouve sensiblement le mouvement dans le même état où il l'était avant son déclenchement; à peine plus dynamique et toujours aussi confus et centralisé. Si le mouvement en est sorti victorieux comme on se plaît à nous dire, on sait reconnaître une victoire amère lorsqu'on en voit une: elle masque la violence d'une rentrée intensive, de conditions d'études dans lesquelles il est encore plus flagrant que l'apprentissage n'est qu'un prétexte à un diplôme monnayable et que face à la judiciarisation, l'épuisement émotif, physique, financier des militantes et militants, l'ASSÉ n'aura pas su faire preuve de la plus élémentaire solidarité en décriant tout cela. Et il n'est même plus clair que l'organisation d'un rapport de force permanent soit encore à l'ordre du jour. On recommence à zéro comme si rien n'avait eu lieu. On ne sait même pas si on sera en mesure de contrer l'indexation. Et la gauche du mouvement, s'il en est encore une, ne sait plus sur quel pied danser. Il en est même en son sein pour proposer la participation au sommet tout en le perturbant, comme on saboterait la cérémonie de son propre mariage après en avoir signé l'acte, en signe de protestation contre l'institution patriarcale. Comment en est-on arrivé-e là?

UN SYNDICAT COMME LES AUTRES

On aurait raison d'y voir le cours normal des choses: l'ASSÉ est un syndicat comme les autres. Elle a beau s'être dotée de principes d'action combatifs, elle s'est tout de même construite sur le modèle de représentation syndicale. Et comme eux, elle prend de l'ampleur et se complexifie, la division des tâches politiques devient de plus en plus spécialisée et concentrée entre les mains d'un groupe qui se distingue de par sa supposée expertise, construite sur pas grand-chose, ou par celle d'experts en sous-traitance. Avec de plus grands moyens se développe une bureaucratie, où se substitue à sa fonction de structure organisationnelle des luttes celle de représentation de ses membres. Les bureaucrates aspirent à traiter de nos conditions d'égal à égal avec le gouvernement et leurs intérêts se détachent de ceux des personnes représentées. Ils finissent par jouer un rôle semblable à celui d'un avocat d'une organisation quelconque. C'est surtout dans la

séparation entre la direction et la base qu'elles sont en tous points pareilles, à la différence près qu'on a affaire à des bureaucrates en herbe, un club-école de la CSN ou de la FTQ comme se plaît à dire justement la droite étudiante. Puis la spécialisation du pouvoir engendre un spectacle où la prétention de la démocratie directe est un odieux mensonge et le syndicalisme de combat, une image de marque, incarnée en dossards. Dans un tel cadre, l'organisation syndicale en vient à exercer une régulation du haut vers le bas sur ce qui est stratégique ou pas, bien ou mal, désirable ou nuisible. Les éléments radicaux peuvent prendre leur trou s'ils savent attendre qu'on leur donne le feu vert avant d'organiser des actions. Pour ce qui est de la coordination, de l'externe, des communications, c'est pas touche sinon: exclusion, censure, violence ou décâlisse.

Cette intégration syndicale à la structure capitalisme n'est pas étrangère aux partis sociaux-démocrates, qui jouent une fonction particulière dans le processus. Les réformistes ne réforment rien seuls, ils récupèrent. Leur prétention à se présenter comme une alternative sérieuse, réaliste et raisonnable n'aboutit à rien en l'absence d'un rapport de force en faveur d'une transformation sociale. La classe dominante n'intervient que lorsqu'il y a une menace sérieuse au système de domination, pour maintenir les rapports de classe fondamentaux. Cela nécessite la permanence d'un contrôle des conflits, qui implique une intervention régulière sur les différents niveaux de la structure du système de domination, pour éviter qu'il ne s'effondre. De là la fonction historique du réformisme qui vise à désamorcer les révoltes et à convaincre les dominé-es qu'on peut aménager leurs conditions à l'intérieur du système, pour qu'il soit un peu plus acceptable.

Bref, les réformes ne sont rien d'autre que des concessions. Lorsqu'un mouvement social limite ses principes et ses buts pour paraître raisonnable et liché dans les médias, il n'échappera pas plus à la violence de l'État – on l'a subi en masse durant la grève – et risque de ne rien obtenir

du tout. Cela dit, on n'apporterait pas grand-chose de nouveau à la réflexion publique si on évitait de traiter du processus d'intégration concret de l'ASSÉ.

On a déjà retracé par le passé son origine depuis la naissance du concertationnisme dans le mouvement étudiant, avec l'élection du PQ. On l'a également fait à partir de la naissance de l'ASSÉ puis à partir de la naissance d'un front concertationniste en son sein, en 2005.⁸²

Rappelons simplement qu'en 2005, des militants qui sont aujourd'hui pour la plupart chercheurs à l'IRIS ou occupant un poste au sein de Québec solidaire avaient produit quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ⁸³, que je reproduis ici:

- L'ASSÉ doit revoir son interprétation de la diversité des tactiques;
- Rompre avec une culture de suspicion, de sectarisme et de dogmatisme;
- Reconnaître le droit à la dissidence et l'expression de points de vue pluriels en son sein;
- Réviser sa stratégie de communication et de relations avec les médias;
- Modifier les statuts de son congrès et de son exécutif national;
- Doit définir des objectifs politiques clairs, à court, moyen et long terme, ainsi que des stratégies et des tactiques pour y parvenir;
- Assurer la production de documentation, de recherches et de données sérieuses et scientifiques utilisables dans toutes ses interventions auprès des membres, des médias et de la population;
- Supporter la création d'alternatives aux partis politiques néolibéraux à tous les paliers gouvernementaux;

⁸² Voir les textes de Force étudiante critique intitulés "Sur les traces de la collaboration" et "Précisions sur les bases préliminaires".

⁸³ Lire le détails de ces propositions est plus qu'éclairant pour comprendre les stratégies Guillaume Hébert, Gabriel L'écuyer, Éric Martin et Simon Tremblay-Pépin, *Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ, Cahier de mémoires du Congrès d'orientation de l'ASSÉ, 25 au 28 novembre 2005, p. 252.*

La démonisation publique des fédérations étudiantes adverses n'est pas constructive;

Cette série de recommandations constituera la base de l'agenda politique poussé par l'aile concertationniste au sein de l'ASSÉ. Voyons cela de plus près.

LOSING GAME

Cette tendance est passée de minoritaire à majoritaire dans la période de préparation de la grève.⁸⁴ Et cela ne s'est pas fait tout seul. Il fallait se lever tôt pour en venir à bout et les plus ambitieux l'ont compris. Ses tenants ont pris l'initiative d'entamer la préparation de la grève dès 2009 pour avoir une longueur d'avance. Ils se sont organisés de manière à ce qu'ils prennent le contrôle sur plusieurs fonctions exécutives, dont les communications, les relations externes et la coordination générale. S'ils ont rencontré une résistance sur leur gauche de prime abord, ils ont su s'adapter pour contourner le problème. Un bref retour historique est de mise.

L'EXTERNE: LES GRANDS REGROUPEMENTS

C'est avec la création de la Coalition contre la privatisation et la tarification qu'on a vu les premiers signes de ce takeover. Au printemps 2009, le congrès avait donné le mandat à l'exécutif national de prendre contact avec les groupes ayant signé le manifeste contre la privatisation des services publics, dans le but d'organiser conjointement une manifestation. À l'automne de la même année, on se retrouvait devant le fait accompli: un membre de l'exécutif avait tissé des liens avec les membres de Québec Solidaire (QS) occupant une fonction salariée dans les syndicats et groupes communautaires afin de fonder une coalition, à laquelle il ne restait plus qu'à adhérer. Ce qui peut sembler banal aujourd'hui constituait l'axe stratégique principal pour préparer le terrain à une éventuelle lutte. Et ce n'était pas sans poser de problème. La plupart de ces organismes n'avaient plus de base militante active et étaient pilotés par une permanence salariée mettant de plus en plus

⁸⁴ Pour connaître ce qui s'est passé entre 2005 et 2009, voir le texte de Force étudiante critique intitulé "Bases préliminaires pour une grève générale victorieuse".

la mobilisation au rancart, l'éducation populaire et la démocratie directe. Le plan d'action étudiant s'est ainsi retrouvé à la remorque de celui du grand regroupement plutôt que de dépendre des assemblées générales et des comités de mobilisation locaux. L'accent n'était pas mis sur le dynamisme de la base et son organisation, engendrant un cercle vicieux: plus l'action des grands regroupements se fait en rupture avec la base et plus le plan d'action de l'ASSÉ est calqué sur celui de ces regroupements, moins les étudiants et étudiantes ont envie et besoin de prendre part à l'élaboration du plan étudiant, et ainsi de suite. La même logique a été appliquée quant à la Marche mondiale des femmes, non sans heurts⁸⁵. On constate que ces orientations sont en concordance directe avec les positions du comité de coordination nationale de QS et de Gauche socialiste, collectif de QS.⁸⁶

⁸⁵ Voir à cet effet l'article intitulé "La Marche Mondiale des Femmes: quelle place pour les étudiantes?"; dans l'Ultimatum de mars 2011, dont la première censure est en partie à l'origine de Force étudiante critique.

⁸⁶ Du côté de QS, les propositions pour le Plan de développement 2010-2012 du parti par son Comité de coordination national (CCN) lors de la réunion du Conseil national tenue les 4, 5 et 6 juin 2010 sont assez claires à ce sujet:

« Que Québec solidaire continue de tisser des liens avec les mouvements sociaux québécois dans l'action et par l'activité parlementaire. Qu'il s'inspire de leurs revendications et de leurs pratiques. Qu'il soutienne les revendications et participe aux luttes qui sont compatibles avec ses principes. Que Québec solidaire s'emploie à faire mieux connaître ses propositions et son programme au sein des mouvements sociaux. » (p. 6)

« Ceci devrait permettre à Québec solidaire de devenir un acteur de plus en plus significatif dans les débats publics, de marquer des points lors de la prochaine élection générale et de s'inscrire comme un relais politique crédible et complémentaires aux mouvements sociaux. » (p. 11) :

Celles de Gauche socialiste le sont encore plus :

"Pour développer sa pertinence politique dans les différents mouvements sociaux, Québec solidaire doit favoriser le réseautage de ses militantes et militants qui appartiennent au mouvement populaire, au mouvement syndical, au mouvement féministe ou au mouvement étudiant... pour favoriser des débats véritables en son sein et élaborer collectivement des propositions pour ces différents mouvements sociaux."

LA FIN DES DÉBATS DE FONDS

Un autre moment marquant de cette période a été celui du débat sur la rémunération des membres de l'exécutif national. Pour la mise en place de cette coalition et son maintien, un membre de l'exécutif devait s'y consacrer à temps plein. La tâche pouvait paraître lourde pour des bénévoles qui devaient en même temps trouver des ressources pour combler leurs besoins primaires. Ils ont donc entrepris des démarches pour aller chercher des subventions auprès du programme de bourses pour permanents élus de l'Aide financière aux études. Le débat a été lancé par Alexandre Leduc, actuellement candidat au poste de "porte-parole" (chef) de QS, dans un texte pourri où il se la jouait has-been et confondait une critique articulée de la bureaucratisation du syndicalisme actuel avec une méconnaissance de la réalité syndicale: c'est dire à qu'elle point il a intégré comme allant de soi, des modes de fonctionnement aliénés qui pourtant, sont facilement dépassables. La réponse de la gauche, qui y était ardemment opposée, a été beaucoup plus articulée⁸⁷ et le projet a vite été abandonné. C'en sont suivis les premiers "chaisages"⁸⁸ de l'histoire de l'ASSÉ, directement dans leur camp, en lien avec une histoire de menaces et de relations de travail houleuses entre la permanence et le secrétaire à la coordination, Christian Pépin. Les éléments réformistes ont sans doute dès lors pris conscience de la fragilité de leur position. Les débats ouverts les désavantageant, il n'y en a pas eu d'autres. À la manière du militaire romain Fabius Cunctator (dit le Temporisateur) qui se refusait à toute bataille directe contre Hannibal, espérant l'épuiser ainsi par la fuite sur plusieurs années, l'exécutif a repoussé la tenue d'un congrès d'orientation encore et encore, jusqu'en mars 2013, au moins deux ans trop tard. Celui-ci était pourtant réclamé par plusieurs et toute question sujette à débat était mise en dépôt en vue d'y être reprise. C'était d'ailleurs une époque de grandes remises en question

⁸⁷ Voir les deux textes à partir de la page 19 du Cahier de congrès de février 2010.

⁸⁸ Expression qui signifie que les résultats du vote des délégué-es en congrès sur la candidature d'une personne laisse le poste vacant.

des principes et mécanismes féministes à l'ASSÉ et d'importants débats devaient avoir lieu. Quelques textes de réflexions commençaient à être produits quant à la préparation de la grève par différentes tendances politiques⁸⁹. C'était avant la grève, à l'époque où il y avait quelque chose en préparation à orienter, qu'un tel congrès avait sa pertinence.⁹⁰ Mais bref, les réformistes gagnaient ainsi du temps pour mettre en pratique leur agenda.

LES COMMUNICATIONS: LE PION QUI PASSE BIEN À LA TÉLÉ

L'arrivée de Gabriel Nadeau-Dubois à titre de secrétaire aux communications dans l'exécutif composé de trois membres dont Philippe Éthier, attaché politique de Manon Massé aux dernières élections, et Élise Carrier-Martin est un moment important en soi.⁹¹ Dès son arrivée en poste, le secrétaire aux comm. entreprend de monopoliser la fonction de porte-parole et multiplie les communiqués et interventions publiques. Son discours et ses interventions médiatiques sont majoritairement gérés par l'IRIS et débordent souvent des positions de l'ASSÉ en plus de faire fi des principes de bases du syndicalisme de combat, devenus accessoires malgré qu'ils soient inscrits dans les principes de base de l'ASSÉ. On commence à considérer sa présence dans les médias comme une stratégie de mobilisation de première importance et ça devient contagieux. Comme l'indique un texte fondateur de l'ASSÉ, dans une démarche de syndicalisme de combat, la principale source de diffusion d'information sur les enjeux de l'éducation se fait par les voies de

communication «alternatives et autonomes aux médias de masse et aux organes d'information de l'administration», c'est-à-dire par des médias contrôlés par les étudiant-es en lutte (journal étudiant, tract, affiche)⁹². Profitant de toutes les "brèches" pour se faire voir et entendre, la stratégie médias consiste rapidement à construire la personnification du mouvement. Pour stopper cette tendance, qui devenait gênante pour une organisation aux principes féministes, le congrès avait tranché en faveur de "l'application du principe de parité hommes-femmes dans le choix des porte-parole de l'ASSÉ en privilégiant la participation des militantes des associations locales".⁹³ Or, quatre mois plus tard et jusqu'à la fin de l'automne suivant, Gabriel Nadeau-Dubois était encore l'unique porte-parole. Il faut dire que le comité médias défendait ardemment de ne désigner qu'un seul porte-parole "parce que c'est de même que ça marche les médias". L'exécutif défendait ainsi le non-respect du mandat:

"Toutefois, force est d'admettre que l'exécutif a ressenti un malaise profond suite à l'adoption au Congrès de décembre d'un mandat stipulant que les porte-parole devaient être recrutées en rotation dans les associations étudiantes locales, et a eu passablement de difficulté à l'appliquer. Trouver, à chaque fois, une porte-parole différente dans une association étudiante locale est un objectif difficile à atteindre pour les raisons identifiées plus tôt, et par la nature même des médias contemporains. L'an prochain, alors que les actions et les sorties de presse de l'ASSÉ se multiplieront, il nous semble fondamental pour l'ASSÉ d'identifier clairement ces porte-paroles dès le début de la campagne: un porte-parole homme et une porte-parole femme, qui pourront être profondément formé-e-s afin de faire face à la

89 Voir par exemple les textes de réflexion de ce cahier de congrès.

90 De s'être faits dire ces derniers temps par Alain Savard que c'est maintenant le temps de produire des textes pis qu'on n'a pas d'excuse à quelque chose d'insultant, alors que le découragement, l'épuisement, le sentiment d'instrumentalisation, la judiciarisation, etc. ont fini d'écarter des milieux où s'organise l'ASSÉ les militant-e-s les plus critiques de ses nouvelles pratiques. Cette critique n'en sera donc que mieux récupérée, revirée à toutes les sauces.

91 Il y aurait tant à dire sur les deux mandats des exécutifs de 2010 à 2011. C'est la période où j'ai vu le plus d'écoeurantes dans les hautes sphères de l'organisation. Rien que de les énumérer prendrait des pages et des pages. Je devrai me résigner à les conserver pour une prochaine fois.

92 ASSÉ, "L'information autonome et alternative", Le syndicalisme de combat.

93 ASSÉ, Procès-verbal du Congrès du 4 décembre 2010, p.

*tempête médiatique de l'an prochain. Selon nous, il en va de l'efficacité et de la visibilité médiatique de l'ASSÉ.*⁹⁴

Pendant ce temps, le comité médias a continué à marteler qu'il fallait un porte-parole, jusqu'à ce qu'il choisisse lui-même une nouvelle porte-parole, et se mette à marteler qu'il fallait deux porte-parole pas plus, "parce que c'est de même que ça marche les médias". Il n'y avait plus grand-chose à faire rendu là. La stratégie de communication avec la base priorisait les moyens aliénés, avançant que les étudiant-es consultent La Presse ou LCN avant d'aller en assemblée générale. On n'accordait plus la moindre importance aux rapports de proximité et à la circulation sur les campus comme un terrain de communication souhaitable, alors qu'il permet un contrôle autonome de l'information diffusée.

LA COORDINATION GÉNÉRALE COMME OUTIL DE RÉGULATION INTERNE

Les différents changements exposés jusqu'ici ne faisaient pas l'affaire de tout le monde et créaient certaines dissonances. On a pu assister à la marginalisation grandissante des délégations d'associations étudiantes dissidentes qui étaient davantage attachées au syndicalisme de combat et soucieuses de créer un véritable rapport de force et d'alimenter un débat au sein de leur campus. Les délégué-es de ces associations arrivaient en congrès avec des positions différentes de celles de l'exécutif et ça ne faisait pas l'affaire de celui-ci. Je vais limiter à raconter ici une anecdote qui illustre bien cette tendance. Au cégep Marie-Victorin, des discussions au sein du comité de mobilisation avaient mené à la formulation d'une proposition par la suite adoptée en AG concernant l'abolition de la contribution parentale aux études dans le calcul de l'AFE. On voulait en faire une revendication de grève qui rallierait les étudiant-es des techniques puisqu'elle avait une incidence directe sur leurs conditions matérielles de vie. Elle a été apportée une première fois au congrès de l'ASSÉ et aucune association ne l'a appuyée, ne permettant même pas à la délégation de l'expliquer.

⁹⁴ ASSÉ, "Les porte-paroles de l'ASSÉ: une réflexion importante en vue de l'an prochain", Congrès annuel 2011, p. 55.

Elle a par la suite été proposée et adoptée lors d'une AG portant sur l'élaboration du plan d'action sur la campagne de grève au cégep du Vieux-Montréal, puis au cégep de Maisonneuve. Des membres de la SOGEECOM avaient d'ailleurs approfondi la question et préparé un court texte d'explication. Des militantes du comité femmes avaient fait de même en avançant que cette revendication s'attaquait directement à une disposition patriarcale de l'AFE qui contraint des jeunes à maintenir un lien de contrôle économique de la part de la famille ou les pousse à se marier.

La proposition a toutefois été rejetée à l'AFESH-UQAM et au cégep St-Laurent et l'exécutif de l'ASSÉ avait émis un avis selon lequel cette revendication paraissait trop coûteuse pour le gouvernement et que le mouvement passerait pour déraisonnable. Une fois en congrès, on rapporte que l'exécutif a fait pression pour inciter les délégations du SECMV et de la SOGEECOM à ne pas en faire la proposition en congrès puisqu'elle ne serait pas adoptée de toute manière. Les discussions d'un caucus non-mixte cégep/université sont également allées en ce sens et la proposition n'a jamais eu lieu. Ces deux délégations avaient pourtant le mandat de le faire et le rôle de l'exécutif aurait dû être de les aider à le remplir. Mais non, semble-t-il que c'était à rejeter du revers de la main puisque ça ne faisait pas partie du plan savamment élaboré par l'exécutif, sous les bons conseils de l'IRIS. C'est ainsi que la moindre vitalité de la base dans une poignée de campus a été écrasée. L'AGECVM a elle aussi fait l'objet de marginalisation lorsque des positions concernant la stratégie médias et l'autonomie vis-à-vis des partis politiques avaient été adoptées dans leur AG. Et que dire du comité femmes qui, jusqu'à la démission en bloc de ses déléguées, a subi une forte régulation.⁹⁵

⁹⁵ Voir à cet effet le document fait par un collègue, rassemblant toutes les lettres à propos du comité femmes autour de sa démission en bloc: lettres de démission, bilan critique annuel du comité, tensions à l'égard de la division du travail féministe.

RÉSULTATS

C'est dans ce contexte qu'est créée la CLASSE. Il ne faut pas s'étonner de ce qui a suivi, qu'on pense à la dissociation et à la dénonciation constante des actions de perturbation par un comité qui faisait à sa tête; à la signature d'une entente de principe inacceptable par la CLASSE aux côtés des fédérations étudiantes, avec la complicité des grandes centrales; à l'absence de position sur les élections le moment venu; et aujourd'hui la confusion entourant le sommet. On ne s'étonnera pas non plus de la désertion des comités au national pendant et après la grève, à la très faible quantité de conseils de grève sur les campus, à l'absence de textes de réflexion de comités d'associations étudiantes, à la mobilisation de ressources pour le procès ridicule de Gabriel-Nadeau quand plusieurs s'étouffent avec leur pile de tickets et d'accusations criminelles pas glamour pantoute.

REGARDER LA DÉFAITE EN FACE

Comprenons-nous bien: je ne reprocherai certainement pas à l'aile droite de l'ASSÉ de s'être organisée pour défendre ses intérêts et façons de faire. Je les blâme toutefois d'avoir fui le débat, et d'avoir choisi le contrôle sur des fonctions exécutives pour imposer leurs vues et objectifs, en rupture avec les principes et positions historiques de l'organisation; bref d'avoir brisé le compromis entre les différentes tendances, celui du syndicalisme de combat. C'est nuisible à l'excès puisque ça évacue toute possibilité pour la gauche radicale d'entreprendre un travail politique satisfaisant, ne pouvant d'aucune façon compter sur le syndicat pour que se coordonnent entre eux les différentes associations, comités de mobilisation et autres éléments combattifs du mouvement, du bas vers le haut.

Du côté de l'aile gauche, il y a de sérieuses questions à se poser en terme d'organisation. Il n'y a pas de fatalité: ce n'est pas un pur hasard si le concertationnisme à la sauce QS est devenu majoritaire à l'ASSÉ. Les tendances ne descendent pas un jour du ciel platonicien des idées pour s'installer confortablement dans un mouvement. Bien sûr, certaines

ont davantage de facilité à s'installer puisqu'elles s'appuient sur l'aliénation ambiante. Mais pour les défendre, elles impliquent un certain degré d'organisation.

Dans le cas qui nous concerne, elle n'a pas rencontré sur son chemin une opposition massive. Puisque de manière générale la gauche a abandonné le travail d'organisation et de diffusion d'idées dans les différents milieux, pour se concentrer principalement sur l'organisation d'actions de perturbation ou "dérangeantes", comme on le dit de plus en plus maintenant dans les milieux réfos. Ce sont particulièrement les éléments qui s'étaient organisés au sein du RAGE post-G20 qui sont devenus le groupe sous-traitant pour les actions. C'est la fonction que les réformistes leur ont laissée, prenant le soin de se donner la possibilité de dissocier le syndicat lorsqu'ils le jugeaient propice, comme lors du congrès libéral à Victoriaville. En se cantonnant dans ce rôle, et en acceptant d'être identifié-es comme tel par l'exécutif national, ils et elles sont devenu-es les "spécialistes" de l'organisation d'actions.

Même les éléments les plus radicaux qui se sont organisés sur des bases autonomes n'ont pas su dépasser le cadre de cette fonction, débordant au mieux du spectre d'actions considérées acceptables pour les bureaucrates. L'importance de leur contribution se trouve dans le maintien d'une tradition d'action directe qui sous-tend - pas explicitement, et c'est bien là le problème - une vision conflictuelle des rapports sociaux dans laquelle les actrices et acteurs sont amenés à prendre en main par elles et eux-mêmes les tenants et les aboutissants de leur lutte. Mais ils et elles ont pour plusieurs déserté les AG et ne se sont pas aventuré-es sur le terrain de l'organisation de conseils de grève ouverts, où leurs expériences et conceptions de la lutte, leur compréhension du capitalisme et des mécanismes d'oppression auraient été des plus bénéfiques pour une base plus large. Bref, ils n'ont pas su contribuer à ce que la base étudiante prenne en charge l'ensemble des dimensions de la lutte, en opposition à quiconque voulait en prendre direction pour des fins électorales ou autres.

C'est pourtant ce qu'il y a de plus important dans les luttes réformistes. Dans une perspective révolutionnaire, c'est la prise en charge de la lutte dans sa totalité par la base qui développe chez elle la conscience et la volonté d'émancipation. Cela permet le passage d'une lutte pour l'amélioration des conditions matérielles de vie, contre l'exploitation, à une lutte contre l'oppression, contre toutes les institutions qui consolident et maintiennent les rapports de domination. Les organisations que l'on construit pour lutter deviennent les possibilités d'organiser la société autrement. La mise en terre du capitalisme et du patriarcat implique l'abolition de l'État, du salariat et de la famille, mais il faut que se soient préalablement développées des structures et cultures en mouvement où les individus ont la capacité de combattre toute forme d'oppression. Je ne m'adresse pas ici à celles et ceux pour qui l'intégration au capitalisme représente un objectif, pour qui la gratuité scolaire constitue un idéal. Je m'adresse à toute personne qui aspire à mieux, qui combat la domination sexuelle, raciale, ethnique, de classe.

À LA GUERRE COMME À LA GUERRE

Puisque l'ASSÉ devient à QS ce que les fédérations sont aux PQ, il importe d'agir. Certaines personnes préconisent de réinvestir les structures syndicales. Ce n'est pas mon cas. Lorsque les limites organisationnelles et les rapports de domination sont à ce point flagrants, il est préférable de ne pas emprunter dans la voie d'un éternel recommencement. Je n'ai pas la prétention de pouvoir formuler des solutions toutes faites, mais je pense qu'il est nécessaire de lancer des pistes à envisager. J'encourage toute personne insatisfaite de la condition actuelle du mouvement à faire de même, à commencer par une critique de ce que nous faisons.

La grève aura tout de même donné lieu à d'importants dépassements de la direction du mouvement par sa base. Je réfère ici à la résistance aux injonctions, au rejet quasi général de l'entente de principe signée odieusement par la CLASSE et à la réaction populaire suite à l'adoption de la loi spéciale. C'est à ces moments précis qu'on a pu percevoir l'évolution des consciences engendrée par la

lutte. Le potentiel de ce mouvement était palpable. Prenons l'exemple de l'injonction à l'UQO. Réunies à 6h du matin dans un parc avoisinant l'université, c'est environ 300 personnes d'âges variés qui ont décidé d'aller occuper l'aile d'un pavillon, au risque d'une forte répression. Ils et elles ont tenu le coup, obligeant la direction de l'établissement à se rendre en cour sur-le-champ pour réclamer le retrait de l'injonction. Situation curieuse puisque quelques semaines auparavant, les grévistes de l'Outaouais étaient mal à l'aise à l'idée de bloquer le trafic lors d'une manifestation. Or, il se trouve que dès le début de la grève, les éléments les plus radicaux avaient oeuvré à mettre sur pied un conseil de grève autonome qui a pris en charge l'entière coordination de la grève. Le comité était ouvert et se réunissait sur une base quotidienne pour faire le bilan de la journée et élaborer un plan pour le lendemain. Les tâches étaient divisées à la pièce et en alternance entre les personnes. Il a été le lieu de débat sur la collaboration avec la police, sur l'indépendance vis-à-vis des partis politiques, sur la violence et la perturbation. Il est certain que l'expérience a été frustrante à plusieurs égards pour les radicales et radicaux, qui se confrontaient à des considérations qu'ils et elles percevaient comme aliénées, et à des dynamiques de pouvoir inacceptables. Reste que le conseil a servi de catalyseur pour la radicalisation de cette base.

Ce type d'organisation a l'avantage de supprimer la séparation traditionnelle entre les décisions et leur exécution, entre la base et la direction. C'est l'application de la démocratie directe all the way. Elle rend beaucoup plus difficile la direction par des individus et favorise radicalement la participation. À l'échelle d'un mouvement, le respect du principe de délégation est beaucoup plus fiable et l'aliénation de toute personne participante y est en déclin. Cela ne peut bien sûr pas se passer d'une critique constante des pratiques à l'interne.

À ce sujet, un comité semblable a été créé par les étudiantes de travail social à l'UQAM. L'une d'entre elles m'a exposé que les gens de son programme qui ont participé à la grève en ne se pointant que dans les grosses manif sont aujourd'hui pour la participation au sommet, alors que les gens qui ont

réfléchi ensemble tout au long de la lutte trouvent que ça ne fait aucun sens. Le fossé qui s'est créé entre les deux semble irréconciliable. C'est à son avis exactement ça qui fait qu'on recommence presque à zéro aujourd'hui, analyse que je partage. Les stratégies concertationnistes auront installé un peu partout les bases d'un recul de la combativité et il importe d'y remédier.

À la gauche du mouvement, je suggère la mise en commun des efforts pour multiplier de tels comités autonomes et de les mettre en réseau, pour échanger de l'information et permettre une coordination entre eux. Et pour éviter de frapper le mur qu'ont atteints les conseils ouvriers et comités d'entreprises dans les années 1970, il importe de continuer la critique des syndicats, d'articuler une réflexion constante sur la démarche, de diffuser et de confronter des idées en faveur de l'évolution positive du mouvement et d'une transformation d'ensemble de la société.⁹⁶ Nous ne serons que mieux préparé-es à ce qui nous attend pour s'organiser dans nos milieux de travail.

DE LA NATURE DE L'ASSÉ ET DE SA RESPECTABILITÉ

«Je pense que nous avons le devoir de ne rien cacher à la population de ce que nous croyons nécessaire et vrai. Combien de fois reculons nous devant l'exposé de notre programme parce que nous nous disons que tel ou tel article peut effrayer les gens. À nous de convaincre que cela est nécessaire et vrai.»

- Pierre Bourgeault

Une des particularités du syndicalisme étudiant de combat est sa volonté d'autonomie dans la construction de son discours politique et dans sa forme organisationnelle. Cette autonomie politique de l'ASSÉ peut se comprendre à travers le leitmotiv par lequel elle se définit: un syndicat démocratique, combatif et indépendant. La question de la démocratie et de l'indépendance sont intimement reliés à cette autonomie qui permet à l'ASSÉ de bâtir son discours en dehors du vase clos de l'idéologie dominante. Nous pouvons exemplifier cette autonomie d'une part du côté du discours et de l'autre dans notre pratique politique.

Depuis sa fondation en 2001, l'ASSÉ a mis au cœur de ses revendications la gratuité scolaire comme un projet politique pour la société québécoise. Au tournant des années 2000, la gratuité scolaire était un projet politique marginal dans l'espace public. La majorité des associations étudiantes n'en parlaient plus comme projet politique porteur d'avenir. Les mouvements sociaux (groupes communautaires et syndicats), qui avaient au cours des années 1970 des positions claires à l'endroit de la gratuité scolaire, se conformaient à l'air d'un temps refusant de mettre de l'avant une telle perspective pour l'avenir de l'éducation postsecondaire, marqué par le terne triomphalisme d'un libéralisme suffisant. Malgré la marginalité de la gratuité scolaire dans l'espace public québécois, l'ASSÉ a persisté à mettre de l'avant cette revendication, en faisant même la revendication centrale de sa campagne "Pour un

⁹⁶ À ce sujet, je vous invite à lire le texte de cet ex-militant du groupe Information et correspondances ouvrières, sur les conflits entre celui-ci et l'International situationniste.

réinvestissement pas n'importe comment" menée en 2006-2007. Ne se conformant pas au pragmatisme politique appelant à réduire nos revendications au cadre politique imposé par l'establishment, l'ASSÉ a réussi à faire avancer ce projet politique au cours des dix dernières années. Que ce soit la FTQ qui fut forcée - malgré le malaise de sa direction - à prendre position pour la gratuité scolaire lors de son congrès, la multiplication du nombre d'associations étudiantes se positionnant pour cela (même au sein des fédérations étudiantes) ou le Parti Québécois qui fut forcé non seulement de la considérer un temps des ridicules rencontres préparatoires, mais aussi d'imposer clairement son exclusion du Sommet final, cette revendication n'est plus l'idée marginale qu'elle était au tournant des années 2000. La capacité de l'ASSÉ à pousser contre vents et marées cette revendication explique l'espace de plus en plus important qu'elle prend.

Cette autonomie dans le discours qui a permis à l'ASSÉ de bâtir, au cours des dix dernières années, un projet politique "crédible" existe aussi dans les pratiques politiques de notre organisation. Le syndicalisme de combat duquel se réclame l'ASSÉ se base sur l'idée que seule la construction d'un rapport de force permanent face à l'État peut nous permettre d'infléchir ses décisions politiques. L'État n'est pas un organe neutre que l'on peut convaincre à travers une discussion s'appuyant sur des arguments rationnels. Ce faisant, l'ASSÉ a mis de l'avant la grève générale illimitée comme moyen de construire un rapport de force face à l'État. Celle-ci fut accompagnée d'une campagne d'actions collectives et directes visant à perturber l'économie et le politique qui s'est matérialisée au printemps 2012 dans la multiplication des blocages. La CLASSE a été critiquée à de nombreuses reprises pour les actions collectives qu'elle mettait de l'avant, étant accusée par le pouvoir de prôner la violence. La question du trajet de nos manifestations était aussi au cœur des critiques émises par l'État et ses laquais afin de marginaliser la CLASSE. La grève du printemps 2012 n'aurait pas eu la force de frappe qu'elle a eue si nous avions décidé d'être respectables aux yeux des bien pensants qui ne cherchaient qu'à pacifier la situation

Nos pratiques politiques furent aussi critiquées par l'État sous l'angle de notre mode de décision, les assemblées générales. Le gouvernement et les médias n'ont pas hésité à dénoncer le manque de "démocratie" à l'ASSÉ, considérant comme seul acte démocratique respectable le fait de mettre un bulletin dans une urne lors d'un référendum ou d'une élection. Cette conception de la démocratie est strictement individualisante, les étudiantes et étudiants devant décider de passer à l'action collective en s'isolant seul-e-s dans un espace et en ne se constituant pas en communauté de lutte. La force de nos assemblées générales était de réunir l'ensemble des étudiant-e-s dans une communauté politique au sein de laquelle ils avaient le pouvoir de changer les propositions et d'intervenir. Tout comme sur la question de la gratuité scolaire et des actions collectives de perturbation, l'ASSÉ a eu la force de préserver son autonomie organisationnelle en refusant de se conformer à ce que l'état jugeait légitime.

Cette autonomie dans notre discours et dans notre pratique politique furent critiquées tout au long de la grève dans l'espace public par les notables et chroniqueurs de droite. Ces critiques récurrentes ont mené une partie des étudiants et étudiantes à penser notre mouvement en vertu de l'image projetée par celui-ci dans les médias. Ce faisant, ils ont tenté de modeler la rue à l'image formatée que les médias tentaient d'imposer à notre mouvement. Tout débordement au cadre établi des parades pacifiées était attaqué physiquement par ces personnes, qui, obnubilées par cette image, était incapables de sortir de ce qui était considéré comme acceptable par les notables. La force du mouvement ayant ébranlé le printemps 2012 réside dans notre capacité de dépassement de ce qui était socialement acceptable dans la sphère publique.

Cette influence des "imagistes" n'a pas seulement existé dans la rue par la multiplication des "paciflics", mais au sein même de notre organisation. Les conflits entre les différentes tendances au cœur de l'ASSÉ sont en partie le produit de ces "imagistes" qui ont pensé notre mouvement en vertu de l'image que l'on projette et non de notre autonomie organisationnelle permettant le dépassement de nos pratiques et des revendications acceptables pour

l'establishment politique. Réfléchir l'action politique de l'ASSÉ en vertu de l'image projetée oblitère la question de la déformation de notre discours par le filtre des médias de masse. Par la défense d'une image acceptable aux yeux du pouvoir les imagistes en viennent à orienter l'ASSÉ pour en faire une organisation respectable aux yeux de l'État. La respectabilité que la CLASSE a réussi à obtenir au cours de la grève de 2012 n'est pourtant pas le produit de son alignement à ce que l'État considère comme respectable. Au contraire, nous avons réussi à nous faire respecter par l'État grâce à notre autonomie organisationnelle, qui nous a permis de créer un mouvement en rupture avec la politique de concertation touchant l'ensemble des mouvements sociaux. Les interventions répétées du comité média au cours de la grève de 2012 étaient symptomatiques de cette perspective "imagiste". Plongé-e-s dans le monde de l'image, les membres du comité média ont été à de nombreuses reprises incapables de faire le lien avec ce qu'il se passait réellement sur le terrain et dans les assemblées générales, d'où le décalage ressenti par plusieurs d'entre nous entre ce que reportaient nos porte-paroles et ce que nous vivions.

Il nous semble d'ailleurs clair que cette tendance a été accentuée par la pénétration de notre organisation par des tenants de Québec Solidaire, de l'IRIS, mais aussi par d'autres que ces deux étiquettes grossières ne permettent pas d'amalgamer ici. Le but ici n'est pas de mener une chasse aux sorcières - même si elle est de notre goût, d'autres la mènent déjà avec un enthousiasme et une vigueur toute inquisitoriale. Les membres de QS ont tout à fait le droit de s'impliquer à l'ASSÉ, et l'IRIS a donné un bon coup de main à la campagne de grève. Seulement, il nous paraît nécessaire de dénoncer la mentalité, même inconsciente, que ces deux groupes tendent parfois à véhiculer. En effet, l'IRIS étant un think-tank et les membres de QS faisant partie d'un parti politique qui vise la prise du pouvoir par des moyens institutionnels sont nécessairement forts inquiétés par la question de notre "respectabilité". L'IRIS et QS, qui postulent à un rôle et des responsabilités dans le cadre du système actuel et qui sont loin de pouvoir compter sur une position hégémonique, se doivent

d'être considérés comme des interlocuteurs ou des intervenants "crédibles". Mais crédible, dans le vocabulaire du pouvoir, est synonyme de conformiste. L'élite pose les limites à l'intérieur desquels le discours ou l'action est acceptable. Dans ces bornes, on peut participer au débat social, même sans être totalement pris au sérieux. Hors de ces normes, les propos et les actes sont considérés au mieux comme fantaisistes, au pire comme criminels. Nous croyons que la tentation - maintenant que l'ASSÉ est forte - de finalement être considéré-e-s comme un joueur d'envergure, d'avoir notre place concédée dans les débats sociaux, est grande et vient, à tout le moins en partie, des groupes susnommés. Les exemples sont multiples mais nous pourrions par exemple prendre le déplacement par l'IRIS du discours de l'ASSÉ qui passe de la question idéologique de la gratuité scolaire à une réflexion scolastique et comptable sur les frais de scolarité ou encore la volonté d'être présente au Sommet sur l'Éducation en tant qu'interlocutrice "crédible".

Les débats actuels entourant notre "respectabilité" ne prennent pas acte de ce que celle-ci a signifié pour de nombreux mouvements sociaux au cours des 30 dernières années. Nous n'avons qu'à penser au mouvement syndical qui encaisse depuis 1983 échec sur échec et qui continue à s'organiser de manière à être un interlocuteur crédible aux yeux de l'état. Ils semblent vouloir oublier qu'à la veille du front commun de 1972 (qui fut la plus importante grève générale de l'histoire de l'Amérique du Nord) la CSN et la FTQ avaient respectivement pour maxime "Ne comptons que sur nos propres moyens" et "L'État, rouage de notre exploitation". Dans ces deux leitmotivs, nous pouvons observer cette volonté d'autonomie face à l'état et de construction de ces syndicats sur les mouvements réels et non sur l'image projetée des organisations. L'histoire nous démontre l'échec patent de cette tactique. Ce n'est pas par hasard que le pouvoir fait fi du champ du possible, du crédible le champ de l'impuissance et qu'il déclare comme inacceptable ou hors du réel tout discours ou action qui remet véritablement en cause sa pérennité...

La question de l'autonomie politique de l'ASSÉ et de sa capacité à se construire sur ses propres bases peut-être mise à mal par un autre phénomène inhérent à sa composition. L'ASSÉ en tant qu'organisation syndicale regroupe ses membres sur la base de leur statut d'étudiante ou d'étudiant. Ce faisant, l'autonomie politique dont nous avons parlé auparavant pourrait mener à l'unique défense des membres de l'organisation et ainsi tomber dans une posture corporatiste. Depuis sa fondation, l'ASSÉ s'est constituée en opposition aux fédérations étudiantes qui ont connu, au cours de leurs années d'existence, de nombreuses dérives corporatistes. Nous n'avons qu'à penser à la proposition de réinvestir dans l'éducation en coupant dans le secteur de la santé en 1995 ou de la tentative de préserver le gel des frais de scolarité en 1996 en échange de coupures de salaires pour les professeur-e-s ou de hausses pour la population étudiante étrangère. Nous ne pouvons penser les revendications de l'ASSÉ dans le vase clos de notre condition étudiante et il s'agit de les lier en permanence à la société dans son ensemble. Au cours du printemps, nous avons partiellement réussi cette tâche en ancrant notre critique de la hausse des frais de scolarité dans l'ensemble de la "révolution culturelle" proposée par le gouvernement libéral lors du budget de 2010.

L'opposition au néolibéralisme et au capitalisme doit servir de pierre angulaire à notre critique du système d'éducation et à la construction de nos campagnes annuelles au cours des prochaines années. En construisant notre mouvement dans une perspective critique du système économique capitaliste, nous nous permettons de ne pas sombrer dans le corporatisme qui condamne les mouvements sociaux au repli progressif sur soi. En effet, en travaillant en ce sens, nous nous donnons un outil d'analyse qui permet une critique cohérente des vices du système d'éducation en les mettant au diapason de ceux de la société.

Plus largement, il s'agit de considérer l'ASSÉ comme n'étant pas seulement un syndicat mais bien comme une organisation politique (qui a donc des principes fondamentaux) à la structure syndicale. Contrairement aux fédérations étudiantes qui se prétendent purement représentatives et

anti-idéologiques, l'ASSÉ a pour but bien plus de défendre ses idées que de défendre ses membres propres. En effet, c'est l'ensemble des étudiantes et étudiants mais aussi plus largement l'ensemble du peuple que l'ASSÉ entend défendre à travers l'application d'idéaux telle que la gratuité scolaire. Ainsi, les associations qui se joignent à cette structure s'engagent à défendre et se battre pour ces idéaux visant la transformation du monde dans lequel nous vivons. C'est ce qui fait la force et la particularité de l'ASSÉ. Il serait catastrophique tant pour ce qu'est l'ASSÉ que pour les mouvements sociaux au Québec de renier ces idéaux qui nous font vivre dans le but de faire grandir l'organisation ou encore de paraître respectable à une société qui est bien loin de l'être elle-même. Comme tout est une question de point de vue, ayons au moins la décence de ne pas prendre celui de notre adversaire pour juger de nos activités...

« Nous devons refuser de nous faire une image de respectabilité qui soit l'image traditionnelle des possédant, des riches et des bourgeois. La respectabilité ce n'est une image. C'est ce à quoi on arrive, quand après des années on se retrouve fidèle à ses objectifs du début, fidèle à ses principes du début et fidèle à ses rêves du début. C'est de cette respectabilité-là que nous devons vivre nous. Voyez-vous, ce qui n'est pas respectable aujourd'hui peut l'être demain. »

- Pierre Bourgeault

MOBILISATION, OBJECTIFS ET PRATIQUES

Il est évident que l'une des spécificités louables de l'ASSÉ est son rôle « combatif », axé sur la poursuite d'objectifs offensifs telle que la mise en place d'une opposition solide contre les politiques néolibérales dirigées sur l'éducation que nous souhaitons. Cet aspect de notre organisation, bien qu'ayant rarement été lésiné, souffre à notre avis de quelques lacunes qu'il faut aujourd'hui mettre en lumière.

L'instauration d'un rapport de force passe par ce que nous appelons la « mobilisation », et la pratique de la mobilisation se fait aujourd'hui de manière presque mécanique au sein de l'ASSÉ et de ses associations membres (impression et distribution de matériel d'information, discussion de personne à personne, réalisation d'activités thématiques et d'actions symboliques, etc.) Cette mécanisation entraîne un danger : la mobilisation tend, de nos jours, à être instrumentalisée pour acquérir des gains ponctuels et contextuels plutôt que pour créer une véritable opposition, solide, réfléchie et - dans la mesure du possible - permanente à l'idéologie dominante et aux pratiques qui la maintiennent. C'est pourquoi nous croyons pertinent de redéfinir les principaux objectifs de la mobilisation et, dans cette optique, de repenser les types de mesures qui doivent être prises pour la réorienter.

L'objectif premier de la mobilisation, nous pensons, doit être de faire exister le plus sérieusement possible la résistance. En ce sens, son but est double : elle doit d'une part créer un rapport de force efficace, mais d'abord et avant tout construire un discours (ou un « contre-discours ») solidement implanté dans la communauté étudiante.

LA CRÉATION D'UN RAPPORT DE FORCE : RÉTROSPECTIVE

Un exemple paradigmatique des stratégies efficaces de mobilisation est sans aucun doute le plan mis en branle par l'ASSÉ vers 2010 pour atteindre la grève

générale illimitée du printemps dernier. Une rigueur planificatrice sans précédent, motivée par l' « échec de 2007 », et aidée par une arrogance démesurée du gouvernement, se cache en effet derrière l'éclosion de ce mouvement historique qui nous a toutes et tous fait rêver, l'espace d'un instant, à une révolution (entendre, dans certains cas, une « révolution » on ne peut plus réformiste, soit l'élection de QS ou simplement la démission du gouvernement Charest). Avant la formation de la CLASSE, la stratégie s'est principalement séparée en deux axes : il fallait convaincre la population étudiante que la hausse existait et qu'elle était une mauvaise chose, et ensuite que la grève était le seul moyen de l'éviter. La partie information se divisait elle-même en deux grands arguments : 1) la hausse est nuisible (pour l'accessibilité aux études), et 2) elle est évitable (car, d'une part, les universités ne sont pas véritablement sous-financées et, d'autre part, l'État peut aisément trouver ailleurs de l'argent pour compenser ce manque que nous souhaitons éviter aux étudiants et étudiantes de combler). Le pamphlet « 8 mythes sur la hausse des frais de scolarité » de l'IRIS condense à merveille l'essentiel de cet argumentaire. Le deuxième volet de la stratégie de mobilisation pré-CLASSE consistait à convaincre un maximum d'associations étudiantes que la grève était le bon moyen d'arriver à nos fins. Pour ce faire, il fallait d'abord démontrer que les autres moyens étaient inefficaces. Or, au lieu de s'évertuer à démolir les argumentaires en faveur des pétitions, défilés et autres mascarades, nous avons choisi de les utiliser l'un après l'autre, en faisant ainsi d'une pierre trois coups : nous avons ainsi créé des réseaux militants forts utiles, sensibilisé la population à travers la fenêtre médiatique qui couvrait ces événements et justifié, au moment ultime, la grève comme « dernier moyen restant ». Mais ce n'était pas suffisant : il nous fallait aussi prouver que la grève était en elle-même un moyen efficace – les arguments de nature historique étant ceux qui ont été le plus souvent utilisés pour cette tâche. Pour finir, nous devons installer bien profondément dans la tête des gens, encore une fois grâce à des exemples historiques, que la grève n'était pas dangereuse - en d'autres termes, qu'il n'y aurait pas d' « annulation de session » (cet argument a connu - soulignons-le - une

mort honorable lors de l'été 2012). C'est sans aucun doute le document « Questions et réponses sur la GGI » qui résume le mieux cet aspect de la dernière mobilisation.

LES DÉRIVES D'UNE TELLE CONSTRUCTION DE DISCOURS

La méthode que nous venons d'exposer est particulièrement intéressante lorsque l'on observe son rapport à l'idéologie dominante. Cette dernière est dangereuse principalement parce qu'elle est intériorisée, et ce même chez la jeunesse qui « rêve à un monde plus juste ». Nous le voyons fréquemment lorsque nous « mobbons » : les arguments en faveur de la gratuité scolaire, de la mise en place de mesures féministes ou de la destruction de l'économie du savoir rencontrent des objections telles que « rien n'est gratuit » (ou « qui va payer? »), « mon diplôme ne vaudra rien » ou « les femmes ont déjà les mêmes droits que les hommes ». Une immense partie de notre travail consiste alors à démontrer à nos interlocuteurs et interlocutrices que la logique même de ces objections peut étayer nos propres propos, justifier nos propres positions. Nous prouvons, par exemple, que d'importantes sommes d'argent dormant dans des sphères obscures du monde pourraient servir à financer nos projets de société; que les critères déterminant la valeur de nos diplômes ne sont eux-mêmes pas très objectifs, soumis à des intérêts particuliers, etc. En gros, nous disons : « notre société gère mal son capitalisme, et si elle le gérait comme on le lui propose, les injustices sociales se dissiperaient. » Or, cette situation crée un double problème : premièrement, elle force sournoisement une hypocrisie de la part des personnes se dévouant à la mobilisation (la plupart d'entre elles étant souvent anticapitalistes); deuxièmement, elle empêche quelque peu que soient jetées les bases d'un véritable débat de société. Permettez-nous de nous expliquer : si les grandes campagnes de mobilisation de l'ASSÉ (en particulier, la dernière) ont permis de répandre rapidement et largement dans la communauté étudiante des idées telles qu' « il ne faut pas de hausse », il n'en reste pas moins qu'une partie importante des personnes qui ont adhéré à ces mouvements sont foncièrement

contre l'idée de poursuivre la lutte, et, comme on l'a entendu si souvent dans le milieu ces derniers mois, confessent qu'« il nous faut tout reprendre à zéro ». Nous faudrait-il tout recommencer parce que les mentalités n'ont pas changé, ou si peu? Et si les mentalités n'avaient pas changé parce que nous nous sommes évertué-e-s à convaincre les individus que nos objectifs étaient à la fois louables et réalisables au lieu de leur permettre de réaliser que notre société est beaucoup plus fondamentalement injuste, que la lutte devrait nécessairement durer bien plus longtemps?

La création et l'intériorisation d'un discours sont donc d'une importance cruciale pour le maintien et l'élargissement de la culture militante. Plus cruciale encore est le vécu quotidien des injustices de notre monde. Toutefois, la plupart des militantes et militants étant issu-e-s de la classe moyenne, cette expérience n'est que rarement antérieure à la militance elle-même. C'est bien souvent, en fait, lors du profilage politique et des pratiques qui le définissent que ce type de vécu prend forme. Or, la pratique de la politique - et c'est là notre prochain point - est elle aussi abordée de manière problématique par notre organisation.

SUR LES ACTIONS

L'ASSÉ organise et encourage généralement deux types d'actions: les actions de visibilité et les actions de perturbation. Les premières ont pour but, en plus de créer ou maintenir une « vie militante », d'informer la population de nos revendications, de nous faire exister sur l'espace public, et de « prévenir » nos opposants de notre indignation et ce qui pourrait s'ensuivre. Les deuxièmes ont exactement les mêmes caractéristiques que les premières, mais viennent en plus faire concrètement chier 1) soit nos ennemis politiques, 2) soit des organisations ou des individus qui ne sont pas forcément hostiles à notre cause, mais qui seront forcés de considérer notre existence dans la mesure où elle affecte leur quotidien (les blocages de ponts ou d'autoroutes en sont de bons exemples). C'est bien souvent la première condition d'une « crise sociale ».

Si les actions de visibilité bénéficient généralement d'un soutien (ou d'une tolérance) presque unanime, la CLASSE elle-même a entretenu un rapport particulièrement étrange avec les actions de perturbation. L'ambiguïté est la suivante : d'un côté ces actions servent le mouvement étudiant en ce qu'elles accusent le gouvernement au pied du mur (par la menace de la création progressive d'une crise sociale), de l'autre elles apparaissent comme nuisibles en ce qu'elles minent la respectabilité du mouvement (« on est ben pour eux mais s'ils commencent à faire chier l'peuple... ») et menacent ainsi l'organisation de la perte de l'appui populaire, ce qui, à terme, pourrait se solder par une victoire « démocratique » du gouvernement. Les positions officielles floues qui ont émergé de cette dichotomie (dissociation/non-condamnation/semi-encouragement/dénonciation partielle de la violence/etc.) sont symptomatiques non seulement des tensions internes les plus importantes de l'ASSÉ, mais aussi et surtout d'une incapacité flagrante à définir ce que nous voulons être, véritablement, aux yeux des autres et à nos propres yeux (d'une incapacité à définir « qu'est-ce que 'gagner' » diront certains et certaines).

Ces paradoxes, tant dans les méthodes de mobilisation que dans l'attitude à adopter face à la pratique de la résistance, proviennent à notre avis du rôle démesurément prépondérant que se sont vu donner la stratégie et la gestion. Qu'on ne s'y méprenne pas : la stratégie et la gestion sont des aspects importants, voire essentiels, des activités de l'ASSÉ, mais elles deviennent nuisibles dès lors qu'elles ne sont plus subordonnées aux principes fondateurs de notre association, dès lors qu'elles deviennent elles-mêmes déterminantes de ces principes. Si l'ASSÉ est probablement, aujourd'hui, l'organisation d'extrême-gauche la plus influente au Québec, elle ne peut se permettre de travestir ses principes, non seulement parce qu'elle participera elle-même, si tel est le cas, à la marginalisation d'un véritable contre-discours maintenant devenu nécessaire dans notre bel occident, mais aussi parce qu'elle s'acharnera sans cesse à faire du « patchwork » en bout de ligne stérile et dangereusement récupérable.

RECOMMANDATIONS

Cette critique de l'imagisme et du réformisme n'est pas la première en son genre. De nombreuses attaques ont déjà été menées contre ces attitudes, et ce, avant, pendant, et après la grève. Une objection souvent retenue contre celles-ci est la suivante : « Nous n'avions pas le choix » ou « Nous sommes sincèrement d'accord avec toutes ces belles idées radicales mais le contexte actuel ne nous permettrait pas d'agir autrement ». En un certain sens, ces réponses sont vraies. Bien que plusieurs élu-e-s et stratèges aient, nous nous devons de le rappeler, adopté une attitude sans contredit merdique ces dernières années, il est indubitable que les problèmes que nous avons mis en lumière sont principalement structurels. C'est pourquoi nous faisons ici une liste de recommandations, précisément structurelles, qui devraient permettre de diminuer l'ampleur de ces contradictions si elles sont considérées à bon escient.

CONCERNANT LA MOBILISATION

Le comité de mobilisation de l'ASSÉ, étant tout compte fait, dans sa définition, l'organe ayant pour devoir principal de construire une réelle résistance, doit connaître de grands changements. Nous recommandons que ses mandats soient plus clairement définis et le forcent à réaliser la double tâche que nous lui avons conférée plus haut (installer un contre-discours réel et mettre sur pied un rapport de force efficace).

Dans un premier temps, il serait pertinent qu'un des mandats principaux de ce comité soit de faire adopter les importantes positions de principes dans les différentes associations étudiantes (membres ou non) du Québec. La mise en application d'un tel mandat aurait deux avantages : 1) elle permettrait que les travaux de mobilisation plus ponctuels commencent à une étape passablement avancée du processus (si toute la communauté étudiante connaît les sommes d'argent public perdues par les mesures néolibérales de l'État, nous pouvons économiser plusieurs mois de campagne d'information tous les trois, quatre ans, par exemple), et 2) elle

nécessiterait, pour que ces mandats soient adoptés, que d'importants débats soient tenus dans une quantité non négligeable d'assemblées générales, ce qui forcerait beaucoup d'étudiants à prendre sérieusement connaissance des dossiers qui les concernent et même des dynamiques sous-jacentes aux questions sur la table.

Le comité devrait également avoir comme priorité d'aider à la création et à la solidification de comités de mobilisation locaux, ainsi que d'en assurer la pérennité. Cette mesure aurait elle aussi deux avantages : 1) elle permettrait qu'une bonne partie du travail politique soit assurée localement, et diminuerait ainsi les dépenses d'énergie liées aux interminables tournées; et 2) elle encouragerait une prise en charge du politique au local qui faciliterait la décentralisation tant critiquée de l'ASSÉ, ce qui, à notre avis, ne pourrait qu'enrichir les différents débats à l'intérieur et à l'extérieur des congrès.

LUTTES AU LOCAL ET CÔTÉ "SEXY" DE LA MOB

Un autre mandat important qui devrait être explicitement donné au comité de mobilisation concerne l'aide à apporter aux associations étudiantes et comités de mobilisations qui mènent des luttes particulières. Donner des conseils stratégiques, fournir du matériel et envoyer de la main d'œuvre sont des exemples d'aide qui pourraient favoriser significativement l'atteinte des objectifs locaux en plus de bien resserrer les liens entre les différentes associations. La solidarité est, ne l'oublions pas, un principe à ce point important de notre association qu'il a même droit à une lettre dans notre acronyme.

SUR LES MANDATS DE PRINCIPES ET LEUR DÉRIVE STRATÉGISTE

L'un des problèmes de la mobilisation, nous l'avons vu, est le fait que les principes de notre association sont souvent détournés - voire non respectés - et ceci pour des considérations la plupart du temps purement stratégistes. Notre structure de démocratie directe est censée favoriser les prises de décisions « par la base ». Elle ne permet toutefois pas que soit assuré de manière efficace un respect

sérieux de ces décisions par le top. La dernière grève nous a d'ailleurs montré que de nombreux organes et individus pouvaient s'accorder une importante liberté dans leurs actions et que celle-ci ne pouvait que difficilement être restreinte. Il existe pourtant une stratégie appelée « motion de blâme » (ou « gros nuage »), qui, théoriquement, sert à rappeler à l'ordre nos élu-e-s. Mais le problème réside en ce qu'il n'est particulièrement pas aisé d'aller se munir de mandats d'assemblée générale pour en apporter ou en appuyer une au congrès. La recommandation est donc la suivante : que les délégations puissent décider elles-mêmes en congrès si un mandat de congrès a été outrepassé et que, si tel est le cas, elles puissent par elles-mêmes voter une motion de blâme qui affecterait les organes ou les individus responsables de cet écart.

LIMITES DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE ET HIÉRARCHISATION DES LUTTES

Problème de la représentation des groupes minorisés et des personnes en situation de précarité et pistes de solution

Annie-Pierre Bélanger, étudiante au DESS en études féministes à l'Université Laval, ancienne déléguée de l'Association de création et d'études littéraires (ACELUL) à la CLASSE et à l'ASSÉ et actuelle présidente de l'Association de parents étudiant ou travaillant à l'Université Laval (APETUL)

PARCE QUE L'IMPLICATION EST AUSSI UN LIEU DE PRIVILÈGES...

Au cours du printemps 2012, j'ai participé à quelques congrès de la CLASSE en tant que déléguée de l'Association de création et d'études littéraires (ACELUL). Cette expérience a été très formatrice pour moi qui militais depuis 5 ans dans une association de parents et dans un organisme communautaire dont les pratiques ainsi que les valeurs sont différentes. Cela m'a également permis d'assister à des plénières très instructives en plus de rencontrer des personnes exceptionnelles dont les convictions et/ou l'éloquence ont forcé mon admiration.

De congrès en congrès, j'ai remarqué un souci constant de travailler à élargir la lutte pour que le mouvement devienne moins « étudiant-e de classe aisée blanc québécois hétéro », mais plus populaire et diversifié. Il m'a semblé que le souci semblait plus dans le discours que dans les actes. Au contraire, concrètement, je voyais et je me frottais aux limites de la démocratie directe pour représenter les populations les moins privilégiées, c'est-à-dire les groupes minorisés⁹⁷ et les personnes en situation

⁹⁷ J'entends par groupes minorisés les groupes minoritaires,

de précarité⁹⁸. Je voyais également des rapports de pouvoir internes ainsi que des obstacles structurels à leur implication.

Pour moi, cette situation est compréhensible dans le sens qu'on ne s'extrait pas facilement de nos réflexes de domination ni des inégalités qui ont cours dans la société et qui pénètrent le mouvement. Cela reste toutefois inacceptable. Voilà pourquoi j'écris ce texte; je veux proposer des mécanismes pour contrer ces limites et travailler de façon inclusive et non-discriminatoire afin de cesser l'instrumentalisation de ces groupes et de réellement porter leurs enjeux jusqu'en haut du mouvement, jusque dans la sphère publique, jusqu'au gouvernement. Bref, des mécanismes contre la hiérarchisation des enjeux et la secondarisation systématique des luttes des groupes non-majoritaires.

Bien sûr, il s'agit d'un texte réflexif, non pas du résumé d'une thèse de doctorat. Je tenterai moi-même de ne pas généraliser mes observations et je vous prierais en retour d'accueillir mes critiques avec ouverture ainsi que d'en mesurer la nuance dans le but de réaliser une démarche constructive. Je sais à l'avance que mon sujet en est un sensible, car il est question de la domination de personnes privilégiées au sein du mouvement étudiant sur des personnes qui ne le sont pas. J'ai pu mesurer moi-même, pendant le RNÉ auquel j'ai participé sous la bannière de l'Association de parents étudiant ou travaillant à l'Université Laval (APETUL), comment

comme les autochtones par exemple, ou les groupes considérés comme tels, comme celui des femmes.

⁹⁸ J'entends par groupes de personnes en situation de précarité les personnes provenant de classes sociales défavorisées; les personnes qui ne peuvent pas compter sur un réseau d'entraide, comme les personnes étudiant loin de leur lieu de provenance; les personnes qui ont des enfants sous leur responsabilité ou toute autre personne en situation de dépendance avec elles et qui vivent avec une situation financière difficile comme la pauvreté ou encore l'instabilité; les personnes qui souffrent d'une maladie chronique ou qui vivent avec un handicap ou une problématique de santé mentale ou encore des difficultés d'apprentissage; etc. Bref, toute situation dans laquelle une personne vit de l'instabilité et/ou de l'incertitude, c'est-à-dire soit qu'elle ne dispose pas du nécessaire pour vivre ou bien qu'elle dispose de peu de moyens et/ou de ressources pour faire face aux imprévus.

certaines personnes désirent nier les jeux de pouvoir à l'intérieur du mouvement étudiant et idéaliser ce qu'est la démocratie directe pure et dure.

Pourquoi parler des limites de la démocratie directe?

On me dira d'emblée qu'aucun système n'est parfait. Cependant, mon propos n'est pas de chercher le système parfait, mais bien de critiquer celui instauré par l'ASSÉ et prôné sur la place publique tout au long de la grève comme étant plus représentatif que la démocratie représentative.

Pour moi, la démocratie directe strictement appliquée permet la participation de tout le monde seulement en théorie. En pratique, elle reconduit les mêmes inégalités que celles observées dans la société en général; elle favorise la participation des personnes qui possèdent les éléments suivants : la disponibilité physique et mentale (que l'on associe à tort à la performance en faisant une assimilation entre la quantité et la qualité), l'autonomie, la mobilité, les moyens financiers (qui régissent dans une bonne mesure les facteurs précédents) ainsi que le pouvoir symbolique de la renommée, de l'expérience et de l'éloquence (conditionné par le capital symbolique de l'éducation reçue et de la classe sociale, des attentes ayant cours dans un groupe et de la conformité à ces attentes). Ce système reproduit en plus l'écart entre la métropole et les régions.

N'y a-t-il pas soit de l'idéalisme, soit de la naïveté ou encore du déni à prétendre échapper aux rapports de domination en adoptant simplement un système différent de celui utilisé dans le reste de la société? Ne sait-on pas d'expérience que les inégalités se reconfigurent dans tous les systèmes et qu'il faut toujours en ce sens établir des mécanismes et des outils pour les contrer en attendant, si cela est un jour possible, de les avoir dépassées?

Ce système ne représente donc pas, à mes yeux, sans l'ajout de mécanismes contraignants pour abolir les rapports de domination internes, une solution alternative à la démocratie parlementaire. Là où je vois qu'il y a une différence, c'est la volonté des membres de l'ASSÉ de dépasser ces inégalités, c'est leur

vision et, je le crois, leur capacité, à force de travail, de débats et de réflexion, à intégrer les personnes les moins privilégiées à l'intérieur du mouvement à tous les niveaux.

D'abord, pourquoi la démocratie directe ne permet pas la participation de tout le monde?

En d'autres mots, qu'est-ce qui empêche les personnes de participer, sinon leur manque d'intérêt ou leur incapacité à placer leurs priorités à la bonne place (un argument entendu souvent en AG dans différentes associations)? De fait, pour s'impliquer dans le mouvement étudiant, il faut avoir du temps. C'est simple et bête, mais le temps est un privilège. Et bien souvent, on ne mesure pas à quel point ça l'est quand on est privilégié-e; ce qui donne parfois lieu à de l'incompréhension, à des remarques blessantes et à des jugements.

Combien d'étudiant-e-s qui conjuguent les études à temps plein et le travail à plus de 20 heures par semaine peuvent assister à une assemblée générale pendant plusieurs heures d'affilée pour participer à tout le processus jusqu'à la fin? Combien d'étudiant-e-s à temps plein sont obligé-e-s de performer pour obtenir les bourses conditionnelles à la poursuite de leurs études et ne sont donc pas disponibles pour une implication importante? Combien de parents étudiants peuvent rester après les heures de garderie ou assister à leur AG jusqu'à la fin et réussir à y participer en présence de leur enfant alors que les locaux ne sont pas du tout organisés pour que ce soit possible (et agréable pour les parents et les enfants)? Que savons-nous de ces situations? Quelle en est notre expérience? Souvent aucune... pourtant, combien ont jugé les absent-e-s? Combien de ceux-ci avaient ou auraient eu des propositions intéressantes à faire, mais ont dû quitter pour répondre aux exigences importantes inhérentes à leur situation personnelle (que l'on ne peut dissocier de son aspect social). Combien de ceux-ci peuvent assister à des congrès d'une à deux journée(s) chaque fin de semaine pendant quelques mois? Aucune. Combien peuvent enfin s'impliquer bénévolement dans un poste sur l'exécutif de l'ASSÉ? Vraiment aucune, d'autant plus que la disponibilité en temps est une question souvent

demandée aux candidat-e-s aspirant à un poste... Combien feraient une différence au sein de l'ASSÉ à cause et avec leur situation particulière et/ou leur appartenance à un groupe non-majoritaire si on instaurait des mécanismes pour le permettre?

Qu'est-ce que ça change que les personnes les moins privilégiées ne participent pas aux processus décisionnels à tous les niveaux si des personnes privilégiées s'en chargent pour elles?
OU Pourquoi je parle de rapports de pouvoir au sein de la lutte étudiante?

C'est qu'en fait, les personnes en situation de précarité ont probablement exprimé leurs besoins et leurs idées à des personnes impliquées au cœur du mouvement. Je fais cette hypothèse, puisque je l'ai moi-même fait à plusieurs moments sans obtenir de résultats. Il y a un rapport de pouvoir entre les personnes qui se présentent dans les AG et qui représentent leurs membres dans les congrès et les personnes qui sont en mode « survie » ou « articulation travail-famille-études, manque de temps et situation de précarité » ou encore « vie professionnelle, retour aux études et grosses factures à payer », ou je ne sais quoi d'autre, et qui ne se présentent donc pas aux AG.

Les premières sont pleines de bonnes intentions; elles veulent améliorer les conditions de vie des autres, changer les choses, travailler à faire un monde meilleur... mais elles oublient parfois qu'elles ne connaissent que leur propre situation – même lorsqu'elles se sont informées sur d'autres situations – et qu'elles sont donc mal placées pour représenter les personnes des autres groupes sociaux qui composent leurs associations. Elles ont parfois leur propre agenda politique qui les motivent et qui les poussent à prioriser certaines choses et à, conséquemment, secondariser les autres. Elles ont aussi des réflexes – que j'appellerai « de domination » – c'est-à-dire des mécanismes inconscients pour ignorer les revendications des autres ou juger qu'elles ne sont pas prioritaires dans la conjoncture actuelle ou encore les juger inadéquates à leur vision idéale de la société ou de ce que les autres devraient demander pour eux-mêmes.

Je sais que c'est difficile à entendre – à lire –, mais je me base sur plusieurs conversations avec des militant-e-s du mouvement où j'ai entendu toutes sortes d'opinions et de solutions irréalistes pour les parents étudiants (dont je suis) qui me démontraient à la fois que la plupart des personnes privilégiées ignorent tout (ou tant) des « autres » situations, à quel point elles nourrissent également certaines idées que les solutions sont « simples » et, finalement, à quel point seules les personnes vivant une situation X peuvent se prononcer sur celle-ci.

Comment les structures actuelles de l'ASSÉ opèrent une forme de discrimination systémique qui reproduit les inégalités au sein du mouvement étudiant?

Ce qui nous ramène au fondement de la démocratie directe où celle-ci est envisagée en ce sens : les personnes se représentent elles-mêmes. Une forme collective de l'individualisme. Un « chacun pour soi » dans un tout qui se veut à la fois uni et à la fois diversifié et pluriel. Sur papier, c'est superbe, mais en réalité, comment c'est possible dans les situations évoquées précédemment?

Comment pourrait, par exemple, une personne en situation de précarité ou appartenant à un groupe minorisé, faire connaître, entendre et représenter ses revendications ou celles de son groupe social?

Pour ce faire :

1. Il faudrait que la personne ait rédigé un mémoire convaincant dans lequel elle emploierait un langage usuel pour ses lecteurs et lectrices et pour lequel elle aurait songé à tous les mécanismes de défense et de déni ainsi qu'aux racisme/classisme/capacitisme/homophobie/sexisme (selon la situation) qui s'activeront comme des filtres pour éviter à son lecteur ou à sa lectrice de reconnaître ces réalités qui ébranlent nos certitudes et notre vision idéalisée d'un système alternatif;

2. Que ce mémoire soit envoyé à tous les membres de l'association grâce à un fonctionnement optimal de cette association et grâce à la participation d'une personne sensible à cette réalité dans l'exécutif;
3. Que les membres aient généralement disposé de temps et d'intérêt pour le lire (ce qui n'est pas facile, même quand on s'y prend d'avance, je pense notamment au mémoire que nous avons corédigé avec le CSPE-UQAM pour le RNÉ que personne parmi les délégué-e-s à qui j'ai demandé pendant le rassemblement n'avait eu le temps de lire au complet);
4. Que la personne soit disponible pour se présenter à l'AG et faire adopter sa ou ses propositions ou qu'elle délègue quelqu'un pour le faire (et le faire bien);
5. Que l'AG ne soit pas interrompue ou annulée faute de quorum ou à cause de dossiers jugés prioritaires qui déplacent et écrasent tous les autres (les enjeux généraux);
6. Que la personne représentant l'association au congrès de la CLASSE ou, désormais, de l'ASSÉ, ait le temps/le courage/la sensibilité/la volonté de présenter la proposition en congrès (alors que les congrès sont souvent chargés et trop courts pour les propositions de ce genre) et qu'elle ait les connaissances et expériences pour la défendre en plus qu'elle ne se laisse pas intimider par le talent d'orateur des délégué-e-s des autres associations présentes;
7. Qu'une multitude d'autres personnes appartenant au même groupe minoritaire ou dans la même situation de précarité que notre étudiant-e pris-e en exemple ici ait également trouvé le temps de faire les mêmes démarches avec le même succès afin que les autres délégué-e-s aient les mandats pour voter là-dessus;
8. Et que, ultimement, les délégué-e-s présent-e-s choisissent de voter en faveur de la proposition pour que celle-ci soit adoptée et dorénavant portée par l'ASSÉ.

Mais ce ne sera pas tout, car il faudra encore:

9. Que les membres de l'exécutif de l'ASSÉ choisissent de poser des gestes concrets en ce sens;
10. Qu'ils soient sensibles et connaissent la question quand ils rédigent leurs argumentaires pour qu'ils l'intègrent dans leurs textes et recherches;
11. Que ceux et celles qui parlent dans les médias choisissent de donner le maigre temps d'antenne à cette cause (et dans un monde idéal, il y aurait plusieurs causes, car plusieurs auraient fait cette même démarche pour plusieurs situations différentes);
12. Et que les négociateurs et négociatrices mettent aussi l'emphase là-dessus pendant leurs négociations (quand on sait qu'elles se font bien souvent dans des conditions difficiles et sur des sujets très pointus qui ne permettent pas souvent de parler d'« autre chose »).

Bref, on le voit, ce n'est pas seulement difficile. Ce n'est pas seulement une question de volonté et de persévérance. C'est impossible. Structurellement impossible.

Ou bien, il reste le lobbying : envoyer le mémoire directement aux membres de notre exécutif, aux associations membres de l'ASSÉ et aux exécutant-e-s de l'ASSÉ en les suppliant de reprendre nos propositions... ce qui nous ramène aux rapports de pouvoir entre dominant-e-s et dominé-e-s.

Ou bien, on peut encore modifier les structures de l'ASSÉ pour les ouvrir à ces groupes! Étudier ces groupes en profondeur, former des comités pour les représenter, ouvrir le statut de membre à des associations étudiantes parascolaires quand elles regroupent des groupes sociaux minorisés ou des groupes de personnes en situation de précarité, etc. (voir les autres solutions structurelles à la fin de ce document).

Comment leurs revendications spécifiques sont finalement invisibilisées?

Enfin, il s'agit d'un cercle vicieux : les personnes en situation de précarité ou appartenant à un groupe minorisé ne sont pas disponibles pour les AG; elles ne proposent donc pas de solutions à leur propre problème, ne voient pas non plus comment elles défendraient une position qu'elles sont peut-être seules à occuper dans leur association et qui suscitera peut-être des réactions négatives (parler de la situation des femmes, par exemple, soulève généralement des réactions négatives surprenantes), ni comment elles la feraient adopter par un groupe qui ne se sent généralement pas concerné ou ne qui ne connaît pas les subtilités de cette situation et qui ne pourra donc pas prendre position ou alors qui aura des attitudes de domination. Ces personnes sont donc absentes à tous les niveaux décisionnels, mais participent probablement à quelques manifestations ou actions en appui au mouvement. Par conséquent, leurs situations ne sont pas entendues, leurs enjeux ne sont pas portés et finalement, celles-ci sont invisibilisées par les enjeux du groupe majoritaire.

Pourquoi et comment les enjeux des groupes dominants écrasent ceux des groupes non-majoritaires? et précision sur le sens négatif du mot « général ».

Je sais, quand on a affaire à un groupe, on doit parler de ce qui les touche en général. Seulement, ce qui les touche en général, c'est, de facto, ce qui touche le groupe majoritaire; lequel est composé, comme on le sait, de personnes de couleur blanche, québécoises, identifiables facilement comme hommes et femmes, hétérosexuelles, francophones, blablabla.

Mais plus encore, ce groupe majoritaire n'est pas composé de la population en général, il est composé d'étudiant-e-s au collégial et à l'université. On sait par exemple que les étudiant-e-s qui accèdent aux études universitaires ne montrent pas la même répartition sociale que les membres de la population en général; ils proviennent plus des couches sociales les plus aisées; la classe sociale la plus défavorisée étant moins représentée et ne présentant

pas non plus le même « profil » d'étudiant-e-s que les autres classes⁹⁹, ce qui rend sa représentation encore plus difficile au sein du mouvement.

Pire encore, ce groupe majoritaire d'étudiant-e-s est en fait composé des personnes qui sont présentes dans les instances du mouvement. Or, je l'ai dit précédemment, ces personnes sont déjà privilégiées par le fait de pouvoir être disponibles et mobiles pour participer aux processus décisionnels. Donc, ce groupe majoritaire est en fait composé des personnes privilégiées à l'intérieur du mouvement attaché à un groupe général (les étudiant-e-s) déjà privilégié par rapport à la population en général. Et ce sont ces personnes qui vont faire les propositions et voter au nom de tout le monde...

C'est quoi la discrimination systémique, l'invisibilisation et la domination du groupe majoritaire?

On se retrouve donc avec des revendications générales votées en assemblée par des étudiant-e-s privilégié-e-s et portées par des délégué-e-s encore plus privilégié-e-s. Conséquemment, on se retrouve, en bout de ligne, avec une association regroupant des membres très différents, qui revendique principalement la gratuité scolaire sans dépasser et élargir la question des autres inégalités dans les milieux collégial et universitaire qui ne seront pas réglées avec la gratuité, sans questionner

⁹⁹ « L'analyse historique montre qu'en moins de 40 ans, le Québec a réussi à instaurer un système scolaire démocratique accessible à tous les jeunes et adultes et un enseignement postsecondaire de masse. Toutefois, les données récentes utilisées dans le cadre de cet article montrent que la démocratisation a été essentiellement quantitative. Les inégalités scolaires devant l'enseignement postsecondaire au Québec qu'on observait jadis, se sont déplacées et recomposées dans l'enseignement postsecondaire. La démocratisation du système scolaire québécois amorcée à l'aube de la Révolution tranquille a, certes, ouvert largement les portes des cégeps et des universités aux jeunes issus des milieux socioéconomiques défavorisés, qui y sont entrés en grand nombre – il faut le souligner – mais ces derniers demeurent sous-représentés à l'université. » Cité dans Pierre Canisius Kamanzi, Pierre Doray, Benoît Laplante, *Accessibilité et provenances socioéconomiques des étudiants postsecondaires*, Revue Vie économique, Vol. 4, no 1, p. 1-12. [En ligne] http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/16/155/RVE_vol4_no1_Kamanzi_Doray.pdf

les discriminations systémiques et sans proposer des solutions structurelles radicales pour améliorer l'accès et la persévérance aux études de vraiment-tout-le-monde. On se retrouve avec des congrès où les délégations sont presque toutes composées de personnes blanches québécoises et avec un exécutif et ses comités presque entièrement blancs et québécois également...

C'est ça, l'invisibilisation et la domination du groupe majoritaire. Et cette étudiante internationale enceinte qui doit poursuivre ses études à temps plein malgré une grossesse difficile pour ne pas perdre son permis d'études? Et cette étudiante à temps partiel qui se promène entre son travail, ses études, la garderie et l'école de son plus vieux? N'ont-elles pas les mêmes droits que les autres d'être représentées à tous les niveaux dans toutes les instances? N'ont-elles pas, encore plus que les autres, besoin d'être écoutées et besoin que leurs enjeux soient portés jusqu'à la tête du mouvement? Pourtant, a-t-on entendu parler de ce qu'elles demandent pendant le mouvement de la grève? Le leur a-t-on seulement demandé, nous qui avons du temps à consacrer à la lutte, pour pouvoir faire les propositions en leur nom puisqu'elles ne pouvaient pas se présenter en AG?

Bien sûr, certain-e-s, en lisant ceci, répondront que oui, ils ou elles l'ont fait à au moins une reprise, mais d'autres ne pourront que constater qu'ils et elles ont oublié ces populations, qui d'ailleurs, semblent invisibles quand on ne les cherche pas. Malgré tout, leurs enjeux n'ont pas été portés dans les AG, n'ont pas été à la Une des congrès de la CLASSE et encore moins dans celle des médias.

En fait, ce n'était jamais le bon moment. Il y avait toujours quelque chose de prioritaire, c'est-à-dire touchant le groupe majoritaire. Quand on s'implique alors qu'on n'a pas les moyens de le faire, il est très choquant de se faire donner des leçons de priorité par des personnes appartenant (et adoptant ses attitudes par la condescendance et le paternalisme) au groupe dominant.

Pourquoi je parle d'instrumentalisation des groupes minorisés ou en situation de précarité?

Non, ce n'est pas pour provoquer ou susciter un intérêt. C'est ce que j'ai senti à maintes reprises quand on brandissait le fameux souci d'intégrer tout le monde et de rendre la lutte populaire; quitte à le faire artificiellement dans le discours de façon performative – mot fortement apprécié à l'ASSÉ (et là, je suis volontairement provocante pour faire rire et diminuer la tension que suscite peut-être la lecture de mon texte) –, c'est-à-dire où le discours fait advenir une réalité concrète : « la grève est étudiante, la lutte est populaire » me semble un exemple parfait de l'effet de réalité que veut créer cette affirmation qui anticipe une réalité pas encore tout à fait advenue.

D'un côté, il était stratégique d'inviter tout un chacun à joindre les rangs des grévistes pour gonfler les chiffres, augmenter le rapport de force et générer d'immenses manifestations. D'un autre, il aurait été logique d'intégrer les revendications de tout un chacun à l'intérieur des revendications générales (et oui, comme une liste d'épicerie, puisque les revendications générales ne touchent pas la totalité des personnes comme je l'ai démontré), mais cela n'a pas du tout été le cas. Non seulement il aurait été logique de le faire, mais cela aurait également été stratégique puisque le fait de représenter ces groupes aurait favorisé leur participation et la diversification des recommandations et des points de vue (points de vue sociaux et points de vue critiques) tout en entravant le travail de propagande haineuse des médias et du gouvernement à l'endroit de « l'étudiant typique ».

Cependant, ces personnes en situation de précarité et/ou appartenant à des groupes minoritaires ont probablement participé à la lutte étudiante. Mais il jouait gros, plus gros que la plupart d'entre nous. Certain-e-s jouaient leur droit d'entrée au pays (leur avenir, leur relation avec la famille et autres dommages collatéraux), d'autres jouaient l'avenir de leur famille ou l'avenir du bébé dans leur corps et d'autres encore perdaient leurs biens ou sapaient leur cote de crédit pour les années à venir (et donc la chance d'acheter une maison). On a mieux connu

les personnes qui ont mis en péril leur santé physique pour le reste de leur vie, mais on n'a pas entendu parler de tous ces autres personnages invisibles qui ont mis leur cœur et leurs tripes dans la lutte, qui ont perdu gros, et qui le payeront pour les années à venir. Cela a donné lieu, dans mes AG du moins, à des témoignages émouvants que j'ai accueillis avec compassion et qui m'ont convaincue que tous et toutes ne pouvaient pas se permettre la lutte étudiante.

Mais alors que certain-e-s ont choisi de le faire coûte que coûte, seules les revendications du groupe majoritaire ont gravi les échelons du mouvement jusqu'aux Congrès de la CLASSE et ultimement jusque dans la sphère publique et médiatique. N'est-ce pas outrageant? C'est un bel exemple de discrimination systémique. C'est également la preuve que l'ASSÉ, malgré son discours (j'ai envie de ramener à la mémoire l'exemple selon lequel la CLASSE a failli marchander son féminisme pour l'argent de la CHI), n'est pas à l'abri des rapports de pouvoir qui existent partout, y compris dans sa structure en plus de pénétrer les relations entre ses militant-e-s.

Comment faire pour représenter ces groupes?

La démocratie directe, c'est génial dans une coopérative de 20 locataires! Mais comment faire avec des dizaines de milliers de membres dans une province immense si multiplier les paliers c'est invisibiliser les personnes de la base qui ne présentent pas les caractéristiques du groupe général majoritaire?

On l'a vu précédemment, les groupes minorisés ou en situation de précarité ont peu à donner et beaucoup à demander. Il s'agit d'une question d'équité que de les représenter à la hauteur de leurs besoins et des multiples oppressions qu'ils subissent malgré leur non-majorité au sein du mouvement. De plus, les oppressions qu'ils subissent sont en partie liées (souvent indirectement) à nos pratiques de domination et, en ce sens, il est tout à fait justifié d'instaurer des mesures pour les contrer.

Pourquoi de simples positions de principe ne sont-elles pas suffisantes?

Parce que, tel que je l'ai démontré, l'ASSÉ en possède déjà, mais ça ne règle pas concrètement les problèmes : c'est une association qui se dit féministe, anticolonialiste, antiraciste, alouette. Les positions de principe sont utiles : elles servent à adopter par la suite des propositions précises qui instaurent un fonctionnement dans le but d'atteindre les objectifs visés. Les mécanismes sont souvent remis en question, car certain-e-s se disent qu'il suffit d'y penser et de se le rappeler avant chaque congrès pour éviter d'avoir un comportement de domination. C'est non seulement naïf, mais également hypocrite, car cela peut cacher un déni des rapports de pouvoir et/ou un désir de ne pas respecter les principes dans les pratiques tout en affirmant en théorie les respecter¹⁰⁰ (ce qui rend également la démonstration des pratiques de domination très fastidieuse; la longueur de mon texte en est un bon exemple).

Certaines mesures peuvent être utilisées à court terme comme moyens palliatifs d'augmenter la participation de certaines personnes pour rattraper un retard dans la représentation d'un groupe social (ce qu'on appelle étrangement la discrimination positive). D'autres peuvent être employées à moyen terme pour stimuler une pratique et la rendre naturelle et effective (comme les événements d'allaitement en public ou comme l'alternance homme-femme par exemple qui permet aux femmes de reconnaître leur capacité à parler en groupe et qui permet au groupe de reconnaître qu'une femme est aussi crédible et rationnelle qu'un homme malgré

100 Je pense notamment à la proposition faite par un étudiant lors du RNÉ d'abolir la pratique de l'alternance homme-femme dans une perspective Queer de « gender-fucking ». Cette proposition provocante, faite par une personne appartenant à la classe sexuelle dominante qui récupérait la théorie Queer pour détruire un mécanisme qui, bien que très imparfait, reste facile d'application et qui présente des résultats pour augmenter la participation des femmes dans les discussions autour des sujets politiques. L'étudiant ne proposait pas de solutions alternatives ou novatrices, il proposait seulement que l'on fasse semblant que les genres n'existent pas, qu'il n'y a pas d'inégalités entre les sexes, que nous sommes déjà ailleurs et que nous n'entretenons plus de relations de hiérarchie et de domination; comme si le déni ou l'insouciance allait régler la situation!

notre conditionnement à croire plus facilement la parole d'un homme que celle d'une femme). D'autres mesures encore peuvent être instaurées à long terme et devenir partie intégrante de la structure de l'ASSÉ.

Les mesures qui suivent sont suggérées à titre indicatif et non formel. Je pense que les personnes impliquées dans la structure actuelle sont plus à même que moi de pouvoir imaginer l'instauration concrète de ces mécanismes... à condition que les mécanismes que je propose soient repris lors du Congrès d'orientation de l'ASSÉ, puisque celles-ci seront soumises (encore) à la suprématie du groupe majoritaire tel qu'il est écrit sur le site du congrès :

*« Les recommandations formulées dans les textes de réflexion ne seront pas traitées automatiquement en congrès. Les textes de réflexion visent à stimuler les débats et à apporter des idées, mais **ce seront ultimement les assemblées générales** qui décideront des propositions qui seront traitées en congrès¹⁰¹. »*

MÉCANISMES ET OUTILS PROPOSÉS

- Rémunérer toutes les personnes sur les postes d'exécutifs pour favoriser la diversification des « profils » (origines sociales et situations personnelles);
- Utiliser les diverses technologies de communication (Skype par exemple) pour limiter les déplacements et permettre l'implication des personnes à distance pendant les réunions, conseils et congrès (parent à la maison avec les enfants, personne vivant avec un handicap ou vivant en région éloignée, etc.) ou le partage d'information (stockage en ligne) ou le travail à distance;
- Se fixer des objectifs précis pour varier les « profils » de personnes impliquées dans les exécutifs, sans établir de quorum rigide, et trouver une façon de se récompenser quand les objectifs sont atteints;
- Réaliser une étude approfondie des groupes minorisés et des groupes de personnes en situation de précarité dans les milieux collégial et universitaire (littérature scientifique et enquête sur différents terrains en ville et en région);
- À la suite de cette étude, former différents comités pour représenter ces groupes dont les membres recevraient une rémunération en compensation du temps non employé à un travail salarié en plus de frais de garde pour les personnes ayant des enfants à charge;
- Ces comités devraient être liés au comité de coordination par le biais d'un-e représentant-e de chaque groupe et pourraient également produire de la documentation pour informer les membres des groupes plus privilégiés des besoins et des revendications spécifiques à ces groupes;
- Consacrer des espaces médiatiques sur le site et dans le journal l'Ultimatum de façon régulière à ces groupes, à leurs actions et surtout à leurs revendications;
- Travailler en collaboration avec les associations regroupant ces personnes sur le terrain (association d'étudiant-e-s autochtones, associations de parents, association d'étudiant-e-s anglophones, et autres) et établir un mode de collaboration entre les comités et les associations sur le terrain;
- Déléguer un-e représentant-e de tous ces groupes (un seul pour l'ensemble, en rotation) qui fera un bilan du travail de ces comités ainsi que des besoins identifiés devant les délégué-e-s des associations membres de l'ASSÉ au début de chaque congrès;

¹⁰¹ [L'emphase] est de moi. Page d'accueil du Congrès d'orientation de l'ASSÉ [En ligne] <http://orientation.bloquonsla-hausse.com/>

- **Probablement le point le plus important pour contrer les limites de la démocratie directe :** Trouver une façon pour pour qu'il ne soit plus nécessaire que leurs revendications soient reprises par une des associations membres, mais qu'elles puissent être adoptées si la majorité des associations membres possèdent des mandats qu'elles peuvent interpréter dans le sens de la proposition;
- **Probablement la moins coûteuse et la plus facile à réaliser :** Accepter comme membres de l'ASSÉ (avec droit de vote) des associations étudiantes parascolaires lorsque celles-ci regroupent des groupes sociaux minoritaires ou minorisés ou des groupes de personnes en situation de précarité et accepter que leurs délégué-e-s bénévoles ne participent pas à tous les congrès et/ou ne se déplacent pas sur les lieux physiques des congrès.
- **Et il y en a certainement plusieurs autres que l'on découvrirait en consultant le fonctionnement d'associations représentant ces groupes ainsi qu'en organisant un comité de réflexion à ce sujet.**

Enfin, ces solutions peuvent paraître complexes, irréalistes ou inefficaces. Cependant, il faut savoir que les technologies de l'information (et je n'ose ajouter la formulation trop galvaudée de « web 2.0 ») sont déjà utilisées dans plusieurs entreprises, organismes et associations et qu'elles démontrent leur performance. Également, dans un souci d'inclusion de toutes les personnes et surtout de celles qui ne présentent pas les conditions idéales d'implication et qui sont le plus à même de pouvoir représenter leur groupe et apporter des changements à leur situation, il faut utiliser des solutions créatrices et il ne faut pas hésiter à sortir de nos solutions-toutes-faites-trop-simples-habituelles.

Car il faut toujours se souvenir que ce qui nous paraît très facile et simple (marcher par exemple), ne l'est pas pour tout le monde. Au contraire, pour une autre personne, ça peut être très difficile (personne âgée en perte d'autonomie, bébé), voire impossible (une personne en fauteuil roulant). Mais rien ne

justifie qu'on instaure un système qui nous prive de la participation de ces personnes simplement parce que celui-ci favorise les personnes les plus disponibles, mobiles et privilégiées de la société (celles qui peuvent marcher) alors même que ces critères ne garantissent pas la performance du système (en quoi le fait de savoir marcher est-il essentiel au fait de savoir penser?)!

POURQUOI TRAVAILLER AVEC LES SYNDICATS?

Philippe Lapointe

Il est d'abord primordial de comprendre qu'en tant que regroupement de masse contestataire il nous est fatalement nécessaire de travailler avec d'autres groupes de pression et d'intérêt. Que ces groupes aient des moyens de fonctionner différents des nôtres ou parfois des méthodes ou des intérêts qui puissent nous paraître paradoxaux, n'est qu'inévitable. Nous avons, nous même, en tant qu'association nationale étudiante notre lot de contradictions. Tous en tant qu'individus n'ont pas à composer avec ses contradictions et parfois peuvent en s'organisant de manière affinitaire se protéger de relations paradoxales. Cependant, de par notre volonté d'être un groupe de transformation sociale qui travaille avec les masses et s'ouvre vers l'extérieur, nous sommes amenés à devoir vivre ces relations directement et composer avec. C'est ce qui fait de l'ASSÉ une organisation syndicale étudiante aussi combative et démocratique: la capacité de travailler dans l'adversité et la diversité tout en poursuivant son existence organisationnelle radicale et critique, la démocratie directe.

C'est ce que nous devons garder en tête lorsqu'il est question des relations intersyndicales et de l'ASSÉ.¹⁰² À plusieurs égards, les organisations syndicales nationales (FTQ, CSN, CSQ, CSD), indépendantes (FAE, FIQ, etc.) et locales ont des pratiques organisationnelles qui peuvent nous sembler antidémocratiques et parfois verticales. De voir unE cheffE d'une centrale présider «son» congrès, des actions nationales et des plans d'actions jamais votés à la base, des comités de négociation qui font des recommandations sous forme de diktats, et on en passe. Tant de choses qui nous apparaissent comme aberrantes. Cependant, nous ne pouvons effacer deux

¹⁰² Les auteurEs ne discuteront pas des relations avec le milieu communautaire, en grande partie par ignorance, mais aussi parce que les conditions dans le milieu syndical sont bien différentes et ne permettrait pas d'aussi bien illustrer le propos. NDR

siècles d'activités syndicales, de luttes sociales où ces grosses organisations massives ont défendu le droit des premiers et premières oppriméEs par le capitalisme, les travailleuses et travailleurs. Les syndicats sont des incontournables de l'action sociale, que ce soit pour avoir de la visibilité, de la crédibilité, de la légitimité, du financement ou une capacité de transmission de nos revendications et discours à des cercles différents des nôtres.

Il n'est pas toujours facile de comprendre l'origine de ces structures dans le milieu syndical. La centralisation des pouvoirs, la réduction des instances de consultation par le fait même des processus de redevabilité aux membres (assemblée générale annuelle, congrès triennal, instances intermédiaires manquantes), la bureaucratisation sont des phénomènes qui rendent les centrales syndicales des lieux peu faciles à mobiliser et avec qui travailler.

Certains officiers de syndicat attribuent ces phénomènes à un manque d'intérêt des membres envers leur syndicat ou encore, pire à notre avis, à un manque de confiance des éluEs envers leur propre membre.

En fait, il nous semble que les gouvernements successifs ont œuvré à restreindre l'activité légale syndicale à leur convention collective. Les grèves sont encadrées par la législation et le «droit de grève» devient alors une interdiction de grève à l'extérieur de paramètres bien définis. Les assemblées générales syndicales se concentrent donc sur des enjeux corporatifs tel que la distribution des fonds de pension, l'accès aux assurances et la future négociation.

Cela mène à dévaloriser la mobilisation par la base autour d'enjeux politiques autre, le «deuxième front»¹⁰³. Même à la CSN où on se targue de mettre de l'avant un militantisme qui tient compte des autres aspects de la vie des travailleurs et des travailleuses, le «deuxième front» est relégué aux employéEs politiques et aux conseils régionaux plutôt que d'être constamment une discussion à la base.

¹⁰³ Enjeux sociaux, santé, chômage, éducation, etc. Tout ce qui n'a pas de relation directe avec le travail, mais qui fait parti de la vie des travailleurs et travailleuses.

N'êtes vous pas surprisEs de constater que ce sont toujours les mêmes 30 permanentEs syndicaux qui viennent aux manifestations?

En fait, il semble que cette dévalorisation aie aussi eu pour effet de faire perdre confiance aux membres en leur capacité de forcer des transformations sociales par des mobilisations politiques de masses. Si tout le travail politique se fait par des employéEs spécialiséEs ou par des éluEs ainsi donc en quoi est-ce que le/la membre se trouve-t-il/elle inclusE dans le processus même qui donne au syndicat un pouvoir politique?

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET REPRÉSENTATIVE

Ainsi plusieurs viennent à croire que leur organisation est en fait représentative plutôt que participative. Une organisation représentative se veut un lieu où l'on vote des mandats que l'on donne à des éluEs pour qu'ils et elles les effectuent en notre complète confiance. Ces représentantEs sont aussi libres de prendre des décisions allant dans le sens de ce mandat ou bien parfois d'improviser. Ainsi, très peu d'assemblées générales locales ont voté d'appuyer le mouvement étudiant de 2012. Dans la tête des éluEs, cela faisait du sens et correspondait à leurs mandats précédents.¹⁰⁴

Dans une organisation participative, un mandat voté est celui de tous et toutes. Ainsi, autant un membre qu'une élue a la responsabilité de son application et de sa réalisation. Cela produit une implication directe des membres dans le processus de décision, mais aussi de réalisation des mandats. La participation n'est pas juste dans l'application du mandat, mais aussi dans l'inclusion de tous et toutes à la décision, malgré le fait que vous puissiez être en désaccord ou en accord avec la décision. Lorsque toute la politique est effectuée par des bureaucrates, alors il peut être facile de ne pas se sentir tenu par ce qui est dit et fait par une organisation et s'en distancer, alors que lorsque cette politique

est faite de façon plus horizontale et que vous avez participé au processus, alors c'est plus personnel, engageant et important.

LA COEXISTENCE CRITIQUE

Dans les discussions actuelles, dans les cercles syndicaux, un des éléments qui revient le plus souvent est comment mieux inclure les membres et les inciter à participer. Vous devinerez que l'expérience de la grève étudiante 2012 peut être pour ces gens un véritable cas d'espèce à étudier et comprendre. Non pas que la grève aie été parfaite et idéale. Mais parce que nous l'avons fait de façon démocratique, inclusive et participative. Notre seule existence et nos pratiques organisationnelles sont en soit des critiques du mouvement syndical.

Que ce soit par l'importance des assemblées générales locales, par l'absence de marge de manœuvre de l'exécutif national, par la fréquence de nos congrès nationaux ou encore par la décentralisation des décisions politiques, nous contestons directement l'ordre établi syndical parce que nous réussissons à fonctionner. Certains nous trouvent lents, d'autres peu efficace, mais quand est-ce qu'un syndicat a été assez combatif, rapide et efficace pour renverser un gouvernement et tenir 7 mois de grève massive nationale? Jamais.

Ainsi, c'est sans arrogance et humblement que nous devons coexister avec les syndicats et établir des relations, des partenariats et bien évidemment des projets communs. Nous ferons grincer les dents de plusieurs grosses pontes au cours de ces relations, mais c'est justement le type de réaction qui est nécessaire et souhaitable. Cette coexistence nous devra évidemment des commentaires condescendants, des attitudes paternalisantes et de plusieurs un grand mépris. Président de la FTQ, Michel Arsenault s'est fait un plaisir de nous exposer lors de la seule rencontre formelle entre lui et des représentants de l'ASSÉ qu'il considérait notre démocratie comme lourde et inefficace et qu'il appréciait son «congrès

¹⁰⁴ Nous les remercions tout de même pour cet appui!

aux trois ans». ¹⁰⁵ Cependant, cela n'empêche pas que plusieurs au sein même de la FTQ souhaitent transformer les relations avec les membres.

Cependant, les syndicats sont soumis à la formule Rand qui unit tout travailleur/euse qui est salariéE par le même employeur au sein d'une seule unité syndicale. Ainsi, dans une unité locale se côtoient conservateurEs, libéraux/ales, progressistes, socio-démocrates, maoïstes, anarchistes, je-m'en-foutistes, etc. CertainEs diront que cela empêche la politisation des syndicats, que la diversité modère et bloque la radicalisation. Possible, mais pas nécessairement.

N'oublions pas que les associations étudiantes sont aussi sujettes à la même formule. Vous vous rappelez les carrés verts? Les réacs dans les AGs? Est-ce que cela empêche la radication? Cela permet plutôt le débat, l'inclusion des modéréEs et la confrontation des idées. Ces débats permettent aussi de convaincre des gens, exposer de nouvelles personnes à notre discours et agrandir notre public. En tant qu'organisation de masse, il est de notre devoir de rejoindre le plus large éventail de gens par notre discours et leur exposer nos idées, sans pour autant diluer nos revendications. C'est par la mobilisation, par la production de matériel d'information de qualité et par l'inclusion de tous et toutes dans le processus décisionnel que nous avons réussi à restreindre une organisation radicale.

Donc cela est aussi possible dans le milieu syndical. La formule Rand ne doit pas être vue comme un obstacle, mais comme une opportunité de rejoindre plus de gens. Si les syndicats réussissaient à redévelopper leur caractère politique, ils seraient de véritables vecteurs de transformation progressiste. Et c'est pourquoi nous devons continuer de travailler ensemble: pour démontrer que c'est possible, efficace et durable de fonctionner par démocratie directe, de bâtir un discours fort et d'avoir des revendications radicales.

105 Rencontre ayant eu lieu de 11 juillet 2012 aux bureaux de la FTQ avec Magalie Picard (AFPC), Lucie Levasseur (SCFP), Alain Savard, Jérémie Bédard-Wien et Philippe Lapointe (CL-ASSÉ).

DES COMITÉS, DES COALITIONS ET DES RENCONTRES

C'est bien beau tout cela, mais où et comment faire pour partager nos idées? Il existe plusieurs forums de discussion par lequel nous pouvons développer nos relations intersyndicales: la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, la Coalition CÉGEP, la Table des partenaires universitaires, Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau collégial, etc. Ces forums ne sont que de petits exemples de lieux de rencontre entre l'ASSÉ et d'autres syndicats. Évidemment il est primordial d'identifier les forums pertinents et représentant un véritable sens dans une lutte combative pour l'ASSÉ. La Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics (COTPSP) a plus que prouvé son importance pour diffuser une mettre de l'avant des idées telles que les alternatives fiscales, l'importance des services publics et la gratuité scolaire. C'est aussi un lieu de rencontre entre milieu communautaire et syndical.

La Table des partenaires universitaires (TPU) est aussi un lieu privilégié qui a nécessité une grande lutte interne de la part des syndicats des étudiantEs salariéEs (CQSU-AFPC) pour nous permettre d'y avoir accès, malgré la résistance de la FEUQ. C'est à cette table que nous avons pu discuter en profondeur des enjeux, comprendre que les syndicats impliqués dans le milieu syndical sont sur la même longueur d'onde que nous et pousser pour la gratuité scolaire. ¹⁰⁶

La Coalition CÉGEP a longtemps été une chasse-gardée de la FECQ qui désire continuellement siéger sur le comité exécutif. Il pourrait être intéressant, voyant la baisse de régime de la FECQ de tenter de prendre plus de responsabilités dans ce comité et de mettre nos propositions de l'avant pour éviter que le réseau collégial soit privatisé, marchandisé et mis en désuétude.

106 Le principe de gratuité scolaire dans le milieu syndical universitaire fait l'objet de beaucoup de débats, entre autre par peur de coupures qui se font souvent sur le dos des travailleurs et travailleuses.

C'est à travers ces instances que nous devons publier nos campagnes, démontrer nos capacités de lutte conjointe et développer nos relations pour durcir notre collaboration en vue de luttes importantes comme la grève de l'an prochain. C'est aussi à travers ces instances que nous pouvons avoir accès à des idées de plan d'action moins corporatistes et travailler à la défense des intérêts de la population québécoise en général.

Aussi, au cours des années passées, des syndicats avaient acheté de la publicité dans l'Ultimatum pour leurs campagnes, ou parfois commandité un article. Cette pratique a été abandonnée et n'est revenue que par la contribution de la FAE à la revue Ultimatum de 2012. Il est intéressant de voir dans notre matériel des articles expliquant la réalité syndicale et, d'ainsi, créer des relations bidirectionnelles pour comprendre les enjeux contemporains.

Dans le même sens d'idée, après les études, plusieurs d'entre-nous allons directement dans des milieux syndiqués. Il peut être intéressant de développer du matériel d'information conjoint avec les centrales syndicales concernées afin de faire connaître les enjeux du milieu avant d'arriver sur le marché du travail et de se faire exploiter par ignorance. Ainsi, nous développerions des relations durables avec des syndicats et nous pourrions montrer aux futurEs membres que les pratiques de l'ASSÉ peuvent aussi être exportées à leur centrales.

Le syndicalisme étudiant n'est pas une bulle dans une vie qui s'arrête avec un diplôme, le syndicalisme ouvrier peut aussi se faire par les mêmes structures. Il est donc de notre devoir de démontrer que la combativité ne se limite pas à l'école et que les membres de l'ASSÉ transigent sur le marché du travail avec les mêmes exigences qu'ils et elles avaient envers nous.

PROPOSITIONS

- Que l'ASSÉ continue de participer à la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, continue d'investir du temps et de participer à son plan d'action. Que l'ASSÉ reste sur le comité suivi.

- Que l'ASSÉ continue de participer à la Table des partenaires universitaires.
- Que l'ASSÉ participe à la Coalition CÉGEP et brigue un poste sur le comité exécutif pour faire un suivi plus rapproché.
- Que l'ASSÉ développe du matériel destiné aux militantEs syndicaux/ales afin de les aider à mobiliser leurs collègues aux campagnes de l'ASSÉ.
- Que l'ASSÉ offre à des syndicats et groupes communautaires la possibilité de contribuer à l'Ultimatum par des articles, des publicités et des contributions financières.
- Que l'ASSÉ développe du matériel d'information avec des syndicats combatifs pour faire le lien entre marché du travail et militantisme étudiant.
- Que l'ASSÉ participe aux débats actuels sur le renouveau syndical et expose nos pratiques organisationnelles de syndicalisme de combat comme étant une alternative viable au syndicalisme ouvrier traditionnel.

INCLUSIONS OU EXCLUSIONS... À TRAVERS LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'ASSÉ?

Vivanne Nadeau

L'ASSÉ est une organisation nationale étudiante qui possède une structure basée sur la démocratie directe, permettant d'être plus inclusive que bien d'autres organisations politiques. Je ne peux le nier. C'est une des raisons pour laquelle je m'y suis impliquée durant les deux dernières années.

Puis, c'est à travers ces deux années que j'en ai découvert aussi les failles. En effet, il faut revoir la façon de mobiliser les étudiant-e-s afin de toucher à leurs réelles préoccupations et à les inclure dans la structure organisationnelle de l'ASSÉ.

Même si les assemblées générales sont vues comme la base de la démocratie directe à l'ASSÉ, il reste que ces assemblées sont «dirigées» par une forme d'élite estudiantine qui a un accès privilégié à la dynamique de la politique étudiante et du mouvement étudiant. Les autres étudiant-e-s ne faisant pas partie de ce groupe privilégié se sentent nécessairement exclus-es.

Nous refusons de nous faire appeler leaders, ou d'en avoir à la tête de nos organisations. Cependant, nous «leadons» la mobilisation à l'intérieur de nos cégeps et universités respectif-ve-s avec notre orientation politique très précise et d'une manière qui n'est pas nécessairement inclusive. Je crois plutôt qu'il faudrait aller chercher la population étudiante en étant davantage à l'écoute des besoins des étudiantes et étudiants, en écoutant réellement leurs propos quand on fait de la mobilisation. En effet, il est facile de tomber rapidement dans les pièges du langage de la domination lors des moments de « mobilisation un à un », comme, par exemple, lorsque l'on prépare notre réplique au lieu d'écouter ce que l'autre est en train de nous dire¹⁰⁷. Cela

n'inclut pas l'autre, l'amène à être fermé-e à toute continuité de la conversation. Avec cette exclusion, nous perdons l'appui et l'engagement politique de maintes et maints camarades.

Pour ma part, lorsque je suis entrée dans le mouvement étudiant, je ne connaissais rien aux dynamiques politiques et mon discours politique n'était pas encore formé. Je ne connaissais pas encore l'essence du mot radical. C'est avec l'expérience de militance que mes réflexions de remise en question en profondeur de la société ont pu se réaliser, et cela, à travers le mouvement étudiant. Il faut donc permettre aux personnes de former leur discours politique en n'étant pas attaquant-e-s envers elles. On ne doit pas imposer notre façon de penser. Nous devrions plutôt user d'une approche amenant à la réflexion graduelle vers un mode de pensée plus radical. Nous pouvons donc commencer par des propos plus inclusifs et, ainsi, ne pas rester enfermé-e-s dans notre carcan de réflexions poussées sur la remise en question globale de la société. Nous pouvons faire comprendre que tout le monde a sa place dans l'espace politique, car il appartient à nous toutes et tous de reprendre la place qui nous revient afin que cesse la domination idéologique du haut vers le bas par les dirigeant-e-s politiques et économiques de notre société.

Il faut prendre le temps de prioriser les enjeux locaux. Pour satisfaire à cette priorisation, il faut laisser des espaces ouverts à toute discussion de la part des membres de la communauté étudiante. Il est donc important de lancer des forums ouverts. À partir de ces forums, nous pourrions procéder à la décentralisation des pouvoirs, car il y aurait un plus grand nombre de gens interpellés. Ainsi, à l'aide des discussions engagées dans ces forums, nous pourrions en dégager les idées principales touchant la population étudiante. Puis, il faudrait aussi créer des espaces ouverts à toutes et tous où il y aurait, entre autres, création de matériel de mobilisation en lien avec les enjeux locaux. Il pourrait en déboucher des enjeux tels que le manque de flexibilité pour les horaires de cours empêchant de ce fait la

107 Dépliant sur le langage de la domination, ASSÉ, Préparé par Némésis: collective de féministes radicales [http://www.](http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/Le%20langage%20de%20la%20domination.pdf)

[asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/Le%20langage%20de%20la%20domination.pdf](http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/Le%20langage%20de%20la%20domination.pdf)

conciliation famille-travail-études. Ce pourrait être des besoins en nourriture pouvant donc mener à la création de soupes populaires ou autre distributions de bouffe gratuite. Il pourrait avoir des besoins en ce qui a trait à des logements moins coûteux près des établissements scolaires, cela pourrait mener à la création de coopératives. Toutes ces démarches mèneraient sans aucun doute à une vie collective étudiante bien plus active donnant le goût à la population étudiante de s'impliquer dans le mouvement étudiant, car elle y serait incluse par ces différentes activités touchant à ses conditions matérielles. De plus, réussir à améliorer les conditions de vie des étudiant-e-s leur permet de libérer du temps de travail pour du temps d'implication étudiante. Avec l'ajout des forums de discussion, c'est un réel processus d'inclusion de la population étudiante qui s'enclencherait.

Il faut aussi tenir compte du fait que la situation uqamienne n'est pas celle de Matane. Il faut donc rester proche de la population étudiante de son établissement postsecondaire et ne pas rester enfermé-e-s entre «super-militant-e-s», toujours dans les mêmes réseaux et les mêmes lieux, à centraliser les informations et les ressources. Ainsi, nous pourrions augmenter notre mobilisation et, par le fait même, notre rapport de force envers l'État.

Il faut donc réinventer notre modèle de mobilisation pour qu'il prenne en compte les pièges du langage de la domination. Ainsi, il sera plus inclusif.

Nous faisons partie d'une organisation possédant dans sa structure un comité-femmes. Ce comité a remis sur la table les enjeux féministes à plusieurs reprises (pendant les congrès ou à travers des formations féministes, par exemple) et avec, entre autres, le document sur le langage de la domination qui a été distribué à l'occasion de plusieurs instances, telles que le rassemblement national étudiant 2012 (RNÉ). Il est donc aberrant que, dans une organisation comme la nôtre, que nous n'appliquions pas encore ces principes. Par exemple, il faudrait cesser de penser que nos idées sont supérieures aux autres idées, de reprendre les paroles de l'autre pour son propre profit, de minimiser les propos de

l'autre comme s'ils ne possédaient aucune valeur, d'adopter des attitudes paternalistes en infantilisant l'autre¹⁰⁸...

L'ASSÉ se proclame féministe dans la sphère publique. Il est maintenant temps qu'elle le soit, qu'elle applique son discours à sa pratique.

Il ne faut par contre pas oublier nos relations entre collègues. Pensons tout simplement aux dynamiques internes en congrès, instance plutôt primordiale dans la structure organisationnelle de l'ASSÉ. Dans cette dernière aussi, il y a différentes dynamiques à travers le langage de la domination qui permettent à certain-e-s enjeux et préoccupations d'être mises de l'avant plutôt que d'autres.

Par ailleurs, la dichotomie cégeps/universités se fait beaucoup ressentir dans les propositions et dans les plénières où les priorités cégépiennes sont souvent remises en second plan. Ces problématiques sont remises à plus tard, plus tard qui ressemble à jamais. De plus, lorsqu'il a été question des problématiques des établissements postuniversitaires en région (dans l'ASSÉ, ce sont, de surcroît, principalement, des cégeps de région, amenant une double exclusion), il s'est passé un événement aberrant. Pour représenter la situation régionale, le cégep de Valleyfield a été utilisé comme exemple. Pourtant, ce cégep se trouve près de la métropole et les exécutant-e-s de l'association étudiante du Cégep de Valleyfield possédaient déjà une place privilégiée auprès des membres de l'exécutif de l'ASSÉ/CLASSE. Pour ma délégation qui provenait de l'association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD), nous trouvions cela peu inclusif des réalités régionales. Pour mes collègues et moi, nous pensions, oui, à notre situation, mais aussi à celle de Matane. Nous réalisons que plus la distance était grande entre la métropole et l'association étudiante régionale, plus l'écart d'inclusion dans les Congrès se trouvait élevé. Malgré nos multiples interventions au micro en Congrès afin de rappeler les problématiques régionales, peu de répercussions se sont vues concrétisées. Je tiens tout de même à concéder qu'il est difficile d'arriver à une inclusion parfaite

108 *Ibid.*

des cégeps en région, considérant justement la distance. Cependant, c'est en ce sens que je propose à toutes et tous de lire le dépliant sur le langage de la domination, afin que l'on arrive à mieux intégrer, principalement, les nouveaux-elles délégué-e-s. Un geste simple qui peut être appliqué : aller vers les autres délégué-e-s qui ne font pas partie de sa propre délégation. Cela permettra aussi une dynamique plus chaleureuse en congrès pour toutes et tous.

Certaines propositions sont apportées en congrès par des associations étudiantes qui ont débattues de ces propositions en assemblées générales préalablement, comme toute proposition devrait l'être d'ailleurs. Malgré la pertinence de ces propositions, les commentaires se tournent souvent sur le fait que ce n'est pas prioritaire en temps de préparation de grève, ou pendant la grève, et qu'il faut plutôt axer le discours sur des positions concises et précises; en exclure donc le «superflu». Certaines propositions auraient dû faire partie de débats en plénière afin de laisser les délégué-e-s s'exprimer sur ces différentes problématiques. Certaines propositions demandaient le temps de s'y attarder, telles des propositions touchant les conditions matérielles de la vie d'étudiant-e. La grève devait, oui, d'un côté être axée sur des positions claires et ne pas consister en une liste d'épicerie. Cependant, il reste que j'ai remarqué, en faisant de la mobilisation, que plusieurs étudiant-e-s ne se sentaient tout simplement pas touché-e-s par la question de la hausse des frais de scolarité à l'université, car cela ne s'attardait pas à leur réalité quotidienne. Il n'y a pas seulement les frais de scolarité qui affectent les étudiant-e-s et, proportionnellement, le loyer, la nourriture et autres besoins essentiels représentent un bien plus lourd fardeau sur les épaules de celles et ceux qui ont soif de connaissances et qui aimeraient consacrer bien plus de temps à étudier qu'à travailler.

Les congrès devraient donc être des moments de choix pour parler de ces différentes problématiques quotidiennes ayant pour but la mise sur pied d'un réel processus de démocratie directe et augmentant de ce fait notre rapport de force.

Les congrès ne devraient pas être une place de plus pour faire son «show». Les personnes avec moins d'expérience dans le mouvement étudiant peuvent se sentir opprimées lorsque le langage de la domination fait son chemin par nos camarades au micro. Les gardien-ne-s du senti sont donc essentiel-le-s au bon fonctionnement du Congrès. Je suis par ailleurs heureuse qu'il existe maintenant un document sur le rôle des gardien-ne-s du senti disponible dans les congrès, permettant de ce fait d'éclairer les gens sur l'importance de ces dynamiques entre délégué-e-s et observateurs-trices en congrès. En mettant en seconde importance les dynamiques internes au congrès, on met en second plan une panoplie de personnes ayant des interventions qui seraient enrichissantes pour toutes et tous et surtout pour l'ensemble du processus de réflexion à l'ASSÉ.

L'argument du manque de temps devrait cesser immédiatement d'être un argument. Il faudrait prendre le temps nécessaire pour l'inclusion de tout le monde. Ainsi, nous aurions des dynamiques internes saines. La société en profiterait lors de la mobilisation et lors de nos actions. Ces dernières seraient en effet empreintes d'une meilleure dynamique à cause des personnes qui ne subiraient plus d'oppressions. Celles-ci ayant nécessairement des répercussions internes psychologiques et amenant à des blocages pour une mobilisation davantage massive. Par la même occasion, nous pourrions avoir des pratiques qui s'harmonisent avec ce que nous disons être nos valeurs de base.

À l'aide de ces différentes formes d'inclusion de la population étudiante, les cégepien-ne-s par rapport aux universitaires, les étudiant-e-s des régions, les immigrant-e-s, les femmes, les parent-e-s-étudiant-e-s et tant de gens pourront de ce pas participer aux futurs mouvements de masse et à la mobilisation qui les sous-tende.

J'espère avoir ramené sur la table certains débats de première importance,

Anticapitalistement,

P.S. : Je remercie toute personne ayant participé à mon processus de réflexion sur l'inclusion et ayant apporté des commentaires si constructifs à ce texte qui relève à présent d'un long cheminement.

CONSIDÉRATIONS SUR L'EXPANSION

Gabrielle Benoit, étudiante au certificat en études féministes à l'UQAM

Samuel Cossette, étudiant au baccalauréat en communication, politique et société à l'UQAM

Depuis la grève étudiante du printemps 2012, plus d'une dizaine d'associations étudiantes, provenant de diverses régions partout au Québec, nous ont rejoint au sein de l'ASSÉ. Notre organisation représente maintenant environ 70 000 étudiantes et étudiants, soit un nombre 50% plus important que celui de l'année dernière à pareille date. Vu le traitement que le radicalisme reçoit en dehors des groupes militants, il est aisé de se réjouir qu'un aussi grand nombre d'associations étudiantes adoptent à leur tour une vision plus radicale des différentes luttes dont l'ASSÉ se réclame. Puisque l'ASSÉ se base sur une série de principes garantissant la pérennité de son syndicalisme de combat et son démantèlement advenant l'abandon de ces principes, cette expansion est présumée être dans cette perspective. Une expansion aussi rapide peut toutefois être dangereuse pour une organisation combative comme l'ASSÉ, car le radicalisme dans sa réflexion et sa pratique n'arrive pas plus par surprise qu'il ne s'impose à des gens ou des organisations. Il se développe de l'individuel au collectif et s'érige au prix de bien des efforts visant le maintien de la culture combative et syndicale du groupe. Une telle logique, qui s'observe autant sur le terrain qu'au plan historique, – rappelons que l'ASSÉ ne représentait que 40 000 étudiantes et étudiants pendant 10 ans d'existence – nous amène à douter du fait qu'en peu de temps, une douzaine d'associations étudiantes aient pu développer une culture militante, en parallèle des principes de base de l'ASSÉ, leur permettant de s'intégrer à ses projets. Sans négliger l'impact de la grève de 2012 sur plusieurs-es étudiants-es, ni l'évolution antérieure de ces associations étudiantes, que nous n'avons pas l'intention d'observer individuellement,

il nous apparaît pour le moins intéressant qu'une telle explosion ait eu lieu dans un si court laps de temps. Ce texte se veut donc une réflexion adressée au congrès de l'ASSÉ pour éviter que la tentation d'expansion du radicalisme étudiant au Québec se transforme en lent processus qui amènera plutôt sa dilution puis sa disparition.

L'ASSÉ est basée sur 6 principes fondateurs qui font d'elle une organisation radicale et qui assurent une base commune chez ses membres dans leurs réflexions et leurs moyens d'actions. Ces principes lui assurent une perspective radicale plus forte que la plupart des autres organisations syndicales nationales. Toutefois, sa structure est construite de façon à ce que l'organisation, au niveau national, soit le reflet de ses membres et des Assemblées générales qui la composent. Il n'est donc pas garanti que ces principes seront suffisants pour conserver le radicalisme de l'ASSÉ et ce, peu importe les orientations prises par le congrès, et surtout, peu importe les membres qui le composent. Pour assurer la continuité entre la structure et les principes, il est nécessaire que ces derniers guident non seulement les actions de l'organisation au niveau national, mais entrent dans les considérations des délégués-es du congrès lorsque ceux et celles-ci déterminent les associations étudiantes qui peuvent se joindre à nous ou non.

La décision d'accepter ou non un membre, quel qu'il soit, ne doit pas non plus être superficielle, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas se baser uniquement sur les positions d'Assemblées générales des associations locales. Toutefois, verser dans la méritocratie serait une erreur. Il est légitime de questionner en profondeur le représentant ou la représentante de l'association locale qui souhaite se joindre au congrès pour s'assurer qu'une culture militante est belle et bien présente : comité femmes vivant chaque session, comité de mobilisation actif, exécutif efficace et transparent, etc. Bien que les positions d'Assemblées générales soient de bons indicateurs, il n'est pas suffisant de se fier à celles-ci. L'Association étudiante du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, par exemple, a plusieurs positions féministes, mais ne possède pas de comité femme, pas d'alternance homme/femme établie dans ses instances, pas de

culture syndicale combative. Si l'AGECSJR venait à s'affilier à l'ASSÉ, nous serions alors devant des principes de bases faiblement vécus au quotidien, encore plus faiblement défendus. L'utilité des principes de bases a donc ses limites en cas de déviation des débats en congrès et des orientations militantes de l'organisation nationale en entier par la dilution de ses idées à la base de son fonctionnement.

Il nous apparaît donc qu'en acceptant plusieurs associations étudiantes qui n'ont pas nécessairement de culture militante établie, même si des positions d'Assemblées générales laissent entendre le contraire, le congrès de l'ASSÉ risque de diluer le radicalisme qui fait sa particularité et perdre toute la pertinence d'avoir des principes de base. Un peu comme ajouter de l'eau douce dans une solution salée. Il faut toutefois noter que d'une autre part cette eau douce, bien qu'elle dilue la solution dans son ensemble, devient elle aussi salée; c'est ici que le dilemme devient embêtant. Car une culture militante, pour s'installer convenablement, peut nécessiter un élément stable, constant, un catalyseur, difficile à retrouver dans des associations étudiantes, collégiales en particulier, où le roulement des membres est constant. Une association étudiante nationale comme l'ASSÉ peut être cet élément stable, qui pourrait permettre d'installer une culture militante locale. Voilà pourquoi l'expansion de l'ASSÉ peut aussi être un bon présage d'engouement et de dédramatisation du radicalisme aux yeux de beaucoup de personnes. C'est dans une optique d'éducation, qui n'est pas loin d'une partie du rôle qui incombe à une organisation nationale, que gît le salut de cette expansion.

Ici, d'autres considérations viennent s'ajouter à la réflexion: Et si l'absence d'une pratique syndicale combative n'était pas le seul facteur de dilution au sein de notre organisation? Et si l'étalement de perspectives diverses avait à y voir aussi? Il n'est pas question ici de diversité des tactiques mais bien de positionnement dans le prisme politique, pas de gauche ou de droite, mais encore plus complexe que ça. Expansion/dilution, éducation/combat, radicalisme/réformisme, notre organisation se retrouve de façon complexe sur tous ces continuums et même plus à la fois. Malgré l'importance de capter et d'accepter

toute la complexité de l'ASSÉ, nous ne pouvons pas prétendre être partout à la fois, adhérer à tous les moyens d'actions et vivre avec toutes les contradictions du monde. Pour survivre, peu importe dans quelle direction nous le ferons, nous devons en finir et nous situer par rapport à ces contradictions et faire des choix, car nous ne pourrions jamais plaire à tout le monde, ni à l'intérieur de notre organisation, ni à l'extérieur.

À commencer par notre perspective féministe, qui est un excellent exemple des contradictions handicapantes que nous entretenons dans le silence. Certains-es membres, anciens-nes ou pas, semblent avoir voulu amener des critiques queer aux pratiques féministes existantes au sein de l'ASSÉ. Mise à part le fait que ces remarques semblaient souvent faites dans l'optique où une critique de la construction du sexe et du genre n'aurait pas déjà été faite au sein de l'ASSÉ, elles sont des symptômes de dissensions au sein des bases, qui elles sont malgré tout constamment prises pour acquies comme consensuelles. Cette question sur la perspective féministe de l'ASSÉ est primordiale parce que les relations pratiques dans les moyens d'action entre le matérialisme et le queer sont ce qu'on pourrait qualifier de tendues et d'incompatibles.

Pour permettre à notre association de survivre, nous devons déterrer toutes nos contradictions, les trancher, et vite.

LES LOGICIELS LIBRES: POUR UNE ORGANISATION SYNDICALE LIBRE DE L'INGÉRENCE DU PRIVÉ

SOGÉÉCOM

L'écriture de ce texte de réflexion pour le congrès d'orientation provient d'un mandat de l'Assemblée générale de la SOGÉÉCOM. Ses membres ont alors pris clairement position en faveur du logiciel libre en adoptant une politique d'utilisation et de promotion de ceux-ci, que nous joignons en annexe de ce texte. L'assemblée s'est également prononcée afin que cette politique soit proposée pour notre organisation nationale. Ce texte ne vise pas nécessairement à défendre cette politique telle quelle, mais bien, à tout le moins, l'idée que l'ASSÉ ne peut se permettre de passer à côté de ce phénomène qui s'inscrit, plus largement, dans la lutte contre la marchandisation du savoir et pour le partage de l'information (culture libre).

Nous souhaitons que ce texte soit lu en mettant de côté certains préjugés et certaines considérations qui relèvent de la mauvaise foi. L'humour a malheureusement bien souvent évacué le débat de fond sur les logiciels libres. Nous nous attacherons ici à présenter plutôt les enjeux politiques entourant la question du logiciel propriétaire et du logiciel libre. Dans le cadre de l'ASSÉ, où la production de matériel d'information (et sa diffusion) est au cœur même de notre fonctionnement, le débat sur nos moyens de production informatique — et sur ceux qui les possèdent réellement — est selon nous important. L'ASSÉ n'ayant aucune position claire sur le sujet, la décision d'utiliser ou non les logiciels propriétaires (et les conclusions politiques qu'elle suppose) est prise par les élu-e-s des comités et conseils, ce qui entraîne parfois des tensions internes. Avec les positions sans équivoque de la SOGÉÉCOM en faveur de l'utilisation et de la promotion des logiciels libres, la rédaction d'un texte de réflexion sur le sujet s'imposait.

Avant d'aller plus loin, précisons tout de suite une chose : nous ne souhaitons pas faire de ce texte un débat technique sur les cas particuliers d'alternatives libres. Nous ne ferons pas une étude comparative entre Photoshop et Gimp. Nous n'étudierons pas les différences de fonctionnalités entre Scribus et InDesign. Quand nous parlerons « d'alternative libre », nous sous-entendrons que le logiciel auquel le terme réfère représentera une alternative « crédible ». Cela ne veut pas dire que le logiciel a une interface et un fonctionnement identique. Cela ne veut pas non plus dire que chacune des fonctionnalités du logiciel propriétaire est systématiquement présente dans le logiciel en question. Cela veut tout simplement dire que le logiciel est capable de fournir un résultat d'une qualité comparable au prix d'un effort comparable. Rien de plus, rien de moins. Le débat sur la question doit être politique ; le débat technique devra avoir lieu dans un deuxième temps. Ce sera alors aux comités et conseils de s'assurer d'agir en toute cohérence avec les principes de l'ASSÉ – et au congrès de veiller sur ces derniers.

POUR DES LOGICIELS GRATUITS, DE QUALITÉ, LIBRES DE L'INGÉRENCE DU PRIVÉ ET NON DISCRIMINATOIRES

QUELQUES NOTIONS PRÉALABLES

Le logiciel libre se caractérise par son mode de production et de diffusion. Nous en donnerons un aperçu ici, mais plus de détails sont donnés dans la politique adoptée par la SOGÉÉCOM que nous joignons à ce texte. Les logiciels libres, du point de vue du non-spécialiste, offrent plusieurs avantages. Dans un premier temps, ils sont très souvent entièrement portables, sur tous les systèmes d'exploitation (Mac OS, Windows, GNU/Linux, Android, etc.). Le téléchargement en est gratuit, et est d'entrée de jeu encouragé. Ce qui est moins connu, même chez les utilisateurs et utilisatrices de logiciels libres, c'est leur mode de développement. Bien que les fonctionnements varient, on retrouve habituellement une communauté de développeurs et d'utilisateurs et utilisatrice qui adoptent un mode de

production horizontal, proche de la démocratie directe. Certains projets se sont dotés de chartes ou de constitutions qui régulent leur fonctionnement : on y élit des modérateurs et modératrices, on y vote des orientations à donner au projet, etc. Cela s'apparente, pour donner un exemple connu, au fonctionnement du projet Wikipédia. Bien sûr, nous ne nions pas que certains projets ont un fonctionnement plus centralisé, mais on est loin de l'entreprise privée qui développe en vase clos pour protéger sa propriété intellectuelle afin de maximiser ses profits. Un autre élément qui saute moins aux yeux de l'utilisateur ou de l'utilisatrice est le caractère proactif de plusieurs licences de logiciels libres. Ces licences prennent un caractère viral en interdisant, entre autres, aux développeurs de logiciels propriétaires d'intégrer des programmes ou applications libres sans en dévoiler le contenu.

LES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES (PRIVATEURS) ET LE PIRATAGE

Le logiciel propriétaire — parfois appelé « logiciel privateur » — n'est pas exactement pareil à un bien consommable ordinaire. C'est une nouvelle forme de produit économique, car sa consommation par un particulier n'exige aucun travail supplémentaire pour sa reproduction (ou du moins un travail négligeable, comme de graver un disque). Lorsqu'on pirate un logiciel, on ne le vole pas de la même manière qu'on vole une pomme chez un marchand, car notre vol n'a absolument aucune chance de priver quelqu'un d'autre d'acheter le même produit. On croit à tort qu'en piratant le logiciel en question, on contourne le contrôle mis en place par la grande entreprise autour de sa propriété lucrative. C'est plutôt le contraire qui se produit. En piratant des logiciels, nous ne faisons avancer aucune cause ; nous nous livrons pieds et poings liés à la servilité ordinaire de l'obéissance économique. Le piratage est la réaction prévue et prévisible du consommateur devant les barrières monétaires indécentes dressées par les entreprises.

Le piratage des logiciels propriétaires a également le désavantage d'entraîner certaines complications techniques. Ainsi, il arrive que la licence piratée d'un logiciel expire, rendant le logiciel inutilisable jusqu'à l'installation d'une version fraîchement piratée.

LES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES ONT BESOIN DE NOUS, NOUS N'AVONS PAS BESOIN DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES.

Un argument douteux autour de l'accessibilité des logiciels libres nous est parfois servi. Le problème avec les logiciels libres serait, nous dit-on, que personne (ou presque) ne sait comment les utiliser. Parmi la poignée de personnes qui auront fait le matériel d'information de l'ASSÉ ou de la CLASSE durant la grève (une dizaine de personnes, peut-être) on en compte effectivement très peu qui utilisent couramment les logiciels libres de graphisme. Cela fait-il pour autant des logiciels libres une alternative inaccessible à l'échelle de l'ASSÉ ? Dans le contexte où on peut considérer qu'en fait, le graphisme a souvent été la chasse gardée d'un groupe restreint, en quoi les compétences de quelques dizaines de personnes doivent être considérées comme représentatives de l'ASSÉ et de sa structure horizontale ? Nul besoin alors d'aller chercher bien loin pour que les alternatives libres deviennent accessibles : c'est essentiellement une question d'éducation populaire. De la même manière que « l'accessibilité » — pour ne pas dire le monopole — des logiciels privateurs est assurée par une transmission du savoir entre camarades, les logiciels libres deviendront pleinement accessibles dès que nous mettrons concrètement en œuvre leur accessibilité dans notre structure.

L'avènement de l'informatique propriétaire, c'est aussi l'avènement d'une nouvelle forme de propriété : une propriété qui peut pratiquement être dédoublée à l'infini sans aucun problème. Cette nouvelle forme de propriété exige, dès lors, des procédés de contrôle d'un genre nouveau pour empêcher les gens d'acquérir clandestinement le logiciel. Ces procédés de contrôle informatique sur les individus, par la nature même de l'internet et de la mobilité de l'information qui le caractérise,

sont très difficiles à mettre en œuvre par les corporations. Nous sommes trop nombreux et nombreuses, et surtout trop anonymes pour être contrôlé-e-s (malgré de multiples tentatives de le faire). C'est pourquoi il apparaît que les entreprises, plutôt que de prendre de front cette problématique technique, préfèrent la retourner à leur avantage. Pourquoi s'échiner à contrôler l'usage des logiciels par les individus (dont les militants et militantes), alors qu'on peut simplement les laisser répandre nos « propriétés intellectuelles », créant une dépendance technique parmi les futurs spécialistes ? C'est exactement avec cette logique en tête que Microsoft offre gratuitement ses licences à des écoles primaires et secondaires. Si les individus demeurent insaisissables, les institutions publiques (ministères, services publics, entreprises nationales) ou privées, elles, ne bénéficient pas du même anonymat. C'est donc à ce niveau que le contrôle s'exerce — et que les profits s'engrangent. C'est dans le but de casser ce cercle vicieux d'endoctrinement technologique que l'ASSÉ se doit, en tant qu'organisation pouvant avoir une influence normative sur le quotidien des militant-e-s (mécanismes féministes, rapports horizontaux, perspective critique, etc.), de promouvoir l'utilisation du logiciel libre.

Cela nous mène à répondre à une critique souvent entendue, comme quoi l'utilisation du logiciel libre s'apparente à une forme de « consommation responsable » qui n'aurait que pour effet de déculpabiliser le consommateur ou la consommatrice. Or, nous pensons que l'éthique du portefeuille ne s'applique pas ici puisqu'il y a bel et bien une différence fondamentale dans le produit lui-même. Le logiciel est différent, car il agit, bien souvent, en tant que moyen de production d'information. Ainsi, nous ne nous en remettons pas individuellement aux mécanismes d'offre et de demande du marché pour faire triompher notre choix de consommation (acheter c'est voter), au contraire : l'utilisation des logiciels libres permet une réappropriation collective de nos moyens de production. En fait, ce sont les logiciels propriétaires qui se soumettent aux lois du marché (celles des monopoles) et qui menacent par ce fait même la continuité des outils qu'ils développent pour nos « spécialistes ». Ainsi, il peut arriver que

des logiciels propriétaires représentant le standard en graphisme deviennent démodés rapidement, au point de devenir carrément inutilisés. On peut penser à l'exemple de Quark Xpress. Au début des années 2000, ce logiciel était un standard au sein du mouvement étudiant. Une grande partie des réalisations étaient faites avec ce logiciel. Maintenant qu'il est devenu complètement dépassé, l'utilisation des anciens fichiers sources (pour pouvoir réutiliser ou modifier du travail précédent) devient très ardue, voire impossible. Mais ces problématiques restent des arguments secondaires, essentiellement techniques. Pour nous, l'argument majeur en faveur de l'utilisation et de la promotion active du logiciel libre doit rester, comme nous l'avons déjà mentionné, un argument de nature politique. Les logiciels libres ont l'énorme avantage d'être basés, plus souvent qu'autrement, sur les besoins réels d'une communauté d'utilisateurs et d'utilisatrices — et non sur des impératifs de profits détachés de tout contexte.

La réappropriation des logiciels inclut, par exemple, le simple fait de savoir ce qu'un logiciel est en train de faire lorsqu'il roule sur nos machines. Le code fermé (le programme) d'un logiciel propriétaire étant inaccessible, des fonctions telles que le recueil d'informations confidentielles (transactions bancaires, mots de passe, organisation d'actions/manifestations, localisation GPS, etc.) sont très facilement implantables, et fréquentes dans le monde des logiciels privés. Dans le monde du logiciel libre, au contraire, de telles intrusions sont immédiatement repérées, pointées du doigt et corrigées.

EN MARCHE VERS LA COLLECTIVISATION DES MOYENS DE PRODUCTION NUMÉRIQUES

Certains argueront que tout effort pour aller vers le logiciel libre est un effort inutile. Non seulement les logiciels ne sont-ils pas suffisamment productifs (en termes de « capital militant »), mais en plus, ils ne changent rien, puisque leur utilisation n'affaiblira jamais suffisamment les entreprises, bien trop solide pour être ébranlées par ces mouchérons.

Ces affirmations se fondent sur une erreur importante. Contrairement au voleur de pomme — qui ne s'attaque qu'au produit, et au marchand qui le distribue — le logiciel libre s'attaque à la clé du succès des entreprises de logiciels : le monopole du savoir. La conquête des logiciels libres est en fait une conquête infiniment productive. Elle consiste d'abord et avant tout en une reprise des moyens de production informatiques par la communauté. Chaque alternative libre fonctionnelle est une collectivisation pure et simple d'un pan entier de l'économie du logiciel (on peut prendre l'exemple de LibreOffice, qui représente une collectivisation du traitement de texte). Le logiciel peut alors être utilisé au plein bénéfice de la société, par exemple par des organismes publics, sans que le privé ne puisse faire de profits avec les fonds publics. Mieux encore : le code du logiciel peut être récupéré par n'importe qui, et amélioré — pour des besoins spécifiques ou pour ceux de l'ensemble de la communauté.

Même si la lutte contre le logiciel libre n'a pas le même impact matériel que la lutte pour un régime d'Aide financière aux études décent (par exemple), il n'en demeure pas moins que c'est une lutte utile, et qui s'intègre surtout merveilleusement bien à notre culture organisationnelle. La majorité de l'effort que suppose le passage de notre organisation vers le logiciel libre est un effort de transition, de changement de culture. La vieille garde utilisant les logiciels propriétaires depuis plusieurs années aura à réapprendre de nouveaux logiciels ; c'est un fait. Mais une fois le processus de transition terminé, les logiciels libres crédibles sauront accomplir les mêmes tâches que leurs homologues privés.

À GRANDS COUPS DE BOTTES, LES LOGICIELS PRIVATEURS À LA PORTE!

Le campus Ubisoft du cégep de Matane (prévu pour former des travailleurs et travailleuses pour Ubisoft) est devenu un cas d'école au sein du mouvement étudiant en ce qui concerne les dérives de l'économie du savoir. Mais les Accréditations d'Études Collégiales portant exclusivement sur l'apprentissage de certains logiciels propriétaires (comme l'AÉC « Sharepoint », implanté au collège de Maisonneuve)

représentent aussi un bon exemple de l'économie du savoir. De manière moins nette (mais aussi très insidieuse) le simple fait que les campus offrent presque systématiquement les logiciels propriétaires sur leurs ordinateurs permet à l'entreprise d'atteindre deux de leurs objectifs d'un coup : réaliser des profits privés avec des fonds publics, et convertir les techniciens et techniciennes qui iront répandre leur bonne nouvelle.

Rien de surprenant d'ailleurs à ce que ces entreprises soient des pivots de l'économie du savoir : le contrôle du savoir est au cœur de leur stratégie de marketing, qui vise d'abord les citoyens et citoyennes, et ensuite les organismes et entreprises qui les emploient. L'ASSÉ, en constituant un bassin de techniciens et techniciennes qui défendent bec et ongle le logiciel privé — sur la base que, de toute manière « on le pirate » —, n'échappe malheureusement pas à cette logique.

La lutte contre l'économie du savoir, c'est aussi la lutte contre la reproduction de cette économie au sein de nos propres organisations. Ensemble, bloquons les logiciels privés !

PROPOSITIONS

L'adoption d'une politique de promotion et d'utilisation des logiciels libres semblable à celle adoptée par la SOGÉÉCOM supposerait principalement trois choses :

- L'ASSÉ s'engagerait à faire usage des logiciels libres chaque fois que ceux-ci représentent une alternative efficace.
- L'ASSÉ favoriserait les logiciels sous licence GNU/GPL — qui a l'avantage de comporter une clause virale (la distribution du logiciel doit toujours s'accompagner des libertés informatiques fondamentales) et une clause de sécurité (qui empêche quelqu'un de rendre privé le logiciel à l'aide d'un brevet).

- L'ASSÉ finalement ferait la promotion des logiciels libres, en défendant les droits des auteur-e-s de logiciels libres et en faisant pression sur les administrations publiques pour qu'elles favorisent les alternatives libres.

La SOGÉÉCOM, ayant adopté une position de promouvoir les logiciels libres sur les instances nationales, sera en mesure d'établir un plan d'action pour assurer une transition harmonieuse et efficace vers des solutions libres, advenant une décision du congrès allant en ce sens.

Pour plus de détails, voir la politique d'utilisation de la SOGÉÉCOM [en annexe].

Note: Afin d'alléger ce cahier, l'annexe de ce texte n'y est pas reproduite. Pour la consulter, veuillez visiter le site web.

À PROPOS DES RAPPORTS DE DOMINATION DANS LES INSTANCES DE L'ASSÉ

Comité femmes

INTRODUCTION, MÉTHODOLOGIE ET MISSION

En octobre 2012, le Conseil de Coordination (CoCo) a mandaté le comité femmes de produire un texte faisant état des rapports de domination entre les membres et les différent-es délégué-es dans les instances et structures de l'ASSÉ. Nous avons choisi de concentrer nos efforts d'observation au sein des différents comités et conseils de l'équipe nationale (comités de travail, CoCo, conseil exécutif, conseils régionaux) ainsi qu'au congrès. De plus, nous avons rencontré quelques personnes de façon individuelle puisque celles-ci ont démontré un malaise et ont voulu dénoncer des comportements de camarades/collègues/ami-es/connaissances/inconnu-es au local et/ou au national.¹⁰⁹ Finalement, nous avons pu observer deux congrès de façon plus assidue (en plus de tous ceux auxquels nous avons assisté dans les dernières années), plusieurs réunions du CoCo et quelques réunions de comités et du conseil exécutif.

La volonté d'une telle analyse des comportements en instance des membres des comités et/ou des délégué-es est née au CoCo suite à un conflit vécu en réunion et réunissant principalement deux comités/conseils. Le conflit en soi n'était pas important car il semblait prendre forme dans une incompréhension de la détermination réelle d'un comité à organiser un événement quelconque et au désaccord face à l'organisation de celui-ci. Cependant, lors de ce conflit – comme lors de plusieurs conflits d'ailleurs! – on a pu observer divers comportements et façons de s'exprimer qui ont créé des rapports de

domination dans l'un et l'autre des «partis». Condescendance, paternalisme, victimisation, contrôle de l'information, intransigeance, agressivité, etc.

Nous avons décidé de ne pas décortiquer outre-mesure les différents événements liés aux différents conflits ou débats animés auxquels nous avons assistés ou dont on nous a rapporté les détails car nous croyons qu'il est normal d'être confronté-es à certaines incompréhensions et/ou aux désaccords de la part d'autrui lors des délibérantes en instance. Cependant, ce que nous déplorons, c'est l'utilisation – volontaire ou pas – de différentes façons de s'exprimer et de comportements limitant ces saines conversations et créant des atmosphères d'inégalité entre individu-es/groupes/comités/conseils/délégations.

Notre mission n'est pas non plus celle de l'organisation d'un tribunal populaire, quoique cela

aurait pu faire une excellente activité autour d'un feu de buché lors du prochain camp de formation féministe (allez! Un peu d'humour!). En effet, nous n'avons pas l'intention de pointer du doigt qui que ce soit. Nous ne voulons pas étiqueter personne ni même bannir qui que ce soit des instances. Cependant, la ressemblance entre des comportements décrits et des comportements pouvant avoir été produits dans la réalité, ne sera ni fortuite ni le fruit de la pure coïncidence. Effectivement, la finalité de cette analyse – on l'espère quand même – sera d'ordre individuelle et fera appel à l'esprit d'introspection des individu-es dans le but d'amorcer un processus de réflexion personnelle et finalement collective.

Nous avons espoir qu'en étant conscient-es des comportements qu'il est possible de reproduire malgré leur proscription, il soit possible de faire en sorte que ceux-ci diminuent à l'intérieur des différentes instances de l'ASSÉ.

¹⁰⁹ Ces personnes sont principalement des étudiant-es venant de la grande région de Montréal. En effet, la conjoncture et le manque d'effectif au sein du comité au moment de l'écriture du texte de réflexion a rendu les déplacements en dehors de notre ville d'étude difficiles.

DOMINATION INSIDIEUSE VERSUS EXPRESSION PHYSIQUE DE LA DOMINATION

La plupart des rapports de domination observés au sein des instances de l'ASSÉ sont des paroles ou des comportements non-agressifs sur le plan physique. En effet, il s'agit du premier constat que nous avons fait. Nous n'écartons pas le fait que nous avons parfois assisté à certains poings sur la table ou à quelques envolées de feuilles de papier. Cependant, nous réalisons que ces égarements sont plutôt rares et que lorsque ceux-ci surviennent, l'individu-e s'étant comporté-e de la sorte est plus prompt-e à présenter ses excuses.

En effet, frapper le poing sur la table lors d'une discussion animée semble faire beaucoup plus réagir les autres individu-es assis-es à cette même table qu'une quelconque utilisation du langage de domination (en rabaissant les arguments de son interlocuteur et/ou de son interlocutrice, par exemple). La réaction vive de ces individu-es semblent donc induire une pression sociale visant à ce que la personne ayant «dépassé les bornes» se rétracte rapidement.

Un questionnement surgit donc de cette constatation: est-ce que cette réaction vive de la part des «spectateurs et spectatrices» ainsi que de la part de l'interlocuteur et/ou de l'interlocutrice en lien avec une expression «physique» d'un rapport de domination (comme celui de frapper sur une table) est lié au repérage plus simple et rapide qu'il s'agit à proprement parler d'un rapport de domination de par sa nature «très physique» et évidente ou est-ce parce que ce genre de comportement est plus «grave» et condamnable que n'importe quel autre rapport de domination, qu'il soit comportemental ou langagier?

Nous n'avons pas pu répondre uniquement par l'analyse de cet événement, mais plutôt par l'observation de plusieurs autres. Ce que nous observons ne nous donne pas de réponse tranchée. En effet, nous constatons plutôt que les deux thèses se valent dans une certaine mesure. Tout d'abord, il semble très important de souligner que très peu

de délégué-es et membres des différents comités et conseils semblent à l'aise avec le concept de rapports de domination. Ceux-ci et celles-ci ne peuvent donner qu'une définition sommaire de ce concept et ainsi éprouvent de la difficulté à repérer ses différentes expressions comportementales et/ou langagières lorsqu'elles se présentent en instances. De plus, la hiérarchisation de la gravité d'un geste versus d'une parole est pratique courante dans la société. En effet, nous n'avons qu'à penser aux peines prévues par le système judiciaire pour une menace verbale quelconque et l'acte lui-même. Les peines sont en effet habituellement beaucoup plus élevées si l'accusé-e a commis l'acte plutôt que si elle ou il n'a qu'utilisé la menace comme «seule arme».

Pourtant, les dommages psychologiques (la peur, l'anxiété, l'infériorité, etc.) peuvent être aussi importants pour la victime dans l'une ou l'autre des situations. Ainsi, il pourrait sembler pour plusieurs d'entre nous, que de frapper sur une table lors d'un conflit soit plus grave et dommageable que de discréditer sans cesse les arguments de l'interlocuteur et/ou l'interlocutrice. Or, il semble que l'une et l'autre des expressions de domination envers des individu-es ou un groupe d'individu-es aient un impact tout aussi important.

IMPACTS

Nous avons observé bon nombre de réactions et d'impacts face aux différents rapports de domination pendant les instances ou suite aux instances. Tous ces impacts sur les individu-es ont aussi des impacts sur les comités et conseils, sur les mandats, sur les relations interpersonnelles. Au final, cela peut avoir un impact sur l'ASSÉ, elle-même.

INDIVIDU-ES

En instances, et plus globalement dans le militantisme, plusieurs sentiments peuvent être vécus en lien avec les rapports de domination. Ceux-ci diffèrent d'une personne et d'une situation à l'autre. Ainsi, nous ne ferons pas l'énumération des sentiments qui peuvent être vécus. Nous avons plutôt

choisi de relever les impacts individuels reliés aux rapports de domination qui sont nombreux et souvent lourds à porter.

Tout d'abord, la crainte reliée aux interventions lors des réunions ou des débats/discussions est très présente. Certaines personnes décident donc d'intervenir moins souvent, voire pas du tout, lors des débats. En effet, lors des entrevues, on nous a rapporté un malaise en lien avec les interventions au micro pendant les congrès. On note, entre autres, que des délégué-es plus expérimenté-es peuvent soupirer ou rouler les yeux au ciel lorsqu'un nouveau ou une nouvelle délégué-e intervient pour questionner les procédures ou ne fait pas une proposition quelconque au bon moment dans le processus délibérant. Est-ce un hasard que les statistiques reliées aux tours de paroles dans les congrès de la CLASSE et de l'ASSÉ de la dernière année témoignent que les délégué-es de genre féminin et les délégué-es de niveau collégial interviennent trois fois moins souvent que les délégué-es de genre masculin et les délégué-es de niveau universitaire?

Ensuite, on observe que plusieurs militant-es préfèrent taire les malaises déjà vécus. Ce renoncement peut survenir suite à de mauvaises expériences en lien avec des dénonciations passées ou encore par crainte de n'être pris-es au sérieux dans leur ce processus. Ils et elles décident donc de continuer à militer dans les mêmes conditions et, par le fait même, fermer les yeux sur des comportements ou des situations qui les embarrassent. Il n'est pas surprenant d'affirmer que cela peut être très malsain et que l'expérience du militantisme dans le milieu étudiant peut ainsi laisser un souvenir amer.

Aussi, on observe un bon nombre de démissions. Il ne faut pas se leurrer et croire que toute démission est en lien avec un conflit ou en lien avec un malaise qui perdure depuis un certain temps, mais un certain nombre d'entre elles en sont directement lié. D'ailleurs, il arrive que ces démissions soient précédées ou suivies par des textes réflexifs qui portent à réfléchir sur le processus qu'a vécu la personne ayant senti un rapport de domination à son égard ou le témoin dans une situation précise. À d'autres moments, on a observé qu'aucune trace

écrite n'accompagnait la démission. On perçoit cela comme étant le renoncement de tout effort relié à l'explication et la présentation des problématiques vécues par peur de représailles ou encore parce que la mesure de l'impact relié à de telles explications ne semblent pas suffisamment important par rapport à l'énergie à mettre sur l'écriture de celles-ci.

Ainsi, la décision de militer au sein de groupes affinitaires plutôt que de militer à l'intérieur des structures des associations étudiantes et/ou de l'ASSÉ est souvent une porte sortie de secours pour les militant-es qui n'arrivent plus à se sentir bien et à avoir confiance aux camarades qui gravitent autour de celles-ci.

COMITÉS ET CONSEILS

Tous ces impacts individuels ont nécessairement un impact important sur les dynamiques entre les différent-es individu-es au sein des comités et conseils de l'ASSÉ. Tout d'abord, on remarque une participation moins accrues, voire inexistante, des réunions comme celles du CoCo – par exemples – qui regroupe des délégué-es de tous les comités et conseils de l'ASSÉ. Les tensions, malaises et conflits en lien avec des situations mettant en scène des rapports de domination ne sont souvent pas nommés lors des réunions par les personnes concernées. Cependant, elle le sont allègrement lorsque la «personne fautive» n'est pas présente. De cette façon, non seulement la situation malaisante et conflictuelle ne peut-elle pas se régler, mais cela ne fait qu'exacerber les tensions lors de la réunion. La participation aux réunions et la collaboration entre les différents comités et conseils – dans le cas de l'exemple du CoCo – peut ainsi se faire de façon moins systématique.

RELATIONS

Le militantisme est – entre autres choses – un milieu de rencontre. Militer et travailler ensemble sur des projets, c'est aussi apprendre à connaître de nouvelles personnes et parfois ces connaissances deviennent des camarades et même des ami-es. Les situations conflictuelles, de malaises ou de tensions liées aux rapports de domination peuvent causer

des ruptures d'amitié entre les différent-es individu-es impliqué-es dans celles-ci. On peut parfois assister à des séances de lynchages publics ou de médisances qui peuvent être blessantes et qui, bien souvent, ne résout pas la problématique initiale.

ENTRAVES AU DIALOGUE

Nous ne ferons pas un cours complet de philosophie du dialogue, mais il nous semble qu'une base de connaissance à propos des entraves au dialogue ne peut qu'être bénéfique. Une entrave au dialogue est un obstacle, une barrière que l'on place de façon volontaire ou pas pendant un débat, restreignant ainsi les discussions sur une question données et pouvant donc mettre fin de façon abrupte aux délibérations. Réfléchir sur sa propre pratique du dialogue et prendre connaissances des entraves que nous imposons pourra permettre que l'atmosphère autour des débats soit plus saine. Lors des instances, on se limite souvent en insistant sur le caractère malhonnête du procès d'intention sans pour autant soulever d'autres entraves, nous en soulevons donc ici quelques unes.¹¹⁰

PROCÈS D'INTENTION¹¹¹

Le procès d'intention est un sophisme consistant à condamner les actes d'une personne en lui prêtant des intentions inavouables et condamnables. Le caractère invalide de ce raisonnement vient du fait que les intentions ne sont pas prouvées, voire invérifiables. Dans les instances, il est possible d'observer que des délégué-es prêtent des intentions à des délégations, à des associations étudiantes, à des groupes (les femmes, les associations de région, les associations collégiales, etc.) et le tout, en sous-entendant une condamnation évidente.

¹¹⁰ Les définitions sont toutes tirées du cours d'éthique et culture religieuse du Programme de formation de l'école québécoise.

¹¹¹ Sauf celle-ci qui vient de Wikipédia!

GÉNÉRALISATION ABUSIVE

Cela consiste à porter un jugement ou arriver à une conclusion générale et ce, sans s'assurer que l'échantillonnage est assez représentatif pour que la conclusion soit valide. À l'ASSÉ, on observe beaucoup cette généralisation lorsque l'on aborde des enjeux touchant des associations étudiantes d'une (ou des) région(s) ou membres d'une fédération étudiante, par exemple.

APPEL AU CLAN

Il consiste à faire accepter un argument parce qu'il est endossé par une personne ou un groupe de personnes jugé-es estimables. L'aspect élitiste de certains regroupements (comités, conseils, associations étudiantes) au sein de l'ASSÉ dont il est question plus loin dans le présent texte sous le point «Élitisme» explique bien en quoi l'importance de ces regroupements peuvent avoir une influence sur l'ensemble des décisions prises lors des différentes instances.

ARGUMENT D'AUTORITÉ

Cela consiste à faire appel incorrectement ou abusivement à l'autorité d'une personne ou d'un regroupement pour appuyer un argument. Cette fois encore, l'importance vouée à certaines personnes peut avoir un impact lorsque l'on en référence à l'intérieur des débats. Par exemple, lorsque l'on argumente en faisant appel à l'autorité d'un-e porte-parole pendant une discussion, on suppose que la validité de l'argument est sans équivoque de par le statut de la personne à laquelle on fait référence.

FAUX DILEMME

Cela consiste à ne présenter que deux possibilités pour faire un choix. Comme l'une est indésirable, l'autre est inévitablement le choix à faire. On restreint ainsi le nombre de possibilités pouvant aussi faire partie du débat s'assurant donc que la meilleure des deux options sera adoptée par la majorité (sinon l'unanimité) des délégations.

PENTE FATALE

Cela consiste à affirmer qu'une action entraînera une situation épouvantable en raison d'un enchaînement de causes et d'effets qui, après examen, se révèle douteux, voire impossible. On entend souvent des «si on le fait pas, les conséquences seront que...». Et celles-ci, souvent graves pour l'organisation ou la lutte en cours, sauront nous convaincre. Pourtant, sont-elles justifiées?

RAPPORTS DE DOMINATION

«Chaque fois qu'il y a une bataille, qu'elle soit sociale, économique, politique ou militaire, son enjeu principal est celui du rapport de domination entre les deux entités qui s'affrontent. Le pouvoir est donc ce qui précède ou ce qui succède à un état de domination, caractérisé par une "paix belliqueuse". La domination, par opposition à cet ensemble chaotique de rapports de forces, est un ensemble stable et organisé de rapports de violence ou d'instrumentalisation. La domination n'est donc pas une guerre; c'est un système. Un système fondé sur la violence, quand il s'agit de négation physique ou morale du dominé; sur l'instrumentalisation, quand il s'agit de son utilisation comme un moyen d'asseoir une domination. »¹¹²

MONOPOLISER LE MICRO¹¹³

Dans les congrès, nous observons que de façon plutôt majoritaire, les hommes interviennent plus souvent que les femmes dans les plénières et lors des délibérantes. Cependant, de plus en plus cette statistique tend vers une quasi-parité. De plus,

¹¹² Actualutte, #26

¹¹³ Nous basons nos définitions sur le document produit par Nemesis qui, lui-même, était une version modifiée d'un article de Bill Moyers, *Working together for a change, Handbook for nonviolent action*, p. 11. Traduit et retravaillé par Sappho Morissette. Némésis était un groupe affinitaire de féministes radicales au Québec entre 2000 et 2005.

nous observons que de façon très (très très) majoritaire les délégué-es universitaires sont plus enclins à prendre la parole que les délégué-es des cégeps. Ainsi, le «profil type» du délégué prenant la parole sans gêne ni malaise est un homme blanc universitaire provenant de Montréal et étudiant à l'UQÀM. Évidemment, le but n'est de faire en sorte que les personnes répondant à l'ensemble ou en partie aux critères cités ne s'expriment plus en congrès, mais plutôt qu'elles prennent en considération leurs privilèges et l'importance que l'on peut porter à leurs nombreuses interventions. Dans les réunions du CoCo, cette statistique est moins véridique. On observe plutôt que ce sont les ancien-nes qui prennent plus souvent la parole alors que les nouveaux et nouvelles osent moins le faire.

N'ÉCOUTER QUE SOI

Il s'agit d'un comportement que nous observons lors de toutes les instances, réunions et conversations en dehors de celles-ci. Argumenter sans écouter ce que des interlocuteurs et interlocutrices auraient à dire constitue non seulement un manque de respect, mais aussi un rapport de domination en ce sens où il porte à croire que l'argumentation de celui ou celle-ci est moins important ou est jugé irrecevable avant même d'avoir pris la peine de le prendre en compte. Il est important de spécifier que l'on fait aussi référence aux délégué-es qui naviguent sur le web (2.0 surtout), se lèvent, se déplacent, chuchotent, sortent de la salle pour une quelconque raison et, surtout, n'écoutent pas les débats en cours. Ou encore, des délégué-es qui n'écoutent pas et vont par la suite répéter exactement la même intervention qu'une autre délégation au micro.

PARLER EN «MAJUSCULES»

Nous avons remarqué que dans certaines instances à plus petite échelle – réunion du CoCo et des comités et conseil – ce rapport de domination est présent. En effet, lors de débat sur un sujet quelconque, il arrive que les arguments et les idées d'une personne soient exposés comme les seuls valables. Ainsi, l'interlocuteur ou interlocutrice présente son opinion de manière à ce qu'aucune réponse soit possible et que le débat soit clôt. Le ton de voix

condescendant ou plus fort que les autres, l'attitude physique comme se gonfler le torse ou croiser les bras ou de simplement de couper la parole à son interlocuteur ou interlocutrice pour empêcher une réponse quelconque sont de bons exemples d'attitude de domination sur ses collègues.

RAPPORTS DE SÉDUCTION

Nous avons pu observer que les rapports de séduction sont très présents dans les instances. Lors des pauses, des repas ou entre les deux journées de congrès, certaines personnes utilisent la séduction afin de faire passer des lignes politiques, ce qui peut mener – ultimement – à un vote de plus en période de délibération. Il ne faut pas ignorer le fait qu'il existe une grande proximité entre les militant-es, surtout avec la grève, et que celle-ci crée des rapports de séductions, même si cela peut être parfois difficile à concevoir.

Ainsi, des personnes ont déjà ressenti que les avances qui ont été faites à leur égard n'avait qu'un seul but : celui de faire miroiter l'idée qu'on s'intéresse à elle pour avoir un appui lors d'une démarche quelconque ou pour gagner des votes en notre faveur.

Lors des congrès, on a remarqué certains comportements de séduction, notamment des «yeux doux» ou de beaux compliments. Ceux-ci étaient souvent fait par des militant-es d'expérience ou ayant un poste ou un rôle au sein d'un conseil exécutif. Il semble donc exister un lien réel entre l'élitisme et la drague du moment où certaines personnes plus enclines à donner de l'importance aux anciennes ou aux exécutant-es peuvent tomber plus facilement sous le charme de celles-ci.

Dans les comités, on a remarqué que plusieurs personnes ont développé des relations amoureuses ou de très grande proximité. Dans plusieurs cas, il s'agit de personnes provenant de différents comités. Ainsi, des militantes nous ont raconté que «dans la chambre à coucher» des discussions à l'effet d'actions en lien avec des comités ou sur les positions à apporter en réunion du CoCo reviennent souvent. Outre l'aspect excessif de la situation (discuter des

enjeux liés à l'organisation jusque dans la chambre à coucher!), il est possible que des comportements de persuasion puissent être reproduits de façon malsaine en utilisant le statut de couple/fréquentation comme enjeux ou menace. Ainsi, de ces discussions, ressort parfois l'acquiescement d'un «parti» aux arguments de l'autre, favorisant donc certaines positions ultérieurement en instances.

INVISIBILISER OU METTRE À PART LES MINORITÉS

On entend souvent des militant-es vanter notre milieu comme étant le plus tolérant et le plus inclusif. Or, le refus même de reconnaître que même dans nos milieux progressistes, il peut encore exister des comportements racistes, classistes, homophobes, machistes, etc. semble être un premier type d'invisibilisation des minorités.

Tout d'abord, malgré l'instauration de certaines pratiques visant à réduire, voire éradiquer, les attitudes machistes à l'intérieur des structures de l'ASSÉ, des comportements et des paroles sont souvent observés et entendus. Les malaises et les frustrations vécus par femmes sont nombreux et ne semblent pas diminuer avec le temps. L'une des observations qui fut répétées plusieurs fois faisait référence au nombre grandissant d'affiliation. En effet, les principes féministes de base ne semblent pas toujours compris par ces nouvelles associations membres (et, par extension, par les délégué-es) et sont conséquemment toujours remis en question. Le même constat est fait en ce qui a trait à l'adoption de principes contre l'homophobie, le racisme, etc.

Aussi, un autre cas d'invisibilisation des minorité est en lien avec les associations étudiantes dites «de région» et les personnes qui y militent. La définition simple de «de région» semble être tout simplement «à l'extérieur de Montréal». On accuse ainsi les associations de l'île de Montréal de privilégier leurs intérêts (et l'ASSÉ de privilégier ceux des associations de Montréal) au détriments de ceux des autres associations étudiantes par un plus grand nombre d'action et de manifestations qui sont faites à Montréal (comme ce fût en effet le cas pendant la dernière grève générale) ou encore en privilégiant ce lieu pour faire les instances. Par exemple, pendant

la grève de 2012, il y avait des congrès à toutes les semaines. Pour le lieu d'établissement de ceux-ci, on choisissait une associations étudiante hôte issue de Montréal en alternance avec une association étudiante hôte issue d'une région. Ainsi, Montréal a reçu la majorité des instances pendant la grève, au désavantage des associations étudiantes de région. Par ailleurs, notons qu'il y a une quasi parité entre les membres de l'ASSÉ qui sont issus d'associations étudiantes en dehors et sur l'île de Montréal.

Finalement, le comité aux luttes sociales démissionnaire a récemment dénoncé plusieurs comportements oppressifs envers des personnes racisées, allophones ou anglophones. Nous avons choisi de ne pas utiliser leurs exemples étant donné que leur texte de réflexion a été très largement diffusé. Aussi, nous vous invitons à le consulter.¹¹⁴

PARLER POUR LES AUTRES / REFORMULER

Un autre rapport de domination que nous avons remarqué est en lien avec le fait de parler pour les autres ou de reformuler leur propos. Certain-es ont de la difficulté à s'exprimer et encore plus lorsqu'il faut le faire devant un nombre considérable de personnes. Ainsi, de reformuler leurs dires signifie de gâcher tout l'effort et le courage qu'ils et elles ont pris pour prendre la parole. On nous a partagé que de se faire reprendre nos paroles pour les reformuler d'une manière plus appropriée rend mal-à-l'aise les intervenant-es qui seront par la suite moins enclin-es à prendre la parole de peur de se faire reprendre.

DIRIGER LA SCÈNE

On a remarqué que certaines personnes ont tendance à prendre plus de tâches au sein du conseil exécutif ou des comités. Cette attitude traduit une tendance à avoir peur que les tâches ne soient pas faites à temps ou comme on le voudrait. Dans cette attitude, on remarque un manque de confiance

¹¹⁴ Lettre de démission du comité aux luttes sociale de l'ASSÉ : Problématiques, réflexions et recommandations sur le site du congrès d'orientation 2013. <http://orientation.bloquonsla-hausse.com/lettre-de-demission-du-comite-aux-luttes-sociales/>

envers les autres mais aussi – et surtout – un rapport de domination en ce sens où on veut absolument que tout soit fait selon nos propres critères, alors qu'il n'existe pas qu'une seule bonne manière de travailler, chaque méthode étant à considérer.

ÊTRE PATERNALISTE¹¹⁵

Le paternalisme, c'est d'une part la volonté de tout diriger, mais d'autre part, c'est le faire avec une attitude autoritaire et condescendante. Infantiliser les nouveaux et nouvelles, par exemple, leur disant : «Tu dois sans doute avoir besoin de mon aide pour cette tâche là». On nous rapporte que ces attitudes n'aident en rien à l'acquisition de la confiance en soi et à volonté de croire que l'on pourra réellement, par exemple, réaliser correctement la tâche.

ÉLITISME

L'élitisme ou les rapports d'autorité auquel nous faisons référence dans le présent texte ne sont pas de nouveaux comportements au sein des organisations syndicales. En effet, ceux-ci ont été soulevés maintes fois à l'ASSÉ, notamment dans un mémoire pour le congrès d'orientation de l'ASSÉ en 2005 où l'exécutif national affirme qu'il y a «un problème [...] lorsqu'une personne d'expérience impose son point de vue, inconsciemment ou non, sur une personne qui a peu d'expérience.»¹¹⁶ Cependant, la vague d'affiliation post-grève que nous vivons nous fera rencontrer plusieurs nouveaux et nouvelles délégué-es et militant-es qui devront tôt ou tard être confronté-es aux différents élitismes de l'ASSÉ.

ÉQUIPE NATIONALE

Tout d'abord, il y a l'élitisme de l'équipe nationale (comportant les comités et le CE). Celle-ci, haute sphère d'importance où l'on réalise les mandats du congrès et où on tente d'organiser l'ASSÉ quotidiennement semble regrouper des membres à qui on donne une importance plus grande de ce qu'ils sont

¹¹⁵ Le mot paternaliste est utilisé autant pour faire référence à un homme qu'à une femme

¹¹⁶ Mémoire sur les dynamiques de travail saines dans le mouvement étudiant, par le conseil exécutif et rédigé par Jérôme Charaoui (2005)

réellement. De plus, il est possible que ces membres utilisent, de façon consciente ou pas, leur statut privilégié dans le but d'obtenir les faveurs des délégations qui les entourent au congrès, par exemple. En effet, il est possible d'observer que des membres élus dans des comités tentent de convaincre différent-es délégué-es en faisant appel à leur autorité en la matière. De plus, on remarque parfois que ces membres de l'équipe nationale agissent à titre de délégué-e de leur association étudiante ou même portent un double chapeau (délégué-e du comité et de son association, à la fois), ce qui peut devenir malsain lorsque certaines questions sont traitées.

Ensuite, on peut observer une forme d'élitisme au sein même de l'équipe nationale. En effet, celle-ci met surtout en jeu le comité exécutif comme étant un regroupement de personne connaissant tous les enjeux et qui savent ce qui est bon ou pas pour l'organisation au détriment des personnes élues sur les divers comités de travail. Cela se fait ressentir lors des réunions du CoCo, mais aussi lors des réunions des comités. C'est sur ce dernier aspect que plusieurs membres des comités ont senti des malaises. Depuis juin 2012, tous les comités ont un-e exécutant-e désigné-e qui sert surtout à faire le pont entre le comité et l'exécutif national. Cette personne participe aux réunions des comités et peut transmettre des demandes ou des recommandations. Les malaises soulevés sont surtout à l'effet que ces exécutant-es désigné-es peuvent avoir tendance à faire des recommandations en prétextant savoir ce qui serait mieux pour l'ASSÉ, comment nous devrions le faire et pourquoi le devrions-nous. Cette attitude peut souvent restreindre les débats. Certaines autres personnes ont aussi senti qu'une telle désignation pouvait peut-être plutôt servir à effectuer une vérification du travail des comités par l'élite qu'est le comité exécutif.

ANCIENS ET ANCIENNES

Le statut d'ancien et d'ancienne, que plusieurs possèdent de par leur nombreuses années de militantisme au sein de différentes organisations, leur confèrent un prestige important, celui d'avoir un haut niveau de connaissances et un accès à la Vérité inégalés. De plus, ces militant-es sont souvent aux

cycles supérieurs universitaires et accumulent ainsi des références historiques souvent méconnues des plus jeunes et s'expriment dans un langage parfois spécialisé que des collègues délégué-es ne peuvent complètement saisir.

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Une autre forme d'élitisme qui a été observée est en lien avec une hiérarchie d'importance qui s'est installée entre les associations étudiantes. En effet, on peut remarquer que certaines d'entre elles – surtout montréalaises – sont jugées plus favorablement. Cela semble être dû à leur niveau de militantisme historique qui leur procure ainsi un statut d'intouchable. Il est donc possible que lorsqu'une de ces associations fait une proposition en congrès, on ait tendance à donner plus d'importance à celle-ci ou même à avoir tendance à voter en faveur de celle-ci étant donné l'association qui l'a proposée.

RELATIONS AMICALES

On remarque aussi un élitisme lié aux relations amicales que plusieurs personnes partagent au sein de l'organisation. En effet, à force d'étudier et de militer ensemble, on observe que l'amitié succède à la camaraderie et que les liens entre certain-es sont alors plus forts. Ceux-ci, loin d'être proscrits, peuvent par contre créer un atmosphère très peu inclusif. En effet, lorsque plusieurs ami-es se retrouvent en instances (CoCo, congrès ou autres), on observe que des discussions à propos des enjeux importants se produisent dans les couloirs ou entre délégations pendant les caucus (alors que les caucus servent exclusivement à discuter à l'intérieur de la délégation). Il peut donc être difficile de percer la carapace des amitiés afin d'intégrer un groupe, une délégation ou se sentir inclus-es lors d'une réunion.

CONCLUSION

L'un des premiers commentaires que nous avons reçu suite au dépôt préliminaire du présent texte de réflexion, c'est «[qu'on] trouve ça un peu déprimant et [qu'on est] sortie avec l'idée générale que ça va vraiment mal à l'ASSÉ et qu'il n'y a pas trop d'espoir pour améliorer les choses.» Ce que nous

avons envie de répondre à ce commentaire, c'est qu'évidemment lorsque le mandat nous a été donné d'«analyser» les rapports de domination à l'ASSÉ, il allait de soit que nous devions répertorier énormément de comportements négatifs et que cela aurait un impact démoralisant pour les personnes qui réussiraient à se rendre au bout de ce texte réflexif. Nous avons donc jugé que la partie conclusion serait l'endroit le plus approprié pour rappeler qu'à l'ASSÉ, ça ne va pas si mal que ça!

En effet, l'un des buts du dépôt préliminaire était d'observer les changements potentiels qui s'opèreraient suite à la lecture du texte de réflexion et à la prise de conscience des comportements qu'on l'on recrée tous les jours dans nos cercles d'ami-es, de militant-es et, évidemment, dans les différentes instances. Nous avons effectivement remarqué une baisse des rapports de domination (dans les congrès et CoCo), mais elle n'était pas très importante. Cependant, nous avons observé une hausse considérable dans la prise de conscience collective. En effet, nous avons assisté à plusieurs rappels à l'ordre et excuses suite à des comportements jugés inadmissibles. Nous sommes bien conscientes que les comportements de domination ne disparaîtront pas après la simple lecture de ce texte, nous savons aussi qu'il est possible pour n'importe qui de recréer ces comportements et que, sans aucun doute, ne le faisons aussi. Par contre, le seul fait de constater avoir recréé de potentiels rapports de domination, d'en discuter pour enfin présenter ses excuses est, selon nous, un grand pas vers des relations de travail et de militantisme plus saines. L'évolution de cette prise de conscience collective s'est opérée en très peu de temps et nous considérons que cela est une preuve qu'il y a encore espoir de changer les choses.

POUR QU'IL Y AIT DES TRACES...

Le mandat de rédaction d'un texte de réflexion à propos des rapports de domination dans les instances de l'ASSÉ faisait aussi état de matériel et d'actions qui permettraient de garder des traces de ce processus d'analyse. Tout d'abord, l'avis de motion déposé lors du dernier congrès extraordinaire qui vise à statuer et clarifier le rôle qui a trait à la

garde du senti lors des instances est la première étape. En effet, en le clarifiant, nous nous assurons d'avoir avec nous un outil efficace qui vient en aide à la gestion du côté émotif de la prise de décision et aux rapports de domination qui peuvent ainsi être recréés. Ensuite, nous avons l'intention dans les prochaines semaines d'élaborer le «petit livre mauve» dans la même lignée du «petit livre rouge» des nouvelles règles procédures et du «petit livre vert» des statuts et règlements de l'ASSÉ qui sont distribués lors des différentes réunions (congrès, CoCo, CRAM, etc.). Ce «petit livre mauve» serait un outil de référence pour la personne assurant la garde du senti ainsi que pour les délégué-es en terme de rapports de domination (les reconnaître, y faire face, y répondre, etc.) Finalement, le comité femmes et les collaboratrices de celui-ci sont toujours disponibles à venir discuter dans les associations locales/comités/groupes, donner des ateliers, etc. en lien avec les rapports de domination, à la garde du senti, etc. En effet, nous croyons qu'il est nécessaire de discuter de ces enjeux et de mobiliser les militant-es à ce propos.

LES CRITIQUES FÉMINISTES DES SYNDICATS ÉTUDIANTS

Frank Lévesque-Nicol

PROLOGUE

Lorsque j'ai débuté la démarche d'écriture de ce travail, je voulais surtout décrire l'activité critique des militantes féministes au sein de l'ASSÉ et brosser une sorte de « portrait des critiques ». À mesure que je réfléchissais à la manière dont j'allais aborder ce vaste sujet, et sans m'en rendre compte, je suis passé de commentateur à participant de cette activité critique. Je n'ai cependant aucunement envie de m'appropriier les idées des autres en les vernissant d'un « brevet de légitimité » masculin. Rien de ce qui est écrit dans ce travail n'émerge du « monde des idées », de la « raison pure », ou d'un quelconque « sujet » libéral. Les militantes féministes sont celles qui ont produit ces critiques depuis des décennies, à travers des pratiques de lutte concrètes et des modes de résistance face à la domination patriarcale.

Le fait que je jouisse de privilèges nombreux devrait d'ailleurs frapper le lecteur ou la lectrice à plusieurs niveaux, y compris le paradoxe que suscite le fait d'être « lu » et potentiellement « vu comme crédible » parce que j'ai une histoire comme militant de l'ASSÉ et de l'AFESH-UQAM en tant qu'homme blanc universitaire de 2e cycle, hétérosexuel, cis-gendre et en bonne santé – donc intuitivement peu informé au sujet des oppressions correspondant à mes privilèges – alors que je cherche activement à dénoncer ces rapports de pouvoir. (J'ai presque envie de vous dire d'arrêter de lire et de skipper jusqu'à la bibliographie pour être cohérent.)

Je n'écris pas ce travail sans tenter au mieux de réfléchir le malaise qui me prend à chaque étape – y compris cette question « pourquoi faire ce travail si je reconnais que les féministes ont déjà dit cela avant? » – et en me posant cette autre question non-résolue : comment, en tant qu'homme, être un allié pro-féministe dans la lutte?

Merci à Camille Tremblay-Fournier, Katherine Ruault, Annabelle Berthiaume, Mélusine Dumerchat et Marie-Soleil Chrétien pour les références théoriques et les textes source.

Merci à Stéphanie Benoît-Huneault pour son wake-up call.

INTRODUCTION

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) se présente comme une structure fédérant des associations étudiantes locales à vocation syndicale et ayant des positions et pratiques féministes. L'ombre portée de son organigramme et ses pratiques effectives ne sont pourtant pas identiques à cette idée. Derrière le voile, on y découvre des relations d'amitié, de camaraderie, d'alliance, ainsi que des sexualités qui se découvrent, se plaisent ou se font violence. Cet « autre » qui n'apparaît pas de façon si explicite, qui est rarement nommé, constitue à la fois le plus puissant levier de l'ASSÉ, son « efficace », mais également un réseau de pouvoir refoulé qui s'exprime dans l'informel et constitue, à l'insu de plusieurs, une véritable instance décisionnelle située complètement hors de vue des organigrammes syndicaux. De plus, l'ASSÉ et les associations locales affiliées apparaissent contre des lieux de pouvoir typiquement masculins, des structures dans lequel les hommes sont plus à l'aise parce qu'elles sont faites par et pour les hommes blancs. Reconnaître que les pratiques (pro)feministes actuelles ne parviennent pas encore à recouvrir l'abîme séparant l'ASSÉ d'un fonctionnement réellement pro-féministe, parce que pensé dans un paradigme dominé par une militance patriarcale, m'apparaît comme une démarche importante d'émancipation.

Dans ce travail, je défendrai certaines thèses basées sur des critiques féministes faites à l'endroit des syndicats étudiants. La première d'entre elles ne sera peut-être pas « surprenante », mais n'est pas non plus exempte de polémique. Il s'agit d'affirmer que l'ASSÉ et les syndicats étudiants locaux qui ont pourtant des positions féministes « stables » et largement acceptées sont des environnements où

se modalisent et se reproduisent des formes particulières d'oppression hétéropatriarcale. Cette lecture se fait a contrario d'une posture externaliste qui renvoie l'analyse des oppressions à l'extérieur des syndicats étudiants, les exonérant du coup de toute autocritique localisée. Même s'il est tout à fait vrai de dire que les structures d'oppression nous traversent et agissent de façon croisée sur nos groupes de lutte, cette lecture vise à renverser l'idée trop facilement admise qu'on peut faire porter au « roulement » dans les associations étudiantes tout le blâme relatif aux rapports de domination, à la langue macho, à l'hétérosexisme et au sexisme en général, renvoyant encore la faute à la « société ». En effet, ce genre de lecture nous force à réfléchir au mode spécifique de reproduction du patriarcat et de l'ordre hétéronormatif qui se fait dans les associations étudiantes et nous invite à dépasser le fatalisme qui paralyse l'émancipation localisée en l'enchaînant à une émancipation globale dont personne ne détiendrait la clé.

La deuxième thèse n'a pas non plus quoi que ce soit de surprenant. Les féministes l'affirment depuis longtemps déjà, la séparation entre privé et politique est une construction sociale bourgeoise et patriarcale qui nie à la sphère privée son caractère politique, et le « droit de cité » du vécu des femmes. Qui plus est, comme le travail domestique et le travail politique invisible est encore et toujours le plus souvent assuré par les femmes, cette « double tâche » mis sur les épaules des unes libère du temps aux hommes dominants pour les activités les plus lucratives au niveau du capital social, culturel et symbolique, ainsi qu'au niveau de l'accès aux ressources et aux espaces de pouvoir. Or, il s'agit d'aller plus loin et de carrément prendre à bras le corps cette lecture pour envisager qu'au-delà du voile idéologique de neutralité des structures syndicales et des organigrammes se loge un fourmillement nébuleux de rapports informels, amicaux, sexuels et intimes qui sont, souvent même davantage que l'organigramme ne l'affirme, une réelle « instance décisionnelle » de l'ASSÉ et des associations locales. Pareille lecture nous oblige à rompre avec certaines idées reçues, voire « têtues », à l'effet que « l'ASSÉ c'est ses membres », que la démocratie directe

des associations locales est neutre et que le congrès est réellement l'instance décisionnelle de l'ASSÉ. Qualifier cette structure « d'affinitaire » ne règle certainement pas tout, mais permet de sortir de l'idée, souvent répétée comme moyen de défense, que l'ASSÉ n'est pas un groupe ou un réseau affinitaire, et qu'elle ne peut donc pas recevoir certaines critiques s'attaquant justement à ces rapports informels. Reconnaître l'informel comme instance décisionnelle réelle de l'ASSÉ est une idée scandaleuse qui est systématiquement refoulée mais qui loin d'être strictement négative, fonde l'ASSÉ et permet à l'organisation d'avoir en temps de mobilisation sa réelle force de frappe. Il ne s'agit donc pas d'une posture « anti-ASSÉ », mais bien d'une posture qui montre la complexité et le face à face entre le formel des structures et l'informel des militant-e-s. Il s'agit également d'une raison de plus d'adopter une perspective de genre sur cette instance décisionnelle.

Troisièmement, ce texte tentera de montrer comment les critiques féministes sont reçues par l'ASSÉ et même certains syndicats locaux selon qu'elles concordent avec les prétentions et les valeurs officielles où qu'elles renvoient à un au-delà de ces organisations à partir des contradictions immanentes à celles-ci. Il s'agira donc de distinguer deux principaux types de critiques : 1) les critiques positives, qui partent des ancrages de légitimité affichés, propres à l'existant, pour montrer la distance et l'incohérence entre les pratiques et les paroles; 2) les critiques négatives qui, partant des contradictions immanentes aux syndicats étudiants renvoient, puisant dans le registre des catégories mobilisées par les militant-e-s ainsi que dans les expériences réellement vécues, à un possible au-delà de l'ASSÉ qui n'appelle pas simplement à une réforme orthodoxe mais bien à une remise en cause fondamentale du cadre de valeurs et des façons de fonctionner. Loin d'être réductible à de « l'utopie » déconnectée et idéaliste, il s'agira de montrer en quoi il n'y a absolument rien d'anecdotique aux expériences pénibles et violentes vécues dans le mouvement étudiant, en quoi les démissions ou bien la radicalisation des féministes témoignent de cette rupture qui s'expérimente, et en quoi la critique négative de l'ASSÉ et des syndicats est socialement produite dans le

contexte pratico-théorique propres aux associations étudiantes et n'a rien à voir avec des élucubrations théoriciennes déconnectées et idéalistes.

Je fais précéder l'argumentation de ces thèses par trois sections qui visent à préciser un grand nombre d'éléments préalables. En premier, une section méthodologie précisant à la fois les sources employées que ma propre position de chercheur. En second, une définition de l'objet de recherche qui, bien qu'elle semblera banale aux yeux des personnes ayant déjà un bagage de militance à l'ASSÉ, permettra de mieux restreindre le cadre et la portée du présent travail. Et finalement, une section regroupant des exemples de critiques fréquentes adressées à l'ASSÉ et aux associations locales, critiques qu'il faudra garder à l'esprit lors de l'argumentation des trois thèses qui suivront.

MÉTHODOLOGIE

Au niveau de la méthode qui sera employée au cours de ce travail, un certain nombre de précisions s'imposent. Tout d'abord, le présent texte est dans un premier temps construit comme un travail scolaire ayant pour finalité d'être déposé dans le cadre d'un cours multidisciplinaire de 2e cycle en études féministes¹¹⁷. Dans un second temps, le texte se présente comme un mémoire déposé pour le Congrès d'orientation de l'ASSÉ de 2013¹¹⁸. Cette double finalité pose un certain nombre de problèmes méthodologiques puisque les exigences académiques scientifiques et la pertinence réflexive et pratique pour le milieu syndical étudiant de l'ASSÉ ne coïncident pas nécessairement. Qui plus est, le rapport entre l'auteur du texte et les publics qui le liront a le potentiel de créer des phénomènes d'autocensure liés à l'anticipation de la réception différenciée du texte.

117 FEM7000, Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes. Session automne 2012, professeure Elsa Galerand. Site internet du registrariat de l'UQAM, [En ligne] <http://www.cours.uqam.ca/FEM7000> (page consultée le 4 mars 2013)

118 Site internet du Congrès d'orientation 2013, [En ligne] <http://orientation.bloquonslahausse.com/> (page consultée le 4 mars 2013)

Autre problème, cette fois liée à ma position particulière de « chercheur-militant ». Ayant été très impliqué dans l'ASSÉ depuis l'automne 2011, il n'est pas du tout évident d'écrire sur un milieu de lutte que je connais bien en sachant quelle position j'occupe vis-à-vis des gens que j'analyse directement ou « sous couvert de l'abstraction ». La situation peut s'apparenter à la situation d'observation participante que vivent les militant-e-s sociologues qui se retrouvent face à l'exigence de devoir analyser, pour les fins de leur recherche, les rapports de pouvoir de leur propres camarades de lutte, le plus souvent des amitiés développées aux fil des mobilisations :

« D'autre part, il me fallait affronter le problème classique de la légitimité de l'activité sociologique vis-à-vis de l'activité militante. Les militantes que j'ai rencontrées et avec lesquelles j'avais noué des liens d'amitié avaient consacré des heures et une énergie incroyable à organiser cette mobilisation qu'il me fallait sociologiquement déconstruire et décortiquer en essayant d'éviter deux risques: (1) celui de disqualifier la Marche mondiale des femmes de 2000 et (2) celui de verser dans l'angélisme alors que je m'intéresse aux rapports de pouvoir. »

(Galerand 2008)

Mais, comme le souligne Xavier Dunezat lors d'un entretien (IRESMO 2012), « le fait de militer ouvre certaines fenêtres à la « vue » du sociologue et fabrique une proximité avec les protestataires [...] toute position – même non militante – doit susciter un effort de réflexivité pour situer les conditions de production du travail sociologique sur les mouvements sociaux, afin d'en circonscrire la scientificité ».

Il n'est pas à négliger non plus que l'objet étant des syndicats étudiants, où beaucoup de militant-e-s en sciences humaines se retrouvent, ma situation n'est pas du tout rare et que les personnes « observées » sont elles-mêmes souvent observatrices et analystes, mobilisant des références théoriques tout en produisant des écrits réflexifs, et d'autant plus du côté des féministes qui souvent connaissent la

littérature de la sociologie des mouvements sociaux relative à leur propre situation en tant que militante féministe dans une organisation mixte.

Pour ajouter à la difficulté, en tant qu'homme universitaire blanc hétérosexuel cisgenre en bon état de santé, ma compréhension de certains concepts – tels le machisme, l'homophobie ou le langage de la domination – est nécessairement modalisée par les privilèges spécifiques et les rapports sociaux de sexe qui ont participé à la construction de ma subjectivité et de mon parcours militant. Cela s'ajoute à un accès limité aux espaces d'expression des critiques féministes par les femmes qui subissent directement les oppressions, espaces souvent non-mixtes dans lequel je n'ai pas à être. En dépit de ces lacunes, l'étendue de mes propres privilèges me portent à croire d'autant plus fermement les militantes féministes qui m'en ont fait prendre conscience.

Un autre problème vient de la provenance des sources. Aucune entrevue n'a été faite dans le processus de ce travail, même si c'eût été une manière de faire totalement pertinente qui devrait, en principe, être faite en complément. Un obstacle à l'inclusion d'entrevues tient à aux postures potentiellement conflictuelles des actrices et acteurs sociaux en présence, qui n'ont pas du tout les mêmes constats ou les mêmes critiques. Un nombre trop faible d'entrevues entraînerait un biais de sélection certain puisque toutes les actrices interviewées le seraient à partir d'a priori non examinés. Le but n'étant pas non plus de réaliser un mémoire de maîtrise (à ce stade-ci), le traitement d'un nombre suffisant d'entrevues (pouvant facilement dépasser dix) créerait une charge de travail beaucoup plus élevées que l'horizon souhaité pour le présent travail. Advenant le cas où la question se posait, il faudrait également se questionner sur les rapports de pouvoir entre un homme blanc chercheur et des enquêtées, le plus souvent des femmes, interrogées sur des rapports de pouvoir qui pourraient potentiellement s'apparenter à la situation immédiate dans laquelle elle seraient placées lors de l'enquête.

La méthode préconisée est donc moins ambitieuse et occultera malheureusement certaines dimensions importantes de la critique féministe. Il s'agira de

partir d'écrits académiques adoptant une perspective de genre vis-à-vis de l'analyse sociologique des mouvements sociaux et de mettre à pieds d'égalité les écrits des militantes qui ont elles-mêmes analysé réflexivement leurs expériences de lutte dans les milieux mixtes des associations étudiantes. Cette méthode présente l'avantage de partir d'écrits existants, souvent publiquement accessibles, et de prendre au sérieux les analyses ainsi faites en tentant de combler les vides réciproques avec les écrits académiques. L'avantage en partant avec des textes académiques est qu'ils permettent de placer l'analyse des critiques féministes des syndicats étudiants dans le cadre plus large de l'analyse avec perspective de genre déjà élaborée à travers une littérature abondante. De toute évidence, cette méthode n'est pas non plus exempte de biais de sélection, car elle favorise les actrices dotées du capital culturel et social permettant de publier des analyses réflexives ou de produire des études académiques, invisibilisant les expériences des personnes moins favorisées sur ce plan et souvent encore davantage marginalisées.

Finalement, il est bon de mentionner certaines limites supplémentaires, notamment le fait que le présent travail ne rend pas bien compte des oppressions spécifiques des femmes racialisées, des personnes LGBTQ, des personnes anglophones ou allophones, des personnes discriminées en vertu de handicaps ou de stigmates sociaux spécifiques. L'analyse de classe économique n'est pas non plus mobilisée de façon significative au travers du présent travail. L'intérêt est définitivement circonscrit aux critiques féministes des syndicats étudiants, même si justement ces critiques dépassent souvent le cadre entendu « du féminisme ».

DÉFINITION DE L'OBJET

Il est important de bien circonscrire l'objet d'étude qui m'intéressera lors de ce travail. En effet, le titre « Les critiques féministes des syndicats étudiants » renvoie à plusieurs termes qu'il faut préalablement définir dans l'intérêt de ne pas s'éparpiller dans un ensemble trop vaste.

Tout d'abord, le choix de la « critique » féministe n'est pas innocent. Il n'est pas question de parler largement du féminisme dans le mouvement étudiant que ce soit à travers son histoire ou dans l'histoire plus restreinte de l'ASSÉ. D'autres travaux, notamment le mémoire de Jean-François Filiatrault (2013) brosse déjà un assez bon portrait d'ensemble à la fois des revendications féministes à l'ASSÉ que des formes (ou absences de formes) d'organisation féministes dans des organisations qui l'ont précédée, notamment l'Union générale des étudiants (sic) du Québec (UGEQ), l'Association nationale des étudiants (et étudiantes!) du Québec (ANEQ, puis ANEEQ dès 1981), et le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE).

Le choix de la « critique », comme aspect central de ce travail, réfère à une activité réflexive et revendicative, partant d'une posture éthico-politique donnée, se produisant à l'interne d'un groupe ou d'une organisation et pouvant avoir pour but de marquer une rupture avec l'existant, d'exiger des changements dans les façons de fonctionner, de proposer de nouvelles finalités au groupe, de prendre position face à un enjeu ou d'exprimer un vécu violent. La critique, dans le cadre de ce travail ne réfèrera pas seulement à une vision théoricienne de la critique, en ce sens l'expression de l'expérience subjective et vécue sont considérées comme tout aussi valables que des analyses mobilisant des corpus théoriques ou des arguments dits « rationnels ». Cette définition large de l'activité critique ne se réfère pas non plus seulement aux écrits et peut aussi inclure la mise en acte de formes « incarnées » de critiques, incluant l'action directe.

Qui plus est, les critiques qui m'intéresse sont « féministes » en ce qu'elles partent du point de vue des femmes, dans des situations concrètes de lutte, qui témoignent de diverses formes de dominations, de violences et d'exploitations hétéropatriarcales, notamment. Pour les fins de ce travail, sans vouloir limiter la diversité des analyses féministes, c'est avec le concept d'hétéropatriarcat que je vais tenter, au mieux de mobiliser :

« L'hétéropatriarcat est un système qui instaure la hiérarchie entre les sexes. Il définit d'abord deux genres, masculin et féminin. Puis il explique comment ces deux genres doivent aller ensemble, c'est l'hétérosexualité obligatoire. Ce système vise à ce que les femmes restent à leur place - c'est le sexisme - et à faire taire les désirs des pervers - c'est l'homophobie.¹¹⁹ »

Il est toujours bon de rappeler que la binarité de genres n'est pas du tout « naturelle », qu'il s'agit d'un construit social à examiner, et que cette construction sociale se déroule à divers échelons, en interaction constante, dans le parcours des personnes et dans les façons de fonctionner des groupes et organisations.

Qui plus est, la critique féministe qui nous intéresse est principalement dirigée à l'endroit d'une forme particulière d'organisation mixte à l'intérieur du mouvement étudiant : les syndicats étudiants. Parmi les caractéristiques des syndicats étudiants en question on retrouve une adhésion automatique non-obligatoire plutôt que volontaire, le monopole de la « représentation », un financement collectif du groupe militant par ses membres, une mixité sociale impliquant une immense diversité de vécus, des espaces d'implication diversifiés, des assemblées générales plus impersonnelles regroupant potentiellement des milliers de personnes, des chartes et des procédures parfois lourdes, certaines formes de reconnaissance règlementaire ou étatique, des locaux, des canaux de communication « de masse » (courriel, babillards, sites Internet souvent hébergés), etc.

Pour restreindre encore plus le type de syndicats étudiants concernés, le présent travail s'intéresse à des associations étudiantes proches des « valeurs » et positions politiques de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), tout en centrant

119 Tiré du site internet des Panthères roses, un collectif de militantes situé à Paris : <http://www.pantheresroses.org/Nous-sommes-feministes.html> (page consultée le 7 mars 2013)

l'analyse sur l'ASSÉ elle-même. Pourquoi ce choix? Parce que, des organisations étudiantes nationales seule l'ASSÉ se présente comme féministe :

« Depuis ses premiers balbutiements, l'ASSÉ **s'est définie comme une organisation féministe** prônant un système d'éducation auquel est intégrée une analyse féministe et **appuyant les luttes féministes, qu'elles soient étudiantes ou non**. De telles positions s'affichent en parfaite cohérence avec plusieurs des principes à l'origine des structures de l'ASSÉ: l'égalité et la solidarité.

À l'ASSÉ, les positions féministes constituent bien plus que de simples principes; elles se reflètent à travers différentes **procédures et pratiques organisationnelles**. Notamment, l'alternance homme/femme dans les tours de parole doit s'appliquer dans l'ensemble des instances de l'ASSÉ, favorisant la participation des femmes, actuellement minoritaire, aux différents débats et prises de décision. Bien que cela ne soit pas toujours possible, l'objectif d'une représentation paritaire des hommes et des femmes au sein de ces instances est toujours mis de l'avant. En outre, l'ASSÉ a pour tradition d'inclure au présidium de ses congrès une personne occupant le rôle de gardien-n-e de senti, c'est-à-dire veillant à ce que le langage de domination, les procès d'intention et les propos intimidants demeurent absents des discussions et débats. Le ou la gardien-ne de senti a aussi pour tâche de rappeler aux délégué-e-s et autres intervenant-e-s l'importance de la féminisation lors de leurs prises de parole.

Au-delà de ces quelques exemples de pratiques organisationnelles, l'ASSÉ compte, parmi ses comités de travail permanents, un comité femmes qui a pour tâches, principalement, de favoriser la création de comité femmes locaux, d'organiser des tournées de mobilisation féministe sur les différents campus, **d'orienter la réflexion féministe**

au sein de l'organisation nationale et de coordonner la production et la distribution de matériel d'information féministe.

Bien que le travail de mobilisation et de sensibilisation aux causes et pensées féministes demeure un processus de longue haleine souvent ardu pour celles et ceux qui décident de l'entamer, il est essentiel que chacune des associations membres soit encline à amorcer un tel travail et considère favorablement l'élaboration de campagnes féministes nationales. Par ailleurs, considérant que **les pratiques énumérées précédemment occupent une place fondamentale dans le processus de démocratisation des débats et des prises de position à l'ASSÉ**, il serait impensable que des associations membres ne se soient pas dotées de positions féministes ou s'opposent à de telles pratiques.

N'oublions pas, non plus, que bien avant le mouvement étudiant tel que nous le connaissons aujourd'hui, les organisations féministes sont les premières à avoir mené des luttes importantes et souvent victorieuses pour l'accessibilité aux études, revendiquant le droit des femmes aux études supérieures.¹²⁰ »

(Les extraits en caractères gras sont soulignés pour les fins du travail.)

En lisant cela on se rend bien compte de l'immense ressource pour la critique que constitue une pareille prise de position. L'ASSÉ ne se dit pas seulement solidaire des luttes des femmes, elle se dit carrément comme une « organisation féministe ». De plus, elle envisage son action dans les luttes féministes comme pouvant aller au-delà de la catégorie « étudiante », ce qui souligne un refus de tout corporatisme. De plus, l'ASSÉ affirme veiller à ce que ses « procédures et pratiques organisationnelles » découlent de son analyse féministe et soient

120 Extrait du site Internet de l'ASSÉ : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/lutte/feminisme/> (page consultée le 7 mars 2013)

cohérentes avec ses prises de position. Au sein même de ses structures le comité femmes a même pour mandat « d'orienter la réflexion féministe », et les pratiques féministes sont vues comme occupant une « place fondamentale dans le processus de démocratisation des débats et des prises de position à l'ASSÉ ». Plusieurs associations locales membres de l'ASSÉ (par exemple l'AFESH-UQAM, dont j'ai fait partie de l'exécutif) mettent également de l'avant des positionnements féministes analogues¹²¹, ce qui ajoute encore à l'ancrage de légitimité des critiques féministes formulées lorsque ce qui est présenté est contredit dans la pratique (principalement à travers l'accusation de « féminisme de façade », c'est le genre de façon de se présenter en tant qu'organisation qu'on pourrait, à juste titre, qualifier de « façade » dans le paragraphe plus haut).

Considérant ce que nous venons de définir, il est intéressant de réfléchir à quelques exemples de ce qui peut être ciblé par les critiques féministes à l'ASSÉ. Il s'agit de répondre à la question : sur quoi la critique peut-elle agir? S'agit-il d'une critique des structures sociales (le patriarcat, le capitalisme, l'hétéronormativité, le racisme) qui seraient à l'origine des comportements machistes, des violences sexuelles et, plus généralement, des diverses formes de domination et d'exploitation? D'une critique d'institutions particulières (l'État, la famille, le Droit, l'école, la police, etc.) ou de grandes organisations (entreprise, société d'État, institution scolaire spécifique)? Dans tous ces exemples, la critique est dirigée vers l'extérieur de l'ASSÉ et requerrait une mobilisation draconienne pour pouvoir espérer que la critique donne lieu à des changements significatifs.

La critique interne de l'ASSÉ, loin d'être fataliste, cible aussi des structures organisationnelles des syndicats étudiants et de l'ASSÉ puisque ces choses se modifient, s'amendent. Qu'il s'agisse de procédures, de la création/suppression de postes, de nouveaux rôles (par ex. : de gardien-ne-s du senti), de comités, etc.

il semble – à première vue! – plus facile de transformer l'ASSÉ – qui a des prétentions féministes – que tout ce qui se situe à une échelle plus macro.

Les critiques féministes peuvent, en principe, également agir sur la prise de mandats à l'intérieur des structures, que ce soient des positions de principe ou des éléments de plan d'action. L'achat de matériel et la répartition des ressources est souvent régulée par les mandats, même si d'autres facteurs informels entrent en jeu. L'organisation d'actions, d'activités, de camps de formation et de campagnes politiques sont possibles à l'interne. À l'extérieur des instances et structures de l'organigramme de l'ASSÉ des féministes s'organisent aussi pour critiquer l'ASSÉ sans avoir à rendre de comptes.

Finalement, au niveau micro, les comportements individuels, à défaut de pouvoir affecter la socialisation et les rapports d'oppression croisés, sont également et très souvent l'objet de sensibilisation et de critiques. Comme nous allons le voir, l'intrication des critiques visant les comportements individuels et les dynamiques collectives au sein de l'ASSÉ constituera le terrain privilégié des critiques les plus souvent évoquées.

PRINCIPALES CRITIQUES

INÉGALITÉS ET SOUS-REPRÉSENTATION

L'ASSÉ et les associations étudiantes ayant des positions féministes reconnaissent explicitement l'existence « d'inégalités des sexes » :

« Dans le mouvement étudiant, on constate plusieurs signes de l'inégalité entre les sexes. Par exemple, il y a moins de femmes dans les instances des associations étudiantes et les tâches visibles sont plus souvent prises en charge par des hommes, tandis que les tâches de logistique, d'organisation et de travail d'arrière-scène sont plus souvent prises en charge par des femmes. »

(Robidas 2005)

¹²¹ Voir, par exemple, le site Internet de l'AFESH-UQAM : <http://www.afesh.uqam.ca/spip.php?article112> (page consultée le 7 mars 2013)

Cet extrait, paru en 2005 dans la Revue Ultimatum, montre bien – tout comme la citation du site Internet vue plus précédemment – que l'ASSÉ et ses associations membres sont au courant des dynamiques de pouvoir et des rapports sociaux de sexes. Elles acceptent et font état de ces critiques et mettent de l'avant les façons de palier aux inégalités que ces organisations valorisent.

Les critiques les plus connues touchent, assez généralement, à la présence des femmes sur les comités et conseils, la présence des femmes sur les délégations, la proportion des tours de paroles femme-homme. Ainsi on découvre que « le «profil type» du délégué prenant la parole sans gêne ni malaise est un homme blanc universitaire provenant de Montréal et étudiant à l'UQÀM » (Chrétien et al. 2013). Qui plus est, dans la production de matériel d'information le Comité femmes de 2005 faisait état de disparités dans le traitement des enjeux féministes :

« Nous avons pu remarquer que la section femmes est souvent reléguée en seconde partie du journal. Nous avons remarqué qu'en dehors des articles sur les questions féministes, les femmes participent un peu moins que les hommes à la rédaction du journal mais que la situation est très changeante d'un numéro à l'autre. Toutefois, les femmes sont souvent cantonnées à des rôles plus invisibles tels que la correction des textes. »

(Descheneaux et al. 2005)

En plus, « l'absence récurrente de discussion sur les propositions femmes [en Congrès] est problématique », « les femmes des différentes délégations prennent peu la parole dans les congrès et certaines se plaignent de ne pas être consultées par leurs collègues-délégués » (Descheneaux et al. 2005), ce qui montre qu'il y a de façon récurrente une moindre présence des déléguées et des discussions sur la condition des femmes que des autres sujets, notamment des questions touchant à l'éducation. Ces

critiques montrent que les femmes sont quantitativement moins présentes dans les instances et que les sujets les touchant sont également peu abordés.

Les militantes féministes soulignent également des oppressions croisées qui se manifestent également lors des instances, par exemple entre universitaires et cégépiens-ne-s :

« Est-ce un hasard que les statistiques reliées aux tours de paroles dans les congrès de la CLASSE et de l'ASSÉ de la dernière année témoignent que les délégué-es de genre féminin et les délégué-es de niveau collégial interviennent trois fois moins souvent que les délégué-es de genre masculin et les délégué-es de niveau universitaire? »

(Chrétien et al. 2013)

Qui plus est, en plus des questions de sexe/genre, les féministes s'inquiètent et dénoncent d'autres formes de « sous-représentation » au sein du mouvement, autant au local que dans l'ASSÉ :

« La grande majorité des militantes et militants qui gravitent autour du mouvement étudiant ont une situation privilégiée de par le fait qu'ils et elles n'ont pas d'enfants et ont la citoyenneté canadienne et québécoise. Elles et ils bénéficient donc du système d'éducation québécois, la plupart du temps, sans entraves extérieurs aux frais de scolarité et à ceux de la vie quotidienne. »

(Desrosiers et al. 2011)

En plus du fait que la lutte en éducation occulte les luttes féministes au sein de l'ASSÉ, la question des autres groupes, dits « invisibilisés » est périodiquement remise de l'avant :

« pour ce qui est de l'ensemble des groupes souvent invisibilisés par la lutte générale en éducation, nous voyons la nécessité de leur auto-organisation et de notre ouverture (en tant que groupe en situation majoritaire) à leur implication dans le mouvement

étudiant pour la défense de leurs intérêts aussi bien que de celui de l'ensemble de la communauté étudiante »

(Desrosiers et al. 2011)

Le débat à savoir si c'est le rôle d'un comité femmes de palier à ce manque n'est pas réglé. Comme dans le cas de la rareté des débats sur les questions féministes, ce phénomène d'invisibilisation des positions et des analyses a également été dénoncé par les anciennes du comité aux luttes sociales :

« Nous avons l'impression que certains mandats de l'ASSÉ ont été et sont encore folklorisés, dans le sens qu'ils servent surtout de décorations. On les dépoussière une fois de temps en temps, quand c'est gagnant, et sinon, on reste sur la ligne directrice; la gratuité scolaire. [...] si nous voulons vivre en cohérence avec nos valeurs et principes, nous devons concevoir la gratuité scolaire comme projet dans une perspective féministe, anti-raciste, anti-oppression, anti-impériale, anti-coloniale...etc etc etc. Il ne s'agit pas de luttes secondaires, ce sont des analyses que nous devons faire vivre dans tous nos projets. Parfois, lorsque nous amenions ces critiques, nous avons eu l'impression de n'être pas entendues. On s'est aussi déjà fait reprocher de ne simplement pas comprendre la stratégie. »

(Mehreen et al. 2013)

Cette citation met également en exergue des dynamiques de pouvoir et de marginalisation qui seront traités plus bas.

Il faut cependant comprendre que même si ce type de critique est relativement acceptée par l'ASSÉ dans le cas des femmes (même si elle est moins discutée lorsqu'il s'agit d'autres formes de sous-représentation), le paradigme demeure essentiellement dans une logique qui « consiste à se donner pour objet explicite la place des femmes dans le monde syndical » sans « déconstruire la notion de syndicalisme » (Dunezat 2006). Il s'agit plutôt, dans cette perspective :

« d'analyser les facteurs qui contrarient – plus rarement favorisent – la participation des femmes au fait syndical. Celui-ci est pensé comme masculinisé, mais il est appréhendé comme le seul produit et acteur des luttes de classe. Autrement dit, le fait syndical n'est pas aussi appréhendé comme un produit et acteur des luttes de sexe. Il s'agit alors de comprendre la (non-) participation des femmes au syndicalisme tel qu'il est prédéfini et le regard scientifique se pose davantage sur ce qui se passe hors du champ syndical: c'est au sein des éléments de contexte que les facteurs explicatifs de la place des femmes sont cherchés (et trouvés). Dans [ce] mode toutefois, [...] la sous-représentation des femmes n'est plus un donné sans histoire »

(Dunezat 2006)

Dans ce mode d'analyse, même si la sous-représentation est reconnue, et même si des mécanismes sont mis en place pour y palier, le paradigme demeure ancré dans l'idée que l'organisation syndicale est affectée de l'extérieur par les formes de domination qui président au fonctionnement (hétéro)patriarcal de la société (de même qu'aux autres systèmes de domination et d'oppression, dont le racisme). L'organisation syndicale n'est pas envisagée comme étant foncièrement (hétéro)patriarcale, elle est vue comme un espace dans lequel les conséquences de la société (hétéro)patriarcale sont vécues.

DIVISION GENRÉE DU TRAVAIL ET DYNAMIQUES DE TRAVAIL

Outre la question mandats et les délégations sous-représentées, il y a également la question du travail et des dynamiques de travail qui sont évoqués, que ce soit dans l'équipe nationale de l'ASSÉ ou au sein des associations locales.

« Les rôles visibles vont trop souvent aux hommes: médias, externe, coordination, etc. ce qui a été manifeste dans la CASSÉE,

pensons notamment aux difficultés pour essayer qu'il y ait des femmes qui s'impliquent dans les médias. »

(Descheneaux et al. 2005)

La question des porte-paroles pourrait être réexaminée à la lumière de la grève de 2012, mais il semble presque aller de soi que – pour des raisons qui peuvent être attribuables à divers facteurs, notamment le sexisme des médias en tant que tel – même avec jusqu'à deux porte-parole femmes, la CLASSE était davantage personnifiée dans les médias par le porte-parole homme. Sinon, pour tout ce qui touche à la division sexuelle/genrée du travail, ou même à la double tâche, il n'y a pas eu d'enquête approfondie pour quantifier le phénomène et la majorité des témoignages abordent davantage les rapports de pouvoir/domination que la question de l'exploitation du travail des femmes, davantage liée aux dimensions matérielles des critiques féministes. Il serait important, comme pour la sous-représentation, de documenter cette réalité tout en ayant à l'esprit de :

« questionner les mécanismes et les effets spécifiques à la division genrée du travail dans la sphère des activités militantes sans se contenter de mobiliser une explication externaliste. Contre ces explications trop simples, voire simplistes, qui mobilisent comme facteurs l'inégalité des positions dans la structure sociale, et donc des différences de socialisation, de compétence subjective et objective, on peut montrer qu'à l'évidence le travail militant reproduit les divisions sociales genrées, mais que les groupes militants produisent aussi des classements spécifiques en fonction d'un ensemble de règles plus ou moins formelles qui orientent la sélection des personnes et la variété des prises de rôles en leur sein »

(Fillieule 2008)

Dans cette perspective, on remarque dans le cas de l'ASSÉ qu'une « éthique masculine » semble orienter cette division genrée du travail :

« This "masculine ethic" elevates the traits assumed to belong to men with educational advantages to necessities for effective organizations: a tough-minded approach to problems, analytical abilities to abstract and plan, a capacity to set aside personal, emotional considerations in the interests of task accomplishment, cognitive superiority in problem-solving and decision making »

(Moss Kanter, dans Acker 1990)

La sur-représentation des hommes dans certains espaces de décision, notamment dans tout ce qui entoure la stratégie politique de l'ASSÉ, semble corroborer l'analyse de ce type de classement spécifique présidant la sélection de personnes dans certains rôles.

Les critiques évoquent plus souvent « la question genrée dans les dynamiques de travail » (Descheneaux et al. 2005) :

« Les dynamiques de travail désagréables peuvent prendre plusieurs formes: agression pure et simple (verbale ou physique), engueulade, intimidation (volontaire ou involontaire), insinuations et sous-entendus, moqueries, paternalisme, ricanements, rapports de séduction déplaisants, etc. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que la plupart de ces situations se traduisent par des réactions genrées que nous associons généralement à la langue macho et que les réactions et les perceptions à ces situations le sont également »

(Descheneaux et al. 2005)

Parmi les critiques qui reviennent périodiquement, la question conflictuelle de la hiérarchie à l'intérieur de l'ASSÉ semble aller à l'encontre de l'idée d'égalité et l'horizontalité qui pour plusieurs personnes devrait aller de pair :

« Chère ASSÉ, nous en avons assez de ta HIÉRARCHIE. Oui oui, c'est triste je sais, mais celle-ci est sournoise, elle se glisse partout.

[...] Nous trouvons que l'exécutif a trop de poids et de pouvoir. Est-ce une problématique structurelle? Peut-être. »

(Mehreen et al. 2013)

Les autres étudiant-e-s ne faisant pas partie de ce groupe privilégié se sentent nécessairement exclus-es. »

(Nadeau 2013)

Ces critiques visent très souvent le conseil exécutif de l'ASSÉ :

« est-ce que l'exécutif sait mieux qu'un autre comité quels sont les rôles et mandats de l'ASSÉ, ou quelle est la meilleure stratégie à adopter? Qui est l'ASSÉ au final? L'exécutif? L'équipe nationale? Les étudiants et les étudiantes? Il ne s'agit pas d'une affirmation, mais d'une réflexion...Souhaitons-nous vraiment autant de relations inégales dans une organisation militante bénévole? Nous ne voulons pas de patrons, ni de patronnes, nous voulons militer ensemble sur un même pied d'égalité. »

(Mehreen et al. 2013)

Cela se répercute sur la capacité qu'ont les associations et l'ASSÉ à rallier un grand nombre de personnes et à les inclure (le concept « d'inclusion » est omniprésent dans ce discours) :

« Il faut donc rester proche de la population étudiante de son établissement postsecondaire et ne pas rester enfermé-e-s entre «super-militant-e-s», toujours dans les mêmes réseaux et les mêmes lieux, à centraliser les informations et les ressources. [...] Il faut donc réinventer notre modèle de mobilisation pour qu'il prenne en compte les pièges du langage de la domination. Ainsi, il sera plus inclusif. »

(Nadeau 2013)

Mais les critiques débordent grandement les seules personnes élus à des postes visibles, et ciblent aussi des comportements de tout le Congrès de l'ASSÉ et même lors des assemblées générales locales.

LES INSTANCES FORMELLES

La démocratie directe est un élément fondamental de la vision que l'ASSÉ projette d'elle-même et ne se laisse pas critiquer facilement. De l'assemblées générales au Congrès de l'ASSÉ, il y a pourtant un grand nombre de dynamiques malaisées et récurrentes qui sont évoquées par les féministes, et qui sont très souvent évacuées face à l'impératif d'en défendre la légitimité face aux critiques de la droite étudiante, de l'État et des administrations scolaires. Cependant, et ce malgré les tentatives répétées de faire mentir ces affirmations :

« Il reste que ces assemblées sont «dirigées» par une forme d'élite estudiantine qui a un accès privilégié à la dynamique de la politique étudiante et du mouvement étudiant.

Les mêmes critiques étaient ressorties lors d'une rencontre sur « l'inclusivité » organisée par l'AFESH-UQAM au tout début de la grève de 2012. Le texte d'Annie-Pierre Bélanger (Bélanger 2013) est probablement le texte qui résume le mieux la question, notamment via sa définition de « groupe majoritaire » et sa description fine des embuches qui se dressent face à toute personne n'ayant pas les privilèges suffisants pour que ses propositions soient adoptées, amenées en Congrès et appliquées par la suite.

Les dynamiques de domination et de marginalisation dans les assemblées générales se répercutent aussi dans les Congrès de l'ASSÉ comme l'évoque ici une ancienne du comité aux luttes sociales :

« Petite histoire personnelle. Un camarade de l'UQAM m'a mentionné il y a quelques temps que pendant les congrès de l'ASSÉ (et la CLASSE) les gens ne m'écoutaient pas quand je parlais au micro: « chaque fois que Rushdia parlait au micro, c'était une "pause-congrès" ». Et pourquoi donc? Bien que ce soit le cas pour plusieurs femmes

comme moi, j'imagine, j'ai une particularité, je suis d'origine indienne donc le français n'est pas ma langue première. J'espère que ce texte de réflexion aura plus de résonances (sera plus "écouté") que mes interventions en congrès. »

(Mehreen 2013)

Son expérience, lourde en termes de violence vécue, exemplifie parfaitement l'enchevêtrement de préjugés, de paternalisme et de mépris – rarement assumé, souvent nié – que subissent des personnes qui ne correspondent pas au profil type de l'homme blanc francophone hétérosexuel doté d'un bagage de militance et d'ancienneté suffisante. Ce qu'il y a d'insidieux dans les rapports de domination, la langue macho et les divers rapports de pouvoir ou jeux de pouvoir se déroulant à l'échelon national, c'est que les personnes qui les reproduisent n'ont pas automatiquement une compréhension intuitive et une détection des rapports de domination subis et perpétrés (non pas que ces notions soient limpides non plus) :

« il semble très important de souligner que très peu de délégué-es et membres des différents comités et conseils semblent à l'aise avec le concept de rapports de domination. Ceux-ci et celles-ci ne peuvent donner qu'une définition sommaire de ce concept et ainsi éprouvent de la difficulté à repérer ses différentes expressions comportementales et/ou langagières lorsqu'elles se présentent en instances »

(Chrétien et al. 2013)

Cela dit, rien n'exonère les militant-e-s de l'ASSÉ de toute responsabilité collective à l'égard de ces comportements. Expliquer la persistance de ces comportements n'est pas une excuse pour adopter une attitude fataliste.

DÉMISSIONS, SÉPARATION ET AUTONOMIE

Il est clair que ces situations ne sont pas toujours vivables à court, moyen ou long terme. Plusieurs personnes démissionnent, laissant parfois des lettres expliquant plus ou moins ouvertement les raisons et les malaises qui les ont conduites à quitter :

« pour nous, la lune de miel est terminée. Malgré les valeurs de justice sociale qui sont mises de l'avant par l'ASSÉ, il y a une difficulté à l'intérieur de ces structures d'incarner ces mêmes valeurs. Nous sommes des personnes engagées dans des luttes aux facettes diverses qui s'ancrent dans des valeurs anti-oppression... et malheureusement il semble que pour nous il est présentement impossible de faire ce travail à l'intérieur de l'ASSÉ. »

(Mehreen et al. 2013)

Ces expériences peuvent arriver à des personnes aux profils diversifiés, et à terme créent une désillusion et une démobilitation qui, au final, nuit aux objectifs que l'ASSÉ semble se fixer tout comme à l'organisation en tant que telle. Les démissionnaires forment un ensemble assez vaste, mais elles n'ont pas toutes laissées des lettres de démission. Cependant, même si elles ne forment pas un groupe homogène, plusieurs d'entre elles continuent à militer dans d'autres groupes, y compris non-mixtes. Plusieurs démissionnaires concluent qu'elles ne pourront plus militer, en tant que féministes, dans l'ASSÉ :

« À plusieurs égard, le mouvement étudiant est un espace réservé. Réservé à une classe sociale militante fonctionnant selon la logique normative du "with us or against us". En étant membre du comité-femmes, en amenant des critiques féministes sur le fonctionnement interne de l'ASSÉ, on nous (les autres membres et moi) a trop souvent, rapidement, injustement, accusées de "diviser le mouvement étudiant". Dénoncer des inégalités, qu'elles soient genrées ou non, est à mon avis le premier pas vers leur abolition. C'est pourquoi en m'impliquant

sur le comité femmes je m'y suis employée, critiquant avec autant de rigueur le sexisme et ses concrétisations patriarcales externes et internes au mouvement étudiant. Je l'ai fait dans l'optique de contribuer à une ASSÉ, puis une CLASSE, dont la pratique serait le reflet du féminisme de ses principes. Dans la visée aussi d'apprécier davantage mon milieu d'implication, de le rendre plus inclusif, plus humain. Bref, je l'ai fait pour le mouvement tel que je le conçois. Je réalise maintenant que la quantité monstre d'énergie consacrée à une implication conflictuelle à la CLASSE et l'ASSÉ n'en vaut pas la chandelle compte-tenu du soutien financier et logistique précaire qu'elles ont offert jusqu'ici au comité femmes [...]. Elles ne cautionnent ma militance que lorsque ma perspective féministe ne critique pas leur fonctionnement. Je ne crois présentement plus en l'usage que l'on fait de ces structures pour mener une lutte étudiante féministe.¹²² »

mon écoeurantite de l'attitude macho et paternaliste du mouvement étudiant m'ont poussé à ne jamais m'y réimpliquer (à part au local dans des tâches isolées que personne ne veut faire).¹²³ »

Dans ces lettres de démissions, les féministes reviennent très souvent sur leurs difficultés à faire accepter des critiques envers leurs collègues, même si en principe l'ASSÉ reconnaît dans ses positions officielles et publiques au comité femmes le mandat « d'orienter la réflexion féministe au sein de l'organisation nationale¹²⁴ » :

« Je veux aussi dire que je ne suis pas sûre que ce qu'on pense, ce qu'on met en texte, ce qu'on dénonce peut être facilement entendu. Depuis que je m'implique sur le comité femmes, nos analyses et nos critiques n'ont pas vraiment été comprises ou même lues par les gens auxquelles elles s'adressaient. Je ne suis même pas sûre qu'il y ait une place pour ça. Dans notre bilan critique, nous avons voulu essayer une dernière fois de parler du féminisme à l'ASSÉ et du comité femmes de l'ASSÉ, de ce que nous y avons vécu. Il y a des gens qui ont plus de liberté financière, plus d'influence, plus de moyens de diffusion de leurs idées, plus d'amis-es, qui parlent plus, plus fort et qui voient les événements autrement.¹²⁵ »

Contrairement à l'argument souvent utilisé pour masquer les motifs politiques derrière les démissions (des conflits entre personnes qui seraient, comme par magie, « apolitiques »), et contrairement à la thèse selon laquelle ces démissions masquent des querelles personnelles derrière des prétextes politiques, ces démissions politiques ne datent pas d'hier et doivent être envisagées comme systémiques :

« Le congrès et les membres doivent réaliser que ces dynamiques malsaines envers le féminisme à l'ASSÉ sont présentes depuis le début et que si l'ASSÉ (ou la CLASSE) veut vraiment avoir une perspective féministe, faudrait d'abord que les membres du comité femmes n'aient plus à se battre pour tout ce qu'elles font; faire un camp de formation féministe, réclamer un article femme, vouloir un atelier différent que proposer par le CE, etc. Contrairement à d'autres, mon cynisme envers le mouvement étudiant et

Dans un bilan particulièrement détaillé relatant leur expérience au comité femmes de l'ASSÉ (Desrosiers 2012b), les démissionnaires font état de dynamiques qui concordent avec une vision très limitative du féminisme dans l'ASSÉ, ainsi qu'une résistance à la critique et aux changements qu'elle suppose :

122 Desrosiers, Gabrielle (2012). Lettre de démission, [En ligne] http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_510c9879202f1.pdf (page consultée le 8 mars 2013)

123 Rousse-Lamarre, Justine (2012). Lettre de support, [En ligne] http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_510c9879202f1.pdf (page consultée le 8 mars 2013)

124 Extrait du site Internet de l'ASSÉ : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/lutte/feminisme/> (page consultée le 7 mars 2013)

125 L'écuyer, Vanessa (2012). Lettre de démission, [En ligne] http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_510c9879202f1.pdf (page consultée le 8 mars 2013)

« Les commentaires de la plupart des autres comités et conseils sur l'idée du comité femmes d'une «nouvelle» façon de faire en sorte que le féminisme soit appliqué de manière transversale à l'ASSÉ s'orientaient vers un questionnement de la «rationalité» de notre féminisme et de celui du comité femmes. Notre féminisme était perçu comme incohérent, non-linéaire. En d'autres mots, on exigeait des explications sur cette idée qui venait bouleverser la tradition féministe au sein de l'ASSÉ qui avait été de systématiquement reléguer les tâches féministes au comité-femmes. Nous remarquons malheureusement une résistance à l'application de ces solutions qui impliquent une remise en question de la façon dont les choses ont «toujours été fait» à l'ASSÉ. Un membre du comité journal a parlé de sa vision de l'application du féminisme à l'ASSÉ, une application que nous voyons comme "inoffensive". Il nous reprochait de nous éparpiller et de n'aborder que les rapports de pouvoir dans le militantisme en mixité, et non d'être axées sur la recherche des conditions socio-économiques des étudiantes. »

(Desrosiers 2012b)

Un an plus tard, est-ce un hasard si la section « Rapports de pouvoir » du site Internet du Congrès d'orientation de l'ASSÉ de 2013¹²⁶ comporte six textes alors que la section « Féminisme » n'en comporte qu'un? Peut-être est-ce que les expériences vécues et la présence de matériel sur le langage de la domination¹²⁷(publié par le comité femmes de l'ASSÉ) ont contribué à la prise de conscience de ces réalités typiques des milieux mixtes?

126 Catégorie « Rapports de pouvoir », Site Internet du Congrès d'orientation de l'ASSÉ 2013, [En ligne] <http://orientation.bloquonslahausse.com/category/rapports-de-pouvoirs/> (page consultée le 8 mars 2013)

127 Le langage de la domination. [En ligne] <http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/le-langage-de-la-domination/> (page consultée le 8 mars 2013)

VIOLENCES SEXUELLES

Les milieux militants proches de l'ASSÉ ne sont pas exempts de rapports de domination, de séduction, de harcèlement et de violences sexuelles :

« Dans un milieu militant mixte se disant pro-féministe, les rapports de domination, les dynamiques implicites, la réduction des femmes à un objet sexuel potentiel existent en dépit des beaux discours si souvent prônés. [...] Il est rare que le sujet soit abordé, souvent parce qu'il est tabou et les dernières semaines ont démontré que ce type d'agression est bien présent même dans un milieu militant comme le nôtre. [...] CertainEs diront que le sujet est privé, qu'il ne devrait pas être abordé publiquement. Certes, les agressions sexuelles se produisent en général dans l'intimité et touchent les relations interpersonnelles bien que le privé ne soit pas public, il reste politique. Les inégalités sexuelles, les oppressions et la domination ne disparaissent pas même si l'on ferme la porte de la chambre. Nous croyons donc qu'il s'agit d'un sujet politique devant être abordé dans la sphère publique. »

(Chrétien 2012)

Les effets dévastateurs sur la vie et sur les milieux de vie des militant-e-s justifie d'autant plus la présence de féministes critiques des rapports sociaux de sexe et la mise en lien du caractère politique des espaces privés. Lorsque la sécurité des espaces de lutte, de rencontre et d'expression est mise en danger, c'est la possibilité même de l'engagement politique qui est précarisée, voire rendue impossible.

APPARTÉ

J'ai l'impression d'avoir brossé un portrait superficiel face à l'immense quantité de récits oraux, de témoignages de vécu, de matériel d'éducation populaire, de lettres de démission poignantes et aussi de silences pénibles que j'ai eu l'occasion d'entendre, lire et voir. Le fait de décrire en survol ces critiques féministes (qui dépassent aussi ce qu'on entend

souvent de façon trop étroite par féminisme) me donne l'impression d'écrire froidement ce qui en réalité n'a rien de froid ou de neutre. Il y a aussi tout ce que je ne peux tout simplement pas écrire, des confidences, des choses que je sais mais dont il n'y a aucune trace, des choses qui me font penser à des attitudes que j'ai eu. La violence vécue, intimement comprise, par plusieurs des personnes dont l'histoire se cache derrière les sources que je cite (et ne cite pas) ne doit pas seulement rejoindre l'entendement, elle doit à quelque part rejoindre la sensibilité et enjoinde à l'action. Le fait que je fasse parti de certaines des dynamiques de pouvoir m'impose, en quelque sorte, de ne pas simplement aborder cette question de façon théorique. Il ne suffit pas de lire pour saisir, il faut également s'engager dans une voie qui n'est peut-être pas plaisante à réfléchir.

PREMIÈRE THÈSE

Nous venons d'examiner un grand nombre de critiques formulées à l'égard de l'ASSÉ et des milieux syndicaux étudiants. Sans oublier de garder à l'esprit que tout survol est nécessairement partiel, on remarque néanmoins que même si ces critiques s'entre-renforcent, elles ne posent pas le même degré en termes d'exigence de transformation pour l'ASSÉ et ses associations membres. Les critiques qui s'intéressent principalement à la sous-représentation des femmes (et de divers groupes marginalisés) correspondent davantage à :

« une approche externaliste [...] qui rapporte les inégalités de représentation à la spécificité de la position des femmes dans l'économie et la sphère domestique. »

(Fillieule 2008)

Or, pour prendre en compte un champ plus large de critiques et apprécier leur teneur, il faut passer à un autre niveau d'analyse :

*« une approche qui **théorise les groupes de sexe comme les produits des rapports sociaux de sexe, en tant que rapports de pouvoir dynamiques qui se reconfigurent sans cesse et qui traversent***

l'ensemble du champ social, l'organisation syndicale est aussi pensée comme un produit et acteur des luttes de sexe.

*Le regard scientifique intègre dans l'analyse que le syndicalisme est un espace-temps social au sein duquel les rapports sociaux de sexe trouvent matière à se reconfigurer, à s'actualiser. Pour paraphraser Kergoat à propos des mouvements sociaux, « il ne s'agit [plus] de «rajouter» les femmes comme un plus qui viendrait colorer [le syndicalisme], l'analyse de celui-ci restant en dehors de toute prise en compte des rapports sociaux de sexe [...] Mais cela signifie que les **rapports sociaux de sexe imprègnent en profondeur tous les [syndicalismes] et que cette considération doit toujours être présente quand on les analyse.** » Cette théorisation systématise quelques résultats d'enquêtes sociologiques de la fin des années 70 sur des conflits menés par des syndicats [...] pour **interroger la notion même de syndicalisme, ses modes de fonctionnement, ses modèles de référence [...]. La place des femmes n'est plus le simple produit statique de déterminations sociales globales: elle devient aussi le produit du processus d'actualisation des rapports sociaux de sexe au sein même du syndicalisme, le produit des « antagonismes entre militants et militantes » [...] à l'intérieur du champ syndical.** »*

(Dunezat 2006)

Ainsi, lorsqu'on admet : 1) que les hommes prennent davantage de place dans les associations étudiantes locales et dans l'ASSÉ et que les femmes sont non seulement moins nombreuses dans les postes de pouvoir et se retrouvent souvent dans les tâches moins visibles ou valorisées, et que 2) l'on admet en plus que même si certaines « militantes d'expérience » parviennent à la longue à « s'adapter », il n'en demeure pas moins que les hommes n'ont pas autant d'obstacles pour y arriver; alors ne devrait-on pas conclure que quelque chose de fondamentalement sexiste persiste dans presque tous

les aspects du militantisme étudiant et que, outre la socialisation, les associations étudiantes syndicales – même (pro)féministes – sont des structures typiques du système (hétéro)patriarcal ? C'est une chose de mettre sur le dos de « la société » les tares machistes du syndicalisme étudiant, c'en est une autre que d'admettre qu'en tant que forme de militance les syndicats étudiants reproduisent le patriarcat à l'échelle locale. Il n'y a rien de naturel, que l'on devrait prendre pour donné sans le questionner, dans le fait que les femmes aient autant d'obstacles et de tels défis à relever. Il n'y a rien d'arbitraire ou de fortuit dans le fait que les femmes s'organisent contre la domination masculine en non-mixité. Il n'y a rien qui justifie que même à la longue, au fil des ans, des militants masculins se comportent encore d'une façon si problématique vis-à-vis des femmes alors qu'ils sont supposés être mieux informés au sujet du féminisme que les nouveaux venus. Ne devrait-on pas considérer que, pour reprendre une expression de camarades féministes, dans sa forme actuelle, parce qu'il force les femmes à s'adapter à « lui », le syndicalisme étudiant serait « par et pour les hommes blancs » ? Pourquoi ne pas repenser nos structures et notre façon de fonctionner au-delà de « l'inclusion » des opprimé-e-s dans notre paradigme déficient, et pourquoi ne pas penser la question à l'inverse : quelles formes d'organisation les opprimé-e-s se dotent elles et ils pour être à l'aise ?

Voilà, en quelques mots, l'invitation qui me semble émerger des lectures des différentes critiques (et de discussions parfois troublantes), c'est-à-dire sortir du paradigme de l'intégration pour s'engager dans une démarche d'enquête et d'expérimentation, dans lequel la critique fait partie intégrante, et qui aurait pour but de partir d'un autre point de vue, celui des modes d'organisations des opprimé-e-s.

« Identifying the central problem of seeming gender neutrality, Moss Kanter observes: "While organizations were being defined as sex-neutral machines, masculine principles were dominating their authority structures" »

(Acker 1990)

Le premier pas serait de reconnaître que l'ASSÉ, et les syndicats étudiants, ne sont pas des structures neutres du point de vue du genre (gender neutral), en levant le voile de « l'idéologie de la neutralité » (Fillieule 2008) qui masque ce fait.

« To say that an organization, or any other analytic unit, is gendered means that advantage and disadvantage, exploitation and control, action and emotion, meaning and identity, are patterned through and in terms of a distinction between male and female, masculine and feminine. Gender is not an addition to ongoing processes, conceived as gender neutral. Rather, it is an integral part of those processes, which cannot be properly understood without an analysis of gender" »

(Acker 1990)

N'est-ce pas d'ailleurs une prétention de l'ASSÉ ? Dans un court texte non-daté reproduit en annexe, une militante du comité femmes des environs de 2005 évoquait la nécessité de « décider de l'embarcation à construire » plutôt que simplement être « passag[ère] ».

« C'est la voie que l'ASSÉ a choisi: agissons pour remettre les pendules à l'heure; reconstruisons en laissant la place aux femmes; repensons les structures afin de les inclure dans le processus même de réflexion de ces dites structures, sans leur imposer le choix de « faites partie du bateau ou allez voir ailleurs ». Les inclure en tant que passagers est une chose, leur permettre de construire le bateau en est une autre, mais surtout, décider de l'embarcation à construire est encore plus démocratique! »

(Descheneaux, Annexe 1)

Cette opposition entre lutte contre la « sous-représentation » (être ou non passagère) et le changement de paradigme qui oblige à repenser l'ASSÉ et les syndicats étudiants (décider ou non de l'embarcation) est également, dans des termes différents, abordé par des anciennes du comité

femmes en termes d'opposition entre, d'un côté, un féminisme libéral (à l'interne de l'ASSÉ) et de l'autre un changement de « culture » :

« Le texte « explications de l'AFESH sur le comité femmes » présente une vision du féminisme qui se traduit par une présence des femmes dans les lieux de pouvoir via une prise de parole en Assemblée générale et en congrès, une parité hommes/femmes sur les exécutifs, un nombre important de femmes sur les délégations des associations étudiantes en congrès. etc. Nous tenons à préciser qu'à notre avis l'aspect féministe de cette présence dépend du comment et du pourquoi de cette implication. Si c'est dans un but d'apprentissage, de transmission d'expérience et de prise de conscience de ses propres capacités à occuper des espaces traditionnellement masculins, nous sommes tout à fait en accord à ce que le féminisme dans le mouvement étudiant poursuit ce but. Cependant, nous ne croyons pas que les femmes ou toutes nouvelles personnes s'impliquant doivent absolument savoir adopter des attitudes de domination et formalistes, s'imposer, bref s'adapter à ce qu'est souvent le mouvement étudiant actuel pour être en mesure de s'y tailler rudement une place. Le comité-femmes de l'ASSÉ sert selon nous entre autres à amener le mouvement étudiant à modifier sa culture pour en faire un espace de militance plus inclusif, moins marqué par des rapports genrés de pouvoir internes. »

(Desrosiers 2012a)

C'est donc seulement en reconnaissant que « le genre imprègne toutes les dimensions des mobilisations collectives, et que les inégalités sexuées sont (re)produites et (re)configurées à travers le militantisme » (Bereni 2008, p.158) que l'on peut espérer reconfigurer le militantisme dans une perspective féministe.

DEUXIÈME THÈSE

Bien que la reconnaissance que les structures des syndicats étudiants ne sont pas neutres soit un grand bond en avant, cela ne suffit pas pour répondre à plusieurs des critiques évoquées précédemment. Les structures des syndicats étudiants ne sont pas l'unique objet de critique, les « structures informelles » sont également ciblées :

« Lorsqu'un groupe militant prend la forme d'un espace que l'on fait sien, où l'on se sent bien et lorsqu'il s'y vit des rapprochements où l'amitié, la confiance et la solidarité s'entremêlent, il est difficile de ne pas succomber à l'envie de s'isoler, de fonctionner entre initié-e-s... C'est pourquoi, aussi positives que ces affinités peuvent l'être, il est possible qu'elles engendrent des rapports de pouvoir qui, dans le jargon militant, sont souvent associés à la « tyrannie de la nonstructure ». »

(Quirion 2008)

En effet, les espaces à l'extérieur des structures sont souvent des lieux d'intenses rapports de pouvoir qui doivent attirer l'attention des syndicats étudiants, même s'il ne se produisent pas dans les cadres strictes des instances :

« Le militantisme est – entre autres choses – un milieu de rencontre. Militer et travailler ensemble sur des projets, c'est aussi apprendre à connaître de nouvelles personnes et parfois ces connaissances deviennent des camarades et même des ami-es. Les situations conflictuelles, de malaises ou de tensions liées aux rapports de domination peuvent causer des ruptures d'amitié entre les différent-es individu-es impliqué-es dans celles-ci. On peut parfois assister à des séances de lynchages publics ou de médiations qui peuvent être blessantes et qui, bien souvent, ne résout pas la problématique initiale. »

(Chrétien et al. 2013)

L'objection habituelle viserait à remettre en doute la politisation du privé en réinstaurant une frontière entre les deux sphères. Or l'instance informelle, si on peut la qualifier ainsi, a quand même des impacts directs sur les décisions qui émanent des instances formelles :

« Élévation sociale pas décidée par critères structurels mais par critères de compétences performatives en tant que super-militant-e/ position social/réputation vis-à-vis du réseau déjà constitué, ensuite réutilisés par certain-e-s militant-e-s au pouvoir symbolique en Congrès pour influencer le vote des associations membres »

(Beaudet 2013)

C'est principalement la marginalisation des personnes ne faisant pas partie de la clique militante habituelle, « l'élite », qui suscite le plus de critiques :

« On remarque aussi un élitisme lié aux relations amicales que plusieurs personnes partagent au sein de l'organisation. En effet, à force d'étudier et de militer ensemble, on observe que l'amitié succède à la camaraderie et que les liens entre certain-es sont alors plus forts. Ceux-ci, loin d'être proscrits, peuvent par contre créer une atmosphère très peu inclusive. En effet, lorsque plusieurs ami-es se retrouvent en instances (CoCo, congrès ou autres), on observe que des discussions à propos des enjeux importants se produisent dans les couloirs ou entre délégations pendant les caucus (alors que les caucus servent exclusivement à discuter à l'intérieur de la délégation). Il peut donc être difficile de percer la carapace des amitiés afin d'intégrer un groupe, une délégation ou se sentir incluses lors d'une réunion. »

(Chrétien et al. 2013)

L'impact de cette marginalisation est immense puisque cela contredit l'idée que les instances sont les réels espaces décisionnels, puisqu'il faut d'abord

faire passer ses positions dans l'instance décisionnelle informelle avant de réussir à les faire entériner en instance formelle :

« Cette situation nous a laissé l'étrange impression d'être considérées comme des outsiders. Pourquoi? Nous ne le savons pas exactement... Parce que nous n'étions pas des gens fréquentant les mêmes cercles d'amis? Parce que nous venions d'autres milieux? Ce que nous savons, c'est que lorsque venait le temps de présenter ou de faire approuver nos projets, il fallait beaucoup plus d'énergie et de préparation que pour d'autres comités... sauf si les propositions étaient amenées par des personnes charismatiques ou disposant déjà de beaucoup de capital social dans l'organisation. »

(Mehreen et al. 2013)

Les lieux dans lequel se créent ces espaces de pouvoir sont multiples, et vont jusqu'aux multiples partys organisés par les militant-e-s :

« le pouvoir reste souvent dans les mains des mêmes, ceux et celles qui ont les bons ami.e.s, des gens près des élu-e-s de l'ASSÉ. Le phénomène de clique UQAM comme on l'a appelé jadis [...]Évidemment, les cliques, les gangs, les amitiés, c'est normal, souhaitable, génial! Sauf que le cercle est plutôt fermé [...] Pour ceux et celles qui n'étaient pas au « party de la veille », c'est très difficile de faire accepter une idée nouvelle, un nouveau projet qui diverge un peu de la ligne directrice, qui n'a pas déjà été discuté au préalable autour d'une bière. »

(Mehreen et al. 2013)

Les militantes féministes ont depuis longtemps milité pour faire reconnaître que le privé est politique, en dépit des résistances. Qui plus est, ces rapports informels impliquent également la question de la sexualité, qui est le plus souvent occultée :

« Il ne faut pas ignorer le fait qu'il existe une grande proximité entre les militant-e-s, surtout avec la grève, et que celle-ci crée des rapports de séductions, même si cela peut être parfois difficile à concevoir. »

(Chrétien et al. 2013)

Les rapports de séduction contribuent donc à renforcer certains liens, mais participent de l'élitisme qui marginalise les personnes qui ne font pas partie de la clique :

« Il semble donc exister un lien réel entre l'élitisme et la drague du moment où certaines personnes plus enclines à donner de l'importance aux anciennes ou aux exécutant-es peuvent tomber plus facilement sous le charme de celles-ci. »

(Chrétien et al. 2013)

Ce constat ne date pas d'hier, en 2005 le comité femmes de l'ASSÉ avait soulevé la problématique :

« La question des rapports de pouvoir dans les relations de couple au sein de l'ASSÉ devrait être étudiée, tout comme le pouvoir informel des conjoints et conjointes des personnes impliquées alors qu'ils et elles ne sont pas redevables aux instances. »

(Descheneaux et al. 2005)

En 2013, le comité femmes de l'ASSÉ réitère l'analyse en rappelant l'impact des rapports intimes sur les instances décisionnelles de l'ASSÉ :

« Dans les comités, on a remarqué que plusieurs personnes ont développé des relations amoureuses ou de très grande proximité. Dans plusieurs cas, il s'agit de personnes provenant de différents comités. Ainsi, des militantes nous ont raconté que «dans la chambre à coucher» des discussions à l'effet d'actions en lien avec des comités ou sur les positions à apporter en réunion du CoCo reviennent souvent. [...] il est possible que des comportements de persuasion puissent être

reproduits de façon malsaine en utilisant le statut de couple/fréquentation comme enjeu ou menace. Ainsi, de ces discussions, ressort parfois l'acquiescement d'un «parti» aux arguments de l'autre, favorisant donc certaines positions ultérieurement en instances. »

(Chrétien et al. 2013)

En plus des rapports de séduction intempestifs et du harcèlement, dans le sillage des récents épisodes de violences sexuelles qui ont été dénoncées publiquement, il n'y a pas que les décisions des instances en elles-mêmes ni même les dynamiques de travail qui sont touchées par les rapports intimes, mais également la possibilité même de militer dans des organisations mixtes qui se voit remise en cause.

À la lumière de ce qui vient d'être évoqué, et à partir des sources (partielles, mais nombreuses) que l'on peut facilement retrouver, il semble assez clair qu'un réseau militant, surtout concentré autour de l'UQAM, dans lequel des hommes, le plus souvent, dotés de plus de capital culturel militant, ont des rapports d'intimité avec des militantes, et que même au-delà de ces rapports, les liens mêmes d'affection, d'amitié (et d'inimitié), dépassent la simple « camaraderie » et constitue un espace de pouvoir où se retrouvent un certain groupe ayant un immense ascendant et beaucoup de pouvoir dans l'ASSÉ et dans les associations de la région de Montréal. Cela ne signifie pas que les autres Universités ou Cégeps soient exclus de ce réseau de militance hégémonique (et conflictuel, à maints égards). Qui plus est, cela nous oblige à prendre au sérieux les liens intimes, les émotions, la sexualité et, plus généralement les rapports sociaux de sexe et de genre dans le cadre de nos lectures de ce qui se déroule à l'ASSÉ.

Loin d'être une mauvaise nouvelle en soi, la réalisation de ce fait est également l'une des forces du militantisme en milieu étudiant. La grève de 2012 n'aurait jamais pu se produire si elle n'avait bénéficié du travail gratuit et coordonné d'un grand nombre de gens se connaissant et partageant des valeurs communes. Ceci dit, ces mêmes personnes ont une mesure de contrôle sur l'ASSÉ qui n'est jamais évoquée

officiellement. Même si ce sont ces personnes qui font fonctionner l'ASSÉ, elles forment une instance décisionnelle informelle, un réseau de groupes affinitaires, ni plus ni moins, qui, pour reprendre les mots de Jo Freeman, peuvent donner lieu à une tyrannie de la non-structure.

TROISIÈME THÈSE

Le présent travail n'a pas l'ambition d'examiner l'ensemble des mécanismes de résistance aux critiques féministes, et encore moins celle de mener une « critique de la critique critique » de celles-ci. Cependant, il est de circonstance d'analyser un bref moment l'une des façon privilégié de reléguer les critiques aux oubliettes.

Lors du dépôt du mémoire du CSPE-UQAM et de l'APÉTUL (2012) dans le Cahier de préparation au dernier Rassemblement national étudiant 2012, cette phrase a saisi l'attention de plusieurs personnes et suscité des réactions scandalisées :

« Faire porter et accoucher les enfants par les hommes afin de favoriser la mise en place rapide de ces mesures. ¹²⁸ »

Cette phrase, qui exprime ni plus ni moins le fait que les revendications des parent-e-s étudiantes sont secondarisées à l'extrême souligne, non sans ironie, que si les hommes portaient les enfants les mesures d'aide seraient implantées bien plus rapidement parce que les hommes détiennent des privilèges clés. Or, plutôt que de comprendre cette phrase comme une excellente provocation, elle fut perçue comme une sorte d'attaque de la frange postmoderne émergente qui n'a rien de mieux à faire que de détester tout ce que construisent les associations étudiantes. Ce mot, postmoderne, est employé à tort et à travers, pour disqualifier les critiques intempestives. Or mon hypothèse, dans cette dernière section est d'affirmer qu'on ne peut pas vider de son sens les féminismes radicale et matérialiste en les diluant en une forme d'ersatz féministe libéral

¹²⁸ CSPE-UQAM et APETUL (2012). *L'accessibilité n'est pas seulement une question d'argent... L'articulation famille-études-travail*. Voir bibliographie.

(situé dans le paradigme de la sous-représentation que l'ASSÉ autorise, puisque ce paradigme renvoie le problème à l'extérieur d'elle-même) et simultanément d'affirmer, lorsque les critiques féministes radicale et matérialiste sont formulées, qu'il ne s'agit que d'élucubrations postmodernes.

Pour prouver mon point, je vais partir de deux types de critiques définies par un historien sans lien avec les études féministes, Moishe Postone, mieux connu pour ses études sur Marx (ni l'un ni l'autre ne sont susceptibles d'être qualifiés de postmodernes, n'est-ce pas?) :

« C'est seulement si les catégories elles-mêmes expriment cette contradiction que la critique cesse d'être positive, cesse d'être une critique qui critique ce qui existe sur la base de ce qui existe déjà et, partant, d'être une critique qui ne renvoie pas réellement au-delà de la totalité existante. La critique négative, adéquate, est entreprise non pas à partir de ce qui existe mais à partir de ce qui pourrait exister, en tant que potentiel immanent à la société existante. »

(Postone 1993)

Le premier type de critique est définie comme positive, car elle part de ce qui existe déjà – dans le cas de l'ASSÉ, autant ses structures, mandats, positions, interprétations du féminisme, de la démocratie directe, et j'en passe – pour effectuer un retour sur ce qui existe et montrer en quoi, par exemple, les pratiques ne correspondent pas aux paroles. C'est une critique nécessaire, mais qui ne chamboule pas fondamentalement le paradigme de penser les modes d'action et d'organisation. Le second type de critique va plus loin : il part d'une posture immanente (intérieure) à ce qui est critiqué, mais parvient à exprimer que ce qui existe est contradictoire, et de ce point de départ, en partant de l'idée que de certaines contradictions renvoient à un potentiel immanent de dépassement, ainsi voir se dessiner un au-delà de l'existant (un au-delà de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant tel qu'on le connaît par ex.). En d'autres mots, en partant d'une expérience réellement vécue – d'une praxis – ce second type de

critique, loin d'être idéaliste, détaché ou purement théorique, renvoie directement à une réalité vécue comme violente en contradiction avec d'autres façon de fonctionner qui renvoient à un potentiel émancipateur. Une critique idéaliste ou incorrecte partirait d'une posture incapable de se saisir elle-même par ses catégories d'analyse (par exemple la théorie de l'aveuglement total dans l'École de Francfort rend impossible à expliquer l'émergence d'intelligence critiques capables de saisir cet aveuglement), or les militantes se saisissent elles-mêmes à partir de leurs catégories d'analyse et formulent leurs critique à partir d'une posture immanente, interne, à l'objet critiqué, mobilisant ses propres ancrages de légitimité et saisissant les limites de ces mêmes ancrages pour fournir des potentiels émancipateurs de dépassement.

La multitude des démissions doit être saisi comme une critique de la façon de s'organiser dans les syndicats étudiants, la présence de textes comme une trace politique des observations empiriques des militantes et le fourmillement des expériences dans d'autres groupes comme une expérimentation de façon différentes de s'organiser :

« il arrive que ces démissions soient précédées ou suivies par des textes réflexifs qui portent à réfléchir sur le processus qu'a vécu la personne ayant senti un rapport de domination à son égard ou le témoin dans une situation précise. À d'autres moments, on a observé qu'aucune trace écrite n'accompagnait la démission. On perçoit cela comme étant le renoncement de tout effort relié à l'explication et la présentation des problématiques vécues par peur de représailles ou encore parce que la mesure de l'impact relié à de telles explications ne semblent pas suffisamment important par rapport à l'énergie à mettre sur l'écriture de celles-ci. Ainsi, la décision de militer au sein de groupes affinitaires plutôt que de militer à l'intérieur des structures des associations étudiantes et/ou de l'ASSÉ est souvent une porte sortie de secours pour les militant-es

qui n'arrivent plus à se sentir bien et à avoir confiance aux camarades qui gravitent autour de celles-ci. »

(Chrétien et al. 2013)

Ce n'est pas le fruit du hasard non plus si l'une des critiques les plus scandaleuses de l'ASSÉ et des syndicats étudiants est formulée à l'encontre de la vision dominante de ce qu'est la démocratie directe (Bélanger 2013). Même si les militantes féministes qui critiquent cette dernière n'ont nullement l'intention de relégitimer la démocratie représentative, les référendums et les structures de « cogestion » institutionnelles – contrairement à la droite étudiante, à l'État et aux institutions scolaires – elle sont souvent perçues comme menaçant cet aspect sensible du type de militance et d'organisation que met de l'avant l'ASSÉ et les associations étudiantes proches d'elle. Remettre en cause les assemblées générales et le congrès c'est questionner en profondeur l'histoire du mouvement étudiant au Québec, ainsi que la théorie du syndicalisme de combat. Le soupçon est alors jeté sur l'ensemble des mandats d'assemblée ou de congrès, l'ensemble des plans d'action, des campagnes annuelles, des discours médiatiques, etc.

Quelques mois avant de démissionner, Vanessa L'écuier écrivait de façon assez limpide ce potentiel de rupture :

« j'ai souvent noté une interprétation à tendance libérale des instances décisionnelles (assemblée générale et congrès) de l'ASSÉ. Je m'explique. Certaines personnes utilisent l'argument que les assemblées générales s'étant positionnées pour la tenue d'une manifestation conjointe et que le congrès s'étant ensuite positionné pour la tenue de cette manifestation implique que ces décisions "viennent de la base", puisque votées de façon majoritaire dans les instances. Cette analyse semble impliquer ensuite qu'il ne serait plus possible de formuler une critique qui aille au delà des mandats pris en assemblées générales et en congrès. Ces interventions ne tiennent pas compte à

mon sens de tous les aspects informels des instances décisionnelles. Avoir une interprétation à tendance libérale serait, selon moi, s'en tenir à une analyse de base des instances, telle: tout le monde est égal dans une assemblée, que tout le monde peut s'exprimer, les procédures s'appliquent de façon égale à tous et toutes et que tout le monde a un vote, donc les décisions qui y sont prises représentent la décision majoritaire et tous et toutes doivent ensuite s'y rallier. Une analyse critique et sociologique demande de s'intéresser aux aspects informels d'une assemblée: qui prend véritablement la parole (nombre d'hommes, nombre de femmes, nombre de nouveaux-nouvelles)? Qui a le plus (ou assez) d'information pour pouvoir prendre une décision éclairée? Qui maîtrise les procédures? Qui ne les maîtrise pas? Qui peut les utiliser à son avantage? Qui s'est préparé-e-s aux débats (entre autres, l'exécutif de l'asso)? Qui peut faire changer l'assemblée d'idée sur un enjeu par un commentaire ou un discours enflammé? Qui ne le peut pas? Quelle est l'attitude du président/de l'assemblée vis-à-vis les propositions qui semblent "déviantes" (soit puisque jugées trop "radicales", maladroitement ou semblant dévier trop de ce qui était prévu/apporté par exemple par l'exécutif de l'association, ou qui se trouvait dans le cahier de préparation du congrès de l'ASSÉ, etc.)? Avoir une analyse des lieux de pouvoir comme les AG qui tient en compte les rapports informels, les rapports sociaux, permet de garder une distance par rapport au contenu de celles-ci. »

(L'écuyer, Annexe 2)

Même en mobilisant des arguments du registre de la sous-représentation, cette critique soulève la question de la critiquabilité des mandats, de la valeur de la démocratie directe, des rapports informels de pouvoir, de la hiérarchie, des rapports hommes-femmes, et bien plus encore.

Il semble qu'au terme de ce survol il faille reconnaître les critiques des féministes dans l'ASSÉ et dans le mouvement étudiant comme une force motrice de l'ASSÉ, ainsi que dans plusieurs associations locales. Je n'ai pas le matériel pour démontrer si c'est la principale force motrice, mais je serais fortement d'avis que c'est le cas. Si l'on accepte l'idée (pourtant très marxienne) selon laquelle la lutte et le conflit constituent les moteurs de l'histoire, force est de constater qu'à l'intérieur de l'ASSÉ les féministes font beaucoup avancer la dialectique historique de celle-ci. Contrairement à une vision qui réduit les rapports politiques intérieurs à l'ASSÉ à des confrontations d'idées, à des alliances ou des trêves entre révolutionnaires anarchistes, réformistes sociaux-démocrates ou communistes de diverses tendances, nous avons eu l'occasion de voir en quoi la présence des féministes et le développement d'une réflexion critique féministe radicale constitue, à travers les tensions conflictuelles permanentes, une puissante force de changement et de radicalisation; bien plus, en fait, que le discours consensuel contre l'économie du savoir, en faveur de l'autogestion, de la démocratie directe ou la gratuité scolaire.

CONCLUSION

« Pour ma part, je crois encore aux grands rassemblements et aux mouvements de masse. Les petites coalitions affinitaires, c'est intéressant, mais le rapport de force est grandement diminué. De plus, tout le monde s'accorde pour dire que le capitalisme s'appuie sur le patriarcat, mais on ne dit pas que le patriarcat s'appuie sur le capitalisme. Il faut définitivement en faire une lutte commune. » (Galerand 2008)

Nous avons vu en quoi les idées et débats féministes mobilisent l'ensemble du champ politique, plutôt que seulement l'État provincial et les formes fétichisées du capitalisme « néolibéral ». Il nous faudrait encore montrer en quoi l'organisation féministe contre l'oppression patriarcale constitue un bassin d'expériences, même si elles infligent une « triple tâche » aux femmes. Il semble, à toute fin pratique, que cette conscience d'être « opprimée » tout comme l'organisation politique pratique qui

en émerge prédispose à des luttes beaucoup plus radicales, bien moins corporatistes et susceptibles de dépasser les apories fréquentes entre réforme et révolution.

Ce travail est manifestement incomplet, en dépit de sa longueur. J'aurais voulu creuser beaucoup de thématiques en profondeur, et j'ai l'impression d'avoir laissé en pan une grande quantité d'analyses fines et de concepts plus adéquats. Ma compréhension du patriarcat, de l'hétéropatriarcat, des rapports sociaux de sexe/genre, reste à toute fin pratique embryonnaire comparée aux personnes qui la vivent et souvent même se saisissent de concepts théoriques pour la communiquer. On me critiquera d'utiliser plusieurs termes comme s'ils étaient synonymes et interchangeable, comme ce n'étaient que des mots-valises. Ce n'est pas intentionnel, mais la critique est reçue. Il m'aurait fallu réviser ces notions, les préciser et les mobiliser encore davantage. Pour les fins de ce travail, le choix a été fait de prioriser les écrits militants et de ne citer des auteurs que lorsque ce qui était à prouver dépassait les sources militantes disponibles. Une enquête approfondie referait le travail en l'accompagnant d'une plus abondante littérature scientifique et ajouterait aux textes déjà présentés des analyses d'entrevues.

Ce choix de faire confiance aux écrits se reflète également dans la longueur des blocs de citation de façon intentionnelle. J'ai cherché à accompagner dans cette lecture une diversité de lecteurs et de lectrices, et à mon sens d'éviter – pour reprendre les mots d'un lettre de démission – que « nos analyses et nos critiques [ne soient] pas vraiment ... comprises ou mêmes lues par les gens auxquelles elles s'adressaient¹²⁹ ». J'invite également les personnes intéressées à consulter la bibliographie.

Je sais également qu'il y a des « absentes », notamment plusieurs textes du Comité femmes GGI de l'UQAM, et tout ce qui entoure la controverse

autour de la sexiste Coalition des humoristes indignés (CHI), à l'été 2012, alors que la Coalition large de l'ASSE était sur le point d'en accepter les revenus.

On me reprochera aussi de ne pas avoir beaucoup parlé d'hétérosexisme, mais d'avoir seulement utilisé le concept pour pointer en direction d'un problème. En effet, ce travail ne fait pas référence à des sources qui parlent des problèmes d'hétérosexisme à l'ASSÉ, même si ces problématiques sont réellement vécues. C'est, comme il était dit dans la méthodologie, un défaut de s'être basé sur des écrits déjà existants plutôt que sur des entrevues.

Ce texte est une invitation au débat et à l'autocritique, mais surtout une invitation à passer à l'action.

Note: Afin d'alléger ce cahier, la bibliographie et les annexes de ce mémoire n'y sont pas reproduites. Pour les consulter, veuillez visiter le site web.

129 L'écuyer, Vanessa (2012). Lettre de démission, [En ligne] http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_510c9879202f1.pdf (page consultée le 8 mars 2013)

L'ASSÉ, LA DÉMOCRATIE DIRECTE ET LA GAUCHE RADICALE

Alain Savard, étudiant à la maîtrise en science politique à l'UQAM

Marie-Ève Tremblay-Cléroux, étudiante à la maîtrise en études littéraires à l'UQAM

Les débats à l'ASSÉ sur les pratiques démocratiques de l'organisation ne sont vraiment nouveaux. Depuis sa fondation, notre association nationale se proclame du syndicalisme de combat et place la démocratie directe comme pierre angulaire de ses pratiques. Le caractère « supérieur » de cette démocratie s'est intégré dans tous les aspects de notre discours pour attaquer le gouvernement, le parlementarisme, les élites économiques, les fédérations étudiantes (la FECQ et la FEUQ) et autres syndicats « concertationnistes ». Il était donc inévitable que ce discours se retourne, en quelque sorte, contre l'organisation elle-même. Plusieurs se sont questionné-e-s, avec raison, sur l'application concrète de la démocratie directe à l'ASSÉ en y décelant un décalage entre le discours officiel et la réalité. Depuis la grève de 2005, on peut retrouver des traces importantes de critiques portant sur la trop grande centralisation du pouvoir au sein de l'organisation, du poids trop important du conseil exécutif, de manque de respect de certaines délégations de congrès pour les mandats d'assemblées générales ainsi que des rapports de pouvoirs informels qui minent le processus.

Les conflits internes sur la question ne se résument toutefois pas qu'à une opposition entre réformistes et radicaux ou entre autoritaires et libertaires. Ce n'est pas par opposition à la démocratie directe que plusieurs ont refusé certaines réformes structurelles proposées au nom d'une plus grande démocratie. La grande majorité des personnes impliquées à l'ASSÉ depuis sa fondation croit à ses principes de base, dont ses fondements démocratiques. Il n'y a toutefois jamais d'explicitation claire des raisons qui pourraient pousser un défenseur de la démocratie directe à refuser une critique visant à « augmenter » le caractère démocratique de l'organisation.

Ce texte propose une analyse des fondements concrets de notre vision et de notre application de la démocratie afin de circonscrire les contradictions internes qui en découlent. Comme les critiques sur l'imperfection de la démocratie à l'ASSÉ viennent généralement sous le couvert d'une critique de gauche plus large, il sera également question des tensions entre la démocratie directe en milieu syndical et la volonté de transformation sociale de la gauche radicale.

BUT ET MOYEN

La démocratie à l'ASSÉ est à la fois un but et un moyen.

C'est un moyen, au sens où l'expérience des luttes récentes démontre que la démocratie directe telle que pratiquée par l'ASSÉ augmente significativement la participation des membres au plan d'action. Cette participation augmente la capacité de l'ASSÉ à réaliser à établir un rapport de force par rapport au gouvernement.¹³⁰

Il existe donc un certain rapport instrumental à notre pratique démocratique. Cela a deux effets contradictoires. D'une part, pour plusieurs personnes partageant nos objectifs (ex : bloquer une hausse de frais), l'efficacité de la démocratie directe les convainc d'adopter cette pratique. Mais d'autre part, en tant que pur moyen, la démocratie directe est limitée à une forme très imparfaite. Il devient alors

130 Certaines personnes négligent l'aspect « efficace » de la démocratie directe. Il est fréquent d'entendre qu'il y aurait une sorte d'opposition entre la démocratie comme principe vertueux et l'organisation centralisée comme principe efficace. Nous verrons plus tard qu'effectivement la démocratie directe peut souffrir d'un manque d'efficacité à un certain niveau, mais il serait complètement faux d'affirmer qu'une ASSÉ complètement centralisée serait plus efficace pour atteindre ses objectifs. La grève étudiante de 2012 me semble être la preuve de l'efficacité de la démocratie directe. C'est parce qu'il existe des assemblées générales souveraines que la grève a pu prendre son essor. Et c'est parce que les structures de l'ASSÉ et de la CLASSE étaient démocratiques, ouvertes et transparentes qu'un si grand nombre de personnes ont mis la main à la patte et ont travaillé en commun pour la réalisation de cette grève. Il suffit de comparer la capacité de l'ASSÉ à mobiliser un campus par rapport à celle de la FECQ et de la FEUQ pour s'en convaincre.

possible de négliger ses principes lorsqu'un gain d'efficacité semble pouvoir être fait ailleurs. Il s'agit donc d'un rapport à la démocratie qui favorise son adoption comme pratique syndicale, mais qui limite son application concrète à un usage superficiel.

La démocratie se pose toutefois également comme un but, au sens où elle incarne un projet de société. Pour plusieurs au sein de la gauche radicale, la démocratie directe pratiquée par l'ASSÉ se présente comme une forme d'organisation prorévolutionnaire qui s'inspire de l'idée du soviet, du conseil ouvrier ou encore de la commune. En développant une telle pratique, on prépare le terrain pour le développement d'une logique qui s'inscrit en opposition radicale avec la démocratie représentative et l'élitisme ambiant. Le perfectionnement de la démocratie au sein du mouvement étudiant est donc une fin en soi. Cette démocratie est vertueuse, puisqu'elle est une transposition du projet idéal à la société actuelle, et elle pave la voie à une transformation sociale globale. Pour la frange plus modérée, cet aspect existe également, bien que dans une moindre mesure. Il s'agit alors d'un calque des modèles participatifs qui sont souvent présentés comme solutions au déficit démocratique des institutions. (Coopératives, budgets participatifs, référendum d'initiative populaire...)

Les débats sur la démocratie à l'ASSÉ se posent entre autres sur ces deux pôles: la logique d'efficacité qui sous-tend la démocratie comme moyen n'amène pas les mêmes considérations que la logique qui sous-tend la démocratie comme but.

LIMITES PRATIQUES DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Invoquer la démocratie directe comme principe organisationnel est lourd en conséquence. Le terme a une histoire riche fortement liée à celles des anarchistes depuis près de deux siècles. Bien que l'ASSÉ mette en œuvre des pratiques qui se basent sur l'idée d'une prise en charge « directe » du politique par la « base », on doit constater que la réalité ne

correspond pas à l'idéal démocratique prescrit par les anarchistes. Il convient alors de parler d'une démocratie directe imparfaite.

Une démocratie directe parfaite impliquerait une distribution égale des pouvoirs parmi l'ensemble des étudiant-e-s membres. Une telle démocratie nécessiterait toutefois un taux de participation beaucoup plus élevé dans les assemblées générales, une prise d'initiative accrue de la part des membres et une participation accrue dans la réalisation des tâches liés au plan d'action (ce qui réduirait l'importance des postes exécutifs). Ces conditions se butent à la réalité de la société contemporaine. Les "citoyen-ne-s" jouent une très faible part dans la prise de décision en société. Il n'y a donc pas de culture politique déjà en place préparant les étudiant-e-s à la participation démocratique au sein de l'ASSÉ : il faut "construire" cette culture de toutes pièces. Ensuite, les étudiant-e-s disposent d'un temps très limité pour participer activement au processus démocratique que nous mettons en place. Entre les études, le travail et parfois la famille, l'activité politique apparaît comme une surcharge. Le capitalisme dépend de sa capacité à nous contraindre à la productivité économique et les institutions en place luttent constamment pour réduire le temps disponible aux activités politiques qui remettent en question ce système. Le simple fait de prendre le temps de tenir une assemblée représente une lutte contre ce système.

La démocratie directe n'est pas naturelle dans notre société. Les étudiant-e-s du cégep et de l'université n'y sont pas initiés avant de devenir membre d'une association étudiante qui s'en réclame. Or, il ne suffit pas de mettre en place les mécanismes formels de cette démocratie (AG, exécutifs, comités...) pour que les étudiant-e-s s'y investissent. La démocratie directe pure et parfaite nécessiterait un intérêt généralisé pour les instances et les enjeux. Or, cet intérêt, il faut le construire à partir de rien. Nous sommes les seuls acteurs et les seules actrices qui contribuent concrètement à bâtir cette démocratie, et nous ne disposons pas d'énormément de ressources. Ne serait-ce que pour faire fonctionner les instances formelles de notre démocratie, nous devons déployer une grande somme d'efforts afin de

convaincre la population étudiante de s'y intéresser. Sacrifier quelques heures pour assister aux assemblées nous semble naturel, mais pour la majorité des étudiant-e-s, c'est un effort important. Notre démocratie est lente, elle est ennuyante, elle peut être lourde et, surtout, son objectif n'est pas toujours évident.

L'effort que nous déployons pour faire vivre notre démocratie est similaire à celui de Sisyphe qui roule son rocher au sommet de sa colline : le renouvellement constant de la population étudiante dans les cégeps et les universités nous force à recommencer l'initiation à cette démocratie tous les ans, et ce, à travers nos efforts de mobilisation, d'éducation populaire et de sensibilisation aux différents enjeux défendus par nos associations étudiantes (gratuité scolaire, féminisme, syndicalisme de combat...). Nous ne récoltons donc jamais tout à fait le fruit de ce travail. Au mieux, le noyau militant d'un campus est assez solide pour reproduire cette culture d'année en année. Au pire, la culture démocratique disparaît complètement si trop peu d'effort a été fait pendant un an ou deux. Cela est particulièrement vrai dans les associations étudiantes à l'extérieur des grands centres urbains, où il est plus difficile pour les associations étudiantes très actives d'aider les autres.

Pour susciter l'intérêt envers les structures que nous mettons en place, il ne suffit pas non plus de faire un bête travail de « publicisation » des assemblées. L'AG n'a aucun sens en soi. Son sens, elle le trouve dans les sujets à l'ordre du jour, dans les projets sur lesquelles elle va déboucher. L'étudiant-e non-initié-e à la démocratie directe n'a aucun intérêt a priori à participer à une assemblée si elle n'a pas d'intérêt pour son sujet. En ce sens, notre démocratie directe n'est pas une coquille neutre, en attente d'une idée provenant d'une base. C'est une structure en mouvement qui dépend de projets concrets. Idéalement, une culture démocratique très bien établie générerait spontanément auprès des étudiant-e-s un intérêt pour toutes pour les assemblées générales et il y aurait une réelle possibilité de prise en charge par la « base » des sujets devant figurer à l'ordre du jour. Ce n'est toutefois pas ce qui se passe. Dans la grande majorité des cas, si l'exécutif

d'une association locale n'apporte pas des propositions concrètes de plan d'action, alors l'assemblée n'a pas quorum ou discute dans le vide.¹³¹

Le processus délibératif des assemblées est également traversé par des systèmes de dominations: le racisme et le patriarcat engendrent des inégalités systémiques qui défavorisent les femmes et les personnes minorisées. Ces inégalités se reflètent dans les assemblées, malgré que celles-ci soient "formellement" égalitaires. Certains mécanismes ont été mis en place pour réduire ces inégalités. Le féminisme à l'ASSÉ a d'ailleurs été particulièrement fort depuis la fondation de l'organisation. Les principes de féminisation, d'alternance hommes/femmes, l'instauration de "gardien-ne-s" du senti, les caucus non-mixtes, les objectifs de parités hommes-femmes sur les postes électifs, les formations féministes sur les rapports hommes/femmes et les moyens de les surmonter au quotidien sont d'autant de mécanismes qui ont été mis en place pour réduire les inégalités systémiques au sein du processus délibératif formel. Malgré cela, les inégalités persistent. C'est que chacun de ces mécanismes demande une somme d'énergie qui s'ajoute à la somme de travail déjà nécessaire pour créer la culture

131 Il importe aussi de réaliser que plusieurs pratiques du mouvement étudiant qui nous semblent naturelles sont en fait de véritables piliers de la reproduction de notre culture de démocratie directe. Par exemple, la traditionnelle « journée de grève » qui figure au moins une fois par année au plan d'action n'est pas simplement un élément dans l'escalade des moyens de pression. L'assemblée de grève qui vote cette journée est, pour la grande majorité des étudiant-e-s, le moment initiateur à la démocratie directe. Légalement, nous ne disposons pas du pouvoir de faire la grève et l'assemblée générale n'est pas une instance souveraine. Les sujets traités par l'AG sont plutôt abstraits pour la plupart des gens - l'adoption de revendications ou d'éléments de plan d'action à moyen et long terme n'a généralement pas d'impact concret dans leur vie. Toutefois, la journée de grève affecte tout le monde sur le campus. Indépendamment de la participation ou non de l'étudiant-e à l'assemblée de grève, lorsque celle-ci est votée, tout le campus est bloqué. Les nouveaux et nouvelles se trouvent alors initié-e-s de force à la souveraineté pratique de l'AG: le vote de grève se mute en ligne de piquetage. C'est par la répétition de cette tradition que nous sommes parvenu à convaincre les étudiant-e-s, génération après génération, que l'assemblée était bel et bien souveraine et légitime. C'est également à partir du constat de cette puissance collective que naît un intérêt à participer à de telles assemblées.

démocratique de base et organiser les instances de délibération formelle. Or, tout le processus est basé sur le "bénévolat" d'individus qui doivent déjà concilier travail-études et parfois famille. De plus, après 11 ans d'existence, l'ASSÉ n'est toujours pas parvenue à implanter des mécanismes pour réduire les inégalités systémiques liées à l'identité sexuelle (LGBTQ) ou à l'origine culturelle.

En d'autres mots, l'ASSÉ et le mouvement étudiant n'évoluent pas en vase clos. Les systèmes d'oppressions qui engendrent les inégalités dans l'ensemble de la société engendrent aussi des inégalités au sein de nos structures. Il faut déployer beaucoup d'énergie pour réduire ces inégalités, mais il est pratiquement impossible de les neutraliser complètement. Si cela était possible, la gauche radicale aurait réussi depuis longtemps à établir des espaces autogérés et égalitaires. Or, pour atteindre leurs objectifs, ceux et celles qui ont le plus réussi à établir de tels espaces se sont placé-e-s en marge de la société (par exemple, en établissant des communes en campagne). Condamnés à la marginalité, ces espaces n'ont jamais réussi à poser comme des alternatives crédibles et ils se sont souvent effondrés sous leurs propres contradictions. Participer à une lutte syndicale à travers une organisation de masse comme l'ASSÉ, c'est accepter que le changement social ne passe pas par la construction de tels microcosmes, mais plutôt par l'intégration de notre projet global à travers des luttes concrètes au sein de la société. Les structures syndicales étudiantes seront donc toujours traversées par ces rapports de dominations tant et aussi longtemps qu'ils existeront. Nous pourrions, tout au plus, les amoindrir, les critiquer et tenter d'inscrire nos luttes dans des objectifs d'abolition à long terme de ces structures oppressantes.

Notre démocratie se bute donc à deux principaux obstacles. Le premier : elle nécessite une culture qui n'existe pas de prime à bord. Et malgré tous nos efforts, cette culture ne s'installe toujours que partiellement. Le second : même lorsqu'une culture démocratique existe, nos structures sont traversées par des inégalités que nous ne pouvons complètement résorber. Face à ces deux obstacles, le déploiement de la démocratie directe ne dépend pas seulement d'un acte de bonne foi. Notre

capacité à surmonter ces obstacles pour développer la démocratie la plus égalitaire possible est directement liée à la somme de travail que nous y mettons.

Ce n'est toutefois pas parce que notre démocratie directe n'est pas parfaite qu'elle est mauvaise, néfaste ou égale aux autres modes de décisions. Les structures de l'ASSÉ, aussi imparfaites soient-elles, restent largement plus démocratiques que celles des fédérations étudiantes, des grands syndicats, et de l'ensemble des institutions politiques existantes. Et même si ce n'est pas une démocratie directe parfaite, l'ASSÉ est la seule organisation d'importance au Québec dont la logique organisationnelle répond aux principes de la démocratie directe. Cette logique s'incarne dans le discours de légitimation, dans les types d'instances qui composent la structure, mais aussi dans la constante autocritique interne.

L'ASSÉ FACE À LA GAUCHE RADICALE

Bien que les limites énumérées jusqu'ici soient connues de la plupart des militant-e-s ayant participé activement au mouvement étudiant, celles-ci n'ont que rarement été évoquées dans les débats sur la démocratie directe. Depuis 2010, ces débats ont d'ailleurs pris une nouvelle intensité avec la fondation de Force étudiante critique (FEC). Les membres du groupe ont formulé des critiques acerbes à l'égard de l'ASSÉ pour son déficit démocratique. Dès son premier pamphlet intitulé Bases préliminaires pour une GGI victorieuse, le groupe a effectué une charge en règle contre le prétendu centralisme démocratique de l'ASSÉ. Pour les auteur-e-s, le déficit démocratique viendrait d'une volonté de contrôle d'une « élite » de l'organisation. L'exécutif, l'équipe nationale et les délégué-e-s lors des congrès auraient mis des stratégies en œuvre pour garder le contrôle et réprimer la volonté démocratique de la « base ».

Cette analyse passe pourtant à côté de la problématique principale : la volonté démocratique de la base n'est pas une force latente, constante, que les élites militantes cherchent à réprimer. À vrai dire, la société actuelle fait déjà un travail idéologique colossal pour anéantir les conditions minimales

permettant l'émergence d'une volonté démocratique de la base. La possibilité qu'une telle volonté démocratique puisse exister repose sur le travail constant d'une poignée de militant-e-s pro-syndicalisme de combat qui se sont relayé-e-s à la tâche au cours des cinquante dernières années.

Pour preuve : alors qu'au Québec nous sommes parvenu-e-s à garder en vie cette culture démocratique, le Canada anglais et les États-Unis n'ont pas su perpétuer les éléments de prises en charge directes du politique qui sont apparus pendant les années 1960. Les quelques grèves et occupations étudiantes qui ont eu lieu aux États-Unis vers la fin des années 60 et au début des années 70 ressemblaient beaucoup à ce que nous vivons au Québec dans le mouvement étudiant. Mais pour un ensemble de facteurs (incluant la forte répression policière aux États-Unis), cette culture ne s'est pas perpétuée. Les gouvernements étudiants sur les campus américains sont aux antipodes de la démocratie de nos associations étudiantes. Pourtant, ils ne sont que marginalement critiqués pour leur déficit démocratique. Il n'y a pas vraiment de « base » à réprimer, car l'apathie règne sur ces campus. En absence de groupes organisés prônant le syndicalisme de combat, il n'y a pas eu production et reproduction d'une culture démocratique sur ces campus. L'idée de participer à une assemblée générale n'existe même pas.

Dans son texte *On avance vers l'arrière*, Étienne Simard pousse la critique de FEC encore plus loin. Pour lui, l'ASSÉ n'est pas seulement imparfaite : c'est un syndicat comme les autres. Elle ne serait qu'un autre outil d'intégration de la révolte à la structure capitaliste. Elle ferait partie intégrante « de la fonction historique du réformisme qui vise à désamorcer les révoltes et à convaincre les dominé-e-s qu'on peut aménager leurs conditions à l'intérieur du système, pour qu'il soit un peu plus acceptable. » « Dans un tel cadre, l'organisation syndicale en vient à exercer une régulation du haut vers le bas sur ce qui est stratégique ou pas, bien ou mal, désirable ou nuisible. Les éléments radicaux peuvent prendre leur feu vert s'ils savent attendre qu'on leur donne le feu vert avant d'organiser des actions. Pour ce qui

est de la coordination, de l'externe, des communications, c'est pas touche sinon: exclusion, censure, violence ou décâlisse.»

Le texte d'Étienne Simard est hautement problématique sur plan factuel : de larges pans de son argumentation reposent sur des fictions. La Coalition contre la privatisation et la tarification n'est pas le fruit d'une stratégie concertée de partisans de Québec Solidaire, le congrès d'orientation n'a pas été reporté par les gens de QS dans le but d'imposer un agenda caché sans débats de fonds, ce n'est pas l'exécutif qui a empêché l'adoption d'une revendication sur l'AFE pour la campagne de grève, les comités au national n'ont pas été désertés pendant la grève et les éléments du RAGE post-G20 n'ont pas délaissé les structures décisionnelles de l'ASSÉ pour n'organiser que des actions directes.¹³²

Mais au-delà de ces problèmes, l'idée que l'ASSÉ ne serait qu'un outil de contrôle capitaliste de la révolte populaire relève plus d'une fiction de la frange la plus idéaliste des anarchistes que d'une analyse concrète de la situation. Tout comme les textes de FEC, cela repose sur l'idée que, même sans une organisation de masse de type syndicale, il aurait tout de même été possible de faire la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec. Comme si la grève aurait pu spontanément surgir à travers des réseaux décentralisés et que l'ASSÉ n'avait contribué qu'à canaliser cette révolte au sein des instances réformistes pour la contenir. Pourtant, l'expérience cumulée du mouvement étudiant démontre le contraire. Si les deux plus grandes grèves étudiantes du Québec ont pu avoir lieu depuis 2000, c'est en grande partie parce qu'une organisation syndicale de masse comme l'ASSÉ existait.

¹³² Bien sûr, cette énumération n'est pas une réfutation en règle des affirmations d'Étienne Simard. Je ne demande d'ailleurs pas au lecteur de l'accepter aussi simplement. Il faudrait toutefois plusieurs pages d'explications pour bien cerner la question et cela dépasserait largement le cadre de ce texte. Je ne pouvais toutefois pas passer sous silence ce qui me semble être un ensemble de préjugés et de fictions de la part de quelqu'un qui plaque un cadre d'analyse à partir d'une perspective extérieure à l'organisation.

C'est grâce à l'organisation de type syndicale, à travers des structures associatives locales et nationales, que nous avons pu créer des outils d'information de masse comme l'Ultimatum, que nous avons pu bâtir des réseaux de solidarité pour partager les ressources de mobilisations, que nous avons pu organiser des formations pour transmettre l'expérience cumulée du pôle combatif, que nous avons pu rassembler une masse critique de militant-e-s pour mettre de l'avant des plans d'action ambitieux débouchant sur des grèves générales illimitées, que nous avons pu construire et légitimer la démocratie directe au dépens des fédérations étudiantes...

Le point de tension se situe spécifiquement ici. L'ASSÉ met bel et bien de l'avant la démocratie directe comme mode d'organisation et elle contribue largement à produire et à reproduire les institutions sur lesquelles cette démocratie repose. Toutefois, comme l'ASSÉ ne s'inscrit pas dans un cadre où cette démocratie existait déjà, les activités de l'organisation sont nécessairement le fruit d'une minorité agissante. Même si l'ASSÉ a été fondée sur la prétention de construire une organisation syndicale de masse démocratique et combative, la concrétisation de ce projet a reposé sur une poignée de gens bien organisé-e-s. La mise en commun des ressources et l'optimisation de leur utilisation nécessitaient une centralisation.

Il y a donc une tension permanente. La prétention démocratique de l'ASSÉ pousse l'organisation à développer une culture d'assemblée générale et de prise en charge du politique par la base. Mais le développement de cette culture émane d'une minorité qui doit s'organiser avant l'accord d'une quelconque assemblée.

LIMITES DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE (SUITE)

Nous avons vu plus tôt que la reproduction de la culture démocratique nécessitait un travail politique constant, mais aussi des projets concrets qui parviennent à susciter l'intérêt des étudiant-e-s pour les assemblées générales. Or, ceux-ci sont également élaborés par une minorité. Et non seulement ces projets doivent-ils toucher des enjeux concrets, mais il doivent aussi pouvoir être réalisables et permettre

d'atteindre des objectifs réalistes. Or, dès que l'on dépasse les luttes locales (qui ont d'ailleurs des impacts souvent limités), la coordination d'un plan d'action national nécessite une certaine centralisation. Ce processus d'élaboration centralisée et en amont d'une proposition de plan d'action national peut être fait de manière relativement démocratique. Les débats sur le plan d'action annuel via des textes de réflexion publics jouent entre autres ce rôle, car ils permettent à toute personne intéressée de s'exprimer et de s'informer sur les débats en cours. Mais la décision de proposer tel plan d'action plutôt qu'un autre dans les assemblées est le fruit d'un ensemble de processus de réflexions informelles. Ce processus n'est pas une négation de la démocratie directe, puisqu'il reste possible que d'autres initiatives émergent dans les assemblées générales et celles-ci peuvent encore amender ou rejeter la proposition, mais il s'agit tout de même d'un facteur limitant qui ne devrait pas exister dans une situation de démocratie idéale.

Dans la même lignée, les propositions d'assemblées dans les associations locales émanent généralement uniquement du conseil exécutif de l'association (sauf sur quelques campus où la culture démocratique est très bien développée). Rares sont les étudiant-e-s qui se préparent réellement pour ces assemblées et la plupart n'ont pas vraiment d'idée quant à la teneur des débats au national, malgré que ceux-ci soient publics. La qualité du débat démocratique au local dépend alors souvent de la bonne foi et du niveau d'organisation de l'exécutif de l'association étudiante. Celui-ci peut, par exemple, mettre à disposition un cahier d'assemblée, y inclure des textes de réflexions ou encore présenter les différents points de vue. Mais souvent, le niveau d'implication au sein des associations locales est à peine suffisant pour obtenir quorum lors des assemblées générales. La capacité de ces associations à maintenir une vie démocratique active et un bon niveau de combativité dépend alors largement d'une aide externe. Or, c'est notamment grâce à un certain niveau de centralisation de l'information et de la coordination que nous parvenons à organiser des tournées de mobilisation sur les campus qui en ont le plus besoin.

Notre capacité à maintenir l'intérêt des gens envers les assemblées dépend ensuite de notre capacité à opérationnaliser les plans d'actions votées en assemblée générale. Entre ces assemblées, nous devons faire avancer ce plan pour démontrer qu'il sert à quelque chose d'y participer. Lorsque le congrès se réunit pour mettre en commun les positions votées en assemblées, nous ne pouvons pas faire une compilation mécanique et mathématique des différents mandats. Une foule de variations de formulations et d'objectifs pourraient rendre impossible toute forme de décision. Les délégué-e-s ont donc besoin d'une certaine marge de manœuvre pour interpréter le mandat afin d'en arriver au compromis le plus satisfaisant, en fonction de la situation des autres délégations. Encore là, il y a une forme de centralisation du pouvoir entre les mains des délégations au congrès. Idéalement, il y aurait un aller-retour entre le congrès et les assemblées générales jusqu'à ce qu'une majorité d'assemblées adoptent un mandat au libellé identique, mais cela n'est pas opérationnel dans le contexte actuel. Le plan d'action prendrait plus de temps à être adopté que sa propre échéance de réalisation, et les étudiant-e-s perdraient rapidement intérêt à participer à des assemblées générales dont les décisions ne semblent jamais déboucher sur quoi que ce soit de concret.

Certes, des mécanismes pour augmenter la transparence des décisions des délégués de congrès seraient souhaitables (l'AFESPED faisait par exemple des rapports de délégation à chaque congrès, indiquant ce que la délégation avait voté pour chaque proposition et pourquoi elle l'avait fait, en fonction des mandats d'AG), mais on ne peut limiter la marge de manœuvre des délégations sans affecter très négativement la capacité de l'organisation à mettre en oeuvre les plans d'action. Or, sans plans d'action, la démocratie directe n'a plus d'objet.

Et finalement, la mise en oeuvre du plan d'action nécessite que des gens fiables dédient une portion importante de leurs énergies à sa réalisation. Les comités de mobilisation sont des composantes essentielles du processus, mais ils sont généralement trop instables pour garantir l'application constante de tous les mandats. La majorité du temps, le travail

quotidien dépend du travail de personnes élues sur des conseils exécutifs. Les postes électifs sont une forme de centralisation du pouvoir par leur nature: seules quelques personnes peuvent les occuper et ces personnes obtiennent un statut privilégié en occupant ces fonctions. Toutefois, cela assure aussi une redevabilité de ces personnes auprès de l'assemblée et responsabilise cesdites personnes pour les tâches que leur confie l'assemblée. Les comités ouverts ne permettent pas une telle responsabilisation face aux tâches quotidiennes plus "ennuyeuses", mais pourtant nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie directe et à l'application des décisions de l'assemblée. Il en découle que les conseils exécutifs et autres postes élus opèrent une forme de centralisation de l'information et des responsabilités, ce qui entre également en tension avec l'idéal d'égalité de la démocratie directe. Mais encore une fois, cette centralisation se pose comme nécessaire pour le maintien de la structure qui permet la réalisation concrète de cette démocratie.

Il existe donc une tension entre la centralisation nécessaire pour maintenir active la structure syndicale permettant la démocratie directe et cette même démocratie que nous tentons de perfectionner. Il est nécessaire de prendre conscience de cela, sans quoi certaines réformes structurelles visant à « améliorer » la structure démocratique de l'ASSÉ et des associations étudiantes locales pourraient avoir comme effet de neutraliser notre capacité d'action et de provoquer l'effondrement de la structure démocratique. (Voir l'évaluation des propositions à la fin de ce document) Souvent, les réformes structurelles nous semblent être des remèdes magiques à certains déficits démocratiques alors qu'au final c'est le manque de travail concret qui est en cause.

CONSÉQUENCES STRATÉGIQUES POUR LA GAUCHE RADICALE

Les limites de la démocratie directe au sein du syndicalisme étudiant et les contradictions qui lui sont inhérentes justifient-elles une condamnation en règle de l'ASSÉ? Est-ce que la gauche radicale doit

continuer à investir une telle structure syndicale ou est-ce une stratégie vouée à l'échec dans une perspective révolutionnaire?

À la lumière des éléments précédemment exposés et de l'expérience de la grève de 2012, je crois que nous pouvons tirer deux grands constats sur la participation de la gauche radicale aux structures syndicales d'organisation comme l'ASSÉ.

Le premier, c'est que ce type d'organisation est un outil parmi les plus efficaces pour bâtir un mouvement de masse progressiste qui est capable de faire plier les élites politiques et économiques. Bien que notre objectif ne soit pas seulement d'obtenir des réformes, la confrontation engendrée par un tel mouvement se révèle être beaucoup plus efficace pour radicaliser des masses de gens que ce dont les groupes radicaux autonomes peuvent faire en temps normal. La pratique d'une lutte de classe réformiste, lorsqu'elle est massive et en opposition radicale au pouvoir, porte en elle un fort potentiel de radicalisation.

Toutefois, le second constat est que le syndicalisme étudiant - même lorsqu'il est très combatif - reste limité dans sa capacité à mener à terme un changement social plus large. Nous avons vu que, malgré le mouvement des casseroles, nous avons été incapables de nous organiser concrètement avec le reste de la population. Nous avons également vu qu'il ne nous a pas été possible de convaincre la majorité des grévistes de poursuivre les moyens de pression malgré la campagne électorale.

Le tableau n'est donc pas complètement noir ou blanc. La gauche radicale a besoin d'organisations syndicales comme l'ASSÉ pour maintenir et élever la conflictualité de classe. Et même si l'ASSÉ n'est pas parfaite, son mode de fonctionnement permet tout de même une prise en charge importante du politique par la base. Une victoire politique comme celle de ce printemps permet une prise de conscience large de notre puissance collective. Nous ne saurions nous passer de cela.

Toutefois, les forces qui souhaitent transformer radicalement la société pour, un jour, abolir le capitalisme, le patriarcat, le racisme et le colonialisme doivent aussi prendre en compte des limites du syndicalisme. Notre souci pour la démocratie directe est à la fois radicalement progressiste dans sa nature et conservateur dans ses effets. C'est que malgré que cette démocratie soit en rupture avec les institutions existantes, le caractère de masse des assemblées implique que les choix effectués par celles-ci soient conformes à une certaine norme majoritaire. Or, cette majorité, elle n'est pas (encore) en faveur de la révolution.

Bien que la combativité inscrite dans les fondements de l'ASSÉ tente toujours de tirer la majorité vers la gauche, il ne peut y avoir une rupture trop importante entre les positions politiques du national et des exécutifs avec celles des assemblées générales sans délégitimer complètement le processus démocratique et miner pour de bon la capacité de l'organisation à rebâtir des mouvements de masse.

La gauche radicale doit prendre acte de cela et résister à l'envie de faire de l'ASSÉ son "parti révolutionnaire" ou son "groupe affinitaire anarchisant". C'est-à-dire qu'il faut éviter de tirer trop l'ASSÉ vers la gauche à partir du « haut ». Il faut éviter de projeter dans l'ASSÉ ce qu'on voudrait voir dans nos groupes affinitaires ou dans la société postrévolutionnaire. Certes, la critique de gauche de l'ASSÉ est essentielle au débat, mais les transformations de l'organisation doivent passer par des débats larges et pouvoir être comprises par les masses étudiantes qui participeront aux prochaines grèves.

Pour dépasser ces limites, la gauche radicale doit nécessairement s'organiser aussi à l'extérieur des instances syndicales. Il y a d'ailleurs un certain déficit d'organisations clairement révolutionnaires au Québec et cela s'est probablement fait sentir au printemps dernier par notre incapacité à faire sortir le mouvement de son cadre de lutte.

Il serait ambitieux, à ce point-ci du texte, de tenter de prescrire ce que serait l'organisation idéale à cette fin. Tel n'est pas l'objet de ce texte. Mais il convient de souligner qu'il existe une complémentarité

entre les organisations autonomes qui peuvent se proclamer ouvertement d'un idéal révolutionnaire et les organisations syndicales. La gauche radicale ne saurait ignorer cette dualité sans sombrer dans la marginalité ou le réformisme perpétuel.

POUR CONCLURE

En somme, il importe d'avoir à l'esprit ces quelques considérations lorsque les réformes structurelles à l'ASSÉ seront débattues. Toute réforme visant à amoindrir les rapports de dominations à l'interne, à inclure les minorités, à augmenter la transparence du processus et à décentraliser le pouvoir doit être évaluée en fonction de notre capacité concrète à les mettre en oeuvre et à l'effet réel que celles-ci auraient sur le fonctionnement de l'organisation.

ÉVALUATION DE CERTAINES PROPOSITIONS

RECOMMANDATIONS PROBLÉMATIQUES

1. *Transformer l'exécutif national en comité « organisation, coordination, instances » ou autre, selon les tâches principales à effectuer, en vue d'une plus grande horizontalité et égalité.*

(Lettre de démission du comité aux luttes sociales)

Issue d'une réflexion sur la centralisation du pouvoir entre les mains du conseil exécutif, cette proposition d'ex-membres du comité aux luttes sociales vise à transférer les responsabilités de l'exécutif vers les comités de travail et à transformer l'exécutif en simple comité de coordination. Bien que l'intention soit bonne, il s'agit du type de réformes qui n'aurait pas un impact positif sur la santé démocratique de l'ASSÉ.

Les tâches qui incombent à l'exécutif de l'ASSÉ sont d'une nature très différente de celles des comités. Le conseil exécutif se réunit toutes les semaines et ses réunions prennent régulièrement plus de 6 heures. Le travail hebdomadaire de ses membres représente généralement de 30 à 60 heures par semaine. Le suivi du conseil exécutif sur l'ensemble

des facettes de l'organisation est nécessaire au bon fonctionnement de l'ASSÉ, mais il prend du temps et il nécessite une certaine centralisation de l'information. Certes l'exécutif a tendance à prendre beaucoup de responsabilités sur lui, mais c'est lui qui doit effectuer le travail palliatif en cas de problème, de manque de travail ou de vacance d'un comité.

À titre comparatif, les comités de travail se réunissent plutôt aux deux ou trois semaines et leur travail représente tout au plus de 10 heures par semaines. (Bien que ce travail ne soit toutefois pas également réparti tout au long de l'année.) Les membres des comités de travail ne prennent pas le temps de connaître la situation dans l'ensemble de l'organisation: ils et elles se concentrent plutôt à accomplir leurs mandats.

L'ASSÉ ne serait pas une organisation fonctionnelle si un groupe d'individus ne faisait pas le travail de suivi constant que l'exécutif fait présentement. Or, ce travail ne pourrait être effectué de manière décentralisée entre de multiples comités.

En somme, les gains « démocratiques » engendrés par cette proposition seraient marginaux face aux conséquences qu'elle aurait sur la capacité de l'organisation à mener à terme les mandats des assemblées générales et du congrès.

2. *Rémunérer toutes les personnes sur les postes d'exécutifs pour favoriser la diversification des « profils » (origines sociales et situations personnelles)*

(Limites de la démocratie directe et hiérarchisation des luttes)

Ici, au nom de l'inclusion de personnes minorisées au sein de l'équipe exécutive, Annie-Pierre Bélanger propose une rémunération des membres du conseil exécutif. Certes, il est possible que cela fonctionne (bien qu'au regard de la composition des exécutifs des fédérations étudiantes, on peut en douter). Toutefois, la création de postes élus rémunérés aurait pour effet d'augmenter significativement le clivage entre le conseil exécutif et les autres militant-e-s. Ce clivage existe déjà, mais il s'en trouverait décuplé par le statut et le temps libéré qu'octroie un salaire.

L'opportunité d'inclure une ou deux personnes marginalisées grâce à cette mesure semble bien faible par rapport à l'effet démobilisateur qu'aurait une rémunération de l'exécutif sur le reste des militant-e-s.

3. Accepter comme membres de l'ASSÉ (avec droit de vote) des associations étudiantes parascolaires lorsque celles-ci regroupent des groupes sociaux minoritaires ou minorisés ou des groupes de personnes en situation de précarité et accepter que leurs délégué-e-s bénévoles ne participent pas à tous les congrès et/ou ne se déplacent pas sur les lieux physiques des congrès.

Trouver une façon pour qu'il ne soit plus nécessaire que leurs revendications soient reprises par une des associations membres, mais qu'elles puissent être adoptées si la majorité des associations membres possèdent des mandats qu'elles peuvent interpréter dans le sens de la proposition.

(Limites de la démocratie directe et hiérarchisation des luttes)

Ces deux recommandations posent un problème commun: au nom de l'intégration de personnes minorisées, on cherche à modifier la structure afin de faciliter l'adoption de certaines propositions « par le haut ». L'auteure du texte a raison lorsqu'elle affirme qu'une somme de travail très importante est requise pour qu'une proposition soit adoptée par une majorité d'assemblées générales et que cela n'est pas à la portée des groupes minorisés. Il s'agit d'un cas typique où l'on tente de pallier à une situation en tirant l'ASSÉ vers la gauche par en haut. La capacité d'une organisation syndicale à modifier les rapports sociaux et à lutter contre les structures d'oppression ne dépend toutefois pas de positions adoptées en congrès. Si le débat n'est pas mené dans les assemblées générales et qu'une adhésion large aux positions de congrès n'existe de pas, alors la position du congrès n'est qu'une façade.

RECOMMANDATIONS INTÉRESSANTES

1. Ajouter une notion de structure d'accueil pour les nouveaux et nouvelles dans l'équipe nationale incluant des rencontres, formations, etc. Développer des structures/processus dans lesquels une attention particulière sera portée à ne pas reproduire des rapports de domination basés sur la classe, le sexe et la race.

(Lettre de démission du comité aux luttes sociales)

Cette recommandation, visant à faciliter la participation et l'intégration de militantes et militants moins au courant des structures et des fonctionnements de l'ASSÉ, pourrait permettre d'augmenter le nombre d'élus-es sur les Comités et assurer la transmission des savoirs. Par contre, l'application de cette recommandation pourrait être difficile, car elle relèverait de la bonne foi et du temps disponible des personnes déjà élues.

2. Utiliser les diverses technologies de communication (Skype par exemple) pour limiter les déplacements et permettre l'implication des personnes à distance pendant les réunions, conseils et congrès (parent à la maison avec les enfants, personne vivant avec un handicap ou vivant en région éloignée, etc.) ou le partage d'information (stockage en ligne) ou le travail à distance;

(Limites de la démocratie directe et hiérarchisation des luttes)

Les structures de l'ASSÉ actuelles ont été pensées pour intégrer des personnes vivant à Montréal, sans enfants, et disponibles au moins 15h par semaine pour s'impliquer sur leur Comité. Une militante ou un militant qui habite à l'extérieur de l'île ne peut pas se déplacer tout le temps pour assister aux réunions du Conseil de coordination ou à celles de son comité. Quant à être élu-e au Conseil exécutif, aussi bien déménager à Montréal! En permettant la présence par Skype aux réunions, nous pourrions enlever l'une des barrières à l'implication pour les

membres de l'ASSÉ à Sherbrooke, à Québec, au Lac St-Jean et dans les couronnes sud et nord de Montréal.

3. Se fixer des objectifs précis pour varier les « profils » de personnes impliquées dans les exécutifs, sans établir de quorum rigide, et trouver une façon de se récompenser quand les objectifs sont atteints;

(Limites de la démocratie directe et hiérarchisation des luttes)

Bien entendu, il faudrait que l'exécutif, de même que les comités, de l'ASSÉ reflètent davantage la pluralité de ses membres. Certains objectifs devraient être fixés (et peut-être même règlementés) : parité hommes-femmes sur l'exécutif; présence d'au moins 3 cégépiens ou cégépiennes sur l'exécutif; présence d'au moins une femme dans tous les comités; présence de personnes hors-Montréal sur l'exécutif et dans les Comités.

Par contre, afin d'atteindre ces objectifs, il faudrait peut-être modifier nos statuts et règlements. En effet, selon l'article 27 des Statuts et règlements de l'ASSÉ « Le Congrès se doit d'assurer une représentativité de 50 % de femmes au sein [du Conseil exécutif]. Toutefois, le Congrès demeure souverain de la décision finale. »

Or, cet élément a rarement été respecté lors des élections annuelles. En effet, en 2011-2012, une seule femme siégeait au Conseil, et en 2010-2011, deux femmes étaient élues. Cette année, lors des élections, trois femmes et cinq hommes ont été élus.

Bref, plutôt que de favoriser un « système de récompense » qui semble difficile à mettre en pratique, peut-être faudrait-il réformer notre mode d'élections.

4. Que les délégations puissent décider elles-mêmes en congrès si un mandat de congrès a été outrepassé et que, si tel est le cas, elles

puissent par elles-mêmes voter une motion de blâme qui affecterait les organes ou les individus responsables de cet écart.

(Mobilisation, objectifs et pratiques)

Cette proposition semble intuitivement aller à l'encontre de la démocratie directe. En effet, l'idée serait de permettre officiellement aux délégations de congrès de proposer et de voter en faveur de motions de blâme même s'ils n'ont pas consulté leurs assemblées générales sur la question. La dernière grève démontre toutefois que les assemblées générales ne se sont pas jugées « aptes » à blâmer des membres de l'équipe nationale. De telles motions étaient alors mises en dépôt et reportées à plus tard. Il serait donc bénéfique d'adopter une telle recommandation pour accroître la redevabilité des élu-e-s à l'ASSÉ face aux mandats de congrès.

5. Remplacer le Conseil de Coordination (Coco) par un Conseil Central (CC). Que cette refonte vise essentiellement :

- *Une meilleure division des pouvoirs entre le congrès et le CC.*
- *À donner une place importante aux associations membres en réduisant le pouvoir des comités et conseils.*
- *À trouver une solution pour éviter une trop grande concentration des votes de certaines universités en favorisant une plus grande cohésion entre ces dernières.*
- *À favoriser une meilleure intégration des associations à l'intérieur des grandes centres urbains.*

Le conseil de coordination (Coco) est probablement l'instance la plus problématique à l'ASSÉ au point de vue démocratique. Il s'agit en principe d'une instance intermédiaire entre le congrès et l'exécutif, mais sa structure actuelle en fait un espace souvent encore moins redevable aux membres que l'exécutif national. Les votes au conseil de coordination sont pris à raison d'un comité = un vote. Les conseils régionaux

sont sensé représentés les associations membres, mais ceux-ci sont souvent absents, ou bien ils s'abstiennent car les associations n'ont pas été consulté sur une question spécifique. Le pouvoir revient alors systématiquement aux comités. Or, plusieurs comités ne se consultent même pas à l'interne avant d'envoyer un-e délégué-e au Coco et, même lorsqu'ils le font, le vote qu'ils prennent ne représente que les 2 ou 3 élu-e-s du comité. Au final, le Coco est une excellente instance de planification du travail entre comités, mais c'est une très mauvaise instance politique. Avoir une instance politique intermédiaire à la place du Coco permettrait d'augmenter significativement le niveau démocratique des décisions prises entre les congrès et améliorerait la circulation de l'information.

UNE AUTRE RECOMMANDATION

Former les associations étudiantes locales pour qu'elles produisent des procès-verbaux de délégation lors des congrès. Ces procès-verbaux indiqueraient ce que l'association a voté sur chaque proposition de congrès et indiqueraient en fonction de quel mandat local la délégation a choisi d'agir ainsi.

Le temps requis pour produire de tels rapports n'est pas très long, car celui-ci peut être effectué simultanément au déroulement de l'instance. Un tel rapport permet d'augmenter significativement la redevabilité des délégués face à leurs assemblées générales.

POUR UNE GARDE DU SENTI INCLUSIVE, EFFICACE ET RÉPANDUE

Aurélie Paquet

INTRODUCTION

Avec la grève et les nombreux congrès, la garde du senti a connu un essor considérable au point où l'on en a abordé les principes dans les médias. Du congrès, cette tâche s'est répandue dans les assemblées générales et les autres instances militantes. Pourtant, c'est dans un esprit de tradition plutôt qu'à l'intérieur de structures claires qu'évoluent les gardiens et les gardiennes du senti. C'est la raison pour laquelle j'ai cru qu'il était important de réfléchir sur cette pratique féministe. Je débiterai par un rapide historique de cette pratique d'hier à aujourd'hui pour ensuite traiter des aspects liés à l'inclusivité, à l'efficacité et aux façons de répandre plus largement la garde du senti à d'autres instances.

HISTORIQUE

C'est à l'occasion du dernier congrès d'orientation de l'ASSÉ qui s'est déroulé en novembre 2005 que des femmes élues sur le Comité femmes et le Comité de recherches aux affaires académiques ont produit un mémoire à propos de la place des femmes dans les structures de l'ASSÉ. Elles abordent certaines problématiques genrées qui se retrouvent dans les instances de l'association. Elles expliquent ensuite qu'elles ont reçu le mandat, dans un congrès antérieur, d'élaborer un projet de gardien et gardienne du senti. Ce concept, issu du milieu militant anglophone, a surtout été observé dans les groupes dont la prise de décision se fait par consensus. On y utilise alors les termes *vibes watcher* ou *process watcher*.¹³³

¹³³ Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ (2005) par Geneviève Gariépy, Martine Poulin et Julie Descheneaux

Ainsi, dans la plupart des congrès suivants, une personne assurait la garde du senti. Son rôle était « d'observer la façon dont les personnes [interagissaient] entre elles durant le congrès »¹³⁴ et ainsi de relever les relations de domination, les problématiques et d'être attentif et attentive aux émotions et à l'atmosphère dans laquelle se passait les discussions et les prises de décision.

Au fil des années, ce rôle a prit des allures de tradition. En effet, pendant un certain temps, la personne qui assurait la garde du senti pouvait décréter des pauses ou bien des caucus non-mixtes lorsqu'elle jugeait que cela était nécessaire. À d'autres moments, on refusait qu'elle ait ce pouvoir. Cela est sans doute dû au fait que ce rôle n'ait jamais été explicité dans le Nouveau code des règles de procédure ou les Statuts et règlements de l'ASSÉ.

EN PRATIQUE AU JOURD'HUI

Aujourd'hui, on élit des gardiens et des gardiennes du senti dans plusieurs instances différentes. Cependant, les pratiques diffèrent d'une personne à l'autre et d'une instance à l'autre et il serait intéressant de les répertorier et d'observer ce qui se fait ailleurs que dans les seules instances dans lesquelles nous évoluons.

Dans les congrès de l'ASSÉ, les personnes qui assurent la garde du senti sont élues au même moment que le reste du *preasidium* et elles sont assises au devant de l'assemblée aux côtés de la personne qui assure l'animation et le secrétariat. De plus, il arrive parfois que la garde du senti soit combinée à la prise des priorités des tours de parole. À d'autres moments, une personne de plus est élue afin de tenir ces priorités. Dans ce cas, il est possible que ces deux personnes alternent la tâche du senti et des priorités de paroles à différents moments pendant l'instance.

Les personnes assurant la garde du senti ont le droit d'obtenir un tour de parole prioritaire permettant ainsi de réagir directement à quelque chose qui vient d'être dit au micro. Elles ne s'en prévalent

cependant rarement immédiatement, préférant sans doute formuler de façon adéquate la manière d'aborder le malaise ou la relation de domination qui semble évoluer entre certaines personnes, certains groupes ou certaines délégations et préférant sans doute attendre l'adoption ou non de la proposition en délibération ou la fin de la plénière afin de ne pas couper les interventions. Les personnes présentes au congrès peuvent aussi rejoindre la personne qui assure le senti de différentes façons, soit en allant la voir directement en personne lors d'une pause, en écrivant sur un papier ou bien en envoyant un message texte à celle-ci.

La garde du senti inclus aussi la tâche de rappel de la féminisation orale lors des interventions. Celui-ci se fait souvent verbalement («Je vous rappelle de ne pas oublier de féminiser vos interventions») et/ou en brandissant une feuille de papier sur laquelle on écrit de féminiser les interventions ou encore un objet quelconque («fémini-objet») comme une peluche, une figurine, etc.

Finalement, on demande souvent à la personne qui assure la garde du senti de tenir des statistiques à propos des tours de paroles homme/femme et/ou cégep/université. Par contre, on tient rarement compte des statistiques plus qualitatives de ces prises de paroles.

POUR UNE GARDE DU SENTI INCLUSIVE

Selon moi, l'inclusivité de la garde du senti fait référence aux mécanismes de dénonciation (inclure le plus de personnes possible dans le processus de la bonne entente générale dans les instances), à la tâche elle-même (faciliter l'accès à la tâche de gardien ou de gardienne du senti) ainsi qu'au sentiment et aux mécanismes de compréhension (rendre accessible pour les nouveaux militants et les nouvelles militantes le concept de rapport de domination et respecter le fait que pour eux et elles, cela soit nouveau).

Avec l'universalisation des nouvelles technologies, nous avons vu arriver le texto comme façon de rejoindre la personne assurant la garde du senti. Cela facilite et accélère le processus de dénonciation

¹³⁴ *Ibid.*

d'un malaise. De plus, cela préserve l'anonymat de la personne dénonciatrice. Cependant, tous et toutes ne possèdent pas un téléphone cellulaire leur permettant de s'y prendre de cette façon pour participer activement aux mécanismes de dénonciation. Depuis que le texto est une pratique courante dans les congrès, on ne pense généralement jamais à rappeler qu'il est aussi possible de venir parler discrètement au gardien ou à la gardienne du senti, ou encore à venir lui porter un petit papier. Ces deux façons de faire étaient fort courantes avant l'avènement du texto. Or, elles ne préservent pas l'anonymat de la personne qui désirerait dénoncer un malaise sans être identifiée par le groupe ou encore par la personne qui assure le senti (car, en effet, certains comportements dénoncés font références à ceux des personnes qui siègent sur le *preasidium*). Ainsi, quelle serait la façon la plus optimale pour dénoncer tout en sauvegardant l'anonymat de la personne dénonciatrice? J'ai déjà pensé à une boîte dans laquelle on glisserait un papier, comme pour les «boîtes à commentaires» que l'on retrouve dans différents endroits (même si ça ressemble à une boîte de scrutin!!). C'est simple et efficace.

On demande généralement aux mêmes personnes d'assurer la tâche de la garde du senti. On s'assure donc que celles-ci aient une expérience, sachent comment faire et qu'on n'aura ainsi pas à lui expliquer en quoi consiste ladite tâche. De plus, les personnes qui organisent le congrès (souvent il s'agit de l'exécutif national) ont un paquet d'autres choses à faire et ne peuvent ainsi pas passer beaucoup de temps à expliquer en quoi consiste la tâche reliée à la garde du senti. Or, les habitué-es ne sont pas toujours disponibles. Il arrive donc que l'on demande à une personne d'assurer la tâche et que celle-ci en soit à sa première fois. On devrait ainsi passer plusieurs minutes à discuter avec elle. Cependant, il n'est pas rare que personne de l'exécutif en ait le temps ou encore les «connaissances» pour cela. Alors, même si rien ne vaut une vraie discussion, il serait intéressant de réfléchir à une façon de rendre la tâche plus accessible, soit par des ateliers de formation ou par un pamphlet (l'idée du «Petit livre mauve» qui été

proposée par la Comité femmes suite au mémoire à propos des rapports de domination en instances en est une qui me semble intéressante).

On prend souvent pour acquis que toutes les personnes qui sont présentes au congrès comprennent bien les règles de procédures ainsi que les tâches et les rôles des personnes qui forment le *preasidium* (dont la personne qui assure la garde du senti). On ne prend ainsi pas vraiment le temps de faire des caucus de présentation de ces règles en début de congrès. Ces caucus consistent à un temps prévu au début du congrès où l'on crée plusieurs sous-groupes d'environ 10 personnes pour discuter pendant une vingtaine de minutes du code de procédures afin que tous et toutes puissent se les approprier efficacement. Aujourd'hui, le rappel de procédure par la personne qui anime le congrès est souvent très rapide et se limite souvent aux propositions ordinaires. De plus, la présentation d'introduction de la personne qui assure la garde du senti se limite souvent à présenter en quoi consiste un procès d'intention sans pour autant faire de rappel à propos des autres entraves au dialogue ou rapports de domination que l'on peut souvent observer en congrès (Comité femmes, 2013)¹³⁵. Ainsi, cela peut exclure la participation des délégué-es et des observateurs et observatrices dans le processus de dénonciation des malaises par manque de compréhension des procédures et/ou du mécanisme de dénonciation.

Lors de la présentation d'introduction de la personne qui assure la garde du senti, on rappelle souvent de ne pas oublier de féminiser oralement les interventions. Cependant, on rappelle rarement en quoi consiste cette pratique pour les personnes qui y seraient moins familières. La personne qui assure le senti ne fait souvent que talonner les personnes qui ne féminisent pas en levant précipitamment le «fémini-objet» lors d'un oubli. La réaction de la personne qui n'a pas féminisé – souvent de façon non-verbale – est souvent empreinte de malaise et d'incompréhension. Il survient souvent que cette

135 *Texte de réflexion à propos des rapports de domination dans les instances de l'ASSÉ (2013) par Marie Soleil Chrétien, Myriam Leduc, Aurélie Paquet et Esther Paquette*

personne en perde le sujet de son intervention et ne sache plus où elle en était à cause d'une montée de ce qui me semble être lié à de l'anxiété. Pour cette raison, je suis quelque peu en défaveur de l'utilisation du «fémini-objet». Pour l'avoir plusieurs fois utilisé, je n'ai jamais su comment ni quand le faire de façon optimale afin d'éviter de causer moi-même un malaise. Dans cette optique, je miserais plus sur une intervention en un-e pour un-e lors d'une pause. De cette façon, il est plus facile de faire un rappel de la raison pour laquelle on féminise nos interventions à l'ASSÉ et la façon de féminiser à l'oral et à l'écrit.

POUR UNE GARDE DU SENTI EFFICACE

Selon moi, l'efficacité de la garde du senti fait référence à l'encadrement et aux outils offerts aux personnes qui assurent cette tâche. Il est toujours possible de la réaliser comme on le fait à l'état actuel des choses, cependant je considère qu'il serait possible d'en améliorer la «formule» et de présenter, aux personnes qui en assure la tâche, un encadrement et des outils qui aideraient à sa réalisation.

Tout d'abord, j'ai déjà abordé le point de l'encadrement précédemment. En effet, lorsqu'une nouvelle personne assure la tâche de la garde du senti, on prend généralement peu de temps pour lui présenter en quoi consiste sa tâche. Il serait intéressant de réserver un temps privilégié pour que l'on discute avec celle-ci. Cela pourrait être fait par une personne du Conseil exécutif nationale, du Comité femmes, du preasidium ou toute autre personne à l'aise avec cette tâche et présente au congrès (délégué-es et/ou observateurs ou observatrices). Il me semble aussi important d'offrir cet encadrement tout au long de l'instance. En effet, la tâche de la garde du senti en est une qui peut être difficile émotivement et parfois très lourde pour la personne qui l'assure. Ainsi, il me semble important d'offrir aussi du soutien à la personne qui assure cette tâche.

Ensuite, j'ai soulevé plus tôt le point concernant un aspect de la tâche de la garde du senti, celle de la prise de statistiques. Actuellement, le gardien ou la gardienne du senti tente de tenir des statistiques relatives aux prises de parole homme/femme et

cégep/université. Il semble y avoir deux méthodes dont les efficacités sont à discuter. La première requiert beaucoup de précision de la part de la personne qui assure la garde du senti, soit de se créer un tableau à double entrée dont l'axe x fait référence aux interventions homme/femme et l'axe y aux interventions cégep/université. Elle doit donc, à chaque intervention, cocher dans l'un ou l'autre des axes. Il y a une grosse marge d'erreur (si on oublie momentanément de cocher, si la personne doit quitter la table du preasidium quelque temps, etc.), mais cela donne une vue d'ensemble de la situation. La deuxième requiert beaucoup de précision de la part de la personne qui assure la tâche des priorités des tours de parole. En effet, le Comité exécutif national fournit à cette personne un tableau qui facilite cette tâche. S'il est bien rempli, cela ne sert à rien de comptabiliser autrement les statistiques puisque toutes les informations y sont. Il s'agit seulement, d'une part que la personne qui assure cette tâche écrive lisiblement et d'une autre part de connaître la nature des acronymes de chaque association étudiante (est-il issue du milieu collégial ou universitaire?). Ainsi, la deuxième option me semble être plus facilitant pour la personne qui assure la tâche de la garde du senti.

Le fait de tenir des statistiques à propos de la prise de parole amène à inviter le groupe le moins représenté (souvent les femmes provenant des cégeps) à «prendre leur place». Pourtant, cela ne semble pas suffisant. En effet, une analyse féministe critique des statistiques des tours de paroles hommes/femmes et cégep/université demanderait à ce que l'on s'attarde davantage au contenu qualitatif (en plus du contenu quantitatif) des prises de parole et du travail différencié selon les genres et l'issue collégial ou universitaire des personnes qui prennent parole dans les instances. Pour ce faire, il faudrait tenir compte entre autres de la longueur des interventions en prenant compte que, par exemple, une intervention longue permet souvent de gagner en influence. Il faudrait aussi tenir compte des interruptions et des réponses courtes et minimales apportées par certain-es délégué-e ou observateurs et observatrices

et tenir compte du nombre de questions posées par certains groupes (y en a-t-il un qui utilise le plus souvent un ton affirmatif ou interrogatif?), etc.

Or, ce genre d'information demanderait des outils très efficaces et beaucoup de temps et de précision de la part des personnes qui assurent la garde du senti. Il serait sans doute possible d'en créer et ainsi de les fournir pour chaque instance. Cependant, il faudrait mettre plus de temps à l'encadrement de la personne qui assure la garde du senti puisque tous et toutes ne seront pas forcément à l'aise avec ce genre d'outil et à la façon de les utiliser.

POUR UNE GARDE DU SENTI RÉPANDUE

Selon moi, pour que la garde du senti soit une pratique courante et répandue au sein de plusieurs instances et milieux, il faudrait tout d'abord que les problématiques énumérées ci-dessus soient réfléchies et résolues ou en voie de l'être. En effet, il serait hautement plus problématique de tenter de répandre une pratique féministe qui peut exclure certaines personnes dans son processus ou qui, par celui-ci, répands plus de malaises qu'il n'en dénonce.

Aussi, pour que la garde du senti soit une pratique répandue, il faudrait l'imposer dans nos instances. Au national, il faut l'imposer dans les réunions de nos comités, des Conseils régionaux, du Conseil de coordination, etc. Au local, il faut l'imposer dans les réunions des différents comités, conseil exécutif, conseil d'administration et dans les assemblées générales. Mais l'imposer, c'est aussi expliquer en quoi cette pratique peut favoriser les prises de décision et favoriser la dénonciation de malaises ou de comportements qui nuisent à la bonne entente générale.

CONCLUSION

Je n'ai pas la prétention de vous offrir, ici, un texte hautement performatif. En effet, je n'ai aucune proposition claire et tangible à vous présenter. J'ai voulu réfléchir sur les pratiques des différentes gardes du senti auxquelles j'ai assisté ou que j'ai moi-même réalisées de nombreuses fois pendant la grève de

2012. De plus, j'ai voulu suggérer des pistes de réflexions, lesquelles me sont très personnelles, mais qui peuvent éventuellement servir à la structuration de cette pratique qui me semble être très importante dans la perspective féministe des luttes que mènent l'ASSÉ.

RASSEMBLER, MOTIVER, FAIRE RÊVER

Sara Léha, professeur retraitée

1 – RAS LE BOL EXPRIMÉ EN 2012

L'ASSÉ semble ouvert à développer des liens avec le milieu syndical et communautaire. Ses liens pourraient aussi être élargis afin d'atteindre divers groupes d'individus n'ayant pas d'affiliation spécifique. En 2012, s'il y a eu autant de gens qui ont suivi le mouvement des casseroles c'est qu'ils exprimaient leur soutien aux étudiants se sentant solidaire de leurs revendications. Des gens de tous les âges trouvaient tout à coup un récipient pour canaliser leur ras le bol. Ils se sont mis à rêver. Le conflit étudiant donnait une excuse pour se rebeller contre la manipulation qu'ils subissent dans leur quotidien, la mauvaise fois des gouvernements et des médias, l'écœurement face à la corruption, la violence policière, l'incapacité du système judiciaire à rendre la justice, la réforme injuste du chômage, les revendications des premières nations, la liste est longue. Ces revendications se multiplient chaque jour. **En 2012 vous avez rejoint le monde entier ! Il est possible de répéter l'exploit et cette fois le préparer.**

Les comités de citoyens ont de la difficulté à s'organiser parce qu'ils ne savent pas comment rassembler leurs revendications et leurs luttes (toutes différentes) sous une même bannière. Même le mouvement étudiant s'essouffle parce qu'il n'a pas trouvé le dénominateur commun à tous. Ce n'est pas de bloquer la hausse, ni de réformer l'administration des universités, ni d'éliminer les frais afférents ou de rehausser la qualité de l'enseignement, ni même la gratuité scolaire. Mais tout ça dans un récipient commun aux autres citoyens.

Chacun lutte pour sa cause, les femmes, les personnes âgées, les organismes de protection des enfants, pour combattre la violence, la perte des droits de la personne et de la liberté d'expression, la perte de services sociaux, etc. Tous les groupes ont des

revendications mais pas de rêve commun. Et pourtant il est là. On l'a vu en 2012. Il s'agit de l'articuler. **Il faut le trouver ce rêve commun et le nommer. Une idée commune à tous, un projet partagé par tous, fort, rassembleur, positif, qui fait rêver, important pour chacun pour des raisons différentes. C'est le secret de la mobilisation.**

La structure à la limite est peu importante. Tenter d'améliorer la démocratie directe ressemble un peu à regarder par le mauvais bout de la lorgnette. Oui, le faire mais utiliser un projet, un rêve commun à tous. Une fois sur la piste les moyens d'y parvenir seront faciles à trouver. On pourra probablement inventer un nouveau système qui ne sera ni la démocratie, ni le communisme, ni le capitalisme, ni le socialisme, ni l'anarchie, mais possiblement un peu de tout ça. En ce moment il faut être un peu plus instinctif et un peu moins rationnel. Il sera toujours temps d'agir avec rationalité une fois qu'on aura trouvé le dénominateur commun pour le partager. **Quand on sait ce qu'on veut, mais ce qu'on veut réellement, il est facile de trouver le comment pour y parvenir.**

2 – BREF RETOUR À 2012

En 2012 les étudiants avaient partagés leurs rêves avec plusieurs personnes ayant chacun leurs revendications propres, et qui se sentaient solidaire à la cause des jeunes. Mais le rêve ne ralliait pas tout le monde. Seul l'écœurement touchait les citoyens de tous les âges. Exprimer son ras le bol ! Il y avait une cible Jean Charest. C'est dangereux une cible car lorsqu'elle disparaît un calme superficiel revient. C'était comme une pratique à ce qui s'en vient et dont la signification est encore dans la brume.

Aussitôt que les élections sont intervenus dans le décor le gouvernement a réussi à ramener tous le monde à croire que le vote règle tout. Il y a eu une participation record aux élections, quelque chose comme 70% des gens ont votés. Nos gouvernements, pris dans le système capitalisme qui agit comme une sorte d'entité vivante et se défend bec et ongles, ont encore réussi à piéger les citoyens. Ils ont encore une fois fait croire que le vote une fois par 4 ans règle tout ; que c'est un devoir de

voter ; que débarquer Charest règle tout, que notre système d'élection est démocratique. LA MANIPULATION A FONCTIONNÉ ENCORE UNE FOIS. On a élu un nouveau dictateur. Nouveau visage, même mensonge, même hypocrisie, même manipulation et nous perdons de plus en plus nos libertés. DANGEREUX !

3 – INFLUENCE DE L'ASSÉ MAIS AUSSI D'UNE MAJORITÉ D'ÉTUDIANTS EN 2012

Vu de l'extérieur, L'ASSÉ est un organisme de défense des droits étudiants qui propose aussi une démarche sociale afin de créer plus de justice. Lorsqu'un groupe de jeunes brillants, éduqués et impliqués socialement tentent de changer la société il va rencontrer beaucoup de résistance dans la société. Il va aussi se faire des alliés. Les deux sont importants. Les résistants vont remettre en question les méthodes et souvent la pertinence des actions. Ça peut vous permettre de chercher à améliorer vos pratiques. Les alliés vont s'inspirer de vous, de vos recherches sincères de créer un système plus juste et de votre souci de l'améliorer afin de le rendre plus efficace. Ils vont avoir envie de vous soutenir dans vos actions.

Plusieurs retraités comme moi, et bien d'autres citoyens impliqués socialement, observent l'évolution de L'ASSÉ et suivent ses luttes avec beaucoup d'espoir. Bien sûr les diverses associations étudiantes montraient un front commun devant le gouvernement et ça a eu un impact sur le public. Il est encore possible de rallier cette force en rejoignant leur lutte, différente dans le contenu mais semblable dans un lien commun de construire plus de justice, plus d'accessibilité.

Mon expérience avec la démocratie directe se situe dans mon implication comme membre administratif dans une coopérative d'habitation ainsi qu'une compagnie de théâtre expérimental il y a plusieurs années. Mes observations m'ont appris qu'il est difficile de convaincre la majorité de s'impliquer. La majorité s'intéresse lorsqu'elle est lésée de ses droits ou pense l'être. Elle va alors vouloir l'exprimer. Si on lui permet de l'exprimer lorsqu'elle manifeste de

l'intérêt, cela permet des ajustements dans la gouvernance de l'organisme, des débats d'idées, des réflexions ou des restructurations qui rejoignent les besoins de tous. Autrement la majorité regarde de loin et ne s'implique pas. Il n'y a pas grand chance de changer cela ou de la convaincre autrement.

Cependant, une raison négative, comme exprimer un ras le bol rassemble, mais a ses limites. La seule manière de maintenir une lutte est de faire rêver et maintenir le désir du rêve assez longtemps pour pouvoir le réaliser. René Lévesque et les autres leaders indépendantistes ont réussi durant plusieurs années à maintenir la lutte parce que tous rêvaient d'un pays, on le chantait, les artistes le célébraient, le milieu des affaires développait l'idée de travailler pour eux, au lieu d'oeuvrer pour un patron étranger à cette époque, on voulait se réappropriier les entreprises, les faire nôtre, on défendait la langue française, la langue du pays, on faisait la promotion du terroir, de notre architecture, notre histoire, etc. Tout le monde cherchait des choses différentes dans le détail mais tous rêvaient du pays. Ce rêve n'est plus là mais on peut en faire naître un autre, plus fort encore, pour remplacer le capitalisme qui est en train de s'effondrer.

4 – COMMENT TROUVER CE RÊVE COMMUN ? EXISTE-T-IL ?

Personnellement, je m'allie à L'ASSÉ dans sa démarche pour influencer la gratuité scolaire aux études supérieures. Cette action pour moi s'inscrit dans une lutte plus large, qui dépasse les pratiques syndicales et de l'expression d'une philosophie. Les luttes menées de L'ASSÉ se reflètent sur l'ensemble de la société, des choix sociaux et en vertu de quoi faisons-nous ces choix. Que cherchons-nous tous ? On peut dire plus de justice. René Lévesque insistait beaucoup sur bâtir une société juste.

Le gouvernement Charest avait déformé cette idée en affirmant que chacun doit faire sa juste part, y compris les étudiants. Cela veut dire quoi ? Simple-ment continuer à accepter la manipulation. Quand chacun fait sa juste part, c'est-à-dire continuer à s'endetter, à payer plus d'électricité, à avoir moins

de chômage, moins d'aide sociale, payer plus cher les transports, c'est continuer à enrichir le 1 % des biens nantis. La juste part de la majorité des citoyens, c'est faire face à des dépenses plus élevées avec un revenu moindre.

On a beau critiquer l'ASSÉ, les jeunes de l'ASSÉ, les luttes de l'ASSÉ, les revendications pour la gratuité scolaire (qu'une classe privilégiée critique avec véhémence), l'ASSÉ continue, se questionne, réévalue ses moyens d'action, fait ressortir les lacunes immenses de notre démocratie. C'est une démarche cruciale afin d'influencer notre société moderne, aux portes du 21e siècle.

Les luttes de l'ASSÉ s'inscrivent dans une société plus juste, plus équitable pour tous. Notre futur n'est pas possible sans la fin du capitalisme sauvage et la naissance d'un système différent. Seuls les jeunes ont une chance de changer ces systèmes désuets qui nous tuent, nous déshumanisent et détruisent le respect de soi ainsi que notre environnement, dont nous dépendons.

La démocratie directe est imparfaite mais il faut continuer les tentatives de la rendre plus efficace, la bousculer, la transformer dans son application, tenter des expériences et oser être créatif. Ce que les membres de nos gouvernements et de l'ensemble des institutions, à tous les niveaux, n'ont aucune volonté de faire ni aucun intérêt dans notre société menée par le capitalisme sauvage et les besoins de la haute finance.

Il est possible, dès maintenant de commencer à construire un paradis où tous sont au service de tous; une forme d'anarchie où prévaut la loi naturelle (qui n'est ni tout à fait la démocratie, ni le communisme, ni le socialisme, ni même la conception qu'on se fait de l'anarchie), mais un système où chacun prends la responsabilité de ses actions et est capable d'en accepter les conséquences. Inventer un nouveau système. Dans le système capitaliste le gros problème est l'argent et l'exploitation à outrance qui appauvrit de plus en plus de citoyens. Ceci peut faire l'objet d'une thèse. Inutile de s'étendre sur le sujet.

5 – CONCLUSION

Déjà dans les années 1990, Alvin Toffler dit que dans une société un groupe actif, même le plus insignifiant (en nombre), peut devenir un facteur décisif de changement. Il parle aussi de la mort de la démocratie et qu'il faut la redéfinir. Comme les dirigeants sont captifs du système établi ils ne sont pas des facteurs de changements. Celui-ci viendra de l'extérieur.

Un groupe de jeunes dynamiques et dédiés sont les meilleurs espoirs de la société. Pour gouverner il faut prévoir. Le capitalisme montre tous les signes qu'il tombera à court ou moyens termes. Normalement, une bonne gouvernance pose des actions afin de se préparer aux changements et aux ajustements. Comme il est facile d'observer que loin de se préparer les Gouvernants s'accrochent aux vieux systèmes qui ne fonctionnent plus. Donc, il est du devoir des citoyens de se responsabiliser et de réfléchir à ce qui remplacera ces systèmes. C'est la raison pourquoi je soutien et je m'intéresse à la démarche des jeunes de l'ASSÉ et désire participer, ne serait-ce que comme observateur.

En même temps qu'il faut penser à changer notre système sociopolitique, il faut trouver un dénominateur commun à tous ! Un rêve partagé par tous.

Il faudrait peut-être redonner son blason positif au slogan « bâtir une société juste ». Démolir l'idéologie de Charest caché derrière cette phrase que tous doivent faire leur juste part (nous comprenons ici, payer sa juste part). La juste part étant plutôt de bâtir cette société juste.

Possiblement que le rêve peut venir de trouver par quoi remplacer le capitalisme. Bâtir un paradis ? Michel Chartrand disait il y a 40 ans que nous avons les moyens de payer un salaire de base adéquat à tous les citoyens, quels qu'ils soient. On enrayer la pauvreté et ceux qui travaillent eux, reçoivent un surplus. Le développement de la science et la technologie va changer le visage du travail. Bientôt il n'y aura plus d'ouvriers dans les usines, ni de travailleurs dans la construction, et moins de personnel de la santé. Et il faut espérer cela. Tout sera robotisé et

informatisé à l'extrême. Les nano-robots (de la grosseur d'une cellule ou d'une bactérie) construiront des objets utiles, des cellulaires, des télévisions, des vêtements, des édifices, etc. Ils seront injectés dans le corps pour manger les maladies comme le cancer. A partir de matières premières ils créeront tout un repas de viande, poissons, fruits, légumes et céréales. Il n'y aura plus d'agriculture ou seulement comme passe-temps. Ceux qui pensent que ça arrivera dans 100 ans se trompent. Les découvertes scientifiques arrivent à une vitesse folle. Il existe déjà une imprimante en 3D qui peut construire un organe humain qu'on peut transplanter. On pense que cette imprimante pourrait bientôt monter un édifice complet sur un tas de gravier. Et s'il y avait une volonté politique, et non seulement économique, d'encourager la recherche scientifique au lieu de la ralentir, ce monde existerait dans à peine 15 à 20 ans. Le rêve à partager est peut-être de construire ce paradis. A chacun sa vision du paradis ! Cette société juste.

SUGGESTION ET PROJET À CONSTRUIRE

PREMIÈREMENT, LA PRÉPARATION

Organiser un ou plusieurs ateliers, orientés sur ce thème : trouver le dénominateur commun pour mobiliser les foules, les faire rêver et maintenir ce rêve vivant. Un groupe de personnes créatives et dynamiques, jeunes et moins jeunes, trouveront sûrement une bonne idée. Puis, il faudra répandre cette idée partout sur Internet, dans la rue, dans les institutions d'enseignement, les syndicats, les organismes de protection de l'environnement, les diverses associations, etc. Chaque groupe sortira un tas de solutions pour le construire ce paradis ou ce rêve, quel qu'il soit. Une vague de cette sorte peut déferler sur le monde et tout engloutir. Ça peut être un des éléments pour faire reculer le capitalisme ou du moins l'endommager, puisqu'il est fragile en ce moment.

PUIS, PARTAGEZ UN LIEN COMMUN, CONSTRUIRE UN PARADIS!

Prenons exemple que vous les jeunes de l'ASSÉ vous préconisez de construire un Paradis où tous ont des chances égales d'accès gratuit à l'instruction supérieure. Et cette gratuité s'inscrit dans la construction de ce paradis pour remplacer le Capitalisme. Rien de moins. On vous traitera de non raisonnable. Qu'est que vous en avez à foutre puisque déjà on vous traite de non raisonnable, d'irréaliste, que vous vous plaignez tous le temps? Vous êtes d'après les gouvernements des enfants rois, égoïstes, irréfléchis. On a même dit de vous que vous étiez violents. Tenez votre bout et restez positifs. Commencez cette bataille sans violence pour un futur paradisiaque!

Si on vous taxe de rêveurs, dites oui! Seuls les rêveurs réussissent à changer le monde! Des égoïstes? Oui! On se bat pour un futur meilleur, non pollué! La Terre est en train de mourir sous la pollution. Il est temps d'être égoïste! Enfants rois? Oui! Vous méritez le meilleur, une société plus juste et équitable pour tous! Tous les citoyens, jeunes ou moins jeunes, méritent le meilleur! Des femmes déraisonnables qui désirent l'égalité des chances? Oui, dans un paradis qui remplacera ce capitalisme macho, inégal, corrompu et inhumain.

Vous vous alliez à des organismes pour la défense des droits de la jeunesse dans un paradis où les services sociaux sont gratuits. Des organismes qui luttent pour la construction de logements sociaux à bon prix dans un paradis où tous touchent déjà un salaire de base adéquat.

Des syndicats ou chaque ouvrier, malgré la robotisation des entreprises, veut bâtir ce paradis où chacun va toucher un salaire de base même s'il ne travaille pas, une sorte de rente payée par les entreprises robotisées qui feront plus de profits. S'il y a moins de job pour les ouvriers on leur garanti ce salaire de base et des services gratuits. S'il y a des jobs différentes plus spécialisés on leur donne en plus de cette rente un salaire.

Des ingénieurs qui mettent leur créativité et leur connaissance à construire une ville idéale où il fait bon vivre, pour eux et leurs enfants, et non pour le bien-être de la mafia en vestons cravates. Ces ingénieurs touchent aussi un salaire de base dans ce paradis et en plus sont payés pour utiliser leur imagination à inventer des matériaux pour construire des routes et des viaducs qui ne s'effondrent pas, des immeubles solides, du chauffage commun entre les résidences, etc. Préconiser une course à qui inventera la meilleure idée, et sera récompensé pour cela. Des médecins qui passionnément améliorent la santé des citoyens en s'unissant pour trouver les meilleurs techniques de guérison et d'aide aux personnes malades.

Osez partager votre rêve et l'agrandir que les citoyens trouvent le leur! Si vous préconisez ce monde paradisiaque sans corruption, sans profits scandaleux pour la haute finance, surveillée par l'État, où vous faites élire des citoyens choisis parmi le peuple. L'Islande l'a fait. Même si leur paradis n'est pas parfait, ils ont étatisés les banques, mit les politiciens dehors, remplacés par l'élection de citoyens n'ayant aucune affiliation politique. Ils se battent contre les puissants pour établir doucement et à petits pas leur paradis. Ils ont pu le faire, ont pu établir des bases pour construire un monde meilleur? Vous pouvez le faire!

Moi, je dis n'importe quoi. Je n'ai pas votre connaissance. Mais, le principe est bon. Vous avez l'imagination, la créativité et les connaissances pour le créer. Fouillez et mettez de la chair sur un projet de construction d'un monde paradisiaque, juste et équitable pour tous!

Vous commencez dans votre coin de pays. Et bientôt plusieurs vous suivront car ils partageront un rêve commun. Cela fera le tour du monde comme en 2012 où votre lutte a rejoint le monde entier. Ne négligez pas l'effet boule de neige d'un projet qui rejoint les rêves de tous! Cette fois, cette vague déferlera partout car tous partageront avec vous un lien commun : construire le paradis pour eux et pour leurs enfants.

Jeunes dynamiques et rêveurs de l'ASSÉ, je rêve mais j'y crois à ce rêve! Faites confiance à votre imagination pour le développer, ce monde paradisiaque que vous méritez! Ne soyez pas tiède, ce n'est pas le genre de personnes passionnées comme vous! Osez faire chavirer les possibilités et entraînez avec vous tous les citoyens qui en ont ras le bol. Inspirez-les dans une lutte positive pour eux comme pour vous!

Veillez noter que l'utilisation du masculin sert à alléger le texte, mais comprend aussi bien le féminin que le masculin.

LES VÉRITABLES LEÇONS DE LA GRÈVE ÉTUDIANTE

Félix Soucy, membre des Étudiants et Jeunes Internationalistes pour l'Égalité Sociale (ÉJIES) / International Youth and Students for Social Equality (IYSSE)

La question centrale posée à ce congrès de l'ASSÉ est de tracer un bilan sobre et honnête de la grève étudiante de 2012.

Aucune de nos revendications n'a été satisfaite: la reconnaissance de l'éducation en tant que droit social, la gratuité scolaire et pas même le gel des droits de scolarité. Au contraire, un puissant mouvement ayant réuni à son plus fort des centaines de milliers d'étudiants et de travailleurs dans les rues, a mené en fin de compte à l'élection d'un gouvernement du PQ voué à la poursuite du programme d'austérité exigé par l'élite dirigeante.

Cet échec force une remise en question de la perspective de pression mise de l'avant par la CLASSE/ASSÉ: la fiction qu'il suffit que les étudiants sortent assez nombreux dans les rues pour forcer le gouvernement à reculer. En réalité, la hausse des frais de scolarité fait partie d'un vaste programme d'austérité imposé par les classes dirigeantes partout dans le monde afin de faire payer les travailleurs pour la crise la plus profonde du capitalisme mondial depuis la Grande dépression.

Dans un tel contexte, la défense de l'éducation ne peut pas être menée comme une lutte isolée impliquant seulement les étudiants et sans remettre en question l'ordre social existant. Elle doit plutôt être associée à la défense de tous les droits sociaux et démocratiques, qui sont devenus incompatibles avec le maintien d'un système socio-économique basé sur la quête du profit individuel.

La seule force sociale capable d'offrir une alternative progressiste au système capitaliste en faillite, c'est la classe ouvrière. La tâche posée aux étudiants n'est pas de «crier plus fort pour que personne ne nous

ignore», mais de lutter pour mobiliser les travailleurs francophones, anglophones et immigrés du Canada dans une lutte commune pour la défense des salaires, des emplois et de tous les programmes sociaux, y compris l'éducation.

Il ne fait aucun doute qu'un tel appel aurait reçu un accueil enthousiaste. La grève étudiante de 2012 avait le potentiel de déclencher une vaste contre-offensive des travailleurs partout au Canada contre l'assaut patronal. Ce potentiel a été démontré après l'adoption du projet de loi 78 qui, en plus de rendre la grève illégale, interdisait en pratique toute manifestation sur n'importe quelle question partout au Québec. Loin d'intimider la population, cette loi anti-démocratique a provoqué une vive opposition dans les quartiers ouvriers avec le mouvement des casseroles puis la tenue en mai dernier d'une manifestation monstre pour la dénoncer.

La répression policière, les injonctions et la loi 78 se sont avérées insuffisantes pour mater l'opposition étudiante. Au contraire, celle-ci menaçait de s'étendre aux travailleurs. La classe dirigeante québécoise a alors décidé d'avoir recours aux élections.

C'est à ce moment que la bureaucratie syndicale, dont les nombreux privilèges sont basés sur la subordination politique des travailleurs au système de profit, est intervenue pour bloquer l'entrée en lutte de la classe ouvrière aux côtés des étudiants. Les syndicats ont rejeté l'idée de «grève sociale» évoquée par la CLASSE et ont tout fait pour canaliser la grève étudiante vers les élections et un soutien implicite au PQ, l'autre parti de gouvernement de la classe dirigeante québécoise.

Rejetant le tournant qui s'imposait vers les travailleurs, la CLASSE s'est rapidement conformée à la ligne des syndicats, qu'elle confond avec les travailleurs. Elle a abandonné toute mention de «grève sociale» (qu'elle voyait simplement comme une plus grande contestation), et s'est adaptée au détournement de la lutte étudiante vers les élections et derrière le PQ. Après avoir appelé à la défaite des «néo-libéraux», la CLASSE a crié victoire à l'élection du Parti québécois.

Mais une fois au pouvoir, le PQ a rapidement imposé des compressions budgétaires massives, y compris la hausse permanente des frais de scolarité, et a défendu le règlement municipal P6 (une réplique de la loi 78) qui est régulièrement invoqué par la police pour déclarer toute manifestation illégale, arrêter des manifestants en masse, et leur coller des amendes de centaines de dollars.

La politique de droite du PQ était tout à fait prévisible. Elle a fait l'objet d'une mise en garde explicite par le *World Socialist Web Site* (www.wsw.org) en juin dernier, après le compromis pourri proposé par la CLASSE et les autres associations étudiantes (mais rejeté par le gouvernement Charest), qui acceptait la hausse des frais de scolarité après un moratoire de deux ans.

«De la part des groupes étudiants», a écrit le WSWS, «cette stratégie revient à affirmer – explicitement dans le cas de la FEUQ et de la FECQ, et implicitement dans le cas de la CLASSE – que la jeunesse a un intérêt à voir les libéraux remplacés à la prochaine élection par le Parti Québécois. En fait, le PQ est un parti de la grande entreprise, un instrument de la bourgeoisie aussi éprouvé que le premier ministre Jean Charest et ses libéraux ou que le premier ministre canadien Harper et ses conservateurs.»

La grève étudiante de 2012 a démontré que toute lutte pour les droits sociaux et démocratiques amène rapidement la jeunesse et la classe ouvrière en confrontation directe avec la classe dirigeante, avec son gouvernement, son État, sa police et ses tribunaux. Une telle confrontation est vouée à l'échec si elle se limite à faire pression sur les membres de l'establishment tout en acceptant l'ordre capitaliste existant. C'est justement cette politique de pression de l'ASSÉ qui a conduit la grève à un cul-de-sac.

La voie de l'avant pour les étudiants consiste à se tourner vers les travailleurs, la seule force sociale qui a l'intérêt et la capacité de renverser le capitalisme, cet ordre social qui subordonne toutes les ressources disponibles à la course aux profits. Mais pour qu'ils soient en mesure de lutter pour le socialisme, et de faire de la satisfaction des besoins humains le principe moteur de la société, les travailleurs doivent se

libérer des organisations syndicales qui les gardent enchaînés au système actuel et se constituer comme une force politique indépendante. Les étudiants et les jeunes peuvent jouer un rôle important pour aider les travailleurs dans cette tâche cruciale.

POUR UNE ÉDUCATION VRAIMENT DE QUALITÉ

Nadia Lafrenière, anciennement membre du Comité à la recherche et aux affaires académiques et anciennement Secrétaire aux affaires académiques¹³⁶

Les affaires académiques et pédagogiques représentent en quelque sorte tout ce qui entoure de près nos conditions d'études, le processus de développement et d'acquisition des connaissances et des compétences, mais aussi l'évaluation, la notation, l'aménagement des cours et le choix des contenus et disciplines, notamment. À l'ASSÉ, le ou la Secrétaire aux affaires académiques ainsi que le Comité à la recherche et aux affaires académiques sont responsables d'assurer un suivi sur ces questions.

On pourrait s'attendre à ce que, dans un syndicat étudiant comme l'ASSÉ, ces préoccupations soient à l'avant-plan dans l'organisation. Dans les faits, ces discussions sont souvent relayées au second plan au profit de sujets moins près de nos salles de classes : structures administratives de nos institutions, frais de scolarité, aide financière, etc. Au point où il y a quelques années, le Conseil exécutif proposait d'abolir le poste de Secrétaire aux affaires académiques pour ajouter un second poste de Secrétaire aux relations internes¹³⁷.

DES EN JEUX PEU DÉMOCRATISÉS

Ainsi, il semble que les enjeux de nature pédagogique ou académique soient difficilement abordés et cela n'est pas sans conséquence. En effet, le délaissement de ces questions fait que seules quelques personnes, bien souvent le Comité à la recherche et aux affaires académiques (CRAA) et

parfois les responsables aux affaires académiques ou pédagogiques des associations locales, en maîtrisent les enjeux. On en vient donc, malgré nous, à créer une dynamique à travers laquelle quelques individus peuvent orienter le discours de l'ASSÉ en l'absence de retour de la part des associations locales. Ce pouvoir pourrait être largement diminué par une information plus importante sur les questions académiques, notamment via les camps de formation, l'Ultimatum et la parution plus fréquente de l'AcadéGAmique¹³⁸.

Le manque de précision des quelques positions de l'ASSÉ sur l'enseignement et sur la recherche peut aussi laisser une marge de manœuvre importante aux personnes chargées d'écrire la documentation académique de l'ASSÉ. C'est ainsi qu'une position aussi large que celle proposée au Congrès du 6 avril dernier¹³⁹ aurait pu, si elle avait été adoptée – elle a été mise en dépôt –, laisser une petite équipe de

138 Publication académique de l'ASSÉ. Pour voir des exemples de ces publications, voir la section Acadégamique du site web de l'ASSÉ.

139 Considérant que l'obligation officielle de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans donne beaucoup de pouvoir à la structure éducative et retire le pouvoir décisionnel des enfants;

Considérant que les élèves se voient imposer un mode de vie discipliné, silencieux, assis et intellectuel qui ne convient pas à tous les humain-e-s;

Considérant que les élèves se font imposer les connaissances et les habiletés qu'ils apprennent selon une sélection arbitraire du ministère de l'éducation;

Considérant que l'évaluation sous formes de notes (en chiffres, en lettres, etc) est un processus de hiérarchisation;

Considérant que les moyens d'évaluation sont limités et arbitraires; ce qui force un conditionnement et une compétitivité chez les élèves voulant être bien cotés et désirant évoluer dans le système scolaire;

Considérant que l'école, dans sa forme actuelle, est un lieu d'inégalités: entre les années scolaires, entre les « bons » et les « mauvais » élèves, entre le professeur et les élèves;

Considérant que les étudiant-es-e cébécois-ne-es et universitaires sont les privilégié-es de ce système d'éducation et qu'ils et elles sont un groupe social capable de le changer;

Que l'ASSÉ entreprenne une campagne d'informations sur notre système d'éducation dans son ensemble, et sur ses travers.

Que l'ASSÉ conteste par l'action et le syndicalisme de combat le système d'éducation et appelle à une réflexion profonde dans la société.

136 Je dois toutefois souligner la contribution d'Hugo Séguin-Bourgeois et de Blandine Parchemal, pour leur révision et commentaires.

137 Cahier de préparation au Congrès des 24, 25 et 26 avril 2009, pp. 152-153.

travail décider de toute l'articulation du discours que tiendra l'ASSÉ sur le plan académique. En effet, l'ASSÉ écrit déjà du matériel d'information sur le système d'éducation et ses travers, mais elle pourrait en écrire davantage. Si les associations membres souhaitent voir plus de publications sur les fondements du système d'éducation, elles doivent orienter davantage l'argumentation, sans quoi elles donnent carte blanche à quelques personnes pour dicter quels sont exactement les travers du système d'éducation. Peut-être que la proposition d'une telle motion est symptomatique d'un manque de compréhension par plusieurs des enjeux académiques à l'ASSÉ. C'est pourquoi il apparaît particulièrement important qu'un grand nombre de personnes s'intéressent aux questions de l'enseignement, de la pédagogie et de la recherche.

ALLER AU-DELÀ DE LA SIMPLE OPPOSITION AUX TENDANCES ACTUELLES

L'ASSÉ a une position en faveur de l'autogestion des universités. Ainsi, si elle croit que cette dernière est réalisable, elle devrait mettre de l'avant des perspectives sur les divers types de pédagogie, de contenus et d'évaluation qu'elle souhaiterait voir appliqués. Elle devrait même proposer des modèles qui ne s'inscrivent pas qu'en opposition ou en conformité avec ceux déjà établis, et des modèles plus précis que simplement être en faveur d'une éducation émancipatrice ou d'une éducation de qualité. Or, pour ce faire, elle doit d'abord susciter la réflexion dans les associations membres en publiant du matériel d'information sur la question.

SUR LA POSSIBILITÉ D'UNE PERMANENCE ASSIGNÉE À LA RECHERCHE À L'ASSÉ

Une possibilité a été quelques fois évoquée : la création d'un poste rémunéré pour la recherche à l'ASSÉ. À cet égard, le texte de Louis-Philippe Véronneau¹⁴⁰ apporte des arguments intéressants; La production de recherches plus longues, plus étayées, ne contribuera pas à une diffusion plus grande de nos ar-

¹⁴⁰ VÉRONNEAU, Louis-Philippe, *De la recherche à l'ASSÉ. Dans Cahier des mémoires du Congrès d'orientation, 2013.*

guments. Au mieux, elle outillera un peu plus des militantes et des militants qui seraient possiblement allé-e-s chercher la même information ailleurs. Au pire, elle fera que plusieurs renonceront à lire les recherches de l'ASSÉ. Nos recherches étant lues par des personnes qui s'impliquent bénévolement, elles doivent donc s'adapter à un tel public, et nul-le n'est mieux placé qu'une ou un bénévole pour les écrire.

UNE SOLUTION : PRENDRE DAVANTAGE EN MAIN LES ENJEUX QUI NOUS PRÉOCCUPENT

Ainsi, il nous revient de prendre en charge la création d'un modèle d'éducation à notre image. Notre condition d'étudiants et d'étudiantes faisant que nous sommes directement concerné-e-s, il peut être litigieux d'aborder nos intérêts pédagogiques ou académiques en assemblée générale, mais cela peut, d'une part, rendre accessible à un plus grand nombre notre discours et, d'autre part, intéresser de nouvelles personnes aux assemblées générales. Et comme on doit bien commencer quelque part, la présence plus fréquente de points à l'ordre du jour des assemblées et Congrès sur les affaires académiques peut être bénéfique.¹⁴¹

Mais pour que cette réappropriation par les membres soit véritablement effective, il faut davantage de matériel d'information et de formations sur ces enjeux. En ce sens, si nous le décidons ainsi, il reviendrait à plusieurs comités de travail (en particulier information et formation, mais aussi mobilisation, dans la préparation avec les associations locales des assemblées générales et la diffusion du matériel produit, et bien entendu le CRAA) d'œuvrer à la création d'un discours constructif et porté par les militantes et les militants.

¹⁴¹ Une amie (Merci Blandine!) m'avait suggéré que le point Recherches et affaires académiques ait un statut particulier, qu'il soit presque automatique dans les Congrès, un peu à l'image du point Finances. Sans en faire la recommandation formelle, cette idée pourrait toutefois être discutée au Congrès d'orientation.

RECOMMANDATIONS :

- L'intégration systématique d'ateliers sur les affaires académiques dans les camps de formation (au national, mais c'est une invitation pour les associations locales aussi!)

Dans les dernières années, plusieurs de ces ateliers ont été donnés lors de camps de formations. Je pense notamment à :

- *L'économie du savoir, comment s'inscrit-elle dans votre plan de cours?*
- *Levée de cours, prolongement de session ou annulation?*
- *Le rôle d'une ou d'un pédago dans une association étudiante*
- *Répression politique, discrimination et cheminement scolaire.*
- *Les AEC: origine, évolution et impacts*
- *Réforme pédagogique au secondaire et impacts au collégial*
- La publication dans l'Ultimatum d'un nombre plus grand d'articles sur les enjeux académiques (nationaux comme locaux, collégiaux comme universitaires).
- Que le CRAA travaille davantage à de courtes publications de vulgarisation des positions de l'ASSÉ et de réflexion sur la qualité de l'éducation et la structure du système d'éducation, en conformité avec les principes et positions de l'ASSÉ.
- L'impression systématique des documents explicatifs sur les affaires académiques, des recherches et des mémoires, en quantité suffisante pour permettre la distribution par les associations locales.

Le matériel portant sur des campagnes parallèles à la campagne annuelle est souvent moins distribué que le matériel directement lié à la mobilisation. Or, des documents plus longs directement

liés à la campagne – notamment l'argumentaire – se trouvent à être moins imprimés et distribués par l'équipe nationale (si ce n'est que via le site web ou ASSÉ-Support). Ainsi, plusieurs associations avec moins de moyens ne l'impriment pas systématiquement pour en laisser quelques copies dans leurs locaux d'association étudiante ou sur leurs tables de mobilisation, et c'est un problème qu'il serait facile de résoudre.

- La création d'une section dédiée aux affaires académiques sur le site web de l'ASSÉ.

Le matériel dédié aux affaires académiques est particulièrement éparse sur le site web de l'ASSÉ. Il est en partie compris dans les sections dédiées à des luttes particulières (gratuité scolaire, économie du savoir, privatisation), en partie dans la section recherches et en partie sur l'ancien site (et donc très peu accessible). Ainsi, pour encourager la diffusion du matériel, la pertinence d'une section entièrement dédiée aux affaires académiques mériteraient d'être étudiée.

FORCER LA NOCE

Camille Tremblay-Fournier, étudiante en sociologie-UQAM

« Si je n'avais pas obtenu un certificat médical pour une situation de famille particulière, qui m'a permis de ne plus devoir compter sur la contribution parentale, je n'aurais jamais pu aller au cégep et à l'université parce que mes parents n'auraient tout simplement pas pu me fournir le cash ». C'est ce que m'a répondu une collègue lorsque je lui ai raconté les échanges autour du rejet de la revendication d'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE lors de mon assemblée générale en 2011. Cette contribution parentale présumée est, en principe, comptabilisée même lorsqu'elle n'est pas versée¹⁴². Elle a une incidence directe sur l'admissibilité ou sur le montant de l'aide financière à recevoir en vertu de ces programmes d'aide. Selon l'expérience des organismes voués à la protection des droits des personnes à l'aide sociale et des étudiant-es, dans la majorité des cas, les parents refusent ou ne peuvent se permettre financièrement de verser cette contribution parentale, ce qui favorise la précarité financière des étudiant-es.

Je voudrais souligner à la mémoire collective des militant-es étudiant-es l'importance de cette revendication, qui permet de mettre fin à l'incitatif au mariage, présent depuis plusieurs décennies au cœur même de la structure de l'AFE. L'abolition de la contribution parentale permettrait aux étudiant-es de quitter le domicile familial plus rapidement en acquérant un statut d'étudiant-e autonome sans avoir à se marier.

Pouvoir déterminer son avenir par-delà les pressions économiques et morales de sa famille, ce n'est pas rien. Posez la question autour de vous, dans vos classes, au café étudiant : nombreux et nombreuses avoueront avoir dû, de gré ou de force, en commençant leur vie adulte, se marier et s'endetter

¹⁴² Il s'agit d'une disposition légale concernant la contribution parentale contenue dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et dans la Loi sur l'aide financière aux études.

pour survivre et avoir un minimum d'accès au savoir technique et universitaire. Les frais principaux d'un-e étudiant-e, c'est le logement, la bouffe et le transport, pas l'école. Comme quoi la gratuité scolaire serait somme toute une mesure moins chère qu'un réel support financier via l'AFE, et peut-être moins radicale. Cette revendication traîne depuis longtemps dans l'histoire du mouvement étudiant de gauche au Québec, et dans l'histoire de l'ASSÉ également.

En prévision de la grève de 2012, des associations étudiantes du collégial membres de l'ASSÉ-CLASSE ont voulu remettre celle-ci sur la « map » parce que selon leur analyse, « la grève de 2007 et les campagnes du 6 décembre 2010 et 31 mars 2011 avaient un point en commun, les cégépiens et les cégépiennes ne se sentaient pas directement concerné-e-s » (ASSÉ, congrès automne 2011). Mais il y avait certaines résistances, comme à l'exécutif de l'ASSÉ du moment, qui mettait en doute la priorisation d'une telle revendication : « est-ce nécessaire d'ajouter une revendication sur l'abolition de la contribution parentale pour parler de la condition étudiante, de notre projet d'accessibilité? » (Ibid.) Tout comme ces exécutifs d'associations collégiales, je soutiens que « le système d'aide financière est archaïque et insuffisant et que nous exigeons du gouvernement une mesure précise: la reconnaissance de l'autonomie dès le départ du domicile familial ». (Ibid.) Je préciserais par contre que derrière le système d'AFE se trouve également une vision conservatrice des structures familiales, système qui bénéficie du maintien des bases hiérarchiques et des rapports d'exploitation des ménages. Cette revendication sous-tend un potentiel de transformation importante, difficilement imaginable parce que conçue en dehors des cadres traditionnels des rapports de production et de reproduction. Peut-être est-ce pourquoi on hésite tant à la mettre de l'avant à l'exception des périodes post-grève?

Cette revendication fût à degrés divers débattue dans les assemblées générales, certains cégeps l'ont adoptée, d'autres rejetée. Dans mon assemblée générale, elle fût discutée de peine et de misère, neutralisée par une « question préalable » et finalement étiquetée comme revendication

« petite-bourgeoise ». Il semble qu'il y ait un certain conservatisme derrière la critique de l'abolition de la contribution parentale. Que les petits-bourgeois se distancient de leur famille en devenant bénéficiaires des prêts et bourses n'est pas un mal; grand bien leur fasse. Mais de toute façon, ce ne sont pas les étudiant-es de cette classe qui en profiteront le plus, mais plutôt la grande majorité issue de la classe dite moyenne. La revendication ayant au départ été jugée trop superficielle en termes de gain potentiel, les exécutifs de la SOGEECOM et du SECMV ont répondu: « plusieurs pourraient croire que cette revendication est minime pour le gouvernement et qu'il pourrait s'en servir pour nous lancer un bonbon durant la grève et ainsi casser le mouvement. Or, selon nos calculs, elle n'est pas une revendication de moindre envergure et elle serait tout aussi difficile à obtenir qu'un retour aux frais de 2007, voire que la gratuité des frais de scolarité » (Ibid.), mais elle fût ensuite classée comme difficilement chiffrable par l'exécutif de l'ASSÉ. On invoquait alors que la table était déjà dressée pour une revendication déjà bien implantée, la hausse des frais de scolarité et qu'y ajouter celle sur l'AFE était périlleux, ne ferait pas consensus et sèmerait la confusion sur les campus. Ironie du sort, la revendication sera proposée par l'exécutif de la CLASSE plusieurs mois plus tard comme revendication périphérique, une fois la grève bien entamée, et reprise largement par l'ASSÉ... au printemps 2013.

Revenons à la question du mariage. Même si cette question peut sembler abstraite ou désuète, l'empreinte de l'institution du mariage dans nos vies d'étudiant-es est bien réelle. Les écrits féministes ont de manière générale établi que le mariage hétérosexuel représentait une forme d'institutionnalisation de l'oppression des femmes par la formalisation du contrôle économique des maris sur leur épouse, dans le cadre d'un ménage commun favorisant leur maintien dans des situations de précarité diverses. D'ailleurs, le budget libéral Bachand de 2010, celui-là même qui imposait la hausse des frais de scolarité, a mis de l'avant plusieurs mesures fiscales régressives quant à l'autonomie des femmes et nombres de celles-ci s'appuient de près ou de loin sur les fondements contractuels du mariage. D'emblée, on sait

que les femmes ont des revenus moyens moindres que ceux des hommes et par conséquent, les étudiantes ont plus tendance à avoir besoin de se marier que les étudiants afin d'obtenir des sommes plus importantes de l'AFE :

« Si l'on admet que le mariage donne lieu à l'exploitation des femmes, il faut penser qu'elles doivent être soumises à des pressions pour y entrer. Ces pressions, bien sûr, sont de plusieurs ordres: culturel, relationnel-affectif, et matériel économique, et on peut penser que ces dernières ne sont pas les plus importantes. Cependant, même si elles ne sont pas vécues subjectivement comme telles, ces pressions existent objectivement et peuvent être mesurées par la distance séparant le niveau de vie qu'une femme peut attendre de l'état de célibat et celui qu'elle peut attendre de l'état de mariage. »

(Delphy, 1998, 139)

De plus, quand l'une des deux personnes n'est plus aux études mais au travail à temps plein (ce qui est le plus souvent le cas du mari) mais que l'autre est encore aux études, l'inégalité financière entraîne une aggravation des autres inégalités (répartition des tâches, distribution du pouvoir dans le couple) :

« Si une situation initiale ou potentielle est mauvaise, l'état de mariage ne fait ensuite qu'aggraver cette situation, et renforce donc sa propre nécessité. Les pressions économiques, c'est-à-dire l'écart entre le niveau de vie indépendant virtuel et le niveau de vie « marié », ne font que s'accroître. Ce double processus est particulièrement évident dans le cas où la femme a abandonné ses études pour financer celles de son mari. Dans ce cas, partis tous les deux d'une situation sensiblement égale (si on ne tient pas compte de la discrimination), le mariage amène une mobilité descendante de la femme et au contraire une mobilité

ascendante de l'homme qui se conjuguent pour creuser un écart considérable entre les possibilités économiques des deux »

(Ibid., 135).

Ainsi, le mariage pour les prêts et bourses peut également forcer les étudiant-es à officialiser trop rapidement des relations et même à avoir des enfants plus tôt. D'ailleurs, l'anthropologue féministe Paola Tabet dira que le mariage est un des outils de contrôle de la reproduction qui favorise le plus l'exposition à la grossesse. Dans ce contexte de reproduction organisée et contrôlée, une dynamique de dépendance économique peut facilement se créer, accentuant la précarité économique des étudiantes pendant leurs études et sur le marché du travail :

« le mariage crée pour les femmes les conditions de sa propre reproduction. L'état de mariage incite objectivement à son maintien ou, si une union particulière se termine, au remariage. [...] On peut penser que pour cette majorité de femmes le contraste entre leur niveau de vie de mariage et leur niveau de vie de divorce, qui pourtant découle de leur état marié, ne fait que redoubler les pressions au mariage, en l'occurrence au remariage. »

(Ibid., 135)

En ce sens, dans les cas où le mariage tourne mal, les mariées sont souvent obligées de respecter ce contrat juridique pendant la durée de leurs études, parce qu'elles n'ont pas les moyens de faire autrement, ce qui peut rapidement s'avérer être une prison:

« le mariage n'est que la surface institutionnelle (contractuelle) d'un rapport généralisé: l'appropriation d'une classe de sexe par l'autre. Rapport qui concerne l'ensemble des deux classes et non une partie de chacune d'entre elles comme pourrait le laisser croire la considération du seul contrat matrimonial. Il n'est que l'expression individualisée — en ce qu'il établit un rapport quotidien

et spécifique entre deux individus particuliers — d'un rapport de classes général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre. [...] le mariage n'est cependant que l'expression restrictive d'un rapport, il n'est pas en lui-même ce rapport, il légalise et entérine une relation qui existe avant lui et en dehors de lui, l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes: le sexage »

(Guillaumin, 1992, p.36)

Mais cette précarité ne semble pas se résumer à la période du mariage, puisque le niveau de vie des divorcé-es un an après le divorce a tendance à diminuer considérablement pour les femmes et à augmenter pour les hommes. Ainsi, l'appropriation des femmes dans le cadre du contrat de mariage a tendance à persister après que celui-ci soit rompu :

« Au moment du mariage cette appropriation est légalement voilée; elle est un fait de coutume principalement en ce sens que, quoiqu'elle soit contenue par un cadre juridique, celui-ci est d'une part vague, d'autre part inutilisé sinon inutile. Il n'entre en action que précisément quand le mariage se termine. En revanche, la situation de divorce, dans laquelle la charge des enfants entre pour une grande part, constitue une forte incitation économique au remariage pour les femmes. »

(Ibid., 137)

Même le mariage pour les prêts et bourses entre ami-es, souvent suivi d'un divorce les études terminées, est nuisible puisqu'il légitimise l'existence de ce contrat juridique, entre autres par les revenus générés par cette institution (frais de mariage et de divorce), tout en donnant encore plus d'emprise au gouvernement sur les conditions de vie des étudiant-es. D'ailleurs, comme le disait Delphy :

« Si le mariage est clairement une institution, ainsi en est-il du divorce. On peut constater qu'il obéit à des règles, qu'il est codifié,

soumis à un contrôle, allant du contrôle social diffus au contrôle pénal. [...] En effet si un divorce est la fin d'un mariage au sens d'une union particulière, il n'est nullement la fin du mariage en tant qu'institution. Il n'a pas été créé pour détruire le mariage puisqu'il ne serait pas nécessaire si le mariage n'existait pas. En ce sens, comme bien des auteurs l'ont montré, même la fréquence des divorces peut être interprétée non comme un signe que l'institution du mariage est malade, mais au contraire comme un signe qu'elle est florissante. »

(Ibid., 130)

Finalement, lorsque les étudiant-es décident de ne pas se marier, la dépendance envers les parents peut également les maintenir dans des contextes familiaux qu'elles et ils auraient quitté autrement, par exemple en cas de violence et de pressions par rapport à différentes situations telles que le programme d'études, les fréquentations, l'orientation sexuelle, l'engagement politique, etc. Et s'ils et elles décident de quitter quand même le domicile parental, c'est souvent sans ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Évidemment, cette seule revendication n'est pas suffisante, mais elle permet de penser la transformation des rapports sociaux au-delà des structures d'appropriation collective et privée des femmes. Elle permet de lever le voile sur la réalité politique qu'est l'union forcée, d'en comprendre la nécessité historique et d'expliquer que le mariage ne désigne pas d'abord une association d'individus mais essentiellement un système de rôles et d'obligations, une formation sociale. Cette formation sociale est le résultat concret d'une structure d'exploitation, le système politique patriarcal. Cette revendication permet de penser l'idéologie dominante de ce système d'endettement comme étant fondamentalement conservatrice, où le prix à payer pour accéder à l'autonomie, c'est la perte d'autonomie pour les femmes par le mariage qui, malgré ce qu'on essaie de nous faire croire, n'est pas un fait naturel, biologique ou apolitique. C'est toute la jeunesse de famille prolétarienne, dont plusieurs étudient en

techniques qui bénéficierait d'une telle mesure, et non seulement la petite-bourgeoisie. Assurément, les revendications réformistes prises isolément écartent des segments de la population; le défi réside donc à les articuler à partir d'une analyse critique de la société capitaliste et patriarcale afin de dépasser les conditions actuelles de luttes.



**Vous voulez avoir des prêts et bourses?
La solution du gouvernement: mariez-vous!**

Pour information:



association nationale
des étudiants et étudiantes
du Québec

232 ouest rue Jean-Talon, Mtl, Québec H2R 2X5 Tél: (514) 277-5826

Campagne de l'ANEQ

ADDENDA EN RÉPONSE AU TEXTE L'ASSÉ, LA DÉMOCRATIE DIRECTE ET LA GAUCHE RADICALE

Etienne Simard, étudiant en techniques de la documentation au Collège de Maison-neuve

SUR L'ORGANISATION

Force étudiante critique n'a jamais rejeté les organisations de masse. Si tel avait été le cas, les appels à la liquidation des associations locales et nationales auraient été multipliés et le groupe aurait œuvré en ce sens sans la moindre gêne, comme le faisait la gauche étudiante il y a une quarantaine d'années.¹⁴³ Mais sa contribution au débat était autre. De l'opposition entre l'organisation autonome et le syndicalisme étudiant, le groupe a tenté la formulation d'une synthèse de ces tendances.

Ainsi, les membres de FEC admettaient les bénéfices du maintien de structures propres à mobiliser un mouvement de masse et surtout à assurer la permanence d'un espace délibératif large et ouvert :

« Ces mouvements constituent néanmoins un moment incontournable des stratégies révolutionnaires, la lutte étant préalable à la conscience. C'est à l'intérieur des organisations de masse que sont posés les jalons d'une société émancipée. À travers elles, les groupes porteurs de ces stratégies peuvent éviter l'écueil de la sectarisation et celui de la récupération. » (Appel aux féministes, libertaires, communistes).

Toutefois, ils et elles partageaient la critique selon laquelle le processus de bureaucratisation et de centralisation des organisations de masse tend à étouffer la constitution et la dynamisation d'une base combative :

« L'adoption de principes combattifs et de structures de démocratie directe n'offre aucune garantie de les faire vivre en pratique tant qu'ils ne sont pas réappropriés par une base en lutte: seules des pratiques de lutte autonome au quotidien et une culture militante leurs donnant sens peuvent le permettre. Ces pratiques doivent aller à l'encontre de la centralisation du pouvoir qui demeure un risque permanent même dans les organisations à prétention combative. La division de la société en classes se prolonge à l'intérieur même du mouvement. »

(Éditorial, Parabellum).

Il était donc proposé à la gauche étudiante de s'organiser sur des bases autonomes plutôt que d'investir les structures exécutives, puis de formuler des propositions stratégiques dans les assemblées, les comités de mobilisation et autres espaces ouverts. L'objectif était de favoriser l'expression au grand jour des contradictions du mouvement en vue de l'évolution positive de celui-ci sur les plans combatif, démocratique et inclusif.

Jamais il n'a été question de miser sur la « volonté démocratique de la base » en période de morosité, mais bien de la stimuler en temps de grève, au moment où la participation est à la hausse. Cela n'implique pas seulement la participation aux assemblées générales, mais également la prise en charge directe des fonctions exécutives nécessaires à mener à bien la lutte, comme ce fut le cas dans les conseils de grève.

Le texte que j'ai soumis au congrès d'orientation reprend essentiellement les mêmes thèses.

SUR LE SYNDICALISME

Le texte de Marie-Ève Tremblay-Cléroux et d'Alain Savard résume assez justement les limites du syndicalisme. Là où le bât blesse c'est la fatalité avec laquelle elles sont abordées. C'est de même pis c'est tout', aucune perspective de dépassement. Soit on accepte la reproduction à l'infini des rapports de domination, soit on opte pour la sectarisation

¹⁴³ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes*, Montréal, ANEQ, p. 47.

affinitaire et le retranchement identitaire. Cette rhétorique est symptomatique du conservatisme syndical ambiant dans les organisations sclérosées qui renoncent au progrès.

Admettre l'importance des organisations de masse n'implique pas de les accepter telles qu'elles sont, ni de se satisfaire d'ajustements cosmétiques. Une lutte comme celle de l'an dernier exacerbe les antagonismes de classes, de sexes, de « races » à l'intérieur du mouvement en catalysant la prise de conscience des rapports de domination par celles et ceux qui les subissent. Les nombreuses critiques formulées en vue du congrès d'orientation en témoignent.

Les structures du capitalisme dans son cycle actuel ont atteint un important degré de flexibilité et la fragmentation identitaire qui l'accompagne permet à la classe dominante de récupérer les contradictions sociales à son profit et de les neutraliser. Pendant ce temps les organisations des mouvements sociaux peinent à se flexibiliser de manière à constituer un espace où s'expriment ces contradictions et où se mettent en place les bases de transformation des rapports sociaux.

Si l'ASSÉ n'est plus l'endroit pour en faire l'expérience concrète, il est alors préférable de s'organiser sur des bases plus flexibles de manière à la contraindre en ce sens. Soit elle se transformera, soit elle mourra de ses contradictions pourra être remplacée par mieux.

La proposition formulée à la fin du texte allait en ce sens. Contrairement à d'autres, je ne considère pas que « notre capacité à surmonter ces obstacles pour développer la démocratie la plus égalitaire possible est directement liée à la somme de travail que nous y mettons. » C'est aussi une question de méthode.

SUR L'INFORMATION

On a souligné d'importantes erreurs factuelles dans le texte que j'ai soumis au congrès d'orientation. On m'accuse essentiellement d'avoir procédé à une enquête à la Columbo, c'est-à-dire d'avoir de prime

abord désigné un coupable sur la base de préjugés avant de m'acharner à reconstituer une histoire hypothétique à partir de détails récoltés ici et là.

Il n'existe pourtant pas d'Histoire unique, seulement une multitude d'histoires aux qualités variables qui s'affrontent. J'ai donné ma version des faits, s'il y a erreurs, la moindre des choses serait de me les corriger pour le bénéfice de toutes et de tous.

Il est souvent difficile d'avoir accès à l'information dans des organisations qui tendent à la privatiser. Dans le cas de l'ASSÉ, en plus des procès-verbaux du conseil exécutif qui ne sont jamais mis en ligne, aucun pv du comité de coordination n'a été rendu disponible sur le site web depuis bientôt deux ans. C'est encore pire quand on cherche à découvrir les stratégies d'un parti politique vis-à-vis des mouvements sociaux, puisqu'on a affaire à des organisations privées par définition.

Cela dit, ces manœuvres laissent toujours des traces, il s'agit de savoir où les trouver. Pour faire objection aux intellectuel-les pour qui l'occultation et la dissimulation des desseins et objectifs de l'État étaient systématiques, Poulantzas soulignait le rôle organisationnel de ce dernier à l'égard des classes dominantes, qui consiste à formuler ouvertement les stratégies de reproduction de leur pouvoir. Il s'agit d'identifier la destination de classe du discours.¹⁴⁴ Il en va de même lorsque des bureaucrates s'adressent à des bureaucrates.

Ainsi, on peut trouver dans une revue trotskyste européenne une entrevue où Gabriel Nadeau-Dubois s'exprime en ces termes : « L'idée de parti de la rue et des urnes n'est pas encore réalisée parfaitement. Bon je suis trop dur. Il a des difficultés à organiser la rue, et la rue a des difficultés à se joindre au parti »¹⁴⁵. Ou encore un passage du livre de Philippe Éthier et de Renaud Poirier-St-Pierre où ces derniers se vantent candidement d'avoir rédigé en pleine grève un « plan de sortie de crise » en s'inspirant d'un document présenté par QS quelques semaines aupara-

¹⁴⁴ Nicos Poulantzas, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, p. 35.

¹⁴⁵ « Où vont la gauche et le mouvement étudiant québécois après le printemps érable? », *Contre temps*, janvier 2013.

vant.¹⁴⁶ Ou enfin dans un article exposant la création du nouveau Réseau écosocialiste, dans lequel s'impliquent Keena Grégoire et Christian Pépin, qui se donne pour tâche de

« construire, élargir et consolider la présence de Québec solidaire dans les mouvements sociaux et, dans cette perspective, contribuer à faire de notre parti un parti de la rue capable de tisser des liens solides avec les mouvements sociaux. C'est de là que nous partons pour contribuer à son élargissement et à sa construction. Le réseau militera pour la mise en place d'un collectif intersyndical de QS, d'un regroupement national étudiant de QS-campus, et d'un réseau de militantes féministes dans différentes régions et au sein des différentes instances du parti. »¹⁴⁷

Bien sûr, l'analyse des stratégies de récupération de la grève par QS qu'on peut tirer à partir de tels indices relèvent de l'interprétation et de leur mise en lien avec l'histoire du réformisme. Reste que ce sont toutes là des personnes ayant exercé des fonctions exécutives à l'ASSÉ dans la période présentée dans mon texte.

Pour finir, on me désigne aussi comme « quelqu'un qui plaque un cadre d'analyse à partir d'une perspective extérieure à l'organisation ». J'ai pourtant été militant de l'ASSÉ pendant quelques années et j'étais présent dans plusieurs des congrès référés dans le texte. Pour les fois où j'ai été absent, l'information a été récoltée de source directe, soit par des membres de Force étudiante critique présent-es, soit dans les pv. Pour le discrédit, il faudra trouver mieux.

¹⁴⁶ Renaud Poirier St-Pierre, Philippe Éthier, *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante*, Montréal, Écosociétés, p. 125

¹⁴⁷ Réseau écosocialiste, «Écosocialisme: des bases de regroupement et d'action d'un réseau écosocialiste », *Presse-toi à gauche!*, 1er mai 2013.

LE LOGEMENT ÉTUDIANT, UNE CAUSE OUBLIÉE

Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)

INTRODUCTION

Historiquement, la question de l'habitation est une lutte populaire bien ancrée au Québec. Les mouvements associés au logement social nous ont légué le système actuel de protection de protection des locataires, de même que de nombreux logements abordables sociaux et communautaires. Il s'agit encore aujourd'hui d'un milieu communautaire bien organisé, avec lequel les associations étudiantes collaborent fort peu souvent. Le mouvement étudiant, qui représente et mobilise une population précaire et souvent mal-logée, a tout intérêt à s'allier au mouvement du logement et en est même un allié naturel. Plus spécifiquement, le moment est bon pour commencer à s'intéresser à la question du logement étudiant et à lui trouver une réponse inspirée de ce qui se fait déjà au Québec depuis des décennies.

Dans ce document, l'UTILE expose cet enjeu, l'importance de se positionner ainsi que sa démarche. Pour chaque point, des résolutions-types sont proposées afin de nourrir les débats des associations étudiantes et suggérer des libellés pour chaque enjeu.

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

EN JEU

La question du logement étudiant touche non seulement l'enjeu de l'accessibilité aux études et de la précarité étudiante, mais aussi des questions plus larges comme l'urbanisme, l'accessibilité à la ville et l'équité interrégionale.

Pourtant, le logement étudiant est un enjeu largement oublié par le mouvement étudiant québécois, alors qu'il s'agit de la première dépense pour environ

la moitié des étudiants et étudiantes. Dans le contexte actuel où les loyers augmentent rapidement, où plusieurs villes de région connaissent des crises du logement et où la construction de résidences est significativement ralentie, voire inexistante dans plusieurs régions il est temps de se pencher sur la question, au risque de manquer l'opportunité de se positionner sur la hausse des frais de logement.

Rappelons qu'au Québec, seulement 4% des étudiantes et étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents ont accès à une chambre en résidence. En France, c'est 10% de l'ensemble de la population étudiante, et ce chiffre monte même à 30% aux États-Unis! En résultat, la quasi-totalité des personnes étudiantes qui ne peuvent ou ne veulent rester chez leurs parents se tournent vers des appartements locatifs sur le marché privé.

La raison d'être de la faible disponibilité de logement étudiant abordable au Québec est simple: à quelques exceptions près, les seuls acteurs à avoir construit des logements pour la population étudiante sont les cégeps et universités, dont le mandat principal n'est certainement pas de combattre la précarité étudiante. Souvent, leurs motivations sont toutes autres: compétitivité et attractivité de leur campus, rayonnement, voire autofinancement (comme à McGill ou à l'ETS).

PERSPECTIVES

Il faut constater l'importance du logement dans les dépenses étudiantes pour reconnaître l'importance de s'intéresser à cet enjeu. Ceci est d'autant plus vrai qu'avec la très faible disponibilité actuelle de résidences, et l'augmentation continue des loyers, rien ne protège la population étudiante d'une augmentation continue de ses dépenses de logement.

De plus, le modèle traditionnel de développement par les institutions doit plus que jamais être remis en question. D'une part, on peut légitimement se demander si c'est aux institutions d'enseignement de consacrer leurs ressources limitées à développer des projets immobiliers résidentiels. D'autre part, le fiasco de l'îlot Voyageur, un partenariat public-privé qui a mené l'UQAM au bord de la faillite, démontre

le risque que cette pratique comporte notamment dû aux motivations parfois autres des institutions. Finalement, puisque ce développement n'est aucunement encadré et provient de considérations souvent stratégiques, le loyer résultant n'est pas toujours abordable et rien ne garantit que les résidences soient développées là où le besoin est le plus criant.

Bref, le contexte actuel est favorable à la discussion autour du problème du logement étudiant. Dans la prochaine section, on présentera l'action étudiante et l'autodéveloppement comme une piste de solution pour cette situation.

L'AUTODÉVELOPPEMENT DE COOPÉRATIVES ÉTUDIANTES

EN JEU

Une fois admis que le secteur public ne peut répondre en entièreté au besoin de logement étudiant, il reste deux approches de développement possibles: le secteur privé à but lucratif, ou l'économie sociale, à but non-lucratif. Évidemment, cette dernière est à privilégier, d'autant plus qu'elle est déjà éprouvée au Québec pour le développement de logement social, qui depuis presque 20 ans est toujours réalisé sous la forme de coopératives ou d'OBNL d'habitation.

Ailleurs, comme aux États-Unis ou dans le Canada anglais, il existe beaucoup de coopératives étudiantes. Dans d'autres pays, ce sont des organisations étudiantes qui possèdent et développent de grandes quantités de logement étudiant. En Allemagne, la fédération nationale des associations étudiantes possède plus de 180,000 logements! Pourtant, il n'existe au Québec qu'une seule coopérative d'habitation étudiante, soit L'Étudiantine à Sherbrooke. Deux causes expliquent cette situation:

- 1) L'exclusion de la population étudiante de la quasi-totalité des programmes de financement direct ou indirect du logement social freine la création de logement étudiant abordable autofinancé. À l'heure actuelle, il est donc très difficile de développer ce type de logement de façon abordable sans l'intervention d'une institution universitaire ou publique.

2) Le développement d'une coopérative d'habitation peut être très long, durant souvent plus de 6 ans. Il est donc difficile pour un groupe promoteur étudiant de mener à bien un tel projet sur une aussi longue période, pendant laquelle on peut terminer ses études, changer d'établissement, etc.

Ajoutons également que les coopératives étudiantes ont un défi particulier dû au roulement de leur population résidente. L'innovation réalisée à L'Estudiantine, qui pourrait être répandue à d'autres projets, a été d'utiliser la formule de la coopérative de solidarité, qui permet à quelques institutions plus stables, comme l'établissement et l'association étudiante, de participer de manière minoritaire à l'administration de la coopérative. Ceci assure la pérennité de cette dernière.

PERSPECTIVES

Devant le besoin de trouver une nouvelle façon de construire du logement étudiant, l'approche à privilégier est assurément la prise en main du développement par la population étudiante. L'autodéveloppement permet de cesser d'attendre après une intervention des cégeps et universités et d'agir directement là où un besoin est identifié.

La réalisation de coopératives d'habitation étudiantes s'inspire de ce qui se fait actuellement en logement social et a de nombreux avantages:

- Contrôle démocratique de la population étudiante sur le développement du projet;
- Loyer bas et maintenu au prix coûtant grâce notamment aux économies réalisées par l'auto-gestion;
- Contrôle à long terme sur le prix des loyers en garantissant une quantité permanente de logements à but non-lucratif;
- Possibilité de réaliser des projets plus innovants et davantage centrés sur la vie en communauté que la majorité des résidences traditionnelles.

L'UNITÉ DE TRAVAIL POUR L'IMPLANTATION DE LOGEMENT ÉTUDIANT (UTILE)

HISTOIRE

En novembre 2012, un collectif étudiant s'est formé pour monter un projet de coopérative d'habitation étudiante dans les structures vacantes de l'îlot Voyageur: l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant. Depuis ce temps, l'UTILE a choisi de s'attaquer à la question plus large du logement étudiant et d'en faire un levier d'action et non seulement de revendication. En cherchant un mode fonctionnel d'autodéveloppement, le groupe s'est donné comme mission de défricher un nouveau champ d'action qui permettrait d'agir concrètement pour améliorer les conditions de vie étudiantes. L'UTILE travaille également à mobiliser les acteurs sociaux autour de cet enjeu et à produire les recherches et argumentaires sur le logement étudiant, peu nombreux jusqu'à sa création, qui appuient ses revendications.

MISSION

L'UTILE a été enregistré en janvier 2013 en tant qu'organisme à but non-lucratif (OBNL) avec une mission simple: promouvoir et développer le logement étudiant abordable selon une formule collective. Ceci implique de réaliser, à moyen et à long terme, des coopératives d'habitation étudiantes partout où le besoin se fait sentir. Jusqu'à la construction de son premier projet – qui prendra sûrement 2 ans au moins – le travail de l'UTILE porte sur la recherche, l'innovation architecturale, la mobilisation, la quête de financement et la recherche de secteurs où développer en collaboration avec des associations locales.

FONCTIONNEMENT

Le collectif initial l'administre toujours mais souhaite impliquer directement le mouvement étudiant dans sa gouvernance. Les associations étudiantes nationales (ASSÉ, FECQ, FEUQ) sont invitées à siéger au CA pour les raisons suivantes:

- Redevabilité et transparence de l'organisme envers la population étudiante
- Orientation du développement en fonction des besoins locaux
- Supervision du travail de l'OBNL et de la réalisation de projets adéquats (abordables, de qualité, autogérés)

RÔLE DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Le conseil d'administration de l'UTILE n'est pas à confondre avec le comité exécutif; ce ne sont pas les gens qui y siègent qui effectuent le travail quotidien. Plutôt, il s'agit de l'instance d'orientation de l'organisation. En l'absence d'une assemblée générale (voir plus bas), le CA a été conçu pour apporter à la fois une vision en adéquation avec la base étudiante et un recul que l'équipe de travail n'a pas.

En d'autres termes, les personnes siégeant sur le conseil pour les associations étudiantes sont à la fois responsables d'orienter l'organisme pour qu'il réalise sa mission de réaliser du logement étudiant abordable que de s'assurer qu'il demeure connecté avec la réalité étudiante.

POURQUOI L'UTILE N'EST PAS UNE COOPÉRATIVE OU UNE ASSOCIATION

Les différentes formules coopératives et associatives se prêtent plutôt mal au travail de développement qu'effectue l'UTILE. Il est difficile d'imaginer une organisation dont tous les étudiants et étudiantes sont membres, alors que même les associations nationales sont loin de cette ampleur. Une coopérative de travailleurs n'offrirait aucune redevabilité. Finalement, puisqu'aucun projet résidentiel n'a encore été réalisé par l'organisme, il ne peut s'agir d'une fédération de coopératives.

D'autres problématiques ont été réfléchies lorsque la structure légale a été choisie, comme l'enjeu ne pas doubler le rôle des associations étudiantes, ni les accabler du travail moins politique du développement, tout en leur étant redevables comme organisations les plus représentatives de la population étudiante à l'échelle provinciale.

Ceci dit, il est prévu d'intégrer les coopératives créées par l'UTILE au sein du conseil d'administration, dès qu'il y en aura! La formule d'organisme à but non-lucratif permet donc à la fois une certaine représentativité tout en demeurant flexible et légère, évitant autant que possible la bureaucratie dans ce qui pourrait devenir une organisation offrant du logement étudiant partout au Québec!

RAPPORT AVEC LES AUTRES MEMBRES DU CA ET REDEVABILITÉ

Les administrateurs et administratrices de l'UTILE sont d'origines variées: des organisations de développement de logements sociaux, des représentant-e-s du secteur coopératif et de l'économie sociale (à but non lucratif), un professeur d'urbanisme, et finalement les trois associations étudiantes nationales. Toutes ces personnes siègent à titre individuel mais, dans le cas des délégué-e-s des associations, représentent leur organisation et, indirectement, les associations étudiantes locales du Québec. Les délégué-e-s des associations étudiantes peuvent ainsi agir en fonction de leurs mandats et assurer un lien permanent entre l'UTILE et les organisations étudiantes démocratiques.

Les différentes organisations et personnes siégeant sur cette instance n'ont pas à entretenir de rapports en-dehors de celle-ci. Elles s'y retrouvent par un intérêt commun d'améliorer les conditions de vie étudiantes, et leur rôle est d'orienter l'UTILE dans l'atteinte de sa mission.

Les professionnels et professionnelles non-étudiant-e-s amènent une expertise et une stabilité et permettront d'assurer que l'organisation puisse jouer durablement son rôle de promoteur du logement étudiant abordable.

C'est pour toutes ces raisons que l'UTILE invite les associations étudiantes locales membres de l'ASSÉ à se mobiliser autour du logement étudiant et à appuyer son organisation, et l'ASSÉ à siéger sur son CA.

DES BOURSES POUR LES EXÉCUTANTES ET EXÉCUTANTS?

Blandine Parchemal, secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ

J'ai longuement hésité avant d'écrire ce texte de réflexion et ma position d'exécutante ne me semblait pas la meilleure position pour le faire mais dans la mesure où personne n'a encore soulevé l'enjeu à ma connaissance, j'ai décidé de me lancer. Je dois aussi avouer que je ne suis pas au courant des discussions qui ont pu avoir lieu dans les années précédentes à propos de cet enjeu et je m'en excuse d'avance. Ma réflexion porte avant tout sur la situation présente et quoi faire face à cela.

De fait, depuis la fin de la grève, les démissions se sont succédées au sein du dernier exécutif et parmi les éléments qu'on pouvait retrouver dans les lettres de démission, la question de la nécessité de travailler afin de pouvoir continuer à étudier, et tout simplement à vivre, est revenue à plusieurs reprises. Car il ne faut pas se le cacher : travailler tout en étant sur l'exécutif de l'ASSÉ en même temps qu'étudier à temps plein est mission impossible. D'autant plus que depuis la fin de la grève, une nouvelle donne est à prendre en compte qui surcharge le travail des exécutants et exécutantes : l'ASSÉ compte maintenant environ 70 000 membres à travers l'ensemble du Québec ce qui demande beaucoup de disponibilités et d'énergie.

On se retrouve alors face à un paradoxe : alors que l'ASSÉ défend, avec raison, l'accessibilité pour toutes et tous à l'éducation, elle ne permet qu'à des étudiants et étudiantes disposant de certains moyens financiers de pouvoir se présenter sur l'exécutif national. Elle ne permet qu'à des étudiantes et étudiants qui peuvent se permettre de ne pas travailler durant une année scolaire tout en payant leurs études universitaires et subvenant à leurs besoins quotidiens de pouvoir se présenter sur l'exécutif national. Elle exclut donc par là-même tous ces étudiants et étudiantes qui ne disposent pas de bourses d'études, tous ces étudiants et étudiantes

qui n'ont pas de parents derrière eux pour les aider durant l'année scolaire. Bref, elle exclut ces étudiantes et étudiants mêmes que nous nous efforçons de défendre quand nous réclamons la gratuité scolaire pour plus d'accessibilité.

Par ailleurs, l'argument selon lequel des bourses pour exécutants et exécutantes conduiraient à la situation selon laquelle les personnes se présenteraient simplement afin d'obtenir ces bourses et non pas en raison de leur envie de militer au sein de l'ASSÉ me semble relativement infondé : étant donné la charge de travail que représente le fait d'être sur l'exécutif de l'ASSÉ, la difficulté que cela implique de concilier cette charge avec le fait de pouvoir étudier normalement (les exécutants et exécutantes sont souvent obligé-e-s de ne pas prendre trop de cours, donc de retarder la fin de leurs études et par là-même de payer davantage de frais de scolarité), me semble difficilement être une situation enviable.

En revanche, il est évident que certaines personnes renoncent à militer à l'ASSÉ et plus particulièrement au sein des comités ou de l'exécutif national en raison du fait qu'ils et elles doivent travailler, ce qui est bien dommage au vu de nos 70 000 membres actuels et des mandats importants à réaliser. Et encore une fois, instaurer une barrière économique pour une implication militante me semble problématique et aller à l'encontre de ce que nous défendons au niveau de l'éducation.

Ce n'est pas un hasard si l'exécutif de cette année n'a jamais été plein et si celui à venir ne l'est pas non plus pour le moment. Certes, l'épuisement post-grève a été important, mais les nombreuses démissions sont aussi liées au besoin de travailler après plus de six mois de grève et d'implication intense. Ces démissions ont en retour augmenté l'épuisement de ceux et celles encore en poste créant un cercle vicieux et occasionnant de la difficulté pour l'exécutif en place de réaliser à bien ses mandats sans effectuer certaines erreurs.

Je n'ai pas particulièrement d'idées sur le montant et la façon dont ces bourses pourraient prendre forme et je comprends le problème idéologique et politique qu'il y aurait à recevoir des bourses du

gouvernement. Je ne fais ici que lancer la réflexion pour l'avenir de l'implication à l'ASSÉ, pour ceux et celles qui à l'avenir aimeraient s'impliquer au sein des comités et de l'exécutif national mais qui ne le peuvent pas simplement en raison de leur situation financière difficile.



